7. 3. 312

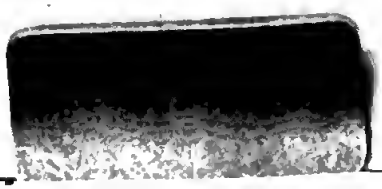

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LXV.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXV.

CORRESPONDANCE. — TOME XV.

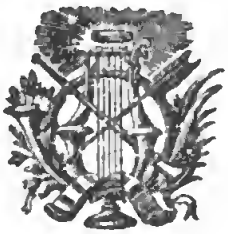

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXXIII.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

5317. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1er mars.

Vous avez daigné, monseigneur, faire une petite visite à Ferney ; madame Denis part pour vous la rendre. Sa santé est déplorable, et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puisse consulter, ni aucun secours qu'on puisse attendre; d'ailleurs, vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune, et n'ont pas accommodé la sienne. Ma fille adoptive Corneille l'accompagne à Paris, où elle verra massacrer les pièces de son grand-oncle; pour moi, je reste dans mon désert : il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui prenne soin du ménage de campagne; c'est ma consolation. J'en éprouverais une plus flatteuse si je pouvais vous faire ma cour; mais c'est un bonheur auquel je ne puis prétendre, et la vie de Paris ne convient ni à mon âge, ni à mes maladies, ni aux circonstances où je me trouve. Je serai très affligé de mourir sans avoir pris congé de vous. Je me regarde déjà comme un homme mort, quoique j'aie égayé mon agonie autant que je l'ai pu. Non seulement je vous dis un adieu éternel quand vous honorâtes ma retraite de votre présence, mais j'ai toujours eu depuis le chagrin de ne pouvoir vous écrire que des choses vagues. La douceur d'ouvrir son cœur

est aujourd'hui interdite. J'ai respecté les entraves qu'on met à la liberté de s'expliquer par lettres; je n'ai pu que vous ennuyer. J'aurais desiré faire un petit voyage à Bordeaux, et vous contempler dans votre gloire; mais c'est encore un plaisir auquel il faut que je renonce. Me voilà donc mort et enterré.

La bonté que vous avez de faire payer ce qui m'est dû de ma rente sera tout entière pour madame Denis et pour madame Dupuits. Il faut tout à des femmes, et rien à un vieux solitaire. Je ne me suis pas même réservé de chevaux pour me promener. Si j'étais seul, je n'aurais besoin de rien. Je vous remercie au nom de madame Denis, qui bientôt vous remerciera elle-même, et vous présentera mes hommages, mon attachement inviolable, et mon respect.

5318. A M. DORAT.

A Ferney, le 1er mars.

J'ai toujours sur le cœur, monsieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaise foi qui se sert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaise foi m'a été extrêmement sensible.

J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraissent très injustes, quoique assez bien faits[1]. Cette imposture fut confondue,

[1] C'est l'épigramme de La Harpe qui commence par ce vers:

Bon Dieu! que cet auteur est triste en sa gaîté!

voyez lettre 4997. B.

mais je fus très affligé. J'en écrivis à madame Necker [1], qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, monsieur. Quoique j'aie eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié, et les excuses que vous avez bien voulu me faire m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre [2] ne m'avait été sensible. Il m'était impossible, après cela, de rien faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite; pouvais-je alors deviner que vous eussiez une maîtresse à l'Opéra? était-ce à moi de la faire parler? Je n'ai jamais vu les vers que vous aviez composés pour elle; en un mot, monsieur, je suis trop vrai et j'ai trop de franchise pour n'être pas cru, quand j'ai juré à madame Necker, sur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracasserie.

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis. Pour moi, je ne le suis pas : j'ai été très affligé de cette imposture. J'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement; mais je ne veux ni compromettre ni accuser personne. Je me bornerai à mon devoir; c'est celui de repousser la calomnie.

Voilà, monsieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire, et cette même vérité doit en être crue quand je vous assure de toute l'estime et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

[1] Voyez lettre 5255. B.

[2] Voyez une note sur la lettre 4883. B.

5319. A M. LE RICHE.

1er mars.

Après la malheureuse aventure, mon cher monsieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'est rien que l'insolente inquisition de certaines gens ne se soit permis contre les lois du royaume. Je sais très certainement que mes paquets ne sont point ouverts aux autres bureaux des postes; et M. Janel, maître absolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore absolument ce que les deux paquets adressés à monsieur l'intendant et à M. Éthis, impudemment saisis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait et qui les envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de six mois que je suis à peine sorti de mon lit. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire a eu des suites infiniment désagréables, et que ceux qui ont abusé ainsi du nom de monsieur l'intendant ont commis une imprudence très dangereuse.

Le premier président du parlement de Douai a servi Fantet[1] comme s'il avait été son avocat; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu sans doute le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire*: voici un petit imprimé[2] qu'on m'envoie de Lyon à ce sujet.

Il se fait une très grande révolution dans les esprits, en Italie et en Espagne. Le Nord entier secoue les

[1] Voyez tome LXIV, page 525. B.

[2] *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*; voyez tome XLIV, page 11. B.

chaînes du fanatisme, mais l'ombre du chevalier de La Barre[1] crie en vain vengeance contre ses assassins.

Je vous embrasse, etc.

5320. A M. DE CHABANON.

1er mars.

Maman[2] verra donc *Eudoxie*[3] avant moi, mon cher confrère; elle part pour Paris, elle fera madame Dupuits juge si on joue mieux la comédie à Paris qu'à Ferney. Ce qui me désespère, c'est qu'elle sera logée très loin de vous, chez sa sœur. Elle va arranger sa santé, ses affaires, et les miennes. Tout cela s'est délabré pendant vingt ans qu'elle a été loin de Paris. Je suis menacé plus que jamais d'un voyage dans le Wurtemberg. Voilà Ferney redevenu un désert comme il l'était avant que j'y eusse mis la main. Je quitte Melpomène pour Cérès et Pomone.

Braves jeunes gens, cultivez les beaux-arts, et gorgez-vous de plaisirs; j'ai fait mon temps.

Voici une drôlerie[4] qui vient, dit-on, de Lyon; elle pourra vous amuser. Je suis bien sûr de votre discrétion. Vous ne ressemblez pas aux gens qui font courir les bagatelles sous mon nom, et qui disent toujours : *C'est lui, c'est lui.* Non, messieurs, ce n'est point moi. Plût au juste ciel qu'on n'eût jamais publié certain second chant d'une baliverne[5] qui

[1] Voyez tome XLII, page 355. B.

[2] Madame Denis. B.

[3] Tragédie de Chabanon; voyez tome LXIII, page 168. B.

[4] *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry;* voyez t. XLIV, p. 11. B.

[5] Le second chant de *la Guerre civile de Genève;* voyez tome XII et la lettre suivante. B.

était enfermée dans ma bibliothèque ! Mais, encore une fois, tout le monde n'a pas votre discrétion, mon cher confrère. J'ai été profondément affligé; mais je pardonne tout à ceux qui n'ont point eu d'intention de nuire. Adieu : je vous embrasse bien fort. Madame Denis et l'enfant vous embrasseront mieux.

5321. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 1er mars.

Vous m'avez envoyé, monsieur, du vin de Champagne quand je suis à la tisane; c'est envoyer une fille à un châtré. Je comptais au moins avoir la consolation d'en boire quelques verres avec vous, si vous pouviez passer par notre ermitage. Mais madame Denis part cette semaine pour Paris, pour des affaires indispensables; et moi je serai obligé, dès que je pourrai me traîner, d'aller consommer avec M. le duc de Wurtemberg une affaire épineuse, dont dépend la fortune qui me reste, et celle de ma famille entière.

J'envoie à M. de Chenevières ce que vous demandez. M. le duc de Choiseul et M. Bertin en ont été très contents. L'auteur, qui est inconnu, souhaiterait que M. le contrôleur général en fût un peu satisfait.

J'ai été très affligé que M. de La Harpe ait donné un certain second chant[1]. Il savait qu'il ne devait jamais paraître; il l'a pris dans ma bibliothèque sans me le dire; cette imprudence a eu pour moi des suites

[1] De *la Guerre civile de Genève*, tome XII, page 241. B.

très désagréables. Je lui pardonne de tout mon cœur; il n'a point péché par malice; je l'aime. J'ai été assez heureux pour lui rendre quelques services, et lui en rendrai tant que je serai en vie.

Mes respects à madame de Rochefort. Si je suis en vie l'année qui vient, et si vous allez dans vos terres, n'oubliez pas, monsieur, un solitaire qui vous est dévoué avec un attachement inviolable.

P. S. Voici ce qu'on m'envoie de Lyon[1]; je vous en fais part comme à un homme discret, dont je connais la sagesse et les bontés. Pourriez-vous, monsieur, me faire savoir des nouvelles de la santé de la reine[2]?

5322. A M. HENNIN.

A Ferney, mardi matin, 1er mars.

Soyez très sûr, très aimable résident, que votre Languedochienne avec ses beaux yeux n'avait point vu la deuxième Baliverne. J'avais abandonné aux curieux la première et la troisième; mais pour la seconde, je l'avais toujours laissée dans mon portefeuille; et j'avais des raisons essentielles pour ne point la faire paraître. Si votre dame aux grands yeux l'a eue, ce ne peut être que depuis le mois de novembre; car La Harpe partit au mois d'octobre, et ce fut au commencement de novembre qu'il la donna à trois personnes de ma connaissance. Les copies se sont peu multipliées, attendu qu'on ne se soucie guère à Paris

[1] *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*; voyez t. XLIV, p. 11. B.
[2] Marie Leczinska, morte le 24 juin 1768. B.

de Tollot[1] l'apothicaire, de Flournoi[2], de Rodon, du prédicant Buchon, et autres messieurs de cette espèce.

Si quelqu'un avait pu faire cette infidélité, c'était ce polisson de Galien; cependant il ne l'a pas faite.

S'il était vrai que cette coïonnerie eût paru à Paris avant le voyage de La Harpe au mois d'octobre, comme il l'a dit à son retour pour se justifier, il m'en aurait sans doute averti dans ses lettres. Il m'instruisait de toutes les anecdotes littéraires; il n'aurait pas oublié celle qui me regardait de si près; il n'aurait pas manqué de prévenir par cet avertissement les soupçons qui pouvaient tomber sur lui. Cependant il ne m'en dit pas un seul mot; au contraire, il donna une copie à M. Dupuits, et le pria de ne m'en point parler. Dupuits, en effet, ne m'en parla qu'à son retour, lorsqu'il fallut éclaircir l'affaire. La Harpe ne se justifia qu'en disant qu'il n'avait donné le manuscrit que parcequ'il en courait des copies infidèles. Il en avait donc une copie fidèle, et cette copie fidèle, je ne la lui avais certainement pas donnée.

On lui demanda de qui il la tenait. Il répondit que c'était d'un jeune homme dont il ne dit pas le nom. Huit jours après, il dit que c'était d'un sculpteur qui demeurait dans sa rue.

Je ne lui ai fait aucun reproche, mais sa conscience lui en fesait beaucoup devant moi. Il ne m'a jamais parlé de cette affaire qu'en baissant les yeux, et son visage prenait un air de pâleur qui n'est pas celui de

[1] Voyez la lettre 5375. B.

[2] Voyez tome XII, pages 264, 265, 275. B.

l'innocence. Son procès est instruit. Il s'en faut beaucoup que je l'aie condamné rigoureusement; je suis trop partisan de la proportion entre les délits et les peines, et je sais qu'il faut pardonner.

Non seulement j'ai eu le bonheur de lui rendre des services essentiels, mais je lui en rendrai toujours autant qu'il dépendra de moi. Je serrerai seulement mes papiers, si jamais madame Denis le ramène à Ferney.

Voilà, aimable résident, l'histoire au juste. Plût à Dieu qu'il n'y eût pas de plus grande tracasserie dans le monde! J'espère que vous verrez bientôt finir celles de Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté de donner au porteur cette gazette de France où il est parlé des rodomontades espagnoles contre l'inquisition? Il y a des monstres auxquels il ne suffit pas de leur rogner les ongles, il faut leur couper la tête.

Tuus sum, et semper ero.

5323. A M. HENNIN.

Mardi au soir 1er mars.

Mon cher ministre, mon ministre prédicant, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre gazette. Elle donne quelques espérances aux cœurs bien faits. Je commence à croire que les ordres donnés à tous les gouverneurs de place sont quelque chose de sérieux.

La petite naïveté de La Harpe n'est pas si sérieuse[1];

[1] Il avait pris copie du second chant de *la Guerre civile de Genève*, et quelques autres ouvrages de Voltaire; voyez tome XL, pages 37-38; et XLIV, 31-32. B.

mais elle est certaine et avérée. Je sais que le Galien en avait retenu quelques vers; mais je suis très sûr qu'il n'en avait pas pris de copie. D'ailleurs, cet Antoine, ce sculpteur dont La Harpe prétendait tenir le manuscrit, a été interrogé par un de mes amis. Sa réponse a été que La Harpe était un menteur, et quelque chose de pis. Cette infidélité m'a fait beaucoup de peine. Mais je pardonne aisément. J'attends les beaux jours pour vous venir voir dans votre château de Gaillardin; car pour Genève, il n'y a pas moyen que j'aille me fourrer à travers de leurs tracasseries.

Maman est partie; me voilà ermite. Vous savez que le diable le devint quand il fut vieux. Mais, quoi qu'on die, je ne suis pas diable.

Interim vale.

5324. A M. DE CHABANON.

2 mars.

Vous êtes fort comme Samson, mon cher ami! vous triomphez de tout. Vous me faites aimer *Samson* plus que je ne croyais[1]. Je suis plus faible que lui, et n'ai pas plus de cheveux. Je regrette plus madame Denis qu'il ne regrettait Dalila; mais son voyage à Paris était absolument nécessaire. C'est elle qui va combattre pour moi contre les Philistins; et d'ailleurs nos affaires, abandonnées depuis long-temps, étaient absolument délabrées; elle a pris son parti courageusement; elle aura la consolation de vous

[1] Chabanon voulait faire mettre en musique, par Philidor, l'opéra de *Samson*; voyez tome LXIV, page 568. B.

voir, et moi du moins j'aurai celle de voir *Eudoxie*. Je vous avertis d'avance que j'en attends beaucoup. Vous aurez plus tôt fait cinq bons actes que vous n'aurez trouvé des acteurs.

Mon Dieu, que vous êtes aimable! que vous êtes essentiel! que je vous suis obligé d'avoir parlé à M. de Sartines comme vous avez fait! il aura bientôt de mes nouvelles, et vous aussi, et le cher Marin aussi.

A propos, je me mets aux pieds de madame votre sœur [1]. Embrassez pour moi maman, l'enfant, et M. Dupuits.

5325. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 4 mars.

M. Dupuits, madame, est allé à Paris vous faire sa réponse. J'en aurais bien fait autant que lui, si j'avais son âge; mais il faut que je reste dans mon tombeau de Ferney.

J'ai envoyé ma nièce et ma fille adoptive à Paris, pour arranger de malheureuses affaires que vingt ans d'absence avaient entièrement délabrées [2]. Ce sont bien plutôt leurs affaires que les miennes; car j'achève ma vie avec peu de besoins; et si j'étais à Paris, mon premier devoir serait de vous faire ma cour.

[1] Qui était madame de La Chabalerie. B.

[2] Dans sa lettre à madame de Florian, n° 5344, Voltaire se plaint de l'humeur de madame Denis. Les *Mémoires secrets* du 30 mars 1768 disent que la séparation venait de querelles domestiques. Wagnière (*Mémoires sur Voltaire*, etc., 1826, II, 269) dit que Voltaire chassa madame Denis. Malgré ses graves sujets de mécontentement, le philosophe fit à sa nièce une pension de 20,000 francs. B.

Il est vrai que je ne pourrais aller à vos rendez-vous de chasse : pour les autres rendez-vous, ce n'est pas mon affaire ; il faut être pour cela du métier des héros, et je n'ai pas l'honneur d'en être.

Je vous souhaite, madame, autant de plaisir que vous en méritez. Agréez les vœux et les respects de votre très humble et obéissant serviteur.

P. S. Ne lisez point, madame, ce plat rogaton[1] ; mais donnez-le à M. l'abbé de Voiseuon, afin qu'il l'aiguise.

5326. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

4 mars.

Les trois quarts de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* sont imprimés, monsieur ; et à moins que vous n'ayez quelques anecdotes sur le jansénisme, il ne m'est plus possible de vous en demander sur les affaires politiques. Je sais bien qu'il y a eu quelque politique dans les querelles des jansénistes et des molinistes ; mais en vérité elle est trop méprisable ; et c'est rendre service au genre humain que de donner à ces dangereuses fadaises le ridicule qu'elles méritent.

Quant au *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, vous pouvez, je crois, m'instruire avec liberté de tout ce que vous en savez, et en demander la permission à M. le duc de Choiseul, en lui montrant ma lettre. Madame la duchesse d'Aiguillon a

[1] *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris ;* voyez tome XLIV, page 11. B.

fait chercher au dépôt des affaires étrangères tout ce qu'elle a cru favorable à son opinion. Si vous avez quelques lumières nouvelles, je me rétracterai publiquement, et je dirai que le cardinal de Richelieu a fait en politique un ouvrage aussi ridicule et aussi mauvais en tout point qu'il en a fait en théologie. Mais jusque là je croirai qu'il est aussi faux que ce ministre en soit l'auteur, qu'il est faux que celui qui ôte un moucheron de son verre puisse avaler un chameau [1].

La *Narration succincte*, très mal composée par l'abbé de Bourzéis sous les yeux du cardinal de Richelieu, n'a rien de commun avec le *Testament*. Elle démontre au contraire que le *Testament* est supposé; car, puisque cette narration récapitule assez mal ce qu'on avait fait sous le ministère du cardinal, le *Testament* devait dire bien ou mal ce que Louis XIII devait faire quand il serait débarrassé de son ministre: il devait parler de l'éducation du dauphin, des négociations avec la Suède, avec le duc de Weymar et les autres princes allemands, contre la maison d'Autriche; comment on pouvait soutenir la guerre et parvenir à une paix avantageuse; quelles précautions il fallait prendre avec les huguenots, quelle forme de régence il était convenable d'établir en cas que Louis XIII succombât à ses longues maladies, etc.

Voilà les instructions qu'un ministre aurait données, si en effet parmi ses vanités il avait eu celle de parler après sa mort à son maître; mais il ne dit pas

[1] Saint Matthieu, chap. XXIII, verset 24. B.

un mot de tout ce qui était indispensable, et il dit des sottises énormes, dignes du chevalier de Mouhi et de l'ex-capucin Maubert, sur des choses très inutiles.

Si vous voyez M. le chevalier de Beauteville, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui présenter mes respects.

Aimez un peu, je vous en prie, un homme qui ne vous oubliera jamais.

5327. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

4 mars.

Mon cher patron des infortunés, le départ de ma nièce et de la petite-nièce du grand Corneille, qui vont passer quelques mois dans votre ville, et toutes les difficultés qu'on trouve dans nos déserts quand il faut prendre le moindre arrangement, m'ont empêché de vous remercier plus tôt de votre lettre du 12 février, et de votre excellent mémoire pour ces pauvres gens de Sainte-Foi. Franchement notre jurisprudence criminelle est affreuse : les accusés n'auraient pas resté vingt-quatre heures en prison en Angleterre; et nous osons traiter les Anglais de barbares, parcequ'ils ne sont pas si gais et si frivoles que nous! Leurs lois sont en faveur de l'humanité, et les nôtres sont contre l'humanité.

A l'égard des Sirven, pour qui vous aviez attendri tant de cœurs, je sais qu'on a ménagé le parlement de Toulouse, à qui on n'a pas voulu ravir le droit de juger un Languedocien ; mais pourquoi vient-on de ravir au parlement de Besançon le droit de juger un Franc-Comtois? Fantet avait été déclaré innocent

par ses juges naturels ; on l'envoie à Douai, à cent cinquante lieues de chez lui, pour le faire déclarer coupable, tandis qu'on livre les pauvres Sirven, les plus innocents des hommes, à la barbarie de leurs ennemis. Je respecte assurément le conseil ; mais je pleure sur tout ce que je vois. Il est clair comme le jour que les pistolets n'appartenaient point à M. de La Luzerne ; mais cela n'était clair que pour des hommes qui n'écoutent que la raison, et non pour ceux qui sont asservis aux formes judiciaires. Il n'y avait nulle preuve sur les pistolets, et il y en avait sur les coups d'épée donnés par derrière. M. de La Luzerne a été condamné dans la rigueur de la loi ; mais la loi ne disait pas qu'il dût lui en coûter la plus grande partie de son bien.

Je serai bien content des parlements, s'ils s'accordent tous à faire des feux de joie de la bulle du pauvre Rezzonico [1]. Il me semble que ce serait un bon tour à lui jouer que de déclarer qu'il paraît un certain libelle qu'on met impudemment sur le compte du pape, et que, pour venger cet outrage fait à sa Sainteté, on jette au feu ledit libelle au bas du grand escalier. Voilà ce que j'appellerais une très bonne jurisprudence. Une bonne jurisprudence encore, et la meilleure de toutes, est celle qui met monsieur et madame de Canon en possession de leur terre. Je leur souhaite toutes les prospérités qu'ils méritent ; ils connaissent mes respectueux sentiments.

[1] Clément XIII avait excommunié ceux qui avaient coopéré aux édits du duc de Parme. B.

5328. A M. DE PEZAY[1].

A Ferney, 9 mars.

Je vous répondrai, monsieur, ce que j'ai répondu à M. Dorat, que je ne connais en aucune manière les vers dans lesquels il est maltraité, que personne au monde ne m'a rien écrit sur ce sujet; et j'ajoute que je consens que vous me regardiez comme un malhonnête homme, si je vous trompe. Je vous dirai plus: je n'ai jamais montré à Ferney ni les vers que M. Dorat avait faits contre moi, ni aucune des lettres qu'il m'écrivit depuis, et dans lesquelles la bonté de son cœur réparait, par son repentir, le tort que son imagination m'avait pu faire. Je n'ai pas seulement laissé voir la jolie épître qu'il vient d'adresser à sa muse; je me suis contenté de goûter la satisfaction de voir avec combien de graces il guérissait les blessures qu'il avait faites.

Ni madame Denis, ni monsieur et madame Dupuits, ni monsieur et madame de La Harpe, qui sont chez moi depuis quatre mois, ni mes deux neveux, conseillers au parlement et au grand conseil, n'ont vu aucune de ces pièces. Les affaires qui regardent Rousseau sont ici trop sérieuses pour qu'elles puissent être des sujets de pure plaisanterie; et de plus, monsieur, ces plaisanteries étaient trop cruelles pour qu'elles servissent de matière à nos

[1] Cette lettre était classée à l'année 1767. Je l'ai mise en 1768; si le commencement du second alinéa devait m'empêcher de le faire, la lettre 5318 m'a semblé exiger cette transposition. B.

conversations. M. Dorat, sans me connaître, m'avait traité de bouffon dans son *Avis aux sages*[1]; il m'avait exposé aux rigueurs du gouvernement, en disant qu'on a brûlé des ouvrages qu'on m'attribue; il finissait enfin par dire *qu'il fallait avoir des mœurs*.

Des outrages si odieux ne devaient pas être manifestés par moi-même; j'aurais trop rougi devant la petite-fille du grand Corneille, devant mes amis, et devant ma famille. J'ai dévoré toujours cette injure, et j'ai caché aussi la rétractation.

J'aurais souhaité, sans doute, que M. Dorat rendît cette rétractation publique, comme l'outrage l'avait été. Cette réparation publique était digne d'un homme qui a le cœur bon et sensible, et qui voit qu'il a été trompé, qui revient de son illusion, et qui corrige, avec une noblesse courageuse, l'erreur où il est tombé.

Si quelque homme de lettres de Paris, indigné du tort que l'*Avis aux sages* pouvait me faire dans la situation critique où se trouvent aujourd'hui les gens de lettres, a repoussé les injures par des injures; si, ne sachant pas que M. Dorat avait réparé entièrement son tort avec moi, il s'est laissé emporter à un zèle indiscret, je désavoue ce zèle, et je vous jure sur mon honneur que je n'en ai rien appris que par M. Dorat lui-même.

Vous sentez bien que, si j'avais écouté les premiers mouvements de mon cœur ulcéré, rien ne m'aurait empêché de faire le public juge de ce différend, et

[1] Voyez ma note sur la lettre 4883. B.

que je pouvais me servir des mêmes armes qu'on avait employées contre moi; mais je n'en ai pas même eu la pensée; et il est impossible que cette idée me soit venue après les lettres de M. Dorat, qui m'ont touché sensiblement, qui m'ont fait tout oublier, et qui m'ont inspiré le desir d'avoir son amitié.

Voilà, monsieur, la vérité la plus entière et la plus exacte. M. Dorat doit voir quels fruits amers produisent de pareils écarts. Toute satire en attire une autre, et fait naître souvent des inimitiés éternelles. M. de Pompignan attaqua tous les gens de lettres dans son discours à l'académie[1]; il en a été payé. Je ne connais aucune satire qui soit demeurée sans réponse. Les familles, les amis, entrent dans ces querelles; c'est le poison de la littérature. J'ai combattu hardiment dans cette arène, et je n'ai jamais été l'agresseur[2]. Mais je vous jure encore une fois que, dans cette affaire-ci, je ne me suis pas seulement défendu; je vous répète que j'ai été trop content du repentir de M. Dorat, pour avoir sur le cœur le moindre ressentiment. Vous pouvez en croire un homme qui n'a pas la réputation de déguiser ce qu'il pense, qui n'a nulle raison de le déguiser, et qui d'ailleurs est dans un âge où l'on voit de sang-froid tous ces petits orages de la société, qui tourmentent vivement la jeunesse.

Je vous parle avec la plus grande franchise. Soyez

[1] Voyez tome XL, page 132. B.

[2] Et cela est vrai. Je dois d'autant plus en faire la remarque, que la classification que j'ai faite à l'année 1734 de la *Lettre sur Didon* (voyez tome XXXVII, page 344) est fautive. La *Lettre sur Didon* est de 1736; voyez, tome LII, page 227, la lettre à Thieriot, du 20 mars 1736. B.

très sûr, encore une fois, que je n'ai entendu parler des vers contre M. Dorat que par vous et par lui. Cette affaire est très désagréable, et je ne m'en suis consolé que par les assurances que vous me donnez de votre amitié et de la sienne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5329. A M. HENNIN.

A Ferney, 15 mars.

Il est vrai, monsieur, que Ferney est à vendre, qu'on en a déjà offert beaucoup d'argent, et que j'en ai dépensé bien davantage pour rendre la maison aussi agréable et la terre aussi bonne qu'elles le sont aujourd'hui. Il est encore vrai que je la donnerai à celui qui m'en offrira le plus; le tout, pour faire des rentes à maman[1]; car pour moi je ne dois penser qu'à mourir. Tout ce que je puis dire, c'est que quiconque achètera Ferney fera un excellent marché. Je pourrais en ce cas habiter Tournay; car je ne puis plus passer qu'à la campagne le peu de temps qui me reste à vivre.

5330. FOLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 mars.

J'ai reçu avec satisfaction la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à vous donner des marques de mes bontés; et, quoique vous

[1] Madame Denis; voyez tome LXIII, page 445. B.

radotiez quelquefois, j'aurai de la considération pour votre vieillesse, attendu que je connais votre sincère attachement pour ma personne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai souvent fait des graces à des Genevois quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs sottes querelles; et quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y sont point tenus : c'était bien la peine que je leur fisse l'honneur de leur envoyer un ambassadeur du roi!

Je sais que vous avez très bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers; que vous avez fourni le prêt à la légion de Condé; que vous avez eu dans votre chaumière, pendant deux mois, M. de Chabrillant, et tous les officiers du régiment de Conti; et si M. de Chabrillant, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer sa satisfaction à madame Denis, qui lui a fait de son mieux les honneurs de votre grange, je prends sur moi de vous savoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux soldats dans votre hameau.

Je n'ignore pas que le grand chemin ordonné par moi pour aller de l'inconnu Meyrin à l'inconnu Versoix, dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé quatre belles prairies, et des terres que vous ensemencez au semoir : cela aurait ruiné *l'Homme aux quarante écus* de fond en comble, mais je vous conseille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que vous êtes vieux comme un chemin, car vous avez,

ne vous en déplaise, soixante-quatorze ans passés, et mon chemin de Versoix n'a qu'un an tout au plus.

Je sais que vous avez pleuré comme un benêt de ce que j'ai opiné dans le conseil contre la requête des Sirven; vous êtes trop sensible pour un vieillard goguenard tel que vous êtes. Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'opposaient à l'admission de la requête de Sirven, et que, dans les circonstances où je suis, il y a des usages consacrés que je ne dois jamais heurter de front?

Consolez-vous. Je sais que Sirven est dans votre maison avec sa famille; elle est bien infortunée et bien innocente. J'en aurai soin; je leur donnerai, dans Versoix, un petit emploi qui, avec ce que vous leur fournissez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'est impossible de tout faire.

On m'a dit que La Harpe s'était pressé d'apporter à Paris votre second chant de *la Guerre de Genève*, qui n'était pas achevé; il faut que vous le raccommodiez.

Est-il vrai qu'il y a cinq chants?

Envoyez-les-moi, *queste coglionerie mi trastullano un poco;* elles me délassent de mille requêtes inconsidérées, et de mille propositions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV;* c'était un beau siècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je suis fâché d'avoir oublié de recommander à Taulès de vous fournir des anecdotes; votre ouvrage en vaudrait

mieux. C'est un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie; je pourrai le présenter au roi dans l'occasion.

Portez-vous bien; et si vous avez quelques petits calculs dans la vessie et dans l'urètre, prenez du remède espagnol, je m'en trouve bien. L'Espagne doit contribuer à ma guérison, puisque j'ai contribué à sa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille.

Bonsoir, ma chère marmotte; je crois que je deviens aussi bavard que vous.

Signé, le duc DE CHOISEUL.

5331. A M. CHARDON.

16 mars.

Comme M. l'abbé Chardon, votre cousin, veut rendre à l'Église le service de réfuter la plupart des mauvais livres qui s'impriment tous les jours en Hollande contre la religion catholique, et qu'il m'a ordonné de lui envoyer, sous votre enveloppe, ce qui paraîtrait de plus virulent, je prends la liberté de lui faire tenir par vous ce petit écrit comique et raisonneur [1], dont il ne lui sera pas difficile de faire voir le faux. C'est dans cette espérance que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, l'abbé YVROIE.

[1] Ce doit être la *Relation du Bannissement des jésuites de la Chine;* voyez tome XLIV, page 33. B.

5332. A M. HENNIN.

18 mars.

J'étais près de signer le traité aujourd'hui, mon cher ministre; on donne deux cent vingt mille livres en prenant la moitié des meubles, et me donnant l'autre; mais on ne paie que soixante mille livres argent comptant, et le reste en dix années. Cet arrangement m'a paru peu convenable. Je n'ai point signé. Il faut un peu plus d'argent comptant. Voyez si vous pouvez rendre ce service à madame Denis. Voici un état fidèle de la terre. J'ai le cœur navré en la quittant; mais je ne l'ai bâtie que pour maman; et il faut que la vente la mette à son aise.

Quand vous serez à votre maison de campagne, ne pouvez-vous pas pousser jusqu'à Ferney? car, en conscience, je ne puis aller à Genève.

Dès que vous serez arrangé dans votre petite maison, je quitterai mes confins uniquement pour vous.

5333. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS[1].

21 mars.

J'ai déjà eu l'honneur, monsieur, de vous répondre[2] sur l'accord honnête de deux puissants monarques, pour partager ensemble les biens d'un pupille. Je vous ai dit même, il y a long-temps, que j'avais déjà fait usage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laissé ignorer que, dans la nouvelle édition du *Siècle*

[1] Voyez ma note, tome LXIII, page 104. B.
[2] Voyez, tome LXIV, les lettres 5142, 5219. B.

de Louis XIV (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les amours du chauve Gabriel Cramer), il est marqué[1] expressément que ce fait est tiré du dépôt improprement nommé des affaires étrangères. Les Anglais disent archives; ils se servent toujours du mot propre : ce n'est pas ainsi qu'en usent les Welches. Je vous répéterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de Choiseul[2]; c'est que la Vérité est la fille du Temps[3], et que son père doit la laisser aller à la fin dans le monde.

Comme il y a assez long-temps que je ne lui ai écrit, et que ma requête en faveur de la Vérité était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Versoix, il n'est pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de Richelieu[4], je vous jure que je n'ai pas plus de tendresse que vous pour ce roi ministre. Je crois qu'il a été plus heureux que sage, et aussi violent qu'heureux. Son grand bonheur a été d'être prêtre. On lui conseilla de se faire prêtre lorsqu'il fesait ses exercices à l'académie, et que son humeur altière lui fesait donner souvent sur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événements, il est impossible qu'il l'ait été dans son cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes, aigrirent son sang et pourrirent son cul.

[1] Cela n'est pas marqué; voyez ma note, t. LXIV, p. 470. B.

[2] Cette lettre à M. de Choiseul manque. B.

[3] Voyez tome XXXIV, page 91. B.

[4] Voyez tome XXVI, page 323; XXXVII, 384; XXXIX, 282; XLI, 190; XLII, 26 et 92. B.

Il sentait qu'il était haï du public autant que des deux reines, en chassant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des Boisrobert, des Scudéri, et même par Corneille. Ce qui fit sa grandeur abrégea ses jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, si j'avais vécu sous lui, j'aurais abandonné la France au plus vite.

A l'égard de son *Testament*, s'il en est l'auteur, il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien absurde; un testament qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de Belle-Ile.

Si, parmi les raisons qui m'ont toujours convaincu que ce *Testament* était d'un faussaire, l'article du comptant secret n'est pas une raison valable, ce n'est, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges; et pour un canon de moins, on ne laisse pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de Choiseul, supposé (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'il tombât malade, et qu'il laissât au roi des mémoires sur les affaires présentes, s'il lui recommanderait la chasteté; s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de Paris; s'il lui proposerait de lever deux cent mille hommes, quand on en veut avoir cent mille; et s'il ferait un grand chapitre sur les qualités requises dans un conseiller d'état, etc.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtises dignes de l'amour-propre absurde du petit abbé de Bourzéis, conseiller d'état *ad honores*, M. le duc de

Choiseul parlerait au roi du pacte de famille, qui lui fera honneur dans la postérité; il pèserait le pour et le contre de l'union avec la maison d'Autriche; il examinerait ce qu'on peut craindre des puissances du Nord, et surtout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'égarerait pas en lieux communs, vagues, et pédantesques: il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique;* il ne le signerait pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de Richelieu, dans ce ridicule *Testament*, tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance; rien du comte de Soissons, rien du duc de Weymar; rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué; rien des huguenots qui lui avaient fait la guerre, et qui menaçaient encore de la faire; rien de l'éducation du dauphin, etc., etc., etc.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission[1] qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très long-temps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, monsieur, que l'abbé de Bourzéis se soit servi de quelques expressions du cardinal. Corneille lui-même en a pris quelques unes. J'ai vu cent petits-maîtres prendre les airs du cardinal de Richelieu, et je vous réponds qu'il y avait cent pédants qui imitaient le style du cardinal.

[1] Bayle, treizième alinéa de la préface de la première édition de son *Dictionnaire*. B.

Si le cardinal a souvent dit fort trivialement *qu'il faut tout faire par raison*, malgré le sentiment du père Canaye[1], il est tout naturel que l'abbé de Bourzéis ait copié cette pauvreté de son maître.

Au reste, monsieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de Richelieu, que je souhaiterais que le *Testament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière postérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaisir, vous et moi, de juger qu'il fallait plutôt le mettre aux Petites-Maisons que sur le trône de France, où il a été réellement assis pendant quelques années. Je vous garderai le secret, et vous me le garderez. Je vous demande en grace de faire mes tendres compliments au philosophe orateur et poëte, M. Thomas, dont je fais plus de cas que de Thomas d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remerciements et les assurances de mon attachement inviolable.

Laissons là le cardinal de Richelieu tant loué par notre académie, et aimons Henri IV, votre compatriote et mon héros.

5334. A MADAME FAVART[2].

Ferney, 23 mars.

Vous ne sauriez croire, madame, combien je vous

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 480. B.

[2] Marie-Justine-Benoîte Du Ronceray, épouse de Ch.-S. Favart, née à Avignon le 15 juin 1727, et morte le 20 avril 1772. Elle était actrice au théâtre des Italiens ou Opéra-Comique, et a coopéré à quelques pièces de théâtre. B.

suis obligé : ce que vous avez bien voulu m'envoyer[1] est plein d'esprit et de graces ; et je crois toujours que le dernier ouvrage de M. Favart est le meilleur. Ma foi, il n'y a plus que l'opéra comique qui soutienne la réputation de la France. J'en suis fâché pour la vieille Melpomène, mais la jeune Thalie de l'hôtel de Bourgogne[2] éclipse bien par ses agréments la vieille majesté de la reine du théâtre. Permettez-moi d'embrasser M. Favart.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je dois à tous deux, etc.

5335. A M. HENNIN.

Mercredi au soir.

Mille tendres remerciements à mon très cher ministre. Je n'oublierai jamais ses bontés. J'ai peur que la fille au vilain ne soit déjà mariée, du moins je la crois fiancée. Si vous pouvez, monsieur, vous échapper un moment, et venir à Ferney, j'ai bien des choses à vous dire. Je ne vous dirai jamais combien je vous aime et révère.

5336. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

Quand j'ai un objet, madame, quand on me donne un thème, comme, par exemple, de savoir si l'ame

[1] *Les Moissonneurs*, comédie de Favart, mêlée d'ariettes, jouée le 27 janvier 1768. B.

[2] Le théâtre des Italiens était alors rue Mauconseil, à l'hôtel de Bourgogne. B.

des puces est immortelle; si le mouvement est essentiel à la matière; si les opéra comiques sont préférables à *Cinna* et à *Phèdre*, ou pourquoi madame Denis est à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me sera bien chère jusqu'à mon dernier souffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents Anglais, qui sont tous si amoureux de leur patrie, que presque pas un seul ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais, nommé Brown[1], ennemi de M. Hume, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois; ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont pas eu seulement le temps d'écrire ni à madame Denis ni à moi.

J'ai bâti un château comme Béchamel, et une église comme Le Franc de Pompignan. J'ai dépensé cinq cent mille francs à ces œuvres profanes et pies; enfin d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage. Je me suis trouvé tout d'un

[1] Robert Brown; voyez tome XII, page 257. B.

coup presque réduit à la philosophie. J'ai envoyé madame Denis solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de soixante-quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame Denis, qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne; il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts, qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de sa fenêtre trente lieues de pays, mais ce sont trente lieues de montagnes, de neiges, et de précipices; c'est Naples en été, et la Laponie en hiver.

Madame Denis avait besoin de Paris; la petite Corneille en avait encore plus besoin; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles, et pour leur procurer des plaisirs, dont le premier est celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, madame, l'exacte vérité sur laquelle on a bâti bien des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu de Hollande une *Princesse de Babylone*[1]; j'aime mieux *les Quarante écus*[2], que je ne vous envoie point, parceque vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous souciez guère de savoir si la France est riche ou pauvre. *La Princesse* part sous

[1] Voyez tome XXXIV, page 101. B.
[2] Voyez id., page 7. B.

l'enveloppe de madame la duchesse de Choiseul; si elle vous amuse, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine.

J'ai reçu une petite lettre de madame de Choiseul; elle me paraît digne de vous aimer. Je suis fâché contre M. le président Hénault, mais j'ai cent fois plus d'estime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, madame; tolérez la vie: je la tolère bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me manque; mais assurément les sentiments que je vous ai voués ne me manquent pas.

5337. A M. DE LALEU,

NOTAIRE A PARIS.

30 mars.

Le séjour, monsieur, que madame Denis doit faire à Paris exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangements nécessaires.

Vous savez que ni M. de Richelieu, ni les héritiers de la maison de Guise, ni M. de Lezeau, ne m'ont payé depuis long-temps.

Cela fait un vide de 8,800 livres de rente. Le reste de mes revenus, que M. Le Sueur doit toucher, se monte à 45,200 livres, sur lesquelles je paie 400 livres au sieur Le Sueur, 1,800 livres à M. l'abbé Mignot, et 1,800 livres à M. d'Hornoy, à compter de ce jour, au lieu de 1,200 livres qu'il touchait; c'est donc 3,400 livres à soustraire de 45,200 livres, reste net 41,800 livres.

Sur ces 41,800 livres, j'en prenais 36,000 livres pour faire aller la maison de Ferney. Vous avez eu

la bonté de faire payer encore plusieurs petites sommes pour moi à Paris, dont le montant ne m'est pas présent à l'esprit; il sera aisé de faire ce compte.

M. de La Borde a la générosité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenses courantes, que vous voulez bien lui rembourser quand le sieur Le Sueur a reçu mes semestres. Je serai obligé de prendre ces 3,000 livres encore quelques mois à Genève, chez le correspondant de M. de La Borde, pour m'aider à payer environ 20,000 livres de dettes criardes.

Sur les 41,800 livres de rente qui me restent entre vos mains, il se peut qu'il me soit dû encore quelque chose. En ce cas, je vous supplie de donner à madame Denis ce surplus, et de vouloir bien me faire savoir à quoi il se monte.

Outre ce surplus, on a transigé avec M. de Lezeau, à condition qu'il paierait 9,000 livres au mois d'avril où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de Richelieu lui donnera un à-compte.

Tout cela lui peut composer cette année une somme de 20,000 livres; après quoi, lorsque les affaires seront en règle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20,000 livres de pension chaque année. Je me flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des charges que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

5338. A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, mars.

En vous remerciant, monsieur, de votre lettre et de votre beau présent [1], qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui ne se débitera pas si bien [2]. Je vous en ai averti dans un petit prologue de *la Guerre de Genève*, qui n'est pas encore parvenu jusqu'à vous. Les goûts changent aisément en France. On peut aimer Henri IV sans aimer *la Henriade*. On peut vendre des ornements à la grecque, sans débiter *Mérope* et *Oreste*, toutes grecques que sont ces tragédies.

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.
BOILEAU, *Art poét.*, ch. IV, v. 48.

Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jeter à la tête une édition qu'alors on jette à ses pieds. Il faut que les chalands demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent se présenter sont mal payées; celles qui sont difficiles font fortune; c'est l'*a b c* de la profession : imitez les filles; soyez modeste pour être riche. *Interim* je vous embrasse, et suis de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

5339. A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1er avril.

Mon protecteur, ceci s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircis-

[1] Les Œuvres de Buffon. K.

[2] L'édition in-4° des Œuvres de l'auteur, que M. Panckoucke venait d'acquérir de MM. Cramer de Genève. K.

sements sur le *Siècle de Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là.

Il y avait, en 1699, un *birbone*, un *furfante*, un *malandrino* nommé Giori, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi; quello buggerone* trahissait le cardinal de Bouillon en recevant ses présents : il fut la cause de tous les malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de Torcy. Si vous vouliez, monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la *Relation de la colique néphrétique* de cet ivrogne de Pierre III, adorateur du roi de Prusse, écrite par M. de Rulhière[1], secrétaire du baron de Breteuil ? Cette relation est entre les mains de plusieurs personnes, et n'est plus un secret. Tout ce que je sais, aussi certainement qu'on peut savoir quelque chose, c'est-à-dire en doutant, c'est que Pierre III n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes Préobazinski : « Voilà une belle troupe; mais je ferais fuir « tous ces gens-là comme des gredins, si j'étais à la « tête de cinquante Prussiens. »

Je vous jure, mon protecteur, que ma Catherine

[1] Les *Anecdotes sur la révolution de Russie*, par Rulhière, n'ont été imprimées qu'en 1797; mais l'auteur en fesait des lectures dans les sociétés; et cet ouvrage était très connu avant d'être imprimé. B.

ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me mander tout le bien qu'elle fait dans ses vastes états. Je ne lui ai point écrit :

Ninus, en vous chassant de son lit et du trône,
En vous perdant, madame, eût perdu Babylone.
Pour le bien des mortels vous prévîntes ses coups;
Babylone et la terre avaient besoin de vous :
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déserts par vous rendus fertiles,
Les sauvages humains soumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naissant à votre voix,
Ces hardis monuments, que l'univers admire,
Les acclamations de ce puissant empire,
Sont autant de témoins, dont le cri glorieux
A déposé pour vous au tribunal des dieux [1].

Elle n'a pas même fait jouer *Sémiramis* une seule fois à Moscou. Cependant je ne la crois pas si coupable qu'on le dit; mais si vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre usage.

Je ne me suis pas encore fait chartreux, attendu que je suis trop bavard; mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets aux pieds du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentillesses anti-dévotes que Marc-Michel imprime depuis trois ou quatre ans, dans Amsterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, sans relâche, à l'œuvre du démon.

Mais sérieusement vous m'avouerez qu'il serait bien injuste d'imaginer qu'un radoteur de soixante-

[1] Vers de *Sémiramis*, acte I, scène 5; voyez tome V, page 505. B.

quatorze ans, occupé du *Siècle de Louis XIV*, de mauvaises tragédies, de mauvaises comédies; d'établir une fortune de *quarante écus*[1], de suivre dans ses voyages une *Princesse de Babylone*[2], et de faire continuellement des expériences d'agriculture, eût le temps et la volonté de barboter dans la théologie.

Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.
MOLIÈRE, *Tartufe*, acte V, scène 3.

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris quand un oncle est à la campagne est une merveilleuse nouvelle : mais le fait est que nos affaires étant fort délabrées par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs grands seigneurs, tant français qu'allemands, je me suis mis dans la réforme, je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de pension à ma nièce, votre très humble servante. Cornélie-Chiffon, nièce du grand Corneille, a eu en mariage environ quarante mille écus, grace à vos bienfaits et à ceux de madame la duchesse de Grammont. J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parents, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaîment, et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à peu près sourd et aveugle.

Voilà un compte très exact de ma conduite : ma reconnaissance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé; il bavardera vos bontés jusqu'au dernier moment de sa vie.

[1] *L'Homme aux quarante écus*; voyez tome XXXIV, page 7. B.
[2] Voyez id., page 101. B.

Il voudrait bien bâtir une jolie maison dans votre ville de Versoix, mais il sera mort avant que votre port soit fait. LA VIEILLE MARMOTTE DES ALPES.

5340. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril, et ce n'est pas un poisson d'avril.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 de mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières? vous n'avez donc pas touché les *Quarante écus*[1] que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme? Il est pourtant très vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon[2] ne vous fût pas parvenue? Je vous y rendais compte de mes arrangements avec madame Denis, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de Thibouville[3]. Ma lettre est pour vous et pour lui. Mandez-moi, je vous en conjure, si vous avez reçu cette lettre, qui doit être timbrée de Lyon; cela est de la plus grande importance; car, si elle ne vous a pas été rendue, c'est une preuve que mon correspondant est au moins très négligent. Je vous disais que j'étais dans les bonnes graces de M. Janel, et je vous le prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et *la Princesse de Babylone*[4].

[1] Un exemplaire de *l'Homme aux quarante écus*, t. XXXIV, p. 7. B.
[2] Cette lettre manque. B.
[3] Elle manque aussi. B.
[4] Tome XXXIV, page 101. B.

Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jésuite; je voudrais en avoir deux; et, si on me fâche, je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au *Siècle de Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une *Princesse de Babylone*, m'amuser à des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un baron d'Holbach à Paris qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies; n'importe, on me les attribue pour les vendre.

J'ai lu la *Relation* [1] dont vous me parlez; elle n'est point du tout sage et modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état; calomnié continuellement, pouvant être condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus, et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellents, l'amour du travail et la gaîté, il y a long-temps que je serais mort de désespoir.

[1] *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, t. XLII, p. 361. B.

Dieu soit béni, puisque madame d'Argental se porte mieux! Je me recommande à ses bontés.

5341. A M. BORDES.

A Ferney, 4 avril.

Le cher correspondant est supplié de vouloir bien faire mettre à la poste tous ces petits pistolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours sa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelquefois les vautours. Croyez-moi, servez la bonne cause, et Dieu vous bénira.

On vous envoie une *Guerre*[1]. L'archevêque d'Auch ne sera pas content[2]; mais aussi il ne faut pas qu'un archevêque fasse d'un mandement[3] un libelle diffamatoire.

L'histoire du *Bannissement des jésuites de la Chine*[4] est une plaisanterie infernale de ce mathurin Du Laurens, réfugié à Amsterdam chez Marc-Michel. C'est un drôle qui a quelque esprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois. Il est auteur de la *Théologie portative*[5] et du *Compère Matthieu*[6]. J'avais peine à croire qu'il eût fait *le Catéchumène*[7]. Cet ouvrage me paraissait au-dessus de lui; cependant on assure qu'il en est l'auteur. Ce qu'il y a de

[1] *La Guerre civile de Genève*, tome XII. B.
[2] Voyez la note *a* de l'*Épilogue*, tome XII, page 305.
[3] Voyez tome XLII, page 314. B.
[4] Voyez tome XLIV, page 33. B.
[5] Voyez ma note, tome XLVI, page 6. B.
[6] Voyez la note, tome XLIII, page 378; et XLIV, 33. B.
[7] Roman philosophique de M. Bordes. K.

triste en France, c'est que des Frérons m'accusent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni Du Laurens, ni aucun de ces associés que Marc-Michel fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire passer leurs scandaleuses brochures sous mon nom. J'ai vu *le Catéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions journalières. On ajoute que « la reine en a demandé justice au roi, et « que le roi m'a banni du royaume. »

On sait assez combien tous ces bruits sont faux; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On se résout aisément à persécuter en effet un homme qui l'est déjà par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit Larcher [1], pour confondre toutes ces calomnies. J'écrirai contre frère Rigolet [2] et contre *le Catéchumène*. Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Est-il possible qu'à mon âge de soixante-quatorze ans on puisse me soupçonner de faire des plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né!

On ne veut pas que je meure en repos. J'espère cependant expirer tranquille, soit au pied des Alpes, soit au pied du Caucase.

Fortem ac tenacem propositi virum.
Hor., lib. III, od. III, v. 1.

Je vous embrasse tendrement.

[1] Voyez ma note, tome XLIII, page 316. B.

[2] Frère Rigolet est un des interlocuteurs de la *Relation du bannissement des jésuites de la Chine*; voyez tome XLIV, page 37. B.

5342. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 4 avril.

M. le duc de Choiseul a eu la bonté, monsieur, de me mander qu'il me ferait communiquer les pièces dont j'aurais besoin; mais malheureusement je n'ai presque plus besoin de rien, à présent que toute l'histoire militaire et politique de Louis XIV est imprimée; il ne reste plus que le jansénisme et le quiétisme[1], sur lesquels il faut se contenter de jeter tout le ridicule qu'ils méritent.

J'ai écrit à M. le duc de Choiseul[2] que je ne lui demandais que deux ou trois lettres d'un *furfante italiano* nommé Giori, écrites de Rome à M. de Torcy, au mois de janvier ou février 1699, contre le cardinal de Bouillon, son bienfaiteur; c'est ce qui fut la cause de la longue disgrace de ce cardinal.

Si vous avez pu, monsieur, vous résoudre à lire toutes ces archives des bêtises théologiques et des friponneries de prêtres, je me recommande à vos bontés, en cas que vous y trouviez quelque chose qui puisse augmenter le profond mépris qu'on doit avoir pour ces pauvretés. Je suis pénétré pour vous de reconnaissance autant que d'estime. VOLTAIRE.

5343. A M. MOREAU.

Ferney, 4 avril.

La moitié de mes arbres est morte, monsieur; l'autre moitié a été malade à la mort, et moi aussi.

[1] Les chapitres XXXVII et XXXVIII du *Siècle de Louis XIV*. B.

[2] Voyez lettre 5339. B.

Le froid de ma Sibérie a pénétré quatre pieds sous terre. Il y a des climats qu'on ne peut apprivoiser. Je viens de remplacer tous les arbres morts. Il me reste quelques peupliers qui en produiront d'autres, et ils diront à leurs petits-enfants les obligations que je vous ai.

Voulez-vous bien permettre, monsieur, que je vous envoie *Quarante écus*[1]? C'est trop peu pour le bon office que vous m'avez rendu. Ce petit ouvrage est d'un agriculteur qui réussit mieux que moi en arbres et en livres. Il se moque un peu des nouveaux systèmes de finances proposés par tant de gens qui gouvernent l'état pour leur plaisir, et des systèmes d'agriculture inventés dans les entrailles de l'opéra et de la comédie. Mon ignorance d'ailleurs ne me permet pas de vous garantir tout l'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

5344. A M. ET Mme DE FLORIAN.

Ferney, 4 avril.

Il est juste et nécessaire, mes chers Picards[2], que je vous parle avec confiance. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien madame Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne

[1] *L'Homme aux quarante écus*, tome XXXIV, page 7. B.

[2] Ils étaient à leur château d'Hornoy, à huit lieues d'Amiens. B.

puissent écarter de son ame ces orages violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappaient de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de la campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, des fêtes, et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans, ni à la faiblesse de ma santé. Je me voyais d'ailleurs très à l'étroit par la cessation du paiement de mes rentes, tant de la part de M. le duc de Wurtemberg que de celle de M. le maréchal de Richelieu, et de quelques autres grands seigneurs. Elle est allée à Paris recueillir quelques débris, tandis que je m'occuperai des affaires d'Allemagne. Malgré ce dérangement actuel, je lui fais tenir à Paris vingt mille livres de pension; elle possède d'ailleurs douze mille livres de rente; elle en aura beaucoup davantage; je mourrais avec trop d'amertume si aucun de mes proches pouvait, à ma mort, m'accuser de l'avoir négligée. Je n'en ai pas assez fait pendant ma vie; mais si je peux végéter encore deux années, j'espère que je ne serai pas inutile à ma famille. Je voulais vendre le château que j'ai fait bâtir pour votre sœur, afin de lui procurer tout d'un coup une somme considérable d'argent comptant, et je me privais volontiers des agréments de ce séjour, qui sont très grands sept à huit mois de l'année. Elle n'a pas saisi assez tôt une occasion favorable et unique qui se présentait. Elle a malheureusement manqué un marché qui ne se retrouvera jamais. Pour moi, il ne

me faut qu'une chambre pour mes livres, et une pour me chauffer pendant l'hiver. Un vieillard n'a pas de goûts chers.

Je sais tous les discours qu'on a tenus à Paris, tout ce qu'on a inséré dans les gazettes. Je suis accoutumé à ces sottises, qui s'anéantissent en deux jours. La Harpe a malheureusement donné lieu à tout cela par son infidélité, et par cet orgueil mêlé d'impolitesse et de dureté qu'on lui reproche avec tant de raison; cependant, loin de lui nuire, je lui ai pardonné, et je l'ai même défendu.

J'ai cru devoir à l'amitié et à la parenté le compte que je viens de vous rendre. Adieu, mes chers seigneurs d'Hornoy : je dis toujours avec douleur: Ah! que Ferney n'est-il en Picardie! Je vous embrasse tous deux tendrement.

5345. A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

4 avril.

Monsieur, je n'ai pu répondre plus tôt; soixante et quatorze ans de maladies et d'affaires en sont la cause. Mais puisque vous voulez de petites observations critiques, en voici :

Funeste lien dont naquit le parjure.

Lien est de deux syllabes; il faut *nœud:* le vers sera de cinq pieds.

Fidèles sans aucune contrainte.

Le vers n'y est pas, il faut : *toujours fidèles sans contrainte.*

Et Rome de l'hymen sut resserrer le nœud,
En paraissant l'enfreindre.

On enfreint une loi, on n'enfreint point un nœud; on le dénoue, on le rompt, on le brise.

Desire-t-on ce que l'on peut?

Il faudrait dire *ce que l'on possède;* car on desire d'ordinaire toutes les choses auxquelles on peut atteindre.

Est des mariés l'ordinaire reprise.

Le vers n'y est pas, *mariés* est de trois syllabes; il faut *époux.*

Pour mieux connaître ses forfaits,
Il faut le voir sans voile.

Il manque une rime à *voile.*

Non un mariage politique.

Le vers n'y est pas. *Mariage* est ici de quatre syllabes, parceque ce mot est suivi d'une consonne; cela est aisé à corriger en mettant *hymen* au lieu de *mariage.*

Depuis que la vertu s'exila de la terre.
Maudite du mari, son acariâtre humeur.

Acariâtre est de quatre syllabes, et serait de cinq si ce mot n'était pas suivi d'une voyelle; le vers n'y est pas. On pourrait mettre *sa fatigante humeur,* ou *son intraitable humeur.*

L'on verra toujours le mariage.

Le vers n'y est pas; *mariage,* en finissant le vers, est de trois syllabes.

Et contre lui j'exhale en vain ma rage.

Le mot de *rage* est trop fort; on pourrait mettre,

En tous les temps le mariage
Sera tyran de l'univers,
Malgré les satires du sage.

L'envoi est fort joli; mais le dernier vers qui finit par *bénir* ne rime point à *satire*, parceque l'on ne dit point *bénire*, mais *bénir*.

Voix ne rime point à *toi*, à cause de l'*x*, et parceque *voix* est long, et *toi* est bref; on pourrait mettre,

Si le nœud de l'hymen me rangeait sous tes lois,
Je serais loin de le maudire;
Je ferais entendre ma voix
Pour en faire l'éloge, et non pas la satire.

Vous ne pouvez faire de fautes, monsieur, que dans le mécanisme de notre langue et de notre poésie, qui est fort difficile. Vous n'en sauriez faire dans tout ce qui dépend du goût, du sentiment, et de la raison.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus véritable et la plus respectueuse, monsieur, v. t. h. et t. o. s.

5346. A M. FISCHER,

INTENDANT DES POSTES DE BERNE.

A Ferney, 5 avril.

Je vois, monsieur, par la lettre dont vous m'honorez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le Bickerstaff de Londres, à qui le docteur Swift et le docteur Arbuthnot prouvèrent qu'il était mort. Il

eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort; que trois gazettes de torys et trois autres gazettes de wighs l'avaient dit expressément; que quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante-quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu, et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau, que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire prier Dieu pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi je prierai Dieu pour la conversion de votre correspondant, qui veut que je sois en deux lieux à-la-fois; ce qui n'est jamais arrivé qu'à saint François-Xavier, et ce qui paraît aujourd'hui moralement impossible à plusieurs honnêtes gens.

J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre, monsieur, votre, etc.

5347. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 5 avril.

Mon cher et ancien ami, j'ai une grace à vous demander, que je souhaite fort que vous ne me refusiez pas, mais sur laquelle pourtant je serais fâché de vous contraindre. Il y a ici un jeune Espagnol [1] de grande naissance et de plus grand mérite, fils de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de France, et gendre du comte d'Aranda qui a chassé les jésuites d'Espagne. Vous voyez déjà que ce jeune seigneur est bien apparenté, mais c'est là son moindre mérite; j'ai peu vu d'étrangers de son âge qui aient l'esprit plus juste, plus net, plus cultivé, et plus éclairé : soyez sûr que, tout jeune, tout grand seigneur, et tout Espagnol qu'il est, je n'exagère nullement. Il est près de retourner en Espagne, et il est tout simple que, pensant comme il fait, il desire de vous voir et de causer avec vous. Il sait que vous êtes seul à Ferney, et que vous voulez y être seul; aussi ne veut-il point vous incommoder. Il se propose de demeurer à Genève quelques jours, et d'aller de là converser avec vous aux heures qui vous gêneront le moins. Ce qu'il vous dira de l'Espagne vous fera certainement plaisir; il est destiné à y occuper un jour de grandes places, et il peut y faire un grand bien. Je dois ajouter qu'il aura avec lui un autre jeune seigneur espagnol, nommé le duc de Villa-Hermosa, que je ne connais point, mais qui doit avoir du mérite, puisqu'il est ami de M. le marquis de Mora : c'est le nom de celui qui desire de vous voir. Il vous verra avec son ami, si cela ne vous gêne pas trop; sinon M. le marquis de Mora vous ira voir tout seul. Je puis vous répondre que quand vous l'aurez vu, vous me remercierez de vous l'avoir fait connaître. Faites-moi, je vous prie, un mot de réponse ostensible, soit pour accepter ce que je vous propose, soit pour le refuser honnêtement; ce qui m'affligerait, je vous l'avoue, sans cependant que je vous en susse mauvais gré, ni M. de

[1] Le marquis de Mora, mort en 1774; voyez la lettre 5368. B.

Mora non plus. Il compte partir le 20 de ce mois; ainsi je vous prie de m'écrire un mot avant ce temps-là. O qu'un jeune étranger comme celui-là fait de honte à nos freluquets welches! Adieu, mon cher maître; portez-vous bien, et aimez-moi toujours.

5348. A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

Ferney, 11 avril.

Il ne vous manque plus rien, monsieur; vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

Ce lourd Fréron diffamé par la ville,
Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne suis point du tout étonné que cet imbécile maroufle, l'opprobre des supérieurs qui le tolèrent, n'ait pas senti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.

Les Frérons sont-ils faits pour sentir la nature [1]?

Vous avez très bien fait d'ajouter à l'histoire du jeune Fabre tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'est pas précisément comme on le débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je suis très instruit de toute cette affaire, puisqu'il y a long-temps que Fabre m'a fait prier d'écrire en sa faveur au commandant de la province [2], et j'ai pris cette liberté. Il vous de-

[1] Parodie du vers de *Mérope*, acte IV, scène 2:

Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature. B.

[2] La lettre manque. B

vra beaucoup plus qu'à moi, puisque vous avez intéressé pour lui toute la nation[1].

Je suis charmé que vous soyez lié avec M. de Marmontel; il est mon ami depuis plus de vingt ans[2]: c'est un des hommes qui méritent le plus l'estime du public et les aboiements des Frérons.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

5349. DE L'ÉVÊQUE D'ANNECY[3].

Annecy, le 11 avril.

Monsieur, on dit que vous avez fait vos pâques: bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parcequ'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de Voltaire, ce grand homme de notre siècle, qui s'est toujours annoncé comme élevé, par les efforts d'une raison épurée et par les principes d'une philosophie sublime, au-dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentimens par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire,

[1] Le jeune Fabre s'était substitué à son père, condamné aux galères pour avoir reçu chez lui des prédicants. Cette victime de l'amour filial et de l'intolérance religieuse ne sortit des galères qu'au bout de sept ans. C'est le sujet de *l'Honnête Criminel*, de M. de Falbaire. On peut voir les détails de cette aventure dans la préface de ce drame, édition de 1768. K.

[2] La correspondance de Marmontel et de Voltaire remonte à 1743; mais la première lettre qui soit imprimée est de 1745; voyez t. LV, p. 74. B.

[3] J.-P. Biort; voyez tome LVIII, page 277; et XLVI, 1 et 3; et ci-après les lettres 5353, 5361, 5365, 5369, 5407. On peut, sur cette affaire de 1768, consulter les *Mémoires sur Voltaire*, etc., 1826, tome I, page 69 et suiv. B.

et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communié; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez donc fait en vrai chrétien; vous l'avez fait, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement que vous avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête portant l'étendard de l'incrédulité; le public ne sera plus autorisé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Église catholique, et de ses ministres. S'il ne peut, malgré les protestations contraires insérées de votre part en certaines gazettes, se persuader que vous ne soyez pas l'auteur d'une foule d'écrits, de brochures, et d'ouvrages remplis d'impiété, qui ont déjà occasioné tant de désordre dans la société, tant de dérèglements dans les mœurs, tant de profanations dans le sanctuaire; il croira au moins que, revenu à vous-même, vous avez enfin résolu de ne plus mettre au jour de semblables productions, et que, par un acte aussi éclatant que celui que vous avez fait dans l'église de votre paroisse, le jour de Pâques, vous avez voulu rendre un hommage public à la religion qui vous a vu naître dans son sein, et à qui des talents aussi distingués que les vôtres auraient été infiniment utiles, si vous les lui aviez consacrés. Il espérera encore qu'en soutenant ce premier acte par des sentiments et par une conduite uniformes, et qu'en perfectionnant l'ouvrage d'une conversion ébauchée, vous ne laisserez plus aux gens de bien, amateurs de la religion, que le juste sujet de rendre graces à Dieu, et de le bénir d'un retour qui mettra le comble à leur joie et à leur consolation.

Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur le vol et les larcins, ce qui a fort scandalisé tous les assistants; mais lui annoncer, comme un autre Théodose, par vos soupirs, vos gémissements, et vos larmes, la pureté de votre foi, la sincérité de votre repentir, et le désaveu de tous les sujets de

mésédification qu'il a cru entrevoir par le passé dans votre façon de penser et d'agir, alors personne n'aurait plus été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonstrations apparentes de religion. On vous aurait cru mieux disposé à approcher de cette table sainte où la foi ne permet aux ames, même les plus pures, de ne se présenter qu'avec une religieuse frayeur; on aurait été plus édifié de vous y voir, et peut-être auriez-vous tiré plus d'avantage de vous y être présenté.

Mais, quoi qu'il en soit du passé, que je dois laisser au jugement du souverain scrutateur des cœurs et des consciences, ce seront les fruits qui feront juger de la qualité de l'arbre; et j'espère, par ce que vous ferez à l'avenir, que vous ne laisserez aucun lieu de douter de la droiture et de la sincérité de ce que vous avez déjà fait. Je me le persuade d'autant plus facilement, que je le souhaite avec plus d'ardeur, n'ayant rien plus à cœur que votre salut, et ne pouvant oublier qu'en qualité de votre pasteur, je dois rendre compte à Dieu de votre ame, comme de toutes celles du troupeau qui m'a été confié par la divine Providence.

Je ne vous dirai pas, monsieur, combien j'ai déjà gémi sur votre état, ni combien j'ai déjà offert de prières et de supplications au Dieu des miséricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumières célestes qui font aimer et suivre la vérité, en même temps qu'elles la font connaître; je me bornerai simplement à vous faire remarquer que le temps presse, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces moments précieux que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déjà abattu sous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où sont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reste-t-il aujourd'hui la mémoire. En se laissant éblouir par le faux éclat d'une gloire aussi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle, plus dignes de fixer leurs desirs et leurs empressements. Fasse le ciel que, plus

sage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici-bas qui puisse le contenter!

C'est ce que je ne cesserai de demander au Seigneur par mes vœux les plus ardents; et je le dois au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, au zèle dont je suis animé pour votre salut, et aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5350. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 11 avril.

L'amitié dont vous m'honorez, monsieur, et l'extrême sensibilité qu'elle m'a inspirée, exigent que je vous ouvre mon cœur. J'aimerais certainement mieux avoir l'honneur de vous recevoir dans Ferney, que de vendre ce petit coin de terre qui m'a coûté près de cinq cent mille livres, et qui est au nombre des ingrats que j'ai faits. Je n'ai voulu le vendre que pour procurer tout d'un coup à madame Denis une somme assez considérable pour qu'elle pût vivre et être logée à Paris aussi commodément qu'elle l'était dans cette campagne. J'ai soixante-quatorze ans; je suis très faible, je n'attends plus que la mort; et quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins près d'y être couché tout de mon long. Il me serait égal de passer le reste de mes jours dans une petite terre voisine dont je jouis : elle est moins agréable que Ferney; mais les agréments ne sont plus faits pour moi; je les compte pour rien.

J'ai essuyé des chagrins violents; je les compte

aussi pour fort peu de chose : c'est l'apanage des hommes, et surtout le mien. Je soupçonne que les *Quarante écus*, que j'avais pris la liberté de vous envoyer, n'ont pas été rendus à M. de Chenevières. On m'a dit que depuis quelque temps on ne souffrait pas que les chefs des burcaux reçussent des paquets qui n'étaient pas pour eux. Je tenterai encore l'aventure, jusqu'à ce que vous puissiez me donner un moyen plus sûr de vous faire parvenir les facéties qui pourront vous amuser, en attendant que je puisse vous envoyer la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, ouvrage un peu plus sérieux, qui m'a coûté des recherches immenses, et un travail assidu. Ce travail prouve bien que je ne puis être l'auteur de cent brochures scandaleuses que la calomnie m'attribue journellement. C'est un tribut que je paie à un peu de réputation; mais je ne mérite ni cette réputation, ni ces accusations cruelles.

Mille respects à madame de Rochefort. Vous ne devez pas douter, monsieur, des tendres sentiments qui m'attachent à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

5351. A M. CHARDON.

A Ferney, 11 avril.

Il faut, monsieur, que je vous parle avec la plus grande confiance, et très ouvertement, quoique par la poste. Je n'ai pas assurément la moindre part à la plaisanterie au gros sel intitulée *le Catéchumène*[1]. Il y a des choses assez joliment tournées; mais je serais

[1] Cet ouvrage est de Bordes. B.

fâché de l'avoir faite, soit pour le fond, soit pour la forme. Ce *Catéchumène* est tout étonné de voir un temple : il demande pourquoi ce temple a des portes, et pourquoi ces portes ont des serrures. D'où vient-il donc? quelle est la nation policée sur la terre qui n'ait pas de temple, et quel temple est sans portes? Je me flatte que vous ne me croirez pas capable d'une pareille ineptie.

La Hollande est infectée, depuis quelques années, de plusieurs moines défroqués [1], capucins, cordeliers, mathurins, que Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, fait travailler à tant la feuille, et qui écrivent tant qu'ils peuvent contre la religion romaine, pour avoir du pain. Il y a surtout un nommé Maubert qui a inondé l'Europe de brochures dans ce goût. C'est lui qui a fait le petit livre des *Trois Imposteurs*[2], ouvrage assez insipide, que Marc-Michel Rey donne impudemment pour une traduction du prétendu livre de l'empereur Frédéric II.

Il y a un théatin [3] qui a conservé son nom de Du Laurens, qui est assez facétieux, et qui d'ailleurs est fort instruit. Il est auteur du *Compère Matthieu*, ouvrage dans le goût de Rabelais, dont le commencement est assez plaisant, et la fin détestable.

Les libraires qui débitent tous ces livres me font l'honneur de me les attribuer pour les mieux vendre. Je paie bien cher les intérêts de ma petite réputation.

[1] Du Laurens, Maubert de Gouvest, etc., s'étaient retirés en Hollande. B.

[2] Voyez, tome XIII, page 264, une note de l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*. B.

[3] Du Laurens avait été mathurin. B.

Non seulement on m'impute ces ouvrages, mais quelques gazettes même les annoncent sous mon nom. Ce brigandage est intolérable, et peut avoir des suites funestes. Vous savez qu'il y a des gens à la cour qui ont plus de mauvaise volonté que de goût; vous savez combien il est aisé de nuire : il n'est pas juste qu'à l'âge de soixante-quatorze ans ma vieillesse, accablée de maladies, le soit encore par des calomnies si cruelles.

Je compte assez sur l'amitié dont vous m'honorez pour être sûr que vous détruirez, autant qu'il est en vous, ces bruits odieux.

M. Damilaville, mon ami, pour qui vous avez de la bienveillance, vous certifiera que *le Catéchumène* n'est point de moi; et quand vous serez parfaitement instruit de l'injustice qu'on me fait, vous en aurez plus de courage pour la réfuter.

Je ne perds point de vue les commissions que vous avez bien voulu me donner : elles seront faites avec tout l'empressement que j'ai de vous plaire : ma mauvaise santé ne m'a pas encore permis de sortir; mais, dès que j'aurai un peu plus de forces, mon premier devoir sera de vous obéir. J'ai l'honneur d'être, etc.

5352. A M.***.

15 avril.

Eh bien! il faut donc contenter la curiosité de votre amitié, et celle de monsieur et de madame d'Argental. Voici mes raisons : j'ai soixante-quatorze ans; je me couche à dix heures, et je me lève à cinq. Je suis las d'être l'aubergiste de l'Europe : je veux

mourir dans la retraite; cette retraite profonde ne convient ni à madame Denis ni à la petite Corneille. Madame Denis l'a supportée tant qu'elle a été soutenue par des amusements et par des fêtes. Je ne puis plus suffire à la dépense d'un prince de l'empire et d'un fermier général. J'envoie madame Denis se faire payer des seigneurs français, et je me charge des seigneurs allemands. Je suis actuellement fort à l'étroit, et je lui donne vingt mille francs de pension, en attendant qu'elle en ait trente-six mille, outre la terre de Ferney. Voilà, mon cher ami, à quoi tout se réduit. J'en suis fâché pour la calomnie, qui ne trouvera pas là son compte. J'en suis fâché pour Fréron et pour madame Gilet; mais je ne puis qu'y faire. Je sais dans ma retraite tout ce que les gazettes ont publié de mensonges. C'est le revenu de ceux qui ont le malheur d'être connus.

Dites aux anges, et soyez très sûr, mon cher ami, que je brûle toutes les lettres dont on pourrait abuser après ma mort. Ne soyez pas moins sûr que jusqu'à ce moment mon cœur sera à vous et aux anges.

5353. A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

A Ferney, 15 avril.

Monseigneur, j'aurais dû répondre sur-le-champ à la lettre[1] dont vous m'avez honoré, si mes maladies me l'avaient permis.

Cette lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous

[1] Voyez lettre 5349.

me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et que j'ai si souvent remplis? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier; et il serait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés dans leurs temples, à leur manière.

Je ne mérite pas assurément les compliments que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la littérature, qui sont méprisés de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorés d'un homme de votre caractère. Je dois mépriser les impostures, sans pourtant haïr les imposteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir; et le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier. Chaque homme doit des sacrifices, chaque homme sait que tous les petits incidents qui peuvent troubler cette vie passagère se perdent dans l'éternité, et que la résignation à Dieu, l'amour de son prochain, la justice, la bienfesance, sont les seules choses qui nous restent devant le Créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que Cicéron appelle *caritas generis humani*[1], l'homme n'est que l'ennemi de l'homme; il n'est que

[1] Voyez ma note, tome XXVIII, page 13. B.

l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice, et de toutes les passions. Mais s'il fait le bien pour l'amour du bien même, si ce devoir (épuré et consacré par le christianisme) domine dans son cœur, il peut espérer que Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentiments dont il est la source éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et, n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

P. S. Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain bénit, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent, de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelques maisons du village, et faire venir de l'eau. Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort.

5354. A M. LE CURÉ DE FERNEY [1].

Je prie monsieur le curé d'avertir les paroissiens qu'on s'est plaint au parlement de Dijon des indécences et des excès qui se commettent quelquefois dans les cabarets à Ferney.

Les remontrances de monsieur le curé mettront fin à ces plaintes; il inspirera le respect pour la religion et pour les mœurs. VOLTAIRE.

[1] Il s'appelait Gros; voyez tome XLVIII, page 385. B.

5355. A M. D'AMMON[1].

15 avril.

Je suis plus étonné, monsieur, du souvenir dont vous m'honorez, que de vous voir entreprendre un ouvrage utile. La vieillesse de mon corps et de mon esprit ne me permet pas de vous être du moindre secours; mais elle ne m'empêche pas de sentir vivement tous les droits que vous avez à mon estime. Des généalogies raisonnées, sobrement enrichies de faits intéressants, et ornées des caractères des principaux personnages, peuvent fournir sans doute un ouvrage utile à tous les hommes d'état, et agréable pour tous lecteurs.

J'avoue que le nombre des aïeux que vous faites monter, dans seize générations, à cent trente et un mille soixante-onze personnes, passe mes connaissances. Je ne conçois pas comment on peut avoir des générations en nombre impair, à moins que quelque grand'mère ne se soit avisée d'accoucher sans qu'aucun homme s'en mêlât : ce qui n'est arrivé, ce me semble, qu'à la Vierge, dans l'Écriture, et à Junon, dans la Fable.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que tout homme, soit charbonnier, soit empereur, doit compter, dans seize quartiers de père et de mère, cent neuf mille six cent seize personnes, tant mâles

[1] Christophe-Henri d'Ammon, chambellan du roi de Prusse, mort le 25 février 1783, auteur de : *Généalogie ascendante jusqu'au 4e degré inclusivement de tous les rois et princes des maisons souveraines de l'Europe actuellement vivants, réduite en CXIV de XVI quartiers, composée selon les principes du blason*, Berlin, 1768, in-folio. B.

que femelles. C'est à vous à voir si mon compte est juste. Je vous souhaite autant de pistoles que vous trouverez d'aïeux.

J'ignore pourquoi vous dites que le maréchal de Belle-Ile fut le premier homme titré qui accepta la place de secrétaire d'état. Avant lui, sous Louis XIV, pendant la régence, le maréchal de La Meilleraie, le duc de La Vieuville, avaient gouverné les finances. Le maréchal d'Ancre, le comte de Schomberg, le connétable de Luynes, avaient signé comme secrétaires d'état. Le cardinal de Richelieu fut secrétaire d'état, étant évêque de Luçon; le marquis d'O, le comte de Sancy, le duc de Sulli, avaient des patentes de secrétaires d'état, et gouvernèrent l'état sous Henri IV; et il fallait être reçu secrétaire du roi pour signer en son nom.

Vous me paraissez, monsieur, un très bon chrétien, de ne compter que cent soixante-quatorze générations parmi les hommes. Les peuples de l'Orient ne s'accommoderaient pas de ce calcul; et la *Bible* qu'on appelle *des Septante* pourrait bien contredire un peu la *Bible* dite *la Vulgate*. Vous et moi nous les respectons toutes deux également, sans prétendre à l'honneur de les concilier.

Puisque nous en sommes sur l'exactitude des faits, je vous dirai que, quoique je sois très ancien par mon âge, je ne suis pas ancien gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

Le roi m'a conservé cette place; je ne perdis que celle d'historiographe, lorsque j'allai à Berlin; mais

je suis dans un âge où l'on est très peu sensible à ces joujoux.

Madame Denis est à Paris, et je suis assez heureux pour être en état de lui faire la même pension que le roi de Prusse daignait me faire quand j'étais votre camarade; s'il y a quelque chose que je regrette, c'est de ne plus l'être.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

5356. A M. DE CHABANON.

16 avril.

Je crains bien, mon cher ami, d'avoir été trop sévère et même un peu dur dans mes remarques sur *Eudoxie;* mais, avant l'impression, il faut se rendre extrêmement difficile, après quoi on n'est plus qu'indulgent, et on soutient avec chaleur la cause qu'on a crue douteuse dans le secret du cabinet. C'est ainsi que mon amitié est faite : plus mes critiques sont sévères, plus vous devez voir combien je m'intéresse à vous.

Je n'ai pas encore profité de vos conseils auprès de M. de Sartines. J'ai craint que *l'Homme aux quarante écus* et *la Princesse de Babylone* [1] ne fussent pas des ouvrages assez sérieux pour être présentés à un magistrat continuellement chargé des détails les plus importants. Je lui réserve le *Siècle de Louis XIV* [2], dont on fait une nouvelle édition, aug-

[1] Voyez ces deux romans, tome XXXIV, pages 7 et 101. B.

[2] L'édition de 1768; voyez ma Préface du tome XIX. B.

mentée d'un grand tiers. J'espère que le catalogue raisonné des artistes et des gens de lettres ne vous déplaira pas; c'est par-là que je commence : car c'est le *Siècle de Louis XIV* que j'écris, plutôt que la vie de ce monarque; et vous pensez avec moi que la gloire de ces temps illustres est due principalement aux beaux-arts. Il ne reste souvent d'une bataille qu'un confus souvenir : les arts seuls vont à l'immortalité.

Il est assez désagréable, lorsque je suis uniquement occupé d'un ouvrage que j'ose dire si important, qu'on ne cesse de m'attribuer les ouvrages du mathurin Du Laurens, et les insolences bataviques de Marc-Michel Rey, et je ne sais quel *Catéchumène* qui est tout étonné de trouver des temples chez des peuples policés, et le petit livre des *Trois Imposteurs*[1], tant de fois renouvelé et tant de fois méprisé, et cent autres brochures pareilles qu'un homme qui écrirait aussi vite qu'Esdras[2] ne pourrait composer en deux années. Il se trouve toujours des gens charitables et nullement absurdes qui favorisent ces calomnies, qui les répandent à la cour avec un zèle très dévot : Dieu les bénisse! mais Dieu nous préserve d'eux!

Je crois la très désagréable aventure[3] de La Harpe entièrement oubliée; car il faut bien que de telles misères n'aient qu'un temps fort court. Pour moi, je n'y songe plus du tout.

[1] Voyez, tome XIII, une note sur l'épître CXI. B.

[2] Voyez ma note, tome LX, page 24. B.

[3] Le vol de manuscrits de Voltaire; voyez tome XLIV, page 31. B.

Oui, mon très aimable ami, je suis sensible; mais c'est à l'amitié que je le suis. Je plains notre cher pandorien du fond de mon cœur; mais ce qu'il m'a mandé me donne bonne opinion de son procès[1]. Il est clair qu'il a affaire à un coquin hypocrite. Tous les honnêtes gens seront donc pour lui; et, quoi qu'on dise, il y en a beaucoup en France.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

5357. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 20 avril.

Je vois, monsieur, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse; et si quelquefois dans Paris le mouvement des affaires, ou d'autres considérations, obligent à différer ces cérémonies prescrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuses. Je ne suis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils sont tous assujettis. L'innocence de leur vie champêtre serait justement effrayée, si je n'agissais pas et si je ne pensais pas comme eux.

[1] Avec André Claustre, prêtre du diocèse de Lyon; voyez l'écrit de Voltaire, tome XLVI, page 12. B.

Nos déserts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à Dieu, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la santé de la reine[1] que dans la capitale, avec moins d'éclat sans doute, mais non pas avec moins de zèle. Dieu a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une santé si précieuse.

5358. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 avril.

Mon divin ange, mes raisons pour avoir changé ma table ouverte contre la sainte table pourront ennuyer un excommunié comme vous; mais je me crois dans la nécessité de vous les dire. Premièrement, c'est un devoir que j'ai rempli avec madame Denis une fois ou deux, si je m'en souviens bien.

Secondement, il n'en est pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres seigneurs parisiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuileries à midi. Il faut que je rende le pain bénit en personne dans ma paroisse; je me trouve seul de ma bande contre deux cent cinquante consciences timorées; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie prescrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cent cinquante ennemis.

3° Je me trouve entre deux évêques qui sont du quatorzième siècle, et il faut hurler avec ces sacrés loups.

[1] Voyez page 7. B.

4° Il faut être bien avec son curé, fût-il un imbécile ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre, après la lettre de l'avocat Caze.

5° Soyez très sûr que, si je vois passer une procession de capucins, j'irai au-devant d'elle chapeau bas, pendant la plus forte ondée.

6° M. Hennin, résident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi; il le garde par faiblesse. Ce prêtre est un des plus détestables et des plus insolents coquins qui soient dans la canaille à tonsure. Il se fait l'espion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Annecy, et de l'évêque de Saint-Claude. Le résident n'ayant pas le courage de le chasser, il faut que j'aie le courage de le faire taire.

7° Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de Saint-Hyacinthe, de l'ex-capucin Maubert, de l'ex-mathurin Du Laurens, et du sieur Robinet, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et si j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8° On ne peut me reprocher d'hypocrisie, puisque je n'ai aucune prétention.

9° Je vous demande en grace de brûler mes raisons, après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand escalier.

Je rends de très sincères actions de graces à la nature, et au médecin qui l'a secondée, d'avoir enfin rendu la santé à madame d'Argental.

Je vous amuserai probablement, par la première

poste, de *la Guerre de Genève*[1], imprimée à Besançon : c'est un ouvrage, à mon gré, très honnête, et qui ne peut déplaire dans le monde qu'à deux ou trois mille personnes ; encore sont-elles obligées de rire.

Je suis hibou, je l'avoue, mais je ne laisse pas de m'égayer quelquefois dans mon trou; ce qui diminue les maux dont je suis accablé : c'est une recette excellente.

Je suis comme votre ville de Paris : je n'ai plus de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis; il faut faire une fin. Je me suis retiré sans pension du roi, dans ma soixante-quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de Moncrif[2]; mais si j'ai les *moyens de plaire*[3] à mes deux anges, je me croirai pour le moins aussi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de sentiments qui n'est pas d'un vieillard.

5359. A M. PAULET[4].

Ferney, 22 avril.

Je crois, monsieur, que don Quichotte n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de méde-

[1] Tome XII, page 241. B.

[2] Moncrif passait pour être beaucoup plus vieux qu'il n'était. Il mourut en 1770, à quatre-vingt-deux ans; et Voltaire n'est mort qu'à plus de quatre-vingt-quatre ans. B.

[3] On a de Moncrif des *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, 1738, in-12. B.

[4] Jean-Jacques Paulet, médecin, né à Anduze en 1739, mort à Fontainebleau en octobre 1826, a publié une *Histoire de la petite-vérole, avec les moyens d'en préserver les enfants et de l'anéantir en France, avec la traduction du traité de Rhazès, traduit de l'arabe*, 1768, deux vol. in-12. B.

cine. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes, sans pouvoir finir leurs procès.

Il y a environ soixante-quatorze ans que je soutiens comme je peux mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident, puisque je suis encore en vie; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les souffrances.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéressé que le vôtre. Je vous suis très obligé de m'avoir fait faire connaissance avec Rhasès. Nous étions de grands ignorants et de misérables barbares, quand ces Arabes se décrassaient. Nous nous sommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu; votre livre surtout en est un bon témoignage. Il m'a beaucoup instruit; mais j'ai encore quelques petits scrupules sur la patrie de la petite-vérole.

J'avais toujours pensé qu'elle était native de l'Arabie déserte, et cousine-germaine de la lèpre, qui appartenait de droit au peuple juif, peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été sur notre malheureux globe.

Si la petite-vérole était native d'Égypte, je ne vois pas comment les troupes de Marc-Antoine, d'Auguste, et de ses successeurs, ne l'auraient pas apportée à Rome. Presque tous les Romains eurent des domestiques égyptiens, *verna Canopi;* ils n'eurent jamais d'Arabes. Les Arabes restèrent presque toujours dans leur grande presqu'île jusqu'au temps

de Mahomet. Ce fut dans ce temps-là que la petite-vérole commença à être connue. Voilà mes raisons; mais je me défie d'elles, puisque vous pensez différemment.

Vous m'avez convaincu, monsieur, que l'extirpation serait très préférable à l'inoculation. La difficulté est de pouvoir attacher la sonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe assez sages pour faire une ligue offensive et défensive contre ce fléau du genre humain; mais, si vous parvenez à obtenir des parlements du royaume qu'ils rendent quelques arrêts contre la petite-vérole, je vous prierai aussi (sans aucun intérêt) de présenter requête contre sa grosse sœur. Vous savez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui se trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette jurisprudence était fort sage, mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, surtout avec le clergé, qui en aurait appelé *ad apostolos.*

Je ne sais laquelle de ces deux demoiselles a fait le plus de mal au genre humain; mais la grosse sœur me paraît cent fois plus absurde que l'autre. C'est un si énorme ridicule de la nature d'empoisonner les sources de la génération, que je ne sais plus où j'en suis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature est très aimable et très respectable sans doute, mais elle a des enfants bien infames.

Je conçois bien que si tous les gouvernements de l'Europe s'entendaient ensemble, ils pourraient à

toute force diminuer un peu l'empire des deux sœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cent mille hommes qui montent la garde en pleine paix; si on les employait à extirper les deux virus qui désolent le genre humain, ils seraient du moins bons à quelque chose; on pourrait même leur donner encore à combattre le scorbut, les fièvres pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un Hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort. Vous avez des boucheries dans de petites rues sans issue, qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons des morts tuent les vivants dans vos églises, et les charniers des Innocents, ou de Saint-Innocent, sont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-dessous des Hottentots et des Nègres: cependant personne ne pense à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne pense qu'à l'opéra comique, et la Sorbonne n'est occupée qu'à condamner *Bélisaire*, et à damner l'empereur Marc-Antonin.

Nous serons long-temps fous et insensibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en lasse le lendemain. La constance, le nombre d'hommes nécessaire, et l'argent, manquent pour tous les grands établissements. Chacun vit pour soi: *Sauve qui peut!* est la devise de chaque particulier.

Plus les hommes sont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inspiré d'estime.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5360. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 23 avril.

Mon cher et illustre confrère, M. le marquis de Mora[1] que je vous ai déjà tant annoncé, et que je ne vous ai pas annoncé autant qu'il le mérite, veut bien se charger de vous remettre cette lettre, dont il n'aura pas besoin, quand vous aurez causé un quart d'heure avec lui. Vous trouverez en lui un esprit et un cœur selon le vôtre, juste, net, sensible, éclairé, et cultivé, sans pédanterie et sans sécheresse. M. le duc de Villa-Hermosa, qui voyage avec M. le marquis de Mora, desire et mérite de partager avec lui la satisfaction de vous voir. Je vous l'ai dit[1], mon cher maître, vous me remercierez d'avoir connu ces deux étrangers, vous féliciterez l'Espagne de les posséder, et vous nous souhaiterez des grands seigneurs semblables à ceux-là, au lieu de nos conseillers de la cour, imbéciles et barbares, de nos danseuses, et de notre Opéra-Comique. Sur ce, mon cher et ancien ami, je vous demande votre bénédiction, et je vous renouvelle les assurances de mon dévouement et de ma sensibilité pour tout ce qui peut vous intéresser.

5361. DE L'ÉVÊQUE D'ANNECY[2].

Annecy, 25 avril.

Monsieur, je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15 de ce mois que parceque je n'ai eu dès-lors aucun moment de loisir, ayant été continuellement occupé de ce que nous appelons la retraite et le synode.

[1] Lettre 5347. B.

[2] Voyez lettre 5349. B.

Je n'ai pu qu'être très surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestants mêmes n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre; et, si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes, et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte; et que jusque là aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra vous absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte.

Sans être aussi instruit que vous le supposez gratuitement, je le suis cependant assez pour ne pas ignorer que la conduite d'un seigneur de paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusque dans l'église, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la célébration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et les lois de France, est au contraire proscrite par les sages ordonnances des rois très chrétiens, qui ont toujours distingué, pour le temps et le lieu, ce qui est du ministère des pasteurs de l'exercice de la police extérieure que vous voulez attribuer aux seigneurs de paroisse.

Vous m'annoncez que vous vous anéantissez avec moi devant Dieu, le créateur des temps et des êtres; je souhaite que nous le fassions, vous et moi, avec assez de foi, de confiance, d'humilité, et de repentir de nos fautes, pour mériter qu'il jette sur nous les regards propices de sa miséricorde : et j'en reviens encore à vous inviter, à vous prier, à vous conjurer de ne pas perdre de vue cette éternité à laquelle vous touchez de si près, et dans laquelle iront bientôt *se perdre*, non seulement *les petits incidents de la vie*, mais encore le

faste des grandeurs, l'opulence des richesses, l'orgueil des beaux-esprits, les vains raisonnements de la prétendue sagesse humaine, et tout ce qui appartient à la figure trompeuse de ce monde.

Si mes avis ne sont pas tout-à-fait de votre goût, je me flatte que vous n'en serez pas moins convaincu qu'ils ne sont dictés que par l'amour de mon devoir, et par l'empressement que j'ai de concourir à votre véritable et solide bonheur. Bien des personnes, en se dirigeant par des vues humaines, vous tiendront un langage bien différent; mais, par une suite du principe invariable que je me suis fait de n'agir qu'en vue de Dieu et dans l'ordre de sa volonté, comme je ne cherche point les adulations, je ne crains point non plus les satires; et je suis disposé à essuyer tous les traits de la malignité des hommes, plutôt que de manquer à ce que je croirai être, suivant Dieu, du devoir de mon ministère. Au reste, quoique je me serve des formules introduites chez les hommes, ce n'est pas avec moins de sincérité que je serai toute ma vie, avec le desir le plus ardent de votre salut, et avec respect, etc.

5362. A M. DUPONT.

A Ferney, 26 avril.

Plût à Dieu, mon cher ami, que je fusse en état d'aller vers le pôle arctique dans ma soixante-quinzième année! je ne ferais pas assurément le voyage, mais je ne serais pas fâché d'être en état de le faire. Vous verrez peut-être bientôt un petit poëme intitulé *la Guerre de Genève*, dans laquelle il est dit que la renommée porte trois cornets à bouquin[1]: l'un pour le vrai, que personne n'entend; l'autre pour l'incertain; et le troisième pour le faux, que tout le

[1] Chant IV; voyez tome XII, page 287. B.

monde répète.....

.....

J'apprends que M. de Klinglin s'est retiré; je vous prie de lui présenter mes respects; je lui souhaite, ainsi qu'à madame de Klinglin, la vie la plus longue et la plus heureuse.

J'ai toujours avec moi votre ancien camarade Adam. Madame Denis est allée à Paris pour des affaires qui l'y retiendront probablement un an ou deux. L'agriculture et les lettres partagent ma vie; j'ai auprès de moi un avocat philosophe[1]; ils le sont presque tous aujourd'hui. Il s'est fait une furieuse révolution dans les esprits depuis une quinzaine d'années; les prêtres obéiront à la fin aux lois comme les chétifs seigneurs de paroisse: je me flatte que mons de Porentru n'est pas despotique dans la Haute-Alsace.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement. V.

5363. A M. DALEMBERT.

27 avril.

Mon cher ami, mon cher philosophe, je suis tenté de croire que l'abbé de La Bletterie est en effet janséniste, tant il est orgueilleux. Son amour-propre, dévot ou non, a été extrêmement blessé d'un avis fort honnête qu'on lui avait donné dans un petit livre dont on disait, mal à propos, que j'étais l'auteur[2].

[1] Ch.-G.-Fr. Christin; voyez tome XXX, page 342. B.

[2] L'édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique* contenait un article JULIEN, dans lequel il est mention de La Bletterie. Cet article est celui qui est en tête du *Discours de l'empereur Julien*, t. XLV, p. 199, 202. B.

Voici une petite épigramme, ou soi-disant telle, qu'on m'envoie de Lyon sur son compte :

A M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE,

AUTEUR D'UNE VIE DE JULIEN ET DE LA TRADUCTION DE TACITE[1].

Apostat comme ton héros,
Janséniste signant la bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos,
Que de bon cœur je dissimule.
Je t'excuse, et ne me plains pas;
Mais que t'a fait Tacite, hélas!
Pour le tourner en ridicule?

On me consulte pour savoir s'il ne faudrait pas *traduire en ridicule;* mais il y a si long-temps que je n'ai assisté aux assemblées de l'académie, que je ne saurais décider.

D'ailleurs ma dévotion ne me permet guère d'examiner avec complaisance les épigrammes bonnes ou mauvaises contre mon prochain. Je sais qu'il y a des gens qui s'avisent de dire du mal de mes pâques; c'est une pénitence qu'il faut que j'accepte pour racheter mes péchés. Le monde se plaira toujours à dénigrer les gens de bien, et à empoisonner leurs meilleures actions. Oui, j'ai fait mes pâques, et, qui plus est, j'ai rendu le pain bénit en personne; il y avait une très bonne brioche pour le curé. J'aime à remplir tous mes devoirs; je n'admets plus aucun plaisir profane : j'ai purifié les habits sacerdotaux qui avaient servi à *Sémiramis*, en les donnant à la sa-

[1] Voyez une autre épigramme dans les *Poésies mêlées*, tome XIV, et ci-après les lettres 5400 et 5414. B.

cristie de ma chapelle : je pourrai bien même faire du théâtre une école pour les petits garçons, école dans laquelle je leur ferai apprendre l'agriculture. Après cela, je défierai hardiment les jansénistes et les molinistes; et si on continue à me calomnier, je mettrai ces nouvelles épreuves aux pieds de mon crucifix. Je prétends, quand je mourrai, vous charger de ma canonisation. En attendant, soyez sûr qu'il n'y a point de pénitent au monde qui vous aime autant que moi. Ma santé est bien faible; je ne sais comment je pourrai faire les honneurs de ma retraite à ces deux aimables seigneurs espagnols que vous m'annoncez. Demandez-leur, je vous prie, la plus grande indulgence; qu'ils songent qu'ils viennent voir don Quichotte fesant pénitence sur la montagne Noire[1].

5364. AU GAZETIER D'AVIGNON.

J'ai lu, monsieur, dans votre gazette, l'histoire de ma conversion, opérée par la grace et par un ex-jésuite, qui m'a, dit-on, *confessé et traîné au pied des autels*. Plusieurs autres papiers publics y ont ajouté que j'avais une *lettre de cachet* pour pénitence; d'autres sont entrés dans des détails de ma famille; d'autres ont parlé d'un beau sermon que j'ai fait dans l'église. Tout cela pourrait servir à établir le pyrrhonisme de l'histoire. Ceux qui écrivent de Paris ces nouvelles, très ignorées dans mon pays, ne sont pas apparemment mes amis; et vous savez que des succès

[1] *Don Quichotte*, première partie, chap. 25. B.

vains et passagers dans les belles-lettres attirent toujours beaucoup d'ennemis très implacables.

Je puis assurer que l'ex-jésuite retiré chez moi n'a jamais été mon confesseur; que je n'ai jamais eu la moindre part à la foule d'écrits qu'on se plaît à m'attribuer; que je n'ai parlé dans ma paroisse, en rendant le pain bénit, que pour avertir d'un vol qu'on fesait dans ce temps-là même à mes paroissiens, et surtout pour avertir qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts.

Enfin, monsieur, pour vous prouver la fausseté de tout ce qu'on a imprimé dans vingt gazettes, d'après les bulletins de Paris, je me vois forcé de publier l'attestation ci-jointe[1], que j'ai eu la précaution d'accepter depuis trois ans, pour confondre les calomniateurs qui me persécutent depuis plus de trente.

Le tout signé par deux curés, par les syndics de la noblesse et de la province, par des prêtres, des gradués; par les habitants, etc.; collationné par un notaire royal, et déposé au contrôle de Gex.

Je ne publie pas cette déclaration dans l'espérance de désarmer l'envie et l'imposture; mais je la dois à la vérité, à mes amis, à ma famille qui sert le roi dans ses armées et dans les premiers tribunaux du royaume, et à la charge que sa majesté a bien voulu me conserver auprès de sa personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] Elle est page 79. B.

5365. A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECY.

29 avril.

Monseigneur, votre seconde lettre[1] m'étonne encore plus que la première. Je ne sais quels faux rapports ont pu m'attirer tant d'aigreur de votre part. On soupçonne beaucoup un nommé Ancian, curé du village de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement de Dijon en 1761, procès dans lequel je lui rendis service, en portant les parties qui le poursuivaient à se contenter d'un dédommagement de quinze cents livres, et du paiement des frais. On prétend que l'official de Gex se plaint de ce que les citoyens contre lesquels il plaide pour les dîmes se sont adressés à moi. Il est vrai qu'ils m'ont demandé mes bons offices; mais je ne me suis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Église étant mineure, il est malheureusement difficile d'accommoder un tel procès à l'amiable. J'ai transigé avec mon curé dans un cas à peu près semblable; mais c'est en lui donnant beaucoup plus qu'il ne demandait: ainsi je ne puis le soupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voisins, je les ai tous assoupis: je ne vois donc pas que j'aie donné lieu à personne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi.

Je sais que tout Genève accuse l'aumônier de la résidence[2], dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de semer partout la calomnie; mais à Dieu ne plaise que je lui impute de faire un métier si infame, sans

[1] N° 5361. B.

[2] Celui dont il est parlé page 66. B.

avoir les preuves les plus convaincantes! Il vaut mieux mille fois se taire et souffrir, que de troubler la paix par des plaintes hasardées. Mais, en établissant cette paix précieuse dans mon voisinage, j'ai cru, depuis long-temps, devoir me la procurer à moi-même.

Messieurs les syndics des états du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un supérieur de maison religieuse, étant un jour chez moi, et étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé Ancian, pour prix de l'avoir tiré des mains de la justice, me signèrent un certificat qui détruisait ces impostures[a].

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre copie à monsieur le premier président du parlement de Bourgogne, et à monsieur le procureur général,

[a] *Copie authentique de l'attestation des états du pays de Gex, signée par le notaire Roffoz, le 28 avril 1765, contrôlée à Gex le même jour, signée* LACHAUX.

Nous soussignés certifions que M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Ferney et Tournay, au pays de Gex, près de Genève, a non seulement rempli les devoirs de la religion catholique dans la paroisse de Ferney, où il réside, mais qu'il a fait bâtir et orner l'église à ses dépens; qu'il a entretenu un maître d'école, qu'il a défriché à ses frais les terres incultes de plusieurs habitants, a mis ceux qui n'avaient point de charrue en état d'en avoir, leur a bâti des maisons, leur a concédé des terrains; et que Ferney est aujourd'hui plus peuplé du double qu'il ne l'était avant qu'il en prît possession; qu'il n'a refusé ses secours à aucun des habitants du voisinage. Requis de rendre ce témoignage, nous le donnons comme la plus exacte vérité.

Signé GROS, curé; SAUVAGE DE VERNY, syndic de la noblesse; FABRY, premier syndic général et subdélégué de l'intendance; CHRISTIN, avocat; DAVID, prieur des carmes; ADAM, prêtre; et FOURNIER, curé.

afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu surprendre votre candeur et votre équité. Vous verrez combien il est faux que les devoirs dont il est question n'aient été remplis que cette année. Vous serez indigné, sans doute, qu'on ait osé vous en imposer si grossièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont osé ourdir cette trame odieuse. Je me borne à les empêcher de nuire, sans vouloir leur nuire jamais; et je vous réponds bien que la paix, qui est mon perpétuel objet, n'en sera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien; les belles-lettres ne sont qu'un amusement. La bienfesance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à Dieu, doivent être les principales occupations de tout homme qui pense sérieusement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite, que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant Dieu que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes, et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

5366. A M. CRAMER[1].

5367. A M. DALEMBERT.

1er mai.

Mon cher ami, mon cher philosophe, que l'Être des êtres répande ses éternelles bénédictions sur son favori d'Aranda, sur son très cher Mora, et sur son bien-aimé Villa-Hermosa!

Un nouveau siècle se forme chez les Ibériens. La douane des pensées n'y ferme plus l'allée à la vérité, ainsi que chez les Welches. On a coupé les griffes au monstre de l'inquisition, tandis que chez vous le bœuf-tigre frappe de ses cornes et dévore de ses dents.

L'abominable jansénisme triomphe dans notre ridicule nation, et on ne détruit des rats que pour nourrir des crocodiles. A votre avis, que doivent faire les sages, quand ils sont environnés d'insensés barbares? il y a des temps où il faut imiter leurs contorsions, et parler leur langage. *Mutemus clypeos*[2]. Au reste, ce que j'ai fait cette année, je l'ai déjà fait plusieurs fois; et, s'il plaît à Dieu, je le ferai encore. Il y a des gens qui craignent de manier des araignées, il y en a d'autres qui les avalent.

Je me recommande à votre amitié et à celle des frères. Puissent-ils être tous assez sages pour ne jamais imputer à leurs frères ce qu'ils n'ont dit ni écrit! Les mystères de Mithra ne doivent point être divul-

[1] La lettre que j'avais trouvée à cette place, et à laquelle j'avais mis le n° 5366, est de 1771. Voyez, t. XVII, la fin du mois de juin 1771. B.

[2] Virg., *Æn.*, lib. II, v. 389. B.

gués, quoique ce soient ceux de la lumière; il n'importe de quelle main la vérité vienne, pourvu qu'elle vienne. C'est lui, dit-on, c'est son style, c'est sa manière; ne le reconnaissez-vous pas? Ah! mes frères, quels discours funestes! vous devriez au contraire crier dans les carrefours : Ce n'est pas lui! Il faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre, et qu'il tombe enfin sous mille coups redoublés. *Amen.*

Je vous embrasse avec toute la tendresse de l'amitié et toute l'horreur du fanatisme.

5368. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

1er mai.

Mon cher marquis, le sieur Gillet ou Gilles n'est pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne sait pas que quand on est enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne sait pas qu'il y a des choses si méprisables qu'on peut quelquefois s'abaisser jusqu'à elles sans se compromettre. Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre son cul, je vous conseille de mettre chausses bas en entrant, au lieu de faire la révérence.

Faites, je vous en prie, mes sincères compliments à MM. Duché et Venel; les compagnons francs-maçons doivent se reconnaître au moindre mot.

On demande si on peut vous adresser de petits paquets sous l'enveloppe de monsieur l'intendant.

Mais surtout, si vous allez à votre régiment, passez par chez nous; n'y manquez pas, je vous en prie : ce pélerinage est nécessaire; j'ai beaucoup de choses à vous dire pour votre édification.

Le marquis de Mora, fils du comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'Aranda qui a chassé les jésuites d'Espagne, et qui chassera bien d'autres vermines, est venu passer trois jours avec moi; il s'en retourne en Espagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier : c'est un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à son passage, et vous serez étonné. L'inquisition d'Espagne n'est pas abolie ; mais on a arraché les dents à ce monstre, et on lui a coupé les griffes jusque dans la racine. Tous les livres si sévèrement défendus à Paris entrent librement en Espagne. Les Espagnols, en moins de deux ans, out réparé cinq siècles de la plus infame bigoterie.

Rendez grace à Dieu, vous et vos amis, et aimez-moi.

5369. DE L'ÉVÊQUE D'ANNECY[1].

Annecy, 2 mai.

Monsieur, vous attribuez donc à l'aigreur ce qui n'est, au vrai, de ma part que l'effet du zèle dont je dois être animé pour tout ce qui intéresse le salut des ames et l'honneur de la religion dans mon diocèse. Cette considération m'aurait interdit toute ultérieure réplique, si je n'avais cru devoir encore celle-ci à la justification des personnes que vous taxez de vous avoir calomnié auprès de moi. M. Ancian, monsieur le doyen de Gex, monsieur l'aumônier de la résidence, ne

[1] Voyez lettre 5349. B.

m'ont pas plus parlé de vous que de tous les autres; et, lorsque l'occasion s'en est présentée, ils m'en ont dit bien moins que ce que j'en avais appris par la voix du public. Ce n'est point à leurs rapports que vous devez attribuer le fondement des justes représentations que j'ai été dans le cas de vous faire en qualité d'évêque et de pasteur.

Vous connaissez les ouvrages qu'on vous attribue, vous savez ce que l'on pense de vous dans toutes les parties de l'Europe; vous n'ignorez pas que presque tous les incrédules de notre siècle se glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puisé dans vos écrits les principes de leur irréligion: c'est donc au monde entier et à vous-même, et non pas à quelques particuliers, que vous devez vous en prendre de ce que l'on vous impute. Si ce sont des calomnies, ainsi que vous le prétendez, il faut vous en justifier, et détromper ce même public qui en est imbu. Il n'est pas difficile à qui est véritablement chrétien d'esprit et de cœur de faire connaître qu'il l'est; il ne se croit pas permis d'en démentir la qualité dans les amusements que vous appelez *bagatelles littéraires*. Il montre sa foi par ses œuvres [1], il produit ses sentiments, soit dans ses écrits, soit dans sa conduite, d'une façon qui rend à la religion l'hommage qui lui est dû; il ne se flatte pas d'en avoir rempli les devoirs pour en avoir fait quelques exercices, une fois ou deux chaque année, dans l'église de sa paroisse, ni même pour avoir fait, dans une longue suite d'années, une ou deux communions dont le public a été plus scandalisé qu'édifié.

Je vous laisse après cela, monsieur, à juger ce que vous aurez à faire. Des occupations pressantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, jusqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le souhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la sincérité du desir de votre salut, qui sera toujours inséparable du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

[1] *Épître de saint Jacques*, II, 18. B.

5370. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 5 mai.

Mon cher ami, je suis comme vous, je pense toujours à *Eudoxie*. Je vous demande en grace de ne vous point presser. Je vous conjure surtout de donner aux sentiments cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'ame du lecteur; de soigner le style, de le rendre touchant; que tout soit développé avec intérêt, que rien ne soit étranglé, qu'un intérêt ne nuise point à l'autre; qu'on ne puisse pas dire : Voilà un extrait de tragédie plutôt qu'une tragédie. Que le rôle de l'ambassadeur soit d'un politique profond et terrible; qu'il fasse frémir, et qu'Eudoxie fasse pleurer; que tout ce qui la regarde soit attendrissant, et que tout ce qui regarde l'empire romain soit sublime; que le lecteur, en ouvrant le livre au hasard, et en lisant quatre vers, soit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reste.

Ce n'est pas assez qu'on puisse dire : Cette scène est bien amenée, cette situation est raisonnable; il faut que cette scène soit touchante, il faut que cette situation déchire le cœur.

Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le succès vous paiera de toutes vos peines. Elles sont grandes, je l'avoue; mais le plaisir de réussir pleinement auprès des connaisseurs vous dédommagera bien.

Vous vous amusez donc toujours de *Pandore?* Je

conçois que *l'époux soumis et facile* [1] est un vrai Parisien, et qu'il ne faut pas faire rire dans un ouvrage aussi sérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me désarme point. Voici ma proposition : c'est que vous vous remplissiez la tête de toute autre chose que d'*Eudoxie*, pendant trois mois; que vous y reveniez ensuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage supérieur. Tenez-la prête pour l'impression, dès que quelqu'un des Quarante passera le pas, et vous serez mon cher confrère ou mon successeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonsoir, mon très cher et très aimable ami.

5371. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mai.

Mon divin ange, le mémoire de votre infant [2] m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du Saint-Siége! Quand les barberins firent la première, ils firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se seraient pas pas-

[1] Dans le cinquième acte de *Pandore* (voyez tome IV) on lit :

Vous régnerez sur votre époux;
Il sera soumis et facile. B.

[2] Ferdinand, duc de Parme; voyez t. LVII, p. 465. B.

sées ainsi du temps de Grégoire VII ou d'Innocent IV; ils auraient dit comme Jodelet à l'infant:

> Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes;
> Car, me devant respect, et l'ayant mal gardé,
> Le moindre châtiment c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que Rezzonico, qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de Mora, que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'Aranda, son beau-père, à faire un nouveau siècle. Les Espagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le français pour lire les ouvrages nouveaux qu'on proscrit en France. On a rogné jusqu'au vif les griffes de l'inquisition; elle n'est plus qu'un fantôme. L'Espagne n'a ni jésuites ni jansénistes. La nation est ingénieuse et hardie; c'est un ressort que la plus infame superstition avait plié pendant six siècles, et qui reprend une élasticité prodigieuse. Je suis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation soit frivole et l'autre barbare. Ces barbares sont les jansénistes. Votre ministère ne les connaît pas assez. Ce sont des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi ne sont pas capables des cerveaux fanatiques qui ont soutenu les convulsions pendant quarante années? Il est cruel d'être exposé aux loups, quand on est défait des renards.

Informez-vous, je vous en prie, du personnage qui a pris le nom de Chiniac La Bastide Duclos[1], avocat au parlement, et qui est auteur des *Commentaires sur le Discours des libertés gallicanes*, de l'abbé de Fleury. C'est un énergumène qui établit le presbytérianisme tout cru; il est de plus calomniateur très insolent, à la manière janséniste. Eux et leurs adversaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de Dieu et la propagation du saint Évangile.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuistres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de Chauvelin.

Je sais que la bonne compagnie méprise si fort tous ces animaux-là, qu'elle ne s'informe pas seulement s'ils existent. Les femmes se promènent aux Tuileries, sans s'inquiéter si les chenilles rongent les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris est fort agréable, mais elle ne sert précisément à rien. Elle soupe, elle dit de bons mots, et pendant ce temps-là les énergumènes excitent la canaille, canaille composée à Paris d'environ quatre cent mille ames, ou soi-disant telles.

L'autre *tripot*, j'entends celui de la Comédie, est, quoi que vous en disiez, mon cher auge, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui se présentent, et pas un homme : et encore aucune de ces femmes n'est bonne que pour le métier où elles réussissent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

[1] *Discours sur les libertés de l'Église gallicane, par M. l'abbé Fleury, avec un commentaire, par M. l'abbé de C*** de L***,* au-delà des monts, à l'enseigne de la Vérité, 1765, in-12. Le commentateur est Chiniac de La Bastide Duclos, né près de Brives, le 5 mai 1741. B.

M. le duc de Choiseul a envoyé seize officiers dans mon hameau; *domandavo acqua, non tempestà*[1]. Quand j'arrivai dans ce désert, on n'aurait pu y loger quatre sergents. Tous les officiers y sont assez à leur aise, mais l'église est devenue trop petite : il faut l'agrandir, et édifier mes paroissiens. J'y fais prier Dieu pour la santé de la reine. J'ai déjà été exaucé sur celle de madame d'Argental. Puisse-t-elle longtemps jouir avec vous de la vie la plus heureuse! Pour moi, tant que je respirerai, je conserverai pour vous deux mon culte de dulie.

5372. DE M. DALEMBERT.

A Paris, le 13 mai.

Dieu m'est témoin, mon cher maître, combien j'ai été édifié du spectacle que vous avez donné le 3 d'avril dernier, bon jour, bonne œuvre, en rendant vous-même le pain bénit, à la grande satisfaction de la Jérusalem céleste, et principalement des *trônes*, des *dominations*, et des *puissances*, qui, à ce que je me suis laissé dire, en sont fort contents, d'autant plus qu'on leur a assuré que le beurre en était bon. Il faut que le tigre aux yeux de veau aime la brioche, et vous devriez bien lui en envoyer une la première fois que vous réitérerez cette belle cérémonie; car je sais qu'il cherche à se disculper des mauvais propos qu'on lui attribue. Ne vous y fiez pas trop pourtant, car

Timeo Danaos et *verba* ferentes.
VIRG., *Æneid.*, lib. II, v. 49.

Surtout engagez, si vous le pouvez, le nommé Chirol, ou le nommé Grasset, et leur compère Marc-Michel Rey, à ne pas imprimer tant de sottises, qu'on a la platitude de mettre sur

[1] C'est l'exclamation d'un paysan italien qui demandait au ciel de la pluie, et non de l'orage. B.

votre compte. S'il était permis de plaisanter sur un sujet aussi grave que le pain bénit, j'aurais répondu, comme Pourceaugnac, à toutes les sottises que j'ai entendu dire à ce sujet: « Quel grand raisonnement faut-il pour manger un « morceau[1] ? »

Si vous êtes enchanté de M. le marquis de Mora, il l'est bien davantage de vous; et je vous manderais ce qu'il m'écrit à ce sujet, si je ne songeais que vous êtes en état de grace, et que le chanoine de saint Bruno a été damné par un mouvement de vanité.

A propos d'Espagne, j'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre excellente de votre ancien disciple[2] sur l'affaire de Parme; il me mande « que le grand lama du Vatican res- « semble à un vieux danseur de corde qui, dans un âge d'in- « firmité, veut répéter ses tours de force, tombe, et se casse « le cou. » Cette comparaison vaut mieux que toutes les écritures de Madrid et de nosseigneurs du parlement de Paris sur ce beau sujet.

L'épigramme contre le janséniste La Bletterie[3] est bien douce pour un orgueil aussi coriace que le sien; ces gens-là sont comme les Russes, qui ne sentent pas les croquignoles, et à qui il faut appliquer le knout. Au reste, sa traduction est la meilleure épigramme qu'on puisse faire contre lui; ce serait le sujet d'une assez plaisante brochure que le relevé de toutes les expressions ridicules qui s'y trouvent, sans compter les contre-sens.

M. le duc de Villa-Hermosa, aussi enchanté de vous que son compagnon de voyage, m'a remis votre lettre[4], et m'a chargé de vous faire parvenir celle-ci. Adieu, mon cher maître; continuez, pour l'édification des anges, des curés, des conseillers, des paysans, et des laquais, à rendre le pain bénit, mais avec sobriété pourtant; car (je l'ai ouï dire à un

[1] Molière, *M. de Pourceaugnac*, acte I, scène 11. B.

[2] Le roi de Prusse; sa lettre à Dalembert est du 24 mars 1768. B.

[3] Voyez page 75. B.

[4] La lettre 5367. B.

fameux médecin) les indigestions de pain bénit ne valent pas le diable.

5373. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 18 mai.

Il n'y a pas de milieu, mon cher ami, vous le savez, vous le voyez, vous en convenez; il faut que l'amour domine ou qu'il soit exclu. Tous les dieux sont jaloux, et surtout celui-là. C'est bien lui qui demande un culte sans partage. Vous pouvez faire d'*Eudoxie* une tragédie vigoureuse et sublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur assassiné, une fille qui voit mourir son père, une mère qui tremble pour son fils. Encore une fois, cela est beau, cela est grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en sauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que votre héroïne le soit; vous avez dit : *Faciamus* Eudoxiam *ad imaginem.... nostram*[1]. De tendres cœurs vous ont encouragé; vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. Sancho-Pança vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux.

Si vous voulez absolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous privez de tous les beaux détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penserai toujours que vous pouvez faire un rôle

[1] Expressions de la Genèse, 1, 26. B.

admirable de l'ambassadeur; il peut et il doit faire trembler Eudoxie pour son fils; c'est là la véritable politique d'un homme d'état, de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce Genséric de conserver le fils de Valentinien; mais il a certainement un très grand intérêt de déterminer Eudoxie à se joindre à lui, par la crainte qu'il doit lui inspirer pour la vie de son fils. Rien n'est si naturel, et surtout dans un barbare tel que Genséric : l'histoire en fournit cent exemples. Je ne me souviens plus quelle était la femme qui défendait sa ville contre des assiégeants qui étaient déjà sur la brèche, et qui lui montraient son fils prisonnier, prêt à périr si elle ne se rendait pas; elle troussa bravement sa cotte : Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres.

Je vous demande en grace de me faire tenir vos *Commentaires sur Pindare* [1] quand ils seront imprimés.

A l'égard de la musique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs; ce sont deux choses peu communes. Ne doutez pas que je ne fasse pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable musicien [2] peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai, bien persuadé que le pauvre diable de poëte doit être l'esclave du musicien comme du public.

Je vous remercie tendrement de votre acharne-

[1] Le *Discours sur Pindare et sur la poésie lyrique, avec la traduction de quelques odes, par Chabanon*, parut en 1769, in-8°. B.

[2] Philidor; voyez tome LXIV, page 568; et ci-dessus, page 10. B.

ment pour *Pandore;* mais ayez-en cent fois plus pour *Eudoxie;* ne l'oubliez que deux mois pour la reprendre avec fureur; soyez terrible et sublime autant que vous êtes aimable.

Je vous envoie une fadaise[1] à l'adresse que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous soyez averti.

5374. A M. THIERIOT[2].

5375. A M. TOLLOT[3].

21 mai.

Le jeune homme, monsieur, à qui vous avez bien voulu écrire, serait très fâché de vous avoir contristé, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie instamment de rire aussi. On peut très bien être citoyen de Genève, et apothicaire, sans se fâcher. M. Colladon, mon ami, est d'une des plus anciennes familles de Genève[4], et un des meilleurs

[1] Probablement *la Guerre civile de Genève;* voyez t. XII, p. 241. B.

[2] Ce que toutes les éditions, depuis celle de Kehl, contiennent ici comme une lettre à Thieriot n'était qu'un fragment d'une lettre que Voltaire fit imprimer dans l'article ANA des *Questions sur l'Encyclopédie* (voyez tome XXVI, page 328); elle est du 7 mai 1762, et donnée comme adressée à Damilaville. La différence dans les adresses, l'étendue et l'importance du morceau, m'ont porté à lui conserver un numéro pour la commodité du lecteur. B.

[3] On a jusqu'ici écrit THOLOT. Je fais le changement d'après l'*Histoire littéraire de Genève*, par Senebier. Jean-Baptiste Tollot, maître apothicaire, né à Genève en 1698, est mort en 1773. Senebier dit que le quart du *Journal helvétique* est rempli *des discours de morale et des petits vers de société composés par cet apothicaire.* C'est lui que Voltaire a désigné par le nom de *Dolot* dans le second chant de *la Guerre civile de Genève;* voyez tome XII, page 266. B.

[4] Un des juges de Servet se nommait Colladon. B.

apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adresse est à M. N....., apothicaire très renommé. MM. Geoffroi et Boulduc[1], apothicaires, étaient de l'académie des sciences, et ont eu toute leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et composaient eux-mêmes leurs remèdes; en quoi ils l'emportaient beaucoup sur nos médecins d'aujourd'hui, parmi lesquels il y en a plus d'un qui ne sait pas où croissent les drogues qu'il ordonne.

Êtes-vous fâché qu'on dise que vous faites de beaux vers? Si Hippocrate fut apothicaire, Esculape eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous estime; soyez sain et gaillard, et n'ayez jamais besoin d'apothicaire.

5376. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 mai.

Satis est, domine, satis est. Vous me donnez, monsieur, plus de vin de Champagne que jamais le prince de Condé n'en donna à Santeul; et cet ivrogne disait encore: *Amplius, domine, amplius;* mais moi, qui suis moins bon poëte que Santeul, et qui bois beaucoup moins de vin, je vous assure, monsieur, que vous m'en donnez beaucoup trop, et que je ne sais comment m'y prendre ni pour vous remercier, ni pour le boire. Je ne tiens plus de maison. Nous allons peut-être, madame Denis et moi, vendre Fer-

[1] Voyez tome LVI, page 50; et LII, 484. B.

ney : la fin de ma vie sera retirée, et probablement assez triste avec une santé déplorable ; la nature m'a fait présent de soixante-quatorze ans, et des maladies de quatre-vingt-dix.

Jouissez, vous et madame votre femme, de votre brillante jeunesse. Buvez, s'il se peut, plus de vin de Champagne que vous ne m'en donnez. Je me flatte que vous voyez quelquefois M. Dalembert : il a eu avec moi des procédés charmants qui m'ont pénétré l'ame. O que j'aime qu'un philosophe soit sensible ! Pour moi, je suis plus sensible que philosophe, et je le suis passionnément à vos bontés, à votre mérite.

Je présente mes respects au couple heureux qui mérite tant de l'être.

5377. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 mai.

Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'est-à-dire jusqu'à mon dernier soupir. Je n'écris guère, mon cher marquis, parceque j'ai très peu de temps à moi. La décrépitude, les souffrances du corps, l'agriculture, les peines d'esprit, inséparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, tout cela ne me laisse pas respirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les persécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai besoin de solitude et de courage.

Je sais qu'un de mes malheurs est de ne pouvoir être ignoré. Je sais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite

que parcequ'elle est absolument nécessaire à mon corps et à mon ame. Vivez à Paris, vous autres mondains ; Paris est fait pour vous, et vous pour lui. Aimez le théâtre comme on aime sa vieille maîtresse qui ne peut plus donner de plaisir, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine ; mais il est beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très long-temps que je n'ai écrit à ces chers anges ; mais si vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les sentiments de mon cœur.

Je suis enchanté que vous causiez souvent avec madame Denis. Vous devez tous deux vous aimer ; je vous ai vus tous deux très grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient pas du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie ; elle me fesait un trop grand sacrifice ; je veux qu'elle soit heureuse à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif, qui sera assurément un officier de mérite. M. le duc de Choiseul, qui se connaît en hommes, commence déjà à le distinguer. Il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui recommander, et je lui suis trop attaché pour lui présenter des personnes indignes de sa protection.

Je compte toujours sur celle de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin. Vous savez que j'en ai un peu besoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulsionnaire, qui seraient bien

capables de me persécuter jusqu'au tombeau, comme les jésuites persécutèrent Arnauld.

Mon curé prend l'occasion de la Pentecôte pour vous faire ses plus tendres compliments. La première fois que je rendrai le pain bénit, je vous enverrai une brioche par la poste.

5378. A M. LE RICHE.

26 mai.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit MM. les fermiers généraux, touchant les salines de Franche-Comté et le sel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a des gens très puissants et très riches, qui, tout dessalés qu'ils sont, ne veulent pas que de pauvres citoyens salent leur soupe à leur fantaisie. Ces messieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur sel. Ils prétendent que notre sel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils disent que notre sel leur brûle les entrailles, quoique en effet il fasse beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réussisse de plus en plus chez tous les grands cuisiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre dans leurs sauces. Je suis persuadé que les fermiers généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre sel sur leur table à leur petit couvert; il y a même plusieurs ministres d'état qui en sont extrêmement friands.

Nous avons eu depuis peu deux grands d'Espagne[1] et un ambassadeur qui allait à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce sel, que le premier ministre d'Espagne aime passionnément. On n'en sert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en est même prodigieuse en Italie.

Nous sommes très certains, monsieur, que les fermiers généraux ne vous sauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeuner avec du beurre de Jéricho. Nous nous flattons que les partisans du gros sel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : « Si notre « sel s'évanouit[2], avec quoi salera-t-on ? » mais en secret ils se servent eux-mêmes de notre sel, et n'en disent mot. Vous ne sauriez croire, monsieur, combien nous nous intéressons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les salines et de toutes les salaisons de ce monde. Vous nous ferez un très sensible plaisir de nous informer du succès qu'aura eu votre réponse à messieurs des fermes générales. Toute la famille vous fait les plus tendres compliments; personne, monsieur, ne vous est plus véritablement attaché que votre très humble et très obéissant serviteur, FRANC-SALÉ.

[1] Le marquis de Mora et le duc de Villa-Hermosa; voyez lettres 5347, 5360, 5367. B.

[2] Matthieu, v, 13. B.

5379. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 26 mai.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, le poëme [1] et la relation [2] que M. de La Borde m'a envoyés de la part du jeune Franc-Comtois, qui me paraît avoir son franc parler sur les sottises de la taupinière de Calvin et les atrocités du tigre aux yeux de veau [3]. Ce Franc-Comtois peut, en toute sûreté, tomber sur le janséniste apostat, sans avoir à redouter les protecteurs dont il se vante, et qui sont un peu honteux d'avoir si mal choisi. On donne l'aumône à un gueux, et on trouve très bon qu'un autre lui donne les étrivières quand il est insolent. M. le comte de Rochefort n'est point à Paris; il est actuellement dans les terres de madame sa mère, avec sa femme; je crois qu'ils ne tarderont pas à revenir. Votre ancien disciple vient encore de m'écrire une assez bonne lettre [4] sur l'excommunication du duc de Parme. Il me mande que si l'excommunication s'étend jusqu'ici, les philosophes en profiteront; que je deviendrai premier aumônier; que Diderot confessera le duc de Choiseul; et Marmontel, le dauphin; que j'aurai la feuille des bénéfices, et que je vous ferai archevêque de Paris ou de Lyon, comme il vous plaira : ainsi soit-il. Que dites-vous de l'expédition de Corse? n'avez-vous point peur qu'il n'en résulte une guerre dont l'Europe n'a pas besoin, et nous moins que personne? Que dites-vous du train que fait Wilkes [5] en Angleterre? Il me semble que le despo-

[1] *La Guerre civile de Genève*, tome XII, page 241. B.

[2] La nouvelle édition de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, tome XLII, page 361. B.

[3] Pasquier; voyez tome XLVII, page 406; et LVI, 530. B.

[4] La lettre de Frédéric à Dalembert, du 7 mai 1768. B.

[5] Jean Wilkes, écrivain politique anglais (dont Voltaire fait ailleurs un grand éloge, voyez tome XXX, page 91), né en 1727, mort le 6 décembre 1797, arrêté, acquitté, puis ayant porté plainte contre le ministère anglais en arrestation illégale, obtint de forts dommages-intérêts; un de ses pamphlets fut condamné à être brûlé par la main du bourreau, et l'auteur ex-

tisme n'a pas plus beau jeu dans ce pays-là que la superstition. Adieu, mon cher et illustre maître; le ciel vous tienne en joie et en santé! Je vous embrasse comme je vous aime, c'est-à-dire *ex toto corde et animo.*

5380. A M. COLINI.

A Ferney, 29 mai.

Enfin, mon cher ami, si leurs altesses électorales le permettent, ce ne sera plus mon seul petit buste qui leur fera sa cour, ce sera moi-même, ou plutôt l'ombre de moi-même qui viendra se mettre à leurs pieds et vous embrasser de tout son cœur. Je serai libre au mois de juillet; je ne serai plus le correcteur d'imprimerie des Cramer. J'ai rempli cette noble fonction quatorze ans avec honneur. Le *scribendi cacoethes*[1], qui est une maladie funeste, m'a consumé assez. Je veux avant de mourir remplir mon devoir, et jouir de quelque consolation; celle de revoir Schwetzingen est ma passion dominante; je ne peux y aller que dans une saison brûlante, car telle est ma déplorable santé, qu'il faut que je fasse du feu dix mois de l'année. Franchement je ne suis pas fait pour la cour de monseigneur l'électeur; il ne se chauffe jamais, il a toute la vigueur de la jeunesse : il dîne et soupe. Je suis mort au monde; mais la re-

élu de la chambre des communes; poursuivi de nouveau, condamné par contumace; réélu à la chambre des communes, il obtint la cassation de la sentence rendue contre lui par contumace, mais fut exclu encore de la chambre des communes une seconde et une troisième fois. On avait prononcé contre lui une détention de vingt-deux mois et une amende de mille livres sterling. Tout cela fesait beaucoup de bruit en Angleterre. B.

[1] Juvénal, satire VII, vers 52. B.

connaissance et l'attachement pourront me ranimer. En un mot, mort ou vif, je vous embrasserai, mon cher ami, à la fin de juillet. Je suis bien vieux, mais mon cœur est encore tout neuf.

5381. A M. GAY DE NOBLAC[1].

30 mai.

Vous écrivez, monsieur, à M. de Voltaire, par votre lettre du 19 mai, que vous avez fait un petit ouvrage sur sa *Rétractation*, et que vous le dédiez au chapitre de Saint-André. Il est trop malade pour avoir l'honneur de vous répondre. Je suis obligé de vous dire qu'il respecte fort le chapitre de Saint-André; mais nous ne savons ici ce que c'est que cette rétractation prétendue. Les gazettes des pays étrangers sont souvent trompées par les nouvellistes de Paris, et trompent le public à leur tour: elles deviennent quelquefois les échos de la calomnie; elles immolent les particuliers au public. M. de Voltaire, en s'acquittant le jour de Pâques, dans sa paroisse, d'un devoir auquel personne ne manque dans ce diocèse, entouré de protestants, avertit les assistants du danger de la reine, et fit prier Dieu pour elle. Il donna aussi quelques ordres qui regardaient la police. C'est sur cela, monsieur, que quelques plaisants de Paris ont écrit qu'il avait fait un sermon. Qui n'a jamais rien écrit contre ce qu'il doit respecter n'a point de rétractation à faire. Il sait, monsieur, que des jeunes gens inconsidérés mettent

[1] A qui est adressée la lettre 4801, tome LXIII, page 373. B.

tous les jours sous son nom des brochures qu'il ne lit point. Son âge de soixante-quinze ans devrait le mettre à l'abri de ces imposteurs. Occupé dans la plus profonde retraite du soin de soulager ses vassaux et de défricher des campagnes incultes, il n'a jamais daigné seulement confondre ces bruits populaires; et moi, monsieur, je dois faire ce qu'il ne fait pas. Toute la province rend depuis douze ans le même témoignage que moi. Il n'appartient qu'à ses calomniateurs de se rétracter. On doit laisser les citoyens en repos, et surtout un homme de son âge. Il m'a dit qu'il vous remerciait de vos intentions, mais qu'il vous serait encore plus obligé de votre silence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5382. A MADAME D'ÉPINAI.

30 mai.

Ma chère et respectable philosophe, M. de Lalive m'apporte votre lettre du mois de mars 1767. Il a eu le temps de voir l'Italie, laquelle a rarement vu des Français aussi aimables que lui.

Je me recommande à vos boutés plus que jamais. La philosophie gagne par toute l'Europe; mais quand elle parle haut, le fanatisme hurle plus haut encore. Ses cris sont furieux, et ses démarches secrètes sont encore plus affreuses. Les énergumènes soupirent après une seconde représentation de la tragédie du chevalier de La Barre. Ce sont là les spectacles qu'il faut à ces monstres. On est bien persuadé que vos amis détourneront les coups qu'on veut porter aux

disciples de la raison, et qu'ils ne permettront jamais que de jeunes indiscrets nomment devant eux les personnes qu'on accuse bien injustement. Vous avez toujours pensé comme les frères rose-croix, qui fesaient *leur séjour invisible* dans ce monde; vous vivez avec les sages; vous fuyez les méchants et les sots, ils ne peuvent vous faire de mal, mais ils peuvent en faire beaucoup à un homme qui vous est tendrement attaché pour le reste de sa vie.

S'il y a quelque chose de nouveau, ma chère philosophe, sur cet article très important, je vous supplie de me le mander. Le solitaire qui a l'honneur de vous écrire vous sera dévoué jusqu'à son dernier soupir avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre. V.

5383. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 31 mai.

Je profite, mon cher et illustre maître, d'une occasion qui se présente pour vous écrire autrement que par la poste, et pour vous parler à cœur ouvert. Je sais que vous vous plaignez de vos amis et des discours qu'ils ont tenus, dites-vous, ou du moins laissé tenir sur la cérémonie que vous avez cru devoir faire le jour de Pâques dernier. Je ne sais pas s'il en est quelqu'un parmi eux qui l'ait blâmée hautement; il est au moins bien certain que je ne suis pas de ce nombre, mais il ne l'est pas moins que je ne saurais l'approuver dans la situation où vous êtes. Peut-être ai-je tort; car enfin vous savez mieux que moi les raisons qui vous ont déterminé: mais je ne puis m'empêcher de vous demander si vous avez bien réfléchi à cette démarche. Vous savez la rage que les dévots ont contre vous; vous savez qu'ils vous attribuent, sans preuve à la vérité, mais avec affirmation, toutes les brochures qui

paraissent contre leur idole. Ils sont bien persuadés que vous en avez juré la ruine, et craignent même que vous ne réussissiez. Vous pouvez juger s'ils vous haïssent, et s'ils sont disposés à chercher les occasions de vous nuire. Avez-vous cru leur faire prendre le change par le parti que vous avez pris? La plupart font leurs pâques sans y croire; ils ne vous croient point certainement plus imbécile qu'eux, et ne regardent les vôtres que comme un scandale de plus : c'est ainsi qu'ils s'en expliquent. Ils sont fâchés que le roi ne fasse pas les siennes; mais c'est parcequ'ils espèrent qu'il les fera un jour de bonne foi; et que lui diront-ils alors de l'espèce de profanation qu'ils vous attribuent? J'ai donc bien peur, mon cher ami, que vous n'ayez rien gagné à cette comédie, peut-être dangereuse pour vous. On dit que l'évêque d'Annecy vous a écrit à ce sujet une lettre insolente et fanatique[1]; si cet évêque n'était pas un polisson de Savoyard, il vous aurait peut-être fait beaucoup de mal. Quoi qu'il en soit, croyez, mon cher maître, encore une fois, que l'amitié seule m'engage à vous dire ce que je pense sur cet article; que je n'en ai parlé aussi franchement qu'à vous seul, et que je ne tiens point le même discours aux indifférents. Quand vous feriez vos pâques tous les jours, je ne vous en serais pas moins attaché comme au soutien de la philosophie et à l'honneur des lettres. Sur ce, je vous demande votre bénédiction, et surtout votre amitié, en vous embrassant de tout mon cœur.

5384. A M. LE CHEVALIER DE JULH[2],

BRIGADIER DES GARDES DU ROI.

Vous avez écrit, monsieur, en digne chevalier, et je vous remercie en bon citoyen. Vous rendez à-la-

[1] Il en avait écrit trois; voyez 5349, 5361, 5369. B.

[2] Je n'ai pu me procurer aucun renseignement ni sur cet auteur, ni sur son ouvrage. B.

fois service à l'art militaire, qui est le premier, dit-on, et à tous les autres arts qu'on cultive sous l'abri de celui-là. On ne pouvait mieux confondre le Jean-Jacques de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites, que, suivant les principes de ce charlatan, *ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur*. Ce malheureux singe de Diogène, qui croit s'être réfugié dans quelques vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appelez Zoïle; il l'est de tous les talents et de toutes les vertus. Vous avez soutenu le parti de la vraie gloire contre un homme qui ne connaît que l'orgueil. Je m'intéresse d'autant plus à cette vraie gloire, qui vous est si bien due, que j'ai l'honneur d'être votre confrère dans l'académie pour laquelle vous avez écrit. Elle a dû regarder votre ouvrage comme une des choses qui lui font le plus d'honneur. Vous m'en avez fait beaucoup en voulant bien m'en gratifier.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, etc.

5385. A M. CAPPERONNIER[1].

1er juin.

J'ai bientôt fait usage, monsieur, du livre de la Bibliothèque royale que vous avez eu la bonté de

[1] Jean-Augustin Capperonnier, né à Montdidier le 2 mars 1745, employé dès 1765 à la Bibliothèque du roi dont son oncle était bibliothécaire, mort le 16 novembre 1820. B.

me prêter. Il a été d'un grand secours à un pauvre feu historiographe de France, tel que moi. Je voulais savoir si ce Montecucullo, que nous appelons mal-à-propos Montecuculli, accusé par des médecins ignorants d'avoir empoisonné le dauphin François, parcequ'il était chimiste, fut condamné par le parlement ou par des commissaires; ce que les historiens ne nous apprennent pas. Il se trouve qu'il fut condamné par le conseil du roi. J'en suis fâché pour François Ier; la vérité est long-temps cachée; il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne sauriez croire ce qu'il me coûte de soins pour la chercher à cent lieues dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. Ce travail est rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue, sans presque aucune diversion. Enfin il est fini. Jugez, monsieur, si je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement sous mon nom. Je suis l'homme qui accoucha d'un œuf; il en avait pondu cent avant la fin de la journée. Les nouvellistes de Paris ne sont pas si scrupuleux en fait d'historiettes, que je le suis en fait d'histoire. Ils en débitent souvent sur mon compte, non seulement de très extraordinaires, mais de très dangereuses; c'est la destinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On souhaite d'être ignoré, mais c'est quand il n'est plus temps. Dès que les trompettes de la renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu son repos pour jamais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sensible reconnaissance pour toutes vos bontés, monsieur, etc.

5386. A M. DE LA HARPE.

2 juin.

On dit que l'apostat La Bletterie, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat Julien, vient de traduire Tacite en ridicule[1]. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la précision et l'énergie de Tacite, c'était M. Dalembert. Les jansénistes ont la phrase trop longue. Fasse le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs! ces loups seraient cent fois plus méchants que les renards jésuites. Je les ai vus autrefois se plaindre de la persécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié; et cette pitié qu'on avait de leurs personnes, leurs ouvrages l'inspirent.

5387. A M. DE MONTAUDOIN[2].

Ferney, 2 juin.

Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter d'avoir heureusement conduit ma petite barque dans ce monde; mais, puisque vous daignez donner mon nom à un de vos vaisseaux, je défierai désormais toutes les tempêtes. Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu. Moins je le mérite, et plus j'en suis reconnaissant. On a baptisé jusqu'ici les navires

[1] Voyez l'épigramme, page 75. B.

[2] De La Touche Montaudoin, négociant à Nantes, était correspondant de l'académie des sciences de Paris. Il avait donné à l'un de ses bâtiments le nom de VOLTAIRE; ce qui fournit à Voltaire le sujet de son épître CIX, *A mon vaisseau;* voyez tome XIII, page 254. B.

des noms de Neptune, des Tritons, des Sirènes, des Griffons, des ministres d'état, ou des saints, et ces derniers surtout sont toujours arrivés à bon port; mais aucun n'avait été baptisé du nom d'un feseur de vers et de prose.

Si j'étais plus jeune, je m'embarquerais sur votre vaisseau, et j'irais chercher quelque pays où l'on ne connût ni le fanatisme ni la calomnie. Je pourrais encore, si vous vouliez, débarquer en Corse ou à Civita-Vecchia, les jésuites Patouillet et Nonotte, avec l'ami Fréron ci-devant jésuite. Il ne serait pas mal d'y joindre quelques convulsionnaires ou convulsionnistes. On mettait autrefois, dans certaines occasions, des singes et des chats dans un sac, et on les jetait ensemble à la mer.

Je m'imagine que les Anglais me laisseraient librement passer sur toutes les mers; car ils savent que j'ai toujours eu du goût pour eux et pour leurs ouvrages. Ils prirent, dans la guerre de 1741, un vaisseau espagnol tout chargé de bulles de la Cruzade, d'indulgences, et d'*Agnus Dei*. Je me flatte que votre vaisseau ne porte point de telles marchandises; elles procurent une très grande fortune dans l'autre monde, mais il faut d'autres cargaisons dans celui-ci.

Si le patron va aux Grandes-Indes, je le prierai de se charger d'une lettre pour un brame[1] avec qui je suis en correspondance, et qui est curé à Bénarès sur le Gange. Il m'a prouvé que les bramies ont plus de quatre mille ans d'antiquité. C'est un homme

[1] Celui dont Voltaire a parlé tome XV, page 298. B.

très savant et très raisonnable : il est d'ailleurs beaucoup plus baptisé que nous, car il se plonge dans le Gange toutes les bonnes fêtes. J'ai dans ma solitude quelques correspondances assez éloignées, mais je n'en ai point encore eu qui m'ait fait plus d'honneur et plus de plaisir que la vôtre.

Je n'ai pu vous écrire de ma main, étant très malade; mais cette main tremblante vous assure que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.

5388. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin.

Mes chers anges, vous voulez une nouvelle édition de *la Guerre de Genève*; mais vous ne me dites point comment il faut vous la faire parvenir. Je l'envoie à tout hasard à M. le duc de Praslin, quoiqu'il soit, dit-on, à Toulon. S'il y est, il n'y sera pas longtemps, et vous aurez bientôt votre *Guerre*.

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuser la vieillesse où l'un de vous deux va bientôt entrer, si je ne me trompe; car il faut s'amuser : tout le reste est vanité et affliction d'esprit, comme dit très bien Salomon[1]. Je doute fort que le Palatin, qu'on veut faire venir de Varsovie, remette le *tripot* en honneur. J'attends beaucoup plus de ma Catau de Russie et du roi de Pologne; ce sont eux qui sont d'excellents comédiens, sur ma parole.

Je suis fâché que mon gros neveu le Turc[2] veuille

[1] *Ecclésiaste*, I, 14. B.

[2] L'abbé Mignot; voyez tome LXIII, page 563. B.

faire une grosse histoire de la Turquie, dans le temps que Lacroix, qui sait le turc, vient d'en donner un abrégé très commode, très exact, et très utile. Je suis encore plus fâché que mon gros petit-neveu soit si attaché aux assassins du chevalier de La Barre. Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares.

Écoutez bien la réponse péremptoire que je vous fais sur les fureurs d'Oreste. Elles sont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de Duchesne, et telles qu'on les débite au *tripot :* mais vous savez que cet Oreste fut attaqué et défait par les soldats de Corbulon. On affecta surtout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très mal jouées, et qui doivent faire un très grand effet par le dialogue dont elles sont mêlées, et par le contraste de la terreur et de la pitié, qui me paraissent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conseil de mes amis, de supprimer ce que j'avais fait de mieux, et de substituer de la faiblesse à de la fureur. J'ai toujours ressemblé parfaitement au Meunier, à son Fils, et à son Ane[1]. J'ai attendu l'âge mûr d'environ soixante-quinze ans pour en faire à ma tête, et ma tête est d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre *tripot* sur lequel on doit jouer *Pandore.* J'ai tâté, dans ma vie, à peu près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôlesse. Un des plus légers est qu'on m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaisants ou

[1] La Fontaine, livre III, fable I. B.

de mauvais cœurs mettent continuellement sous mon nom!

Je vous souhaite à tous deux santé et plaisir, et je suis à vous jusqu'à ce que je ne sois plus.

5389. A M. CHRISTIN.

6 juin.

Mon cher ami, mon cher philosophe, en défendant la cause de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas sans doute celle de la raison, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque succès, dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, presque sans exception, buvait de l'eau croupie. Vous savez qu'on veut persécuter notre ami d'Orgelet[1] pour de très bon sel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux qui veulent saler leur pot; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme si estimable.

Je vous ai envoyé trois factums[2]..... Je vous prie, quand vous n'aurez pas de clients à défendre au parlement de Saint-Claude, de lire ce procès auquel je m'intéresse, et de m'en dire votre avis. L'abbé Claustre s'appelle sans doute Tartuffe dans son nom de baptême. Il est clair qu'il est un maraud; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raison juridiquement sur deux ou trois points.

Lorsque je serai assez heureux pour que vous

[1] Le Riche; voyez lettre 5378. B.

[2] C'est-à-dire trois exemplaires d'un mémoire dans l'affaire de Claustre; mais ce ne doit pas être celui qui est tome XLVI, page 12. B.

veniez me voir, je vous dirai des choses assez importantes.

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous embrasse de tout mon cœur.

5390. A M. DANTOINE[1],

A MANOSQUE, EN PROVENCE.

6 juin.

Ma vieillesse et mes maladies m'ont empêché, monsieur, de répondre plus tôt à votre lettre du 21 de mai; mes yeux affaiblis distinguent à peine les caractères. Je suis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de l'Europe. Il en est peut-être de ces langues comme des mœurs et du gouvernement; tout cela ne vaut pas grand'chose; c'est du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on se conduit de même, et chacun vit avec ses défauts comme avec ses amis.

Cependant, si vous voulez absolument réformer les langues, vous pouvez m'adresser votre ouvrage à Lyon, chez M. La Vergne, mon banquier, par les voitures publiques.

En attendant que la langue française se corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a*, et non pas avec un *o*, comme saint François d'Assise, mon cher patron, j'ai l'honneur d'être, selon la formule ordinaire des Français, monsieur, votre très humble, etc.

[1] Cet auteur m'est inconnu; il n'a point place dans le *Dictionnaire de la Provence et du comtat Venaissin*. B.

5391. A M. DUTENS[1].

Au château de Ferney, ce 9 juin.

Monsieur, vous rendez un grand service aux lettres, et vous me faites un présent dont je sens tout le prix. Vous êtes comme Isis, qui rassembla tous les membres épars d'Osiris, et qui le fit adorer. Je croirai posséder Leibnitz chez moi, si jamais vous me faites l'honneur de venir dans mon ermitage.

Pardonnez à un vieux malade s'il ne vous remercie pas plus au long; je n'en suis pas moins pénétré de reconnaissance, et de tous les sentiments que je vous dois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

5392. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 juin.

Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je pense qu'en cela même mon héros a grand tort.

Il se porte bien, et je vis dans les souffrances et dans la langueur; il est par conséquent encore jeune, et je suis réellement très vieux; il est entouré de plaisirs, et je suis seul au pied des Alpes. Quel

[1] Louis Dutens, né à Tours le 15 janvier 1730, mort le 23 mai 1812, a donné une édition des *OEuvres de Leibnitz*, 1768, six volumes in-4°; il est auteur des *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes* (voyez tome LXIII, page 405), et d'autres écrits; voyez aussi XLVI, 603-604. B.

tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont on ne se soucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire? Dieu me garde de donner jamais une ligne de prose ou de vers à qui n'en demandera pas! Voyez Horace, si jamais vous lisez Horace : il n'envoyait jamais de vers à Auguste, que quand Auguste l'en pressait. Je songe pourtant à vous, monseigneur, plus que vous ne pensez; et, malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoy, le conseil de pointer des canons devant la colonne, la défense de Gênes, la prise de Minorque, les Fourches Caudines de Closter-Severn, dont le ministère profita si mal. J'aurai achevé dans un mois le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choses qui en valent la peine.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort injustement; car lorsque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Cast, il n'était question pour lors que d'un précis des affaires générales; précis tellement abrégé, qu'il n'y avait qu'une ligne sur les batailles de Raucoux et de Lawfelt, et rien sur les batailles données en Italie. Il n'en est pas de même à présent; je donne à chaque chose sa juste étendue; je tâche de rendre cette histoire intéressante, ce qui est extrêmement difficile, car toutes les batailles qui n'ont point été décisives sont bientôt oubliées; il ne reste dans la mémoire des hommes que les événements qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille; chacune a son histoire

détaillée, qui exige plusieurs années de lecture. Comment percer la foule? Cela ne se peut pas; on se perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres; c'est un océan, un abîme dans lequel je ne me flatte de pouvoir surnager que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'esprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe.

Quand vous aurez un moment de loisir, j'espère que vous serez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à Galien[1]. Si ce malheureux avait pu se corriger, il aurait travaillé avec moi, il serait devenu savant et utile; mais il paraît que son caractère n'est pas exempt de folie et de perversité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentiments qui doivent être approuvés de tout le monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas long-temps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parceque je n'ai pas long-temps à vivre.

5393. A M. DE CHABANON.

A Ferney, par Lyon, 13 juin.

J'ai été si accablé de prose, mon cher ami, le

[1] Protégé de Richelieu; voyez tome LXIII, page 371. B.

Siècle de Louis XIV et *de Louis XV* me tiennent si fort au cœur, que je n'ai pas répondu à votre dernière lettre où il s'agissait de vers; mais il faut toujours revenir à ses premières amours. Je m'intéresse à vos vers plus que jamais. Faites-en de beaux, de coulants pour *Eudoxie*, comme vous en savez faire; intéressez surtout; c'est tout ce que je puis vous dire: avec de beaux vers et de l'intérêt on va bien loin, de quelque façon qu'on ait tourné son sujet.

Puisque vous ne voulez point me faire part de votre *Pindare*, je suis plus généreux que vous : je vous envoie une ode dans le genre comique, adressée à ce *Pindare* il y a environ deux ans[1]. Je sais bien ce qui arrive à *quisquis Pindarum studet æmulari*[2]; mais aussi Catherine Vadé *studet duntaxat jocari*.

Mandez-moi, je vous en prie, où en est *Eudoxie;* quel parti vous prenez. Je vous assure que cela m'intéresse plus qu'un carrousel russe. Je m'imagine que Paris va être inondé de chansons sur Avignon et sur Bénévent. Rezzonico[3] sera chanté sur le Pont-Neuf, ou je suis fort trompé. S'il y a quelque chose de bon, je vous supplie d'en régaler ma solitude.

On ne peut vous être plus tendrement attaché et plus essentiellement dévoué que le solitaire.

[1] *Galimatias pindarique*, tome XII, page 489. B.
[2] Horace, livre IV, ode 2. B.
[3] Le pape Clément XIII. B.

5394. DE M. DALEMBERT.

15 juin.

Mon cher maître, mon cher confrère, mon cher ami, avez-vous lu une brochure qui a pour titre : *Examen de l'Histoire de Henri IV par M. De Buri*[1] ? Cet homme semble avoir pris pour devise :

Tros Rutulusve fuat[2] ;

je ne parle point de Buri, qui n'en vaut pas la peine, mais de son critique. Il ne vous a pas même épargné ; il prétend que vous avez écrit l'histoire en poëte, et que nous n'avons pas un seul historien. A ces deux sottises près, il me semble que cet ouvrage contient des vérités utiles, mais un peu dangereuses pour celui qui les a dites. Ce qui me console, c'est qu'on ne vous attribuera pas ce livre-là, puisque l'auteur ne vous épargne pas plus que les autres. Avez-vous lu la *Profession de foi des théistes*[3], adressée au roi de Prusse ? cet ouvrage m'a fait plaisir. Si on s'avise de dire qu'il est de vous, il faudra répondre à cette sottise comme on a fait à tant d'autres, et comme le capucin Valérien répondait aux jésuites : *Mentiris impudentissime*[4]. A propos de cet ouvrage et des autres de la même espèce, il me semble qu'on n'a pas fait assez d'attention au chapitre IX d'*Esther*, qui contient une négociation curieuse de cette princesse avec son imbécile mari, pour exterminer les sujets dudit prince imbécile. Je crois que ce chapitre pourrait tenir assez bien sa place dans quelqu'une des brochures que Marc-Michel Rey imprime tous les mois.

On dit, mais je ne saurais le croire, que M. de Choiseul

[1] Voyez mes notes, tome XXII, page 137 ; et XLVII, 577. B.
[2] *Æn.*, X, 108. B.
[3] Tome XLIV, page 112. B.
[4] Pascal, 15e de ses *Lettres provinciales*. B.

est fort irrité des brocards qu'on lance sur l'apostat La Bletterie. Vous devriez bien lui en dire un mot, et lui faire sentir combien il serait indigne de lui de protéger de pareils hommes. J'avoue que Dieu fait briller son soleil sur les décrotteurs comme sur les rois, mais il n'empêche pas qu'on ne jette de la boue aux décrotteurs insolents.

Nota bene que c'est un honnête docteur en Sorbonne qui m'a indiqué le neuvième chapitre d'*Esther* comme un des endroits les plus édifiants de l'histoire charmante du peuple juif.

Adieu, mon cher ami; je vous écris au chevet du lit de votre ami Damilaville, qui souffre comme un diable d'une sciatique. Je ne sais pourquoi ce meilleur des mondes possibles est infecté de tant de sciatiques, de tant de v....., et surtout de tant de sottises. *Vale, et me ama.* Je vous embrasse de tout mon cœur.

5395. A M. DEPARCIEUX[1].

A Ferney, le 17 juin.

Je déclare, monsieur, les Parisiens des Welches intraitables et de francs badauds, s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de Louis XIV, qui n'avait qu'à dire *Je veux*, et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal de Maintenon. Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués d'émulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages? Il y a des bourses très fortes à Paris, mais il y a peu

[1] Voyez lettre 5116, tome LXIV, page 295. B.

d'ames *fortes*. Cette entreprise serait digne du gouvernement; mais a-t-il six millions à dépenser, toutes charges payées? c'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des millions de *quarante écus*[1] de rente à se charger de ce grand ouvrage; mais l'incertitude du succès les effraie, le travail les rebute, et les filles de l'Opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette: je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très aisé d'avoir de l'eau et des filles.

Comment monsieur le prevôt des marchands[2], d'une famille chère aux Parisiens, qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile? on bénirait sa mémoire. Pour moi, monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *quarante écus*, et au pied des Alpes, que puis-je faire, sinon de plaindre la ville où je suis né, et conserver pour vous une estime très stérile? Je vous remercie en qualité de Parisien; et quand mes compatriotes cesseront d'être Welches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

5396. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Il faut toujours que j'amuse ou que j'ennuie mes anges; c'est ma destinée. Comment veulent-ils que je passe sous silence mon cher La Bletterie? On m'assure qu'il m'a donné quelques coups de patte dans sa

[1] Allusion à *l'Homme aux quarante écus*, t. XXXIV, p. 7. B.

[2] Le prevôt des marchands était, depuis 1764, Armand-Jérôme Bignon, qui était aussi bibliothécaire du roi; né en 1711, il est mort en 1772. B.

préface [1]. Je les lui rends tout chauds[2]. Rien n'est plus honnête. Dupuits avait déjà envoyé ce rogaton à madame la duchesse de Choiseul. A l'égard de mon vaisseau, c'est un navire qu'une compagnie de Nantes a baptisé de mon nom[3]; apparemment qu'il est chargé de papier, de plumes, et d'encre.

Oui, mes anges, j'enverrai à ce souffleur une édition; mais cela ne servira de rien, tant la troupe m'a mutilé. L'absence a de terribles inconvénients. Mon cœur pourrait, depuis environ vingt ans, vous en dire des nouvelles.

5397. A M. DUPONT.

Au château de Ferney, 20 juin.

J'ai compté, mon cher ami, sur votre protection auprès du sieur Roset, fermier ou régisseur de Richwir. Pourriez-vous avoir la bonté de me faire savoir quand et comment il veut me faire toucher au commencement de juillet les sept mille livres qu'il doit me faire compter tous les quartiers? Il faut que dans cette affaire, où j'ai eu tant de peines, je vous doive toutes les consolations.

Je vous fais mes compliments sur la belle entrée

[1] De *Tibère, ou les six premiers livres des Annales de Tacite, par M. l'abbé de La Bletterie*, 1768, trois volumes in-12. Il n'y a rien contre Voltaire personnellement dans cette préface; mais on avait rapporté à Voltaire que La Bletterie avait imprimé que Voltaire avait oublié de se faire enterrer (voyez tome XIII, page 267). Ce n'est pas du moins dans les trois volumes publiés en 1768. B.

[2] Voyez lettres 5363, 5400, 5414. B.

[3] Voyez la lettre 5387. B.

de M. de Rochechouart et du parlement d'Aix dans Avignon [1], sur les acclamations du peuple, sur les fleurs dont les filles jonchaient les rues. Jamais sacrilége n'a été plus gai et plus applaudi. Mandez-moi, je vous en prie, si madame Du Fresney est encore souveraine des lettres à Strasbourg, et si je puis m'adresser à elle pour vous faire tenir un petit paquet. Comment vont vos affaires? Êtes-vous content? Je vous embrasse bien fort. V.

5398. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 juin.

Vous conservez donc des bontés, monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer de quelques moments, de vouloir bien me dire ce que vous savez de la fortune qu'a laissée votre malheureux lieutenant général Lally, ou plutôt de la fortune que l'arrêt du parlement a enlevée à sa famille. J'ai les plus fortes raisons de m'en informer. Je sais seulement qu'outre les frais du procès, l'arrêt prend sur la confiscation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri; mais on m'assure qu'on ne put trouver cette somme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cent mille francs chez son notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aisément ordonner à un de vos intendants de prendre connaissance de ce fait.

[1] Le 11 juin 1768. B.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais vous savez combien j'aime la vérité, et vous pardonnez aux grandes passions. Je ne vous dirai rien de la sévérité de son arrêt. Vous avez sans doute lu tous les mémoires, et vous savez mieux que moi ce qu'il faut en penser.

Permettez-moi de vous parler d'une chose qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à monsieur l'archevêque de Paris. Autrefois il me fesait l'honneur de m'écrire; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adressée il y a trois semaines[1]. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire, par M. de Saint-Florentin, qu'il était très mécontent que j'eusse monté en chaire dans ma paroisse, et que j'eusse prêché le jour de Pâques. Qui fut étonné? ce fut le révérend père Voltaire. J'étais malade; j'envoyai la lettre à mon curé, qui fut aussi étonné que moi de cette ridicule calomnie, qui avait été aux oreilles du roi. Il donna sur-le-champ un certificat qui atteste qu'en rendant le pain bénit, selon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux qui étaient dans le sanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts; et que je dis aussi un

[1] Cette lettre manque. C'est même la seule trace d'une correspondance avec Beaumont, archevêque de Paris, dont il avait fait, en 1748, un éloge qu'il supprima en 1756; voyez tome XXXIII, page 19. Voltaire avait écrit en mars 1768 une *Lettre à l'archevêque de Paris;* mais il l'avait faite au nom *de l'archevêque de Cantorbéry* (t. XLIV, p. 11). Il n'est pas à croire que ce soit de ce pamphlet qu'il veut parler ici. B.

mot touchant un vol qui venait de se commettre pendant le service divin.

La même chose a été certifiée par l'aumônier du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de Saint-Florentin, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne remplisse ce devoir de sa place et de l'humanité.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoique enseveli dans le fond de ma retraite. Il y a long-temps que je suis accoutumé aux plaisanteries et aux impostures. Il est plaisant qu'un devoir que j'ai très souvent rempli ait fait tant de bruit à Paris et à Versailles. Madame Denis doit se souvenir qu'elle a communié avec moi à Ferney[1], et qu'elle m'a vu communier à Colmar[2]. Je dois cet exemple à mon village, que j'ai augmenté des trois quarts; je le dois à la province entière, qui s'est empressée de me donner des attestations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je sais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choses respectables que je n'en pourrais lire en deux ans; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du *Siècle de Louis XIV;* je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoy, le secours de Gênes, la

[1] En 1761; voyez tome LIX, page 313. B.

[2] Colini parle de cette communion de Colmar dans *Mon séjour auprès de Voltaire*, page 128 : « Je jetai, dit-il, un coup d'œil sur le maintien de Voltaire. Il présentait sa langue, et fixait ses yeux bien ouverts sur la physionomie du prêtre. Je connaissais ces yeux-là. » B.

prise de Minorque, ne sont pas oubliés[1]; et je me console de la calomnie en rendant justice au mérite.

Je vous supplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme une marque de mon respectueux attachement. Le roi doit être persuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu si je n'en étais pas digne. Mon cœur sera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reste encore à vivre. Vous savez que rarement je peux écrire de ma main; agréez mon tendre et profond respect.

5399. A M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Plût au ciel qu'en effet j'eusse été votre père!
Cet honneur n'appartient qu'aux habitants des cieux;
Non pas à tous encore: il est des demi-dieux
Assez sots et très ennuyeux,
Indignes d'aimer et de plaire.
Le dieu des beaux-esprits, le dieu qui nous éclaire,
Ce dieu des beaux vers et du jour,
Est celui qui fit l'amour
A madame votre mère.
Vous tenez de tous deux; ce mélange est fort beau.
Vous avez (comme ont dit les saintes Écritures)
Une personne et deux natures:
De l'Apollon et du Beauvau.

Je suis tendrement dévoué à l'un et à l'autre. La Suisse est émerveillée de vous. Ferney pleure votre absence. Le bon homme vous regrette, vous aime, vous respecte infiniment.

[1] Voyez tome XXI, pages 142, 189, 287. B.

5400. A M. SAURIN.

1er juillet.

Mon ancien ami, mon philosophe, mon feseur de beaux vers, je vous remercie tendrement de votre *Béverley*[1]. Le solitaire des Alpes vous a l'obligation d'avoir été ému pendant une grande heure. Il n'est pas ordinaire d'être touché si long-temps. De l'intérêt, de la vigueur, une foule de beaux vers; voilà votre ouvrage. Je n'ai point lu le *Béverley* anglais, mais je ferais *la gageure imprévue*[2] qu'il n'y a que de l'atrocité.

Au reste, j'ai été fort étonné que madame Béverley ait reçu cent mille écus de Cadix; car, pour moi, je viens d'y perdre vingt mille écus, grace à messieurs Gilli[3], que probablement vous ne connaissez point.

Oui, sans doute, *multæ sunt mansiones in domo patris nostri*[4], et vous n'êtes pas mal logé. Je voudrais bien savoir ce qu'a dit ce maraud de Fréron, qui demeure dans la cave.

Savez-vous la petite espèce d'épigramme qu'un Lyonnais, lequel est bien loin d'être poëte, a faite, comme par inspiration, en feuilletant le *Tacite* de La Bletterie? Il était en colère de ne pouvoir lire le latin qui est imprimé en pieds de mouche, et de

[1] Voyez tome LXIV, page 517. B.

[2] C'est le titre d'une comédie de Sedaine, jouée le 27 mai 1768. B.

[3] Voyez tome LXIV, page 89. C'est probablement à l'un d'eux qu'était adressée la lettre 4295; voyez t. LXII, p. 150. B.

[4] « In domo patris mei mansiones multæ sunt. » Jean, XIV, 2. B.

ne lire que trop bien la traduction française. Voici les vers qu'il fit sur-le-champ :

Un pédant dont je tais le nom [1],
En inlisible caractère
Imprime un auteur qu'on révère,
Tandis que sa traduction
Aux yeux, du moins, a de quoi plaire.
Le public est d'opinion
Qu'il eût dû faire
Tout le contraire.

Cela m'a paru naïf. Cet hypocrite insolent de La Bletterie est berné en province comme à Paris.

Que le bon Dieu bénisse ainsi tous les apostats qui sont trop orgueilleux! car cela n'est pas bien d'être fier.

5401. A M. DE CHABANON.

4 juillet, par Lyon et Versoix.

Je devrais déjà, mon cher confrère, vous avoir parlé d'Hiéron, de Rhodien Diagoras, et de tous les beaux écarts de votre protégé Pindare. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce temps-là comme du nôtre. On se plaignait de l'envie en Grèce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France; mais ce qui me fait plus de plaisir, c'est que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'est pas assez, mon cher ami, pour la muse tragique :

Non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunto,
Et quocumque volent animum auditoris agunto.
Hor., *de Art. poet.*, v. 99.

On dit que nous aurons des actrices l'année qui

[1] Voyez aussi lettres 5363 et 5414. B.

vient. Vous aurez tout le temps de mettre *Eudoxie* dans son cadre. Faites comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre Eudoxie prodigieusement intéressante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur sans le vouloir. Ce diable de métier est horriblement difficile. Je suis tenté de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait, quand je le relis : Jean Racine me désespère. Quel homme que ce Jean Racine! comme il va au cœur tout droit !

Je suis un bien mauvais correspondant; les travaux et les maladies dont je suis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la sensibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie.

5402. A M. PANCKOUCKE.

A Ferney, 9 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre beau présent. La Fontaine aurait connu la vanité, s'il avait vu cette magnifique édition[1]; c'est le luxe de la typographie. L'auteur ne posséda jamais la moitié de ce que son livre a coûté à imprimer et à graver. Si nous n'avions que cette édition, il n'y aurait que des princes, des fermiers généraux, et des archevêques, qui pussent lire les *Fables* de La Fontaine. Je vous remercie de tout mon cœur, et je souhaite que toutes vos grandes entreprises réussissent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de ridi-

[1] *Fables de La Fontaine*, 1755-59, quatre volumes in-folio, avec des figures d'Oudry. B.

cule à l'édition de notre ami Gabriel Cramer [1]; je vous assure que je n'en donne qu'à moi. Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout honteux. L'ami Gabriel ne m'a pas trop consulté quand il a ramassé toutes mes sottises pour en faire une effroyable suite d'in-4°. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la postérité avec un aussi gros bagage [2]. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère sont beaux, que l'édition est très correcte; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de prose dans le monde, qu'on en est las. On peut s'amuser de quelques pages de vers, mais les in-4° de bénédictins effraient.

Il est souvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces accès de folie, le bon sens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes; on m'a fait apercevoir que, de tant de manières différentes, l'éditeur a choisi la pire. Par exemple, dans *Oreste*, la dernière scène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui est imprimée chez Duchesne; et quoique cette édition de Duchesne ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occasion. Il

[1] Il avait paru en 1768 sept volumes de l'édition in-4° des *OEuvres de Voltaire*. Les tomes VIII-XII portent le millésime 1769. La collection a quarante-cinq volumes. B.

[2] Il le répète dans sa lettre à Cramer, en juin 1771; et dans le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* (voyez t. XIV), où il dit à Pégase:

On ne va point, mon fils, fût-on sur toi monté,
Avec ce lourd bagage à la postérité. B.

peut arriver par hasard qu'on joue *Oreste;* il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-4° soit tout étonné de voir cette scène toute différente de l'imprimé, et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur, et l'auteur[1].

On pourrait du moins remédier à ce défaut; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le Suisse qui imprime pour mon ami Gabriel s'est avisé, dans *Alzire*, de mettre :

Le bonheur m'aveugla, l'*amour* m'a détrompé[2],

au lieu de

Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire. Il y a long-temps qu'on rit à mes dépens; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des estampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouse.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités.

5403. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

13 juillet.

Vous me donnez un thème, madame, et je vais le remplir; car vous savez que je ne peux écrire pour

[1] L'édition in-4° ne contient pas la note et variante qui est tome VI, page 239. B.

[2] Cette faute, qui était dans la scène 7 de l'acte V d'*Alzire*, n'a été corrigée qu'en 1817. B.

écrire : c'est perdre son temps et le faire perdre aux autres. Je vous suis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime passionnément à m'entretenir avec vous; mais, encore une fois, il faut un sujet de conversation.

Je vous remercie d'abord de *Cornélie vestale*[1]. Je me souviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans; puisse l'auteur la voir représenter encore dans cinquante ans d'ici! mais malheureusement ses ouvrages dureront plus que lui; c'est la seule vérité triste qu'on puisse lui dire.

Saint ou profane, dites-vous, madame. Hélas! je ne suis ni dévot ni impie; je suis un solitaire, un cultivateur enterré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris ressemblent à des singes; ici ils sont des ours. J'évite, autant que je peux, les uns et les autres; et cependant les dents et les griffes de la persécution se sont alongées jusque dans ma retraite; on a voulu empoisonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un usage prescrit, vous êtes un monstre d'athéisme; acquittez-vous-en, vous êtes un monstre d'hypocrisie. Telle est la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'est jaloux ni de mes mauvais vers ni de ma mauvaise prose, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne se servira pas de son pouvoir pour expatrier, dans sa soixante-quinzième année, un malade

[1] Tragédie du président Hénault, jouée en 1713 sur le Théâtre-Français sous le nom de Fuzelier; imprimée en 1768, dans l'imprimerie d'Horace Walpole; et en 1769 à Paris, in-8°. B.

qui n'a fait que du bien dans le pays sauvage qu'il habite.

Oui, madame, je sais très bien que le janséniste La Bletterie demande la protection de M. le duc de Choiseul; mais je sais aussi qu'il m'a insulté dans les notes de sa ridicule traduction de *Tacite*[1]. Je n'ai jamais attaqué personne, mais je puis me défendre. C'est le comble de l'insolence janséniste que ce prêtre m'attaque, et trouve mauvais que je le sente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de Choiseul, pourquoi me dit-il des injures en passant, à moi pour qui M. le duc de Choiseul a eu de la bonté avant de savoir que La Bletterie existât? Il dit dans sa préface que Tacite et lui ne pouvaient se quitter; il faut apprendre à ce capelan que Tacite n'aimait pas la mauvaise compagnie.

On croira que je suis devenu dévot, car je ne pardonne point; mais à qui refusé-je grace? c'est aux méchants, c'est aux insolents calomniateurs. La Bletterie est de ce nombre. Il m'impute les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'est mis au rang de mes persécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrai sans doute; mais par qui, et comment? et si on vous les lit devant le monde, est-il bien sûr que ce monde ne les envenimera pas? la société à Paris a-t-elle d'autres aliments que la médisance, la plai-

[1] Voyez ma note, page 120. B.

santerie, et la malignité? ne s'y fait-on pas un jeu, dans son oisiveté, de déchirer tous ceux dont on parle? y a-t-il une autre ressource contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (seul malheur que je redoute), je vous dirais : Lisez, et méprisez; allez au spectacle, et jugez; jouissez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, madame; je voudrais contribuer à vos consolations. Que ne vous entendez-vous avec madame la duchesse de Choiseul pour vous amuser des bagatelles que vous desirez? Mais il faut alors que vous soyez seules ensemble; il faut qu'elle me donne des ordres très positifs, et que je sois à l'abri du poison de la crainte, qui glace le sang dans des veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie; je sais qu'elle a, outre les graces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur; je m'en rapporterai entièrement à elle.

Adieu, madame; je vous respecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai jusqu'au dernier moment de notre courte et misérable durée.

5404. A M. HORACE WALPOLE.

A Ferney, le 15 juillet.

Monsieur, il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais, et vous parlez notre langue très bien. J'ai vu des lettres de vous, écrites comme vous pensez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne me permettent

pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remerciements dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Histoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on a si visiblement raison, et qu'on joint à ses connaissances une philosophie si ferme et un style si mâle, je voudrais qu'on me parlât plus long-temps. Votre père était un grand ministre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire : *Quia pater major me est*[1].

J'ai toujours pensé comme vous, monsieur, qu'il faut se défier de toutes les histoires anciennes. Fontenelle, le seul homme du siècle de Louis XIV qui fut à-la-fois poëte, philosophe, et savant, disait qu'elles étaient *des fables convenues;* et il faut avouer que Rollin a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre histoire, j'ai lu celle de votre roman[2]. Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie; mais je vais vous répondre sérieusement.

Vous avez presque fait accroire à votre nation que je méprise Shakespeare. Je suis le premier qui aie fait connaître Shakespeare aux Français; j'en traduisis des passages, il y a quarante ans[3], ainsi que de Milton, de Waller, de Rochester, de Dryden, et de Pope. Je peux vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poésie anglaise; à peine

[1] Jean, XIV, 28. B.

[2] *Le Château d'Otrante.* B.

[3] Dans les *Lettres philosophiques*, qui sont au tome XXXVII. B.

avait-on entendu parler de Locke. J'ai été persécuté pendant trente ans par une nuée de fanatiques, pour avoir dit que Locke est l'Hercule de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain [1].

Ma destinée a encore voulu que je fusse le premier qui aie expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand Newton, que quelques personnes parmi nous appellent encore des *systèmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité, il n'est pas juste que les Anglais se plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très long-temps, que si Shakespeare était venu dans le siècle d'Addison, il aurait joint à son génie l'élégance et la pureté qui rendent Addison recommandable. J'avais dit *que son génie était à lui, et que ses fautes étaient à son siècle.* Il est précisément, à mon avis, comme le Lope de Vega des Espagnols, et comme le Calderon. C'est une belle nature, mais bien sauvage; nulle régularité, nulle bienséance, nul art, de la bassesse avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible : c'est le chaos de la tragédie, dans lequel il y a cent traits de lumière.

Les Italiens, qui restaurèrent la tragédie un siècle avant les Anglais et les Espagnols, ne sont point tombés dans ce défaut; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'*OEdipe* et dans l'*Électre* de Sophocle. Je soupçonne fort que cette grossièreté eut son origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares tous tant que nous

[1] Voltaire n'a pas dit textuellement cela dans la XIIIe de ses *Lettres philosophiques*, qui furent condamnées en 1734; voyez tome XXXVII. B.

sommes en-deçà des Alpes. Chaque prince avait son *fou* en titre d'office. Des rois ignorants, élevés par des ignorants, ne pouvaient connaître les plaisirs nobles de l'esprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des sottises. De là vint notre *Mère sotte;* et, avant Molière, il y avait toujours un fou de cour dans presque toutes les comédies : cette mode est abominable.

J'ai dit, il est vrai, monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que *le Misanthrope*, lesquelles sont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très plaisantes, comme *George Dandin;* que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux[1]. Oui, monsieur; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logements dans la maison de mon père*[2]; mais je n'ai pas prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même chambre Charles-Quint et don Japhet d'Arménie, Auguste et un matelot ivre, Marc-Aurèle et un bouffon des rues. Il me semble qu'Horace pensait ainsi dans le plus beau des siècles : consultez son *Art poétique*. Toute l'Europe éclairée pense de même aujourd'hui; et les Espagnols commencent à se défaire à-la-fois du mauvais goût comme de l'inquisition; car le bon esprit proscrit également l'un et l'autre.

Vous sentez si bien, monsieur, à quel point le

[1] Dans la préface de *l'Enfant prodigue;* voyez tome IV. B.

[2] Voyez ci-dessus, page 125. B.

trivial et le bas défigurent la tragédie, que vous reprochez à Racine de faire dire à Antiochus, dans *Bérénice*[1] :

> De son appartement cette porte est prochaine,
> Et cette autre conduit dans celui de la reine.

Ce ne sont pas là certainement des vers héroïques; mais ayez la bonté d'observer qu'ils sont dans une scène d'exposition, laquelle doit être simple. Ce n'est pas là une beauté de poésie, mais c'est une beauté d'exactitude qui fixe le lieu de la scène, qui met tout d'un coup le spectateur au fait, et qui l'avertit que tous les personnages paraîtront dans ce cabinet, lequel est commun aux autres appartements; sans quoi il ne serait point vraisemblable que Titus, Bérénice et Antiochus parlassent toujours dans la même chambre.

> Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué,

dit le sage Despréaux, l'oracle du bon goût, dans son *Art poétique*[2], égal pour le moins à celui d'Horace. Notre excellent Racine n'a presque jamais manqué à cette règle; et c'est une chose digne d'admiration qu'Athalie paraisse dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand-prêtre, sans choquer en rien la vraisemblance.

Vous pardonnerez encore plus, monsieur, à l'illustre Racine, quand vous vous souviendrez que la pièce de *Bérénice* était en quelque façon l'histoire de Louis XIV et de votre princesse anglaise, sœur

[1] Acte I, scène 1. B.
[2] Chant III, vers 38. B.

de Charles second. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un salon séparait leurs appartements.

Je remarquerai en passant que Racine fit jouer sur le théâtre les amours de Louis XIV avec sa belle-sœur, et que ce monarque lui en sut très bon gré[1] : un sot tyran aurait pu le punir. Je remarquerai encore que cette Bérénice si tendre, si délicate, si désintéressée, à qui Racine prétend que Titus devait toutes ses vertus, et qui fut sur le point d'être impératrice, n'était qu'une Juive insolente et débauchée, qui couchait publiquement avec son frère Agrippa second. Juvénal l'appelle barbare incestueuse. J'observe, en troisième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand Titus la renvoya. Ma quatrième remarque, c'est qu'il est parlé de cette maîtresse juive de Titus dans les *Actes des Apôtres*[2]. Elle était encore jeune lorsqu'elle vint, selon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée Festus, et lorsque Paul, étant accusé d'avoir souillé le temple, se défendait en soutenant qu'il était toujours bon pharisien. Mais laissons là le pharisianisme de Paul et les galanteries de Bérénice. Revenons aux règles du théâtre, qui sont plus intéressantes pour les gens de lettres.

Vous n'observez, vous autres libres Bretons, ni *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux; la vraisemblance

[1] Voltaire a dit (voyez tome XXXVI, page 384) que Racine avait composé sa pièce à la demande de la belle-sœur de Louis XIV, Henriette d'Angleterre. B.

[2] Chapitres XXV et XXVI. B.

doit être comptée pour quelque chose. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaisir et de la gloire.

Permettez-moi, tout Anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités, qu'il est bien juste que je la caresse quand je crois qu'elle a raison. Oui, monsieur, j'ai cru, je crois, et je croirai que Paris est très supérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. Molière, et même Regnard, me paraissent l'emporter sur Aristophane, autant que Démosthène l'emporte sur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraissent des ouvrages d'écoliers, en comparaison des *sublimes scènes* de Corneille, et des *parfaites tragédies* de Racine. C'était ainsi que pensait Boileau lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire au bas du portrait de Racine que ce grand homme avait surpassé Euripide, et balancé Corneille [1].

Oui, je crois démontrer qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille ames à Paris qui se plaisent aux beaux-arts, et Athènes n'en avait pas dix mille; le bas peuple d'Athènes entrait au spectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté qu'on lui donne un spectacle gratis, dans des occasions solennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans nos sentiments beaucoup

[1] C'est le dernier vers du quatrain de Boileau pour le portrait de J. Racine. B.

plus de délicatesse, plus de bienséance dans nos mœurs, et plus de finesse dans notre goût. Laissez-nous notre théâtre, laissez aux Italiens leurs *favole boscareccie;* vous êtes assez riches d'ailleurs.

De très mauvaises pièces, il est vrai, ridiculement intriguées, barbarement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des succès prodigieux, soutenus par la cabale, l'esprit de parti, la mode, la protection passagère de quelques personnes accréditées. C'est l'ivresse du moment; mais en très peu d'années l'illusion se dissipe. *Don Japhet d'Arménie* et *Jodelet*[1] sont renvoyés à la populace, et *le Siége de Calais*[2] n'est plus estimé qu'à Calais.

Il faut que je vous dise encore un mot sur la rime que vous nous reprochez. Presque toutes les pièces de Dryden sont rimées; c'est une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, sont rimés : et je soutiens encore que *Cinna*, *Athalie*, *Phèdre*, *Iphigénie*, étant rimées, quiconque voudrait secouer ce joug, en France, serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à Pope[3] pourquoi Milton n'avait pas rimé son poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes, à l'imitation des Italiens; il me répondit : *Because he could not.*

Je vous ai dit, monsieur, tout ce que j'avais sur

[1] Comédies de Scarron. B.

[2] Tragédie de De Belloy; voyez tome LXII, page 236. B.

[3] Voyez tome XLI, page 459. B.

le cœur. J'avoue que j'ai fait une grosse faute, en ne fesant pas attention que le comte Leicester[1] s'était d'abord appelé Dudley; mais, si vous avez la fantaisie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me souviendrai toujours du nom de Walpole avec l'estime la plus respectueuse.

Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, monsieur, de lire votre *Richard III*. Vous seriez un excellent *attorney general*. Vous pesez toutes les probabilités; mais il paraît que vous avez une inclination secrète pour ce bossu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin Calmet a fait une dissertation pour prouver que Jésus-Christ avait un fort beau visage. Je veux croire avec vous que Richard III n'était ni si laid ni si méchant qu'on le dit; mais je n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre *rose blanche* et votre *rose rouge* avaient de terribles épines pour la nation.

Those gracious kings are all a pack of rogues.

En vérité, en lisant l'histoire des York, des Lancastre, et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins. Pour votre Henri VII, il n'était qu'un coupeur de bourse, etc.

Je suis avec respect, etc.

[1] Voyez tome XVIII, page 15. B.

5405. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 juillet.

La femme du protecteur est protectrice, la femme du ministre de la France pourra prendre le parti des Français contre les Anglais, avec qui je suis en guerre. Daignez juger, madame, entre M. Walpole et moi. Il m'a envoyé ses ouvrages, dans lesquels il justifie le tyran Richard III, dont ni vous, ni moi, ne nous soucions guère; mais il donne la préférence à son grossier bouffon Shakespeare sur Racine et sur Corneille, et c'est de quoi je me soucie beaucoup.

Je ne sais par quelle voie M. Walpole m'a envoyé sa déclaration de guerre; il faut que ce soit par M. le duc de Choiseul, car elle est très spirituelle et très polie. Si vous voulez, madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en passerai par ce que vous ordonnerez. Je vous supplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponse. Si vous la trouvez raisonnable, permettez que je prenne encore une autre liberté; c'est de vous supplier de lui faire parvenir ma lettre, soit par la poste, soit par M. le comte du Châtelet.

Vous me trouverez bien hardi; mais vous pardonnerez à un vieux soldat qui combat pour sa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu sous vos ordres.

5406. A M. LE COMTE DE MILLY,

LIEUTENANT-COLONEL D'INFANTERIE.

A Ferney, 20 juillet.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois des remerciements de la lettre dont vous m'avez honoré, si ma vieillesse et mes maladies, qui la rendent très décrépite, me l'avaient permis. Je vois avec un grand plaisir que vous joignez l'étude des lettres à celle de la guerre, et que vous rendez l'une et l'autre encore plus respectables par la plus saine morale. Quoique je sois très touché, monsieur, des choses obligeantes que vous me dites, je le suis encore plus de votre philosophie humaine. Il est vrai que j'ai eu l'inadvertance condamnable d'oublier le P. Reyneau[1] de l'Oratoire. Je vous suis obligé de m'avoir fait apercevoir de ma faute. Je vais la réparer dans une nouvelle édition que l'on fait du *Siècle de Louis XIV* et du *Siècle de Louis XV*. Pardonnez, monsieur, à mon triste état, qui a retardé si long-temps les témoignages de tous les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5407. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet.

Vous savez, mon cher ange, que vos ordres me sont sacrés, et que le souffleur de la Comédie[2] aura

[1] Voyez son article, tome XIX, page 186. Cet article, qui n'existait pas dans l'édition de 1768, y fut ajouté dans l'errata. B.

[2] Delaporte, mort le 27 décembre 1794. B.

son petit recueil, si la douane des pensées le permet. J'ai adressé le paquet à Briasson le libraire, et l'ai prié de le faire rendre audit souffleur. Le succès de cette affaire dépend de la chambre syndicale. Vous savez que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'espère en avoir un peu plus dans l'autre, grace aux bons exemples que je donne.

Je ne suis pas revenu de ma surprise, quand on m'a appris que ce fanatique imbécile d'évêque d'Annecy, soi-disant évêque de Genève, fils d'un très mauvais maçon, avait envoyé au roi ses lettres[1] et mes réponses[2]. Ces réponses sont d'un père de l'Église qui instruit un sot. Je ne sais si vous savez que cet animal-là a encore sur sa friperie un décret de prise de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la Sainte-Chapelle-Basse. En tout cas, je suis très bien avec mon curé, j'édifie mon peuple; tout le monde est content de moi, hors les filles.

Que Dieu vous ait en sa sainte garde, mes chers anges! Je ne sais pas ce que c'est que la vie éternelle, mais celle-ci est une mauvaise plaisanterie.

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons[3]: leur tête est revenue au bout de quinze jours; le tonnerre les a tués; dites à vos savants qu'ils m'expliquent cela.

[1] Voyez n°s 5349, 5361, 5369. B.

[2] 5353 et 5365. B.

[3] Voyez, tome XLIV, page 348, l'opuscule intitulé *les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier*. B.

5408. A M. *** [1].

A Ferney, 27 juillet.

Ne jugez pas, monsieur, de ma sensibilité par le délai de ma réponse. Je suis quelquefois un malade assez gai; mais quand mes souffrances redoublent, il n'y a plus moyen de badiner avec son vaisseau, ni de remercier aussitôt qu'on le voudrait ceux qui, comme vous, veulent bien lui souhaiter un bon voyage.

Je suis vieux: je fais quelques gambades sur le bord de mon tombeau, mais je ne peux pas toujours remplir mes devoirs; c'en est un pour moi de vous dire combien vos vers sont agréables, et à quel point j'en suis reconnaissant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre dévoué serviteur, DE VOLTAIRE.

5409. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juillet.

Voici des thèmes, Dieu merci, madame. Vous savez que mon imagination est stérile quand elle n'est pas portée par un sujet, et que, malgré mon attachement de plus de quarante années, je suis muet quand on ne m'interroge pas. Je suis un vieux Polichinelle qui a besoin d'un compère.

Vous me dites que le président est à plaindre d'avoir quatre-vingts ans; ce sont ses amis qui sont à

[1] Auteur des vers qui sont dans *le Mercure* de septembre 1768, p. 57-59; voyez tome XII, page 257. B.

plaindre. D'ailleurs pensez-vous que soixante-quinze ans, avec des maladies continuelles, et des tracasseries plus tristes encore, ne vaillent pas bien quatre-vingts ans? Nous sommes tous à plaindre, madame; il faut faire contre nature bon cœur.

Vous me parlez du janséniste ou de l'ex-janséniste La Bletterie: je suis son serviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce Florian, et ne cessait de dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer [1]; ce tour est neuf, agréable, et très bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver que je suis encore en vie [2]? On m'a écrit que, dans une autre note aussi honnête, il se contredit; il veut qu'on m'enterre à la façon de mademoiselle Le Couvreur et de Boindin. Vous m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obsèques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement, je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié, ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduction à M. le duc de Choiseul. Je crois M. le duc de Choiseul et votre grand'mère trop justes pour m'immoler à La Bletterie. Vous m'affligez sensiblement.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme historien. Je regarde Tacite comme un fanatique pétillant d'esprit, connaissant les hommes et les cours, disant des choses fortes en peu de pa-

[1] Voyez ma note, page 120. B.

[2] Voyez les épigrammes qui sont dans les lettres 5363, 5400, 5414. B.

roles, flétrissant en deux mots un empereur jusqu'à la dernière postérité. Mais je suis curieux, je voudrais connaître les droits du sénat, les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les usages : je ne trouve rien de tout cela dans *Tacite;* il m'amuse, et *Tite-Live* m'instruit. Il n'y a d'ailleurs dans *Tacite* ni ordre ni dates; le président m'a accoutumé à ces deux choses essentielles.

M. Walpole est d'une autre espèce que La Bletterie. On fait la guerre honnêtement contre des capitaines qui ont de l'honneur; mais, pour les pirates, on les pend au mât de son vaisseau.

J'adresserai à votre grand'mère ce que je pourrai faire venir de Hollande. Je sais qu'elle est un très honnête homme. Je compte d'ailleurs sur sa protection, autant que je suis charmé de son esprit juste et délicat. Sans justesse d'esprit, il n'y a rien.

Souvenez-vous toujours, madame, que lorsque je cherche et que j'envoie ces bagatelles pour vous amuser, je vous conjure, au nom de l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps, de ne les confier qu'à des personnes dont vous soyez aussi sûre que de vous-même, et de ne pas prononcer mon nom. Il y a des gens qui diraient à-peu-près comme le curé de La Fontaine :

Autant vaut l'avoir *fait* que de *vous l'envoyer*[1].

Je ne fais rien que mes moissons, et le *Siècle de*

[1] La Fontaine, dans son conte intitulé *le Cas de conscience*, a dit :

Autant vaut l'avoir vu que de l'avoir mangé. B.

Louis XIV, que je pousse[1] jusqu'à 1764. J'y rends justice à tous ceux qui ont servi la patrie, en quelque genre que ce puisse être, à tous ceux qui ont été Français, et non Welches. Je ne suis ni satirique ni flatteur; je dis hardiment la vérité.

Voilà mes seules occupations. Je n'en suis pas moins persécuté par des fanatiques; mais heureusement le fanatisme est sur son déclin, d'un bout de l'Europe à l'autre. La révolution qui s'est faite depuis vingt ans dans l'esprit humain est un phénomène plus admirable et plus utile que les têtes qui reviennent aux limaçons[2].

A propos, madame, le fait est vrai; j'en ai fait l'expérience; j'ai eu peine à en croire mes yeux. J'ai vu des limaçons à qui j'avais coupé le cou manger au bout de trois semaines. Saint Denis porta sa tête, comme vous savez, mais il ne mangea pas.

Adieu, madame; conservez la vôtre. Hélas! il revient des yeux aux limaçons. Adieu, encore une fois. Que je vous plains! que je vous aime! que la vie est courte et triste!

5410. A M. BOURET[3].

A Ferney, le 13 auguste.

Monsieur, M. Marmontel, votre ami et le mien, vous a dit sans doute, ou vous dira combien notre

[1] Voyez mes Préfaces des tomes XIX et XXI. B.
[2] Voyez la fin de la lettre 5407. B.
[3] Voyez t. XXXIX, p. 109; et XLVI, 428. B.

langue répugne au style lapidaire, à cause de ses verbes auxiliaires et de ses articles. Il vous dira qu'une épigraphe en vers est encore plus difficile, et que de cent il n'y en a pas une de passable, excepté celles qui sont en style burlesque : tant le génie de la nation est tourné à la plaisanterie!

Il est triste d'emprunter deux vers d'un ancien auteur latin pour Louis XV. Répéter ce que les autres ont dit, c'est ne savoir que dire; de plus, le roi viendra chez vous; il verra votre statue, et n'entendra pas l'inscription. Si quelque savant duc et pair lui dit que cela signifie qu'on souhaite qu'il vive longtemps, on avouera que la pensée n'en est ni neuve ni fine.

Il y a bien pis : si j'ai la hardiesse de vous faire une inscription en vers pour la statue du roi, il faut rencontrer votre goût, il faut rencontrer celui de vos amis; et vous savez que la première idée qui vient à tout convive, soit à table, soit en digérant, c'est de trouver détestable tout ce qu'on nous présente, à moins que ce ne soit d'excellent vin de Tokai. Les choses se passaient ainsi de mon temps, et je doute que les Français se soient corrigés.

Je ne vous enverrai donc point de vers pour le roi. Le temps des vers est passé chez la nation, et surtout chez moi. Tout ce que je vous dirai, c'est que si j'étais encore officier de la chambre du roi, si j'avais posé sa statue de marbre sur un beau piédestal, s'il venait voir sa statue, il verrait au bas ces quatre petits vers-ci, qui ne valent rien, mais qui exprime-

raient que c'est un de ses domestiques[1] qui a érigé cette statue, qu'on aime beaucoup celui qu'elle représente, et qu'on craint de choquer son indifférente modestie :

Qu'il est doux de servir ce maître,
Et qu'il est juste de l'aimer !
Mais gardons-nous de le nommer ;
Lui seul pourrait s'y méconnaître.

Je sais bien que les beaux-esprits ne trouveraient pas ces vers assez pompeux ; et en effet je ne les ferais pas graver dans une place publique; mais je les trouverais très convenables dans ma maison. Ils le seraient pour moi, ils le seraient pour l'objet de mon quatrain. Cela me suffirait ; et les critiques auraient beau dire, mon quatrain subsisterait.

Mais ce que je ferais dans mon petit salon de vingt-quatre pieds, vous ne le ferez pas dans votre salon de cent pieds.

Mes vers trop familiers seront vus de travers,
Et pour les grands salons il faut de plus grands vers.

Quoi qu'il en soit, *ognuno faccia secondo il suo cervello*. Je vous réponds que si jamais le roi passe par ma chaumière, et s'il trouve sa statue, il n'y lira pas d'autres vers au bas. J'aurais pu lui donner, comme un autre, de l'héroïque, et *du plus grand roi du monde*, et *de la terre et de l'onde*, par le nez; mais Dieu m'en préserve, et lui aussi !

Mais, si j'étais à votre place, voici comme je m'y

[1] Voltaire emploie de nouveau cette expression, comme Jean-Jacques Rousseau; voyez t. LV, p. 204; et LXIII, p. 391. B.

prendrais : je collerais du papier sur mon piédestal, et j'y mettrais, le jour de l'arrivée du roi :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.
Qui fit ces vers dictés par la reconnaissance?
Est-ce Bouret? Non, c'est la France.

Le roi aurait le plaisir de la surprise. Enfin, si j'étais Louis XV, je serais plus content de ce quatrain que de l'autre. Mais, je vous le répète, il y a des courtisans qui ne sont jamais contents de rien.

Le résultat de tout ceci, monsieur, c'est que vous n'aurez point de vers de moi pour votre statue; mais je vous aime de tout mon cœur, et cela vaut mieux que des vers. Je vous supplie de dire à M. de La Borde combien je lui suis attaché, et combien mon cœur est plein de ses bontés. Si j'avais son portrait, il aurait une statue dans mon petit salon.

Avec tous les talents le destin l'a fait naître;
Il fait tous les plaisirs de la société :
Il est né pour la liberté,
Mais il aime bien mieux son maître.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5411. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

J'ai reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'auguste, que les Welches appellent août. Mais voici bien une autre facétie : il vint chez moi, le 1er d'auguste, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs. Il me dit

qu'il était possédé du diable; que plusieurs personnes de sa connaissance en avaient été possédées aussi; qu'elles avaient mis sur le théâtre les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suisses, et qu'il y voulait mettre les *Guèbres*. Il me demanda un profond secret; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y consentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours le jeune possédé m'apportât son ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verser des larmes, mais aussi il m'a fait craindre la police. Je serais très fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas représentée. Elle est dans un goût tout-à-fait nouveau, quoiqu'on semble avoir épuisé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un soldat, des prêtres païens, et une petite fille tout-à-fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté que je trouvais sa pièce fort supérieure à *Alzire*, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue; mais que je tremble pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des jésuites ou pour des inquisiteurs d'Espagne; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges.

Le possédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux; qu'il allait faire copier sa pièce, qu'il l'intitule *tragédie plus que bourgeoise;* que si on ne peut pas la faire massacrer par les comédiens de Paris, il la fera massacrer par quelque libraire de

Genève. Il est fou de sa pièce, parcequ'elle ne ressemble à rien du tout, dans un temps où presque toutes les pièces se ressemblent. J'ai tâché de le calmer; je lui ai dit qu'étant malade comme il est, il se tue avec ses *Guèbres;* qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours; je lui ai conseillé des bouillons rafraîchissants.

Quoi qu'il en soit, je vous enverrai ces *Guèbres* par M. l'abbé Arnaud, à moins que vous ne me donniez une autre adresse.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney; c'est une bagatelle; et je ne ferai sur cela que ce que mes anges et madame Denis voudront. Si madame Denis est encore à Paris quand *les Guèbres* arriveront, je vous prierai de la mettre dans le secret.

Bon! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte sa pièce brochée et copiée! Je l'envoie à M. l'abbé Arnaud avec une sous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient se servir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amusés pendant une heure; et en vérité c'est beaucoup par le temps qui court.

5412. A M. HENNIN.

A Ferney, 15 auguste.

A propos, monsieur, on dit que vous avez été dîner au château d'Annemasse. Est-ce que vous voulez l'acheter? Vous me feriez plaisir. Mais n'auriez-vous pas vu

là un M. de Foncet, un président, qui prétend arranger l'hoirie, et peut-être acheter la terre en payant les créanciers? S'il y a quelque chose sur le tapis, soyez assez bon pour m'en faire confidence. Je suis facile en affaires; et d'ordinaire, quand on me rend les trois quarts et même la moitié de l'argent que j'ai prêté, je crois avoir fait un excellent marché.

On dit que celui du roi de Pologne n'est pas si bon que les miens. S'il jouissait en paix de la moitié de son royaume, je ne le croirais pas encore aussi heureux que moi, à moins qu'il ne digère, chose à laquelle j'ai renoncé. Aimez toujours un peu le solitaire de Ferney; vous ne l'aimerez pas long-temps.

5413. A M. HENNIN.

A Ferney, 18 auguste.

Je ne vous ai point du tout prié, monsieur, de mettre auguste à la place d'août[1], comme en usent tous les peuples de l'Europe, excepté les Welches. Mais je vous prie de croire que j'ai l'hypothèque la plus assurée sur la terre d'Annemasse, attendu que j'ai prêté expressément pour en faire l'acquisition, et pour prix non payé. J'ai été substitué aux droits de M. de Barol, ci-devant possesseur de cette terre. J'en ai la reconnaissance. Toutes les règles ont été observées dans mon contrat.

[1] La lettre de Hennin à laquelle répond celle de Voltaire était ainsi datée : « Le 15, qui n'est pas plus auguste que le 16.

« Août peut être barbare comme pain; mais il est seul pour signifier un « de nos mois, et auguste a déjà, ce me semble, assez d'étendue. Pardon; « c'est peut-être la seule chose en quoi je ne pense pas comme vous. » B.

Je plains beaucoup madame de Monthou, et sa rage de se remarier. Je souhaite que ses autres créanciers entrent comme moi dans quelque composition.

Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de me marquer si M. de Foncet veut pêcher Annemasse, soit en eau claire, soit en eau trouble. Je n'aurai pas à me reprocher d'avoir dépouillé la veuve et l'orphelin; et, si vous accommodez cette affaire, je vous serai très obligé de me faire rendre quelques sous pour les louis d'or que j'ai donnés.

Je souhaite à Stanislas et à Catau toutes les prospérités imaginables; mais à vous surtout, monsieur, que j'aime mieux que tous les potentats du Nord. V.

5414. A M. MARIN.

A Ferney, le 19 auguste.

J'ai été un peu à la mort, mon cher monsieur: un petit tour de broche de plus, on aurait dit: *Il est mort, mais cela n'est rien*; sans cela je vous aurais bien remercié sur-le-champ de la petite réponse de M. Linguet au modeste La Bletterie[1]. M. Linguet me paraît un Français plein d'esprit, et La Bletterie, un Welche assez impertinent. Il prétend que j'ai oublié de me faire enterrer; c'est ce que je n'oublie point du tout, car je me suis fait bâtir un petit tombeau, fort propre, de bonne pierre de roche, qui d'ailleurs est d'une simplicité convenable; mais, comme il faut toujours être poli, je dis au sieur de La Bletterie:

[1] *Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite, par M. l'abbé de La Bletterie, avec un petit recueil de phrases élégantes tirées de la même traduction, pour l'usage de ses écoliers*, 1768, in-12. B.

Je ne prétends point oublier
Que mes œuvres et moi nous avons peu de vie;
Mais je suis très poli, je dis à La Blettrie:
« Ah! monsieur, passez le premier! »

On dit que la mortalité est fort grande sur les ouvrages nouveaux; mais, Dieu merci, nous avons un bon *Mercure*. Ce monsieur La Combe est un homme qui a beaucoup d'esprit; son prédécesseur[1] était un bœuf, qui, dit-on, labourait fort mal sa terre. Je vous souhaite prospérité, santé, argent, et plaisir. Je vous aime une fois plus depuis que je sais que vous avez été visiter les saints lieux.

J'ai vu un petit livret[2] où il me paraît prouvé que notre saint-père le pape n'a nul droit de suzeraineté sur le royaume de Naples.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.
VIRG., ecl. III, v. 108.

5415. A M. GUILLAUMOT[3],

ARCHITECTE DE LA GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

Au château de Ferney, 24 auguste.

Si ma mauvaise santé me l'avait permis, monsieur, il y a long-temps que je vous aurais remercié. J'ai trouvé votre ouvrage aussi instructif qu'agréable. J'en suis devenu un peu moins indigne, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. J'ai fort augmenté

[1] La Place, à qui est adressée la lettre 3347; voyez aussi tome XII, page 415. B.

[2] *Les Droits des hommes et les Usurpations des papes*, t. XLIV, p. 318. B.

[3] Charles-Abel Guillaumot, dont j'ai parlé tome XXXIX, page 10, était né à Stockholm en 1730, et est mort le 7 octobre 1807. B.

ma petite chaumière, et j'en ai changé l'architecture; mais j'habite un désert, et je m'intéresse toujours à Paris, comme on aime ses anciens amis avec leurs défauts.

Je suis toujours fâché de voir le faubourg Saint-Germain sans aucune place publique; des rues si mal alignées; des marchés dans les rues; des maisons sans eau, et même des fontaines qui en manquent, et encore quelles fontaines de village! Mais, en récompense, les cordeliers, les capucins, ont de très grands emplacements. J'espère que dans cinq ou six cents ans tout cela sera corrigé! En attendant, je vous souhaite tous les succès que vos grands talents méritent.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

5416. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 26 auguste.

Je vous attends au mois de septembre, mon cher marquis; vous êtes assez philosophe pour venir partager ma solitude. Ferney est tout juste dans le chemin de Nancy. En attendant, il faut que je vous fasse mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de Vauvenargues, ne l'était pas; et, quoi qu'en disent quelques savants de nos jours, on peut être très bon philosophe, et croire en Dieu. Les athées n'ont jamais répondu à cette dif-

ficulté, qu'une horloge prouve un horloger[1]; et Spinosa lui-même admet une intelligence qui préside à l'univers. Il est du sentiment de Virgile:

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
Æneid., VI, v. 727.

Quand on a les poëtes pour soi, on est bien fort. Voyez La Fontaine, quand il parle de l'enfant que fit une religieuse; il dit:

Si ne s'est-il, après tout, fait lui-même.
Les Lunettes; Contes, l. II.

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Existence de Dieu*, par un Bullet[2], doyen de l'université de Besançon. Ce doyen est savant, et marche sur les traces des Swammerdam, des Nieuweutyt, et des Derham; mais c'est un vieux soldat à qui il prend des terreurs paniques. Il est tout épouvanté du grand argument des athées, qu'en jetant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le hasard peut amener l'*Énéide* dans un certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma*, il ne faut que vingt-quatre jets; et, pour amener *arma virumque*, il n'en faut que cent vingt millions: c'est une bagatelle; et, dans un nombre innombrable de milliards de siècles, on pourrait à la fin trouver son compte dans un nombre innombrable de hasards; donc dans un nombre innombrable de siècles, il y a l'unité contre un nombre

[1] Dans sa satire intitulée *les Cabales*, qui est de 1774 (voyez tome XIV), Voltaire a dit:

Je ne puis songer
Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger. B.

[2] *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, 1768, in-12, réimprimée en 1773. B.

innombrable de chiffres que le monde a pu se former tout seul.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. Bullet; il n'avait qu'à répondre sans s'effrayer: Il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il existe un Dieu formateur, et vous n'avez, messieurs, tout au plus que l'unité pour vous: jugez donc si la chance n'est pas pour moi.

De plus, la machine du monde est quelque chose de beaucoup plus compliqué que l'*Énéide*. Deux *Énéides* ensemble n'en feront pas une troisième, au lieu que deux créatures animées font une troisième créature, laquelle en fait à son tour: ce qui augmente prodigieusement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jésuite irlandais a fourni en dernier lieu des armes à la philosophie athéistique, en prétendant que les animaux se formaient tout seuls? C'est ce jésuite Needham, déguisé en séculier, qui, se croyant chimiste et observateur, s'imagina avoir produit des anguilles[1] avec de la farine et du jus de mouton. Il poussa même l'illusion jusqu'à croire que ces anguilles en avaient sur-le-champ produit d'autres, comme les enfants de Polichinelle et de madame Gigogne. Voilà aussitôt un autre fou, nommé Maupertuis[2], qui adopte ce système, et qui le joint à ses autres méthodes de faire un trou jusqu'au centre de la terre pour connaître la pesanteur, de disséquer des têtes de géants pour connaître l'ame, d'enduire les malades de poix-résine pour les guérir,

[1] Voyez tome XLIV, page 268. B.
[2] Voyez tome XXXIX, pages 449, 487. B.

et d'exalter son ame pour voir l'avenir comme le présent. Dieu nous préserve de tels athées! celui-là était gonflé d'un amour-propre féroce, persécuteur et calomniateur; il m'a fait bien du mal; je prie Dieu de lui pardonner, supposé que Dieu entre dans les querelles de Maupertuis et de moi.

Ce qu'il y a de pis, c'est que je viens de voir une très bonne traduction de *Lucrèce*[1], avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allègue les prétendues expériences du jésuite Needham pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces messieurs avaient su que Needham était un jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit :

Latet anguis in herba.
VIRG., ecl. III, v. 93.

Enfin il a fallu que M. Spallanzani, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécile Needham. Je l'ai comparé[2] à ce Malcrais de La Vigne, gros vilain commis de la douane au Croisic en Bretagne, qui fit accroire aux beaux-esprits de Paris qu'il était une jolie fille fesant joliment des vers.

Mon cher marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéisme. Ce système est fort mauvais dans le physique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la superstition et contre le fanatisme : il peut détester la persécution; il rend service au genre humain s'il répand les principes humains

[1] Voyez ci-après, page 167. B.
[2] Voyez tome XLIV, page 269. B.

de la tolérance; mais quel service peut-il rendre, s'il répand l'athéisme? les hommes en seront-ils plus vertueux, pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu? non sans doute. Je veux que les princes et leurs ministres en reconnaissent un, et même un Dieu qui punisse et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorsqu'ils sortiront d'un long repas, et qu'ils digéreront doucement sur un canapé avec leurs maîtresses; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent sous leurs griffes, quand ils auront faim; et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas seulement avoir fait une mauvaise action; ils ne se souviendront même point du tout de m'avoir mis sous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes.

L'athéisme était très commun en Italie, aux quinze et seizième siècles: aussi, que d'horribles crimes à la cour des Alexandre VI, des Jules II, des Léon X! le trône pontifical et l'Église n'étaient remplis que de rapines, d'assassinats, et d'empoisonnements. Il n'y a que le fanatisme qui ait produit plus de crimes.

Les sources les plus fécondes de l'athéisme sont, à mon sens, les disputes théologiques. La plupart des hommes ne raisonnent qu'à demi, et les esprits faux sont innombrables. Un théologien dit: Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des sottises sur les bancs; donc ma religion est ridicule. Or ma religion est sans contredit la meilleure de toutes; cette meilleure ne vaut rien; donc il n'y a point de Dieu. C'est horriblement raisonner. Je dirais plutôt: Donc il y

a un Dieu qui punira les théologiens, et surtout les théologiens persécuteurs.

Je sais très bien que je n'aurais pas démontré au Normand de Vire, Le Tellier[1], qu'il existe un Dieu qui punit les tyrans, les calomniateurs, et les faussaires, confesseurs des rois. Le coquin, pour réponse à mes arguments, m'aurait fait mettre dans un cul de basse-fosse.

Je ne persuaderai pas l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge scélérat, à un barbare avide du sang humain, digne d'expirer sous la main des bourreaux qu'il emploie; mais je la persuaderai à des ames honnêtes; et, si c'est une erreur, c'est la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre constitué en dignité[2], que je regarde comme un athée de pratique, puisque, fesant tout le contraire de ce qu'il enseigne, il a osé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'est moqué de lui, et le monstre en est pour son infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes: nous raisonnerons, et surtout je vous dirai combien je vous aime.

5417. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 auguste.

Je ne puis qu'approuver le patriotisme de M. Fitz-

[1] Voyez tome XX, page 425; XLI, 255; XLII, 136. B.
[2] Biord, évêque d'Annecy; voyez les lettres 5349, etc. B.

Gérald, qui veut diminuer, autant qu'il le peut, l'horreur de la Saint-Barthélemi d'Irlande. J'en ferais bien autant, si je le pouvais, de la Saint-Barthélemi de France. Il a raison de citer M. Brooke, qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgèrent que quarante mille protestants, en comptant les femmes, et les enfants, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il est vrai que, dans la première chaleur de ce saint événement, le parlement d'Angleterre spécifia expressément le massacre de cent cinquante mille personnes; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiscrètes des parents des massacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juste milieu; et quand nous supposerons qu'il n'y eut qu'environ quatre-vingt-dix mille personnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de Dieu, nous pourrons nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai. D'ailleurs je ne suis qu'un simple historien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de Dieu pour objet, avait des motifs si purs et si respectables.

Il est bon pourtant, mon cher ami, que de si grands exemples de charité n'arrivent pas souvent. Il est beau de venger la religion; mais, pour peu qu'on lui fît de tels sacrifices deux ou trois fois chaque siècle, il ne resterait enfin personne sur la terre pour servir la messe.

Votre correspondant vous envoie, à l'adresse ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière; mes maux et ma

faiblesse augmentent; il faut que ma patience augmente aussi, et que tout finisse.

5418. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 auguste.

Mon cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août ou d'auguste, au possédé [1]. Il vous prie encore de lui renvoyer sa facétie, et donne sa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même instant qu'il recevra la mauvaise. Son diable l'a fait raboter sans relâche depuis qu'il fit partir son croquis; mais il jure, comme un possédé qu'il est, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois; qu'il s'en donnera bien de garde; que cela gâterait tout; que l'empereur n'est en aucune manière *Deus in machina*, puisqu'il est annoncé dès la première scène du premier acte, et qu'il est attendu pendant toute la pièce de scène en scène, comme juge du différend entre le commandant du château et les moines de l'abbaye. S'il paraissait deux fois, la première serait non seulement inutile, mais rendrait la seconde froide et impraticable. C'est uniquement parcequ'on ne connaît point le caractère de l'empereur qu'il doit faire un très grand effet lorsqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté Salomon. Le bon de l'affaire, c'est que c'est un jardinier qui fait tout; et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver son jardin, comme dit Candide.

Comme cette facétie ne ressemble à rien, Dieu

[1] Voyez la lettre 5411. B.

merci, mon possédé croit qu'il faut de la naïveté, que vous appelez familiarité; et il croit que cette naïveté est quelquefois horriblement tragique.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans *l'Écossaise?* Je suis persuadé que cela vous aura amusés, vous et madame d'Argental, pendant une heure. Il est doux de donner du plaisir, à cent lieues de chez soi, à ceux à qui on est attaché.

Je ne répondrais pas que la police ne fît quelques petites allusions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée; mais, après tout, que pourra-t-on soupçonner? que l'auteur a joué l'inquisition sous le nom des prêtres de Pluton? En ce cas, c'est rendre service au genre humain; c'est faire un compliment au roi d'Espagne, et surtout au comte d'Aranda; c'est l'histoire du jour avec toute la bienséance imaginable, et tout le respect possible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente et active peut faire pour ces pauvres *Guèbres;* mais je n'ai point abandonné *les Scythes:* ils ne sont pas si piquants que *les Guèbres*, d'accord; mais, de par tous les diables, ils valent leur prix. La loi porte qu'ils soient rejoués, puisque les histrions firent beaucoup d'argent à la dernière représentation. Les comédiens sont bien insolents et bien mauvais, je l'avoue; mais il faut obéir à la loi. J'ignore quel est le premier gentilhomme de la loi cette année; mais, en un mot, j'aime *les Scythes.* J'ai envie de finir par *les Corses;* je suis très fâché qu'on en ait tué cent

cinquante d'entrée de jeu; mais M. de Chauvelin m'a promis que cela n'arriverait plus.

Vous êtes bien peu curieux de ne pas demander *les Droits des hommes et les Usurpations des papes;* c'est, dit-on, un ouvrage traduit de l'italien [1], dont un envoyé de Parme doit être très friand.

Une chose dont je suis bien plus friand, mon cher ange, c'est de vous embrasser avant que je meure. Je suis, à la vérité, un peu sourd et aveugle; mais cela n'y fait rien. Je recommence à voir et à entendre au printemps; et j'ai grande envie, si je suis en vie au mois de mai, de venir présenter un bouquet à madame d'Argental. Je devais aller cet automne chez l'électeur palatin; mais je me suis trouvé trop faible pour le voyage. Je me sentirai bien plus fort quand il s'agira de venir vous voir. Il est vrai que je n'y voudrais aucune cérémonie. Nous en raisonnerons quand nous aurons fait les affaires des *Scythes* et des *Guèbres*. Vous êtes charmant de desirer de me revoir; j'en suis pénétré, et mon culte de dulie en augmente. Je trouve plaisant qu'on ait imaginé que j'irais voir ma Catau, moi âgé de septante-quatre ans! Non, je ne veux voir que vous.

5419. A M. DALEMBERT.

2 septembre.

Comment donc! il y avait de très beaux vers dans la pièce de La Harpe; le sujet même en était très in-

[1] Voyez tome XLIV, page 318. B.

téressant pour les philosophes [1]; longue et monotone? d'accord; mais celle du couronné est-elle polytone? En un mot, il nous faut des philosophes; tâchez donc que ce M. de Langeac le soit.

Je suis, mon cher ami, aussi malingre que Damilaville, et j'ai d'ailleurs trente ans plus que lui. Il est vrai que j'ai voulu tromper mes douleurs par un travail un peu forcé, et je n'en suis pas mieux. Est-il vrai que notre doyen d'Olivet a essuyé une apoplexie? je m'y intéresse. L'abbé d'Olivet est un bon homme, et je l'ai toujours aimé. D'ailleurs il a été mon préfet dans le temps qu'il y avait des jésuites. Savez-vous que j'ai vu passer le P. Le Tellier et le P. Bourdaloue, moi qui vous parle?

Vous me demandez de ces rogatons imprimés à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, et débités à Genève chez Chirol; mais comment, s'il vous plaît, voulez-vous que je les envoie? par quelle adresse sûre, sous quelle enveloppe privilégiée? Qui veut la fin donne les moyens, et vous n'avez aucun moyen. Je me servais quelquefois de M. Damilaville, et encore fallait-il bien des détours; mais il n'a plus son bureau; le commerce philosophique est interrompu. Si vous voulez être servi, dites-moi donc comment il faut que je vous serve.

J'écrivis, il y a quelques jours, une lettre [2] à Damilaville, qui était autant pour vous que pour lui.

[1] La pièce de vers présentée par La Harpe était intitulée *les Avantages de la philosophie*. Le prix fut adjugé à la *Lettre d'un Fils parvenu à son Père laboureur*, par M. l'abbé de Langeac. B.

[2] Cette lettre est perdue. B.

J'exprimais ma juste douleur de voir que le traducteur de Lucrèce adopte encore la prétendue création d'anguilles avec du blé ergoté et du jus de mouton[1]. Il est bien plaisant que cette chimère d'un jésuite irlandais, nommé Needham, puisse encore séduire quelques physiciens. Notre nation est trop ridicule. Buffon s'est décrédité à jamais avec ses molécules organiques, fondées sur la prétendue expérience d'un malheureux jésuite. Je ne vois partout que des extravagances, des systèmes de Cyrano de Bergerac dans un style obscur ou ampoulé. En vérité, il n'y a que vous qui ayez le sens commun. Je relisais hier *la Destruction des Jésuites;* je suis toujours de mon avis; je ne connais point d'ouvrage où il y ait plus d'esprit et de raison.

A propos, quand je vous dis que j'ai écrit à frère Damilaville, j'ignore s'il a reçu ma lettre, car elle était sous l'enveloppe du bureau où il ne travaille plus. Informez-vous-en, je vous prie; dites-lui combien je l'aime, et combien je souffre de ses maux. Il doit être content, et vous aussi, du mépris où *l'inf...* est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce qu'on voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes; c'est le partage des apôtres. Il est vrai qu'il y a des gens qui ont risqué le martyre comme eux; mais Dieu en a eu pitié. Aimez-moi, car je vous aime, mon très cher philosophe,

[1] Lagrange (mort en 1775, à trente-sept ans). Voyez sa note sur le vers 719 du second chant de Lucrèce. B.

et je vous rends assurément toute la justice qui vous est due.

5420. A M. DE LA MOTTE GEFFRARD.

A Ferney, 3 septembre.

Je suis, monsieur, dans un état si triste, j'éprouve de si longues et de si cruelles maladies, qui sont la suite de ma vieillesse, que je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont vous m'avez honoré. C'est une grande grace sans doute, accordée par un grand roi, de permettre qu'on lui érige une statue.

Je trouve l'inscription de M. le comte de Muy fort bonne et fort convenable. Je crois que si je m'avisais d'en faire une[1], il aurait lieu d'être mécontent. Les inscriptions, d'ailleurs, réussissent rarement dans notre langue. Permettez-moi de vous conseiller d'employer celle de M. de Muy. Vous savez que le mieux est l'ennemi du bien; et, de plus, il me serait bien difficile de faire ce mieux. Les bons vers sont des coups de hasard; et à mon âge on n'est pas heureux à ce jeu-là.

Comptez que ni ma vieillesse, ni mes maux, ne diminuent rien de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

[1] La Motte Geffrard avait demandé à Voltaire une inscription pour la statue pédestre que le bailli d'Aulan, gouverneur de l'île de Ré, avait érigée à Louis XV dans cette île. B.

5421. A M. DE CHABANON.

9 septembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, il y a tantôt deux mois que je n'ai écrit à personne. J'avais fait un travail forcé qui m'a rendu long-temps malade. Mais, en ne vous écrivant point, je ne vous ai pas oublié, et je ne vous oublierai jamais.

Vous avez eu tout le temps de coiffer *Eudoxie*, et je m'imagine qu'à présent c'est une dame des mieux mises que nous ayons. Pour *Pandore*, je ne vous en parle point. Notre Orphée a toujours son procès à soutenir, et son père mourant à soigner. Il n'y a pas moyen de faire de la musique dans de telles circonstances. Est-il vrai que celle du *Huron* soit charmante? Elle est d'un petit Liégeois que vous avez peut-être vu à Ferney[1]. J'ai bien peur que l'opéra comique ne mette un jour au tombeau le grand opéra tragique. Mais relevez donc la vraie tragédie, qui est, dit-on, anéantie à Paris. On dit qu'il n'y a pas une seule actrice supportable. Je m'intéresse toujours à ce maudit Paris, du bord de mon tombeau.

On dit que l'oraison funèbre[2] de notre ami Jean-George est un prodige de ridicule; et, pendant qu'il

[1] André-Ernest-Modeste Grétry, né à Liége en 1741, mort le 27 septembre 1813; voyez tome VIII, page 457. B.

[2] L'oraison funèbre de la reine fut prononcée à Saint-Denis le 11 auguste 1768. Elle contient des portraits satiriques des philosophes, en retour des brocards dont quelques uns l'avaient accablé; voyez tome XVIII, page 156. B.

la débitait, on lui criait : Finissez donc! C'est un terrible Welche que ce Jean-George. On dit qu'il est pire que son frère. Les Pompignan ne sont pas heureux. Je n'ai point vu la pièce; mais on m'en a envoyé de petits morceaux qui sont impayables.

J'ai lu une brochure assez curieuse, intitulée *les Droits des hommes et les Usurpations des autres*[1]. Il s'agit des usurpations de notre saint-père le pape sur la suzeraineté du royaume de Naples, sur Ferrare, sur Castro et Ronciglione, etc., etc. Si vous êtes curieux de la lire, je vous l'enverrai, pourvu que vous me donniez une adresse. Adieu, mon cher ami, aimez toujours le vieux solitaire, qui vous aimera jusqu'au temps où l'on n'aime personne.

5422. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Ferney, ce 13 septembre.

Mon très illustre et très aimable confrère, que j'aimerai tant que je vivrai, si vous vous portez bien, si vous êtes libre d'affaires, il faut que vous sachiez qu'il y a un Bury qui croit avoir fait une *Histoire de Henri IV*. Il court une critique[2] de cette histoire, qui fait une très grande impression par le style audacieux et tranchant dont elle est écrite, et par les fautes qu'elle relève; mais il y a bien autant de fautes dans la critique que dans

[1] Voyez tome XLIV, page 318. B.

[2] *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, par M. de Bury*; voyez mes notes, tome XXII, page 137; et XLVII, 577; et les lettres 5394 et 5447. B.

l'histoire. L'auteur de la critique est visiblement un huguenot, qui ne relève les erreurs de Bury que sur ce qui regarde les huguenots. Cet auteur s'appelle La Beaumelle; il demeure au Carlat, dans le pays de Foix, patrie de Bayle, dont il n'est pas assurément concitoyen. Voici comme il parle du roi dans son libelle, page 24 : « Je voudrais que ceux qui publient « des Vies particulières des princes ne craignissent « point de nous ennuyer en nous apprenant comment « ils furent élevés. Par exemple, je vois avec un char- « me infini, dans l'*Histoire du Mogol*, que le petit- « fils de Shah-Abbas[1] fut bercé pendant sept ans par « des femmes; qu'ensuite il fut bercé pendant huit « ans par des hommes; qu'on l'accoutuma de bonne « heure à s'adorer lui-même, et à se croire formé « d'un autre limon que ses sujets; que tout ce qui « l'environnait avait ordre de lui épargner le pénible « soin d'agir, de penser, de vouloir, et de le ren- « dre inhabile à toutes les fonctions du corps et de « l'ame; qu'en conséquence un prêtre le dispensait de « la fatigue de prier de sa bouche le grand Être; « que certains officiers étaient préposés pour lui *mâ- « cher noblement*, comme dit Rabelais, le peu de « paroles qu'il avait à prononcer. » Voici maintenant comme ce maraud parle de vous, page 30 : « Du « reste, il a copié cette faute de M. le président Hé- « nault, guide peu sûr, abréviateur infidèle, hasar- « deux dans ses anecdotes; trop court sur les grands « événements pour être lu avec utilité; trop long sur

[1] Shah-Abbas est Louis XIV; son petit-fils, Louis XV. B.

« des minuties pour être lu sans ennui; trop attentif « à ramasser tout ce qui est étranger à son sujet, « tout ce qui l'éloigne de son but, pour obtenir « grace sur les réticences affectées, sur les négligen- « ces de son style, sur les omissions de faits impor- « tants, sur la confusion qui règne dans ses dates; « auteur estimable pourtant, sinon par l'exécution, « du moins par le projet, mais fort inférieur à Mar- « cel[1], quoiqu'il l'ait fait oublier. »

C'est ce même La Beaumelle qui, dans ses *Mémoires de Maintenon*, insulte toutes les grandes maisons du royaume, et prodigue le mensonge et la calomnie avec l'audace qu'un historien fidèle n'aurait jamais, et que quelques sots ont prise pour la noble hardiesse de la vérité. Je sais qu'il fait actuellement une *Histoire de Henri IV*, dans laquelle il essaie de vous réfuter sur plusieurs points. Cet homme a de l'esprit et de la lecture, un style violent, mais serré et ferme, qui éblouit le lecteur; il est protégé par deux ou trois dames qui ont été élevées à Saint-Cyr, et dont il tient les *Lettres de madame de Maintenon*, qu'il a fait imprimer. Le roi, instruit de l'insolence de cet homme, qui a été prédicant à Genève, lui a fait défense, par M. de Saint-Florentin, d'exercer son talent de médire. Cette défense lui a été signifiée par le commandant du pays de Foix[2].

Mon zèle et mon amitié ne m'ont pas permis de vous laisser ignorer ce qui intéresse également la

[1] Guillaume Marcel, avocat et chronologiste, né à Toulouse en 1647, mort en 1708. B.

[2] Voyez tome LXIV, pages 299 et 303. B.

vérité, la nation, et vous. Je vous crois à portée de faire un usage utile de tout ce que je vous mande; je m'en remets à votre sagesse, et je vous prie de me continuer une amitié qui fait la consolation de ma vie.

Je vous prie, mon cher et illustre confrère, de dire à madame du Deffand qu'elle sera toujours dans mon cœur.

5423. A M. RICHARD,

NÉGOCIANT A MURCIE.

A Ferney, 13 septembre.

Je vous dois, monsieur, une réponse depuis deux mois. Je suis de ceux que leurs mauvaises affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieillesse et les maladies qui m'accablent sont mon excuse auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, monsieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie espagnol la liberté qui lui a manqué jusqu'à présent. Le ministre à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favorise cette précieuse liberté, et encouragera les beaux-arts, après avoir fait naître les arts nécessaires.

Je vous félicite, monsieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui se contentaient de penser commencent à oser parler, et où l'inquisition cesse un peu d'écraser la nature humaine.

5424. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 14 septembre.

Je crois, mon cher maître, que la pièce qui a remporté le prix[1] est plus polyplate que polytone; mais je doute que celle de La Harpe, quoique meilleure et mieux écrite, eût fait un grand effet. Le meilleur parti à prendre était celui que j'avais proposé, de ne point donner de prix. Nos sages maîtres en ont jugé autrement; je leur ai prédit qu'ils s'en repentiraient, et c'est ce qui leur arrive.

Quand il y aura dans vos quartiers quelque nouveauté intéressante, vous pourriez en adresser deux exemplaires à l'abbé Morellet par la voie dont vous vous êtes déjà servi; il m'en remettra un. J'ai lu ces jours-ci les réflexions d'un capucin et d'un carme sur les colimaçons[2]. Je ne m'étonne pas qu'ils en parlent si bien, on doit connaître son semblable.

A l'égard des expériences de Needham, répétées et crues par Buffon, je n'en dirai rien, ne les ayant pas vues; mais il ne me paraît pas plus évident que *rien ne puisse venir de corruption*, ou plutôt de *transformation*, qu'il ne me paraît démontré que du blé ergoté et du jus de mouton forment des anguilles. *Que sais-je?* est en physique ma devise générale et continuelle.

Notre ami Damilaville est toujours dans un état fâcheux, ayant de cruelles nuits et des jours qui ne valent guère mieux. Il vous a écrit, et nous parlons souvent de vous. Que dites-vous du grand-turc, qui arme contre les Russes pour soutenir la religion catholique? car il ne peut pas avoir un autre objet. Notre saint-père le pape ne se serait pas attendu à cet allié-là: il ne nous manque plus que l'alliance des loups avec les moutons, pour faire absolument revivre l'âge d'or; sans cela nous croirions toujours être à l'âge de fer.

Que pensez-vous de l'expédition de Corse? Je ne sais si

[1] Par l'abbé de Langeac; voyez page 166. B.

[2] *Les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier*, tome XLIV, page 348. B.

nous combattons pour notre compte ou pour celui des Génois, mais j'ai bien peur que ce ne soit ici la fable de la grenouille et du rat emportés par le milan[1]. Adieu, mon cher maître; votre ancien préfet, l'abbé d'Olivet, est mourant, et ne vit peut-être plus au moment où je vous écris; il a tout à-la-fois apoplexie, paralysie, hydrocèle, et gangrène. C'était un assez bon académicien, mais un assez mauvais confrère. Au reste, il meurt avec beaucoup de tranquillité et presque en philosophe, quoiqu'il ait fait très décemment les cérémonies ordinaires. Suivez-le fort tard, mon cher ami, pour vous, pour moi, et pour la raison, qui a grand besoin de vous :

Serus in cœlum redeas, diuque
Lætus interis populo Quirini.
Hor., lib. I, od. II, v. 45.

Ce souhait vous est mieux appliqué qu'à ce tyran cruel et poltron qu'Horace et Virgile flattaient. *Vale iterum, et me ama.*

5425. A M. THIERIOT.

A Ferney, 15 septembre.

Ma foi, mon ami, tout le monde est charlatan; les écoles, les académies, les compagnies les plus braves, ressemblent à l'apothicaire Arnould, dont les sachets guérissent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. Le Lièvre, qui vend son baume de vie à force gens qui en mettent.

Les jésuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguistes de Paris, pour je ne sais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grace suffisante qui ne suffisait point; tandis que les jansénistes vendaient de la grace efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde est une

[1] La Fontaine, livre IV, fable 2. B.

grande foire où chaque Polichinelle cherche à s'attirer la foule; chacun enchérit sur son voisin.

Il y a un sage dans notre petit pays qui a découvert que les ames des puces et des moucherons sont immortelles, et que tous les animaux ne sont nés que pour ressusciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes espérances; j'en connais même qui ont peine à croire que les polypes d'eau soient des animaux. Ils ne voient, dans ces petites herbes qui nagent dans des mares infectes, rien autre chose que des herbes qui repoussent, comme toute autre herbe, quand on les a coupées. Ils ne voient point que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la substance de l'herbe, et la manger.

Les mêmes incrédules ne pensent pas que le corail soit un composé de petits pucerons marins. Feu M. de La Faye disait qu'il ne se souciait nullement de savoir à fond l'histoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus sublimes; ils vous créent un monde aussi aisément que l'abbé de Lattaignant fait une chanson; ils se servent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues: d'autres viennent ensuite, qui vous peuplent ce monde par attraction. Un songe-creux de mon voisinage a imprimé sérieusement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des systèmes, et que, dès qu'ils seraient épuisés, ce monde finirait; en ce cas, nous en avons encore pour long-temps.

Vous avez très grande raison d'être étonné que, dans *l'Homme aux quarante écus*[1], on ait imputé au grand calculateur Harvey le système des œufs; il est vrai qu'il y croyait; et même il y croyait si bien, qu'il avait pris pour sa devise ces mots: *Tout vient d'un œuf.* Cependant, en assurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait, dans la formation des animaux, que le travail d'un tisserand qui ourdit sa toile. D'autres virent ensuite, dans le fluide de la génération, une infinité de petits vermisseaux très sémillants; quelque temps après on ne les vit plus; ils sont entièrement passés de mode. Tous les systèmes sur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, si dans le Recueil du Lapon, qu'on vient d'imprimer à Lyon[2], on a imprimé ces lettres si étonnantes où l'on proposait de percer un trou jusqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de disséquer des cervelles de Patagons pour connaître la nature de l'ame, et d'enduire les corps humains de poix-résine pour conserver la santé[3]; vous verrez que ces belles choses sont très adoucies et très déguisées dans la nouvelle édition. Ainsi il se trouve qu'à la fin du compte c'est moi qui ai corrigé l'ouvrage.

[1] Tome XXXIV, page 52. B.

[2] On venait d'y publier une édition des *OEuvres de Maupertuis* en quatre volumes in-8°. B.

[3] Voyez tome XXXIX, pages 479 et suiv. B.

Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res.
HOR., lib. I, sat. x.

Ce qu'on imprime sous mon nom me fait un peu plus de peine; mais que voulez-vous? je ne suis pas le maître, M. l'apothicaire Arnould peut-il empêcher qu'on ne contrefasse ses sachets? Adieu. *Qui bene latuit bene vixit*[1].

5426. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Voici, mon cher ange, un Tronchin[2], un philosophe, un homme d'esprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de madame d'Argental, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'est démis de sa royauté, comme la reine Christine, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On juge plus à son aise quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuster, et qui dispersent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable secret de la chose; c'est que cette facétie est de feu M. Desmahis, jeune homme qui promettait beaucoup, et qui est mort à Paris de la poitrine, au service des dames. Il fesait des vers naturels et faciles, précisément comme ceux des *Guèbres*, et il était fort pour

[1] Ovide a dit dans ses *Tristes*, livre III, élégie IV, vers 25:
Et bene qui latuit bene vixit. B.

[2] Jacob Tronchin; voyez lettre 5450. B.

les tragédies bourgeoises. Celle-ci est à-la-fois bourgeoise et impériale. Enfin Desmahis est l'auteur de la pièce; il est mort, il ne nous dédira pas.

Le possédé, ayant été exorcisé par vous, a beaucoup adouci son humeur sur les prêtres. L'empereur en fesait une satire qui n'aurait jamais passé. Il s'explique à présent d'une façon qui serait très fort de mise en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut passer, surtout si elle est de Desmahis; en ce cas, la chose sera tout-à-fait plaisante.

Si *les Guèbres* sont bien joués, ils feront un beau fracas; il y a des attitudes pour tout le monde.

A genoux, mes enfants[1],

doit faire un grand effet, et la déclaration de César[2] n'est pas de paille.

Melpomène avait besoin d'un habit neuf; celui-ci n'est pas de la friperie.

Que cela vous amuse, mon cher ange, c'est là mon grand but; vous êtes tous deux mon parterre et mes loges.

5427. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 16 septembre.

Je reconnais, monsieur, la justesse de votre esprit et la bonté de votre cœur dans la lettre dont vous m'honorez. J'ai toujours pensé que les athées étaient de très mauvais raisonneurs, et que cette malheureuse

[1] Acte V, scène 5. B.
[2] Acte V, scène 6. B.

philosophie n'est pas moins dangereuse qu'absurde. La plupart des hommes, et encore plus des dames, jugent sans réfléchir, et parlent sans penser. Une femme, dirigée par un janséniste, croit que c'est être athée que de nier la grace efficace, comme les dévotes des jésuites accusaient d'athéisme ceux qui doutaient de la grace versatile. Je suis persuadé qu'actuellement les dévotes de Rome regardent le roi de France, le roi d'Espagne, le roi de Naples, et le duc de Parme, comme de francs athées[1].

Le monde est rempli d'automates qui ne méritent pas qu'on leur parle. Le nombre des sages sera toujours extrêmement petit. Vous êtes non seulement, monsieur, de ce petit nombre des élus, mais encore du plus petit nombre des bienfesants. Pour moi, à qui mon âge et mes maladies ne laissent que peu de temps à vivre, je serai jusqu'au dernier moment de ma vie au nombre, non moins petit, des reconnaissants.

5428. A M. BORDES.

16 septembre.

Mon cher correspondant, si les ouvrages gais guérissent les vapeurs, il faut vous dire : *Médecin, guéris-toi toi-même*[2]; vous êtes à la source des remèdes. Qui fait, quand il le veut, des choses plus gaies, plus agréables, plus spirituelles que vous?

Il est très vrai que Jean-Jacques a mis tous ses petits bâtards à l'hôpital. Je suis fort aise qu'il fasse

[1] Tous ces princes avaient chassé les jésuites de leurs états. B.
[2] Luc, IV, 23. B.

une fin, et que la sorcière termine ses amours en épousant son sorcier. Je ne croyais pas qu'il y eût dans le monde quelqu'un qui fût fait pour Jean-Jacques.

Il est bien vrai que j'avais promis[1], il y a trois mois, à l'électeur palatin, d'aller lui faire ma cour; mais ma détestable santé m'a privé de cet honneur et de ce plaisir.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce dont on serait capable.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami; portez-vous bien. J'espère recevoir encore quelques amusettes pour vous.

5429. A M. DE LA TOURETTE.

A Ferney, 18 septembre.

Vous allez vous réjouir, monsieur, et vous faites fort bien. On ne peut mieux prendre son temps pour aller voir le pape, que lorsqu'on lui donne des nasardes en lui baisant les pieds. Je ne suis lié à présent avec personne en Italie, et je me suis retranché presque toutes mes correspondances. Il n'y a peut-être que deux personnes à qui je pourrais écrire : l'une est le marquis Beccaria, à Milan; l'autre, le marquis Albergati, à Vérone. Celui-là joue la co-

[1] La lettre où Voltaire avait fait cette promesse manque. B.

médie tant qu'il peut, et est, dit-on, bon acteur. Si vous voulez, je leur écrirai, et je me vanterai d'avoir l'honneur de vous connaître. J'attends sur cela vos ordres. Pour moi, je ne dois attendre de Rome que des excommunications. Vous recevrez plus de bénédictions des dames que du pape. Vous entendrez de la belle musique, qui n'est plus faite pour mes oreilles dures; vous verrez de beaux tableaux dont mes yeux affaiblis ne pourraient plus juger; et vous rencontrerez des Arlequins en soutane, qui ne me feraient plus rire.

Je vous souhaite un bon voyage. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Je présente mes respects à toute votre famille.

5430. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Il y a un Tronchin[1], mon cher ange, qui, lassé des tracasseries de son pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'est pas indigne de vous. Il a souhaité passionnément de vous être présenté, et je vous le présente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils sont destinés à cette pauvre sœur d'un brave marin[2] tué en Irlande, laquelle fit, comme vous savez, un petit voyage sur terre[3], presque aussi funeste que celui de son frère

[1] Jacob Tronchin; voyez lettres 5426 et 5450. B.
[2] M. Thurot. K.
[3] Voyez la lettre 4885. B.

sur mer. Apparemment qu'on a voulu la dédommager un peu de ses pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection elle pourrait continuer plus heureusement son petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adresse est en italien; l'autre est avec une sur-enveloppe à M. le duc de Praslin.

Pour le paquet du petit Desmahis, je le crois venu à bon port; il fut adressé il y a quinze jours à l'abbé Arnaud, et je vous en donnai avis par une lettre particulière[1].

Je crois notre pauvre père Thoulier[2], dit l'abbé d'Olivet, mort actuellement, car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par-delà, vous et madame d'Argental, quoique, après tout, la vieillesse ne soit pas une chose aussi plaisante que le dit Cicéron.

Vous devez actuellement avoir Lekain à vos ordres. C'est à vous à voir si vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée[3], et si vous croyez qu'on puisse tenir bon dans cette citadelle contre les sifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée seraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, Castro et Ronciglione[4]; mais, supposé qu'ils dressassent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous? Je

[1] La lettre 5426. B.

[2] L'abbé d'Olivet n'est mort que le 8 octobre 1768; voyez tome XIX, pages 99, 100. B.

[3] Lieu de la scène des *Guèbres*; voyez tome IX, page 30. B.

[4] Voyez tome XLIV, page 335. B.

m'en flatte beaucoup, mais je ne suis nullement au fait de la politique présente; je m'en remets entièrement à votre sagesse et à votre bonne volonté.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Puy[1]; je sais seulement que les bâillements se faisaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis Bossuet et Fléchier, nous n'avons point eu de bonne oraison funèbre? est-ce la faute des morts ou des vivants? les pièces qui pèchent par le sujet et par le style sont d'ordinaire sifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Histoire d'Henri IV*[2], écrite par un Bury? Cet *Examen* fait une grande fortune, parcequ'il est extrêmement audacieux, et que, si le temps passé y est un peu loué, ce n'est qu'aux dépens du temps présent. Mais il y a une petite remarque à faire, c'est qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Histoire d'Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen* : l'un est le président Hénault en le nommant, et l'autre que je n'ose nommer[3]. Le peu de personnes qui ont fait venir cet *Examen* à Paris en paraissent enthousiasmées; mais, si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange; adieu, la consolation de ma très languissante vieillesse.

[1] L'oraison funèbre de la reine, par J.-G. Le Franc de Pompignan; voy. ci-dessus, page 169. B.

[2] Dont il est parlé dans les lettres 5394 et 5422. B.

[3] Louis XV, désigné sous le nom de *petit-fils de Shah-Abbas*; voyez ci-dessus, page 171. B.

5431. A M. HENNIN.

Dimanche au matin, 25 septembre.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, du bon gros paquet que vous avez bien voulu me faire tenir. Je vous demande encore une autre grace, et même deux. La première est de me dire comment on écrit à ce brave jurisconsulte[1] qui est devenu à peu près premier ministre à Naples, et qui soutient si bien les droits de la couronne contre Rezzonico.

La seconde est de vouloir bien me dire si les enfants de France ne sont précisément entre les mains des femmes que jusqu'à l'âge de sept ans. Ces sept ans sont-ils comptés à six ans et un jour, comme la majorité à treize ans et un jour? Vous devez savoir cela sur le bout de votre doigt, vous qui êtes de Versailles[2].

Avez-vous lu l'*Examen de l'Histoire d'Henri IV*, imprimé à Genève chez Philibert[3]? On y dit que le petit-fils du grand Shah-Abbas a été bercé pendant sept ans par les femmes et huit ans par les hommes, pour en faire un automate. On y dit encore plus de mal du président Héuault, en le nommant par son nom. Il serait mieux de savoir le nom de l'auteur bénévole.

Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon

[1] Bernard Tanucci, ministre de Ferdinand IV, né en 1698, mort le 29 avril 1783; voyez tome XLV, page 111. B.

[2] Hennin était de Magny; voyez tome LVII, page 601. B.

[3] L'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV* porte pour adresse : *A Genève, chez Claude Philibert*. B.

cœur. Vous avez beau faire et beau dire, le roi de Pologne restera toujours roi de Pologne, et moi je resterai toujours votre très attaché pour le peu de temps que j'ai à végéter. V.

5432. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 septembre.

Je prends le parti, monseigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, avant qu'elle soit achevée. Non seulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous[1] et de M. le duc d'Aiguillon[2]. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Cast; il ne s'agissait alors que du règne de Louis XIV, et les principaux événements qui ont suivi ce beau siècle n'étaient traités que sommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'esprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais, donnant dans cette édition nouvelle un *Précis du Siècle de Louis XV*, je me fais un plaisir, un devoir, et un honneur, de vous obéir.

Peut-être l'importance des derniers événements fera passer à la postérité cet ouvrage, qui ne mériterait pas ses regards par son style trop simple et trop négligé. Du moins les nations étrangères le demandent avec empressement, et les libraires leur

[1] Voyez tome XXI, pages 142, 189, 286. B.
[2] Voyez id., 332. B.

ont déjà vendu toute leur édition par avance. Ce sera une grande consolation pour moi, si la justice que je vous ai rendue, et la circonspection avec laquelle j'ai parlé sur d'autres objets, sans blesser la vérité, peuvent trouver grace devant vous et devant le public. La gloire, après tout, est l'unique récompense des belles actions; tous les autres avantages passent, ou même sont mêlés d'amertume: la gloire reste, quand elle est pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu madame Denis de vous renouveler ses hommages à Paris. J'ai cru que dans la résolution que j'ai prise de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiste de tous les voyageurs de l'Europe, une Parisienne eût trop souffert en partageant ma solitude.

Je me suis dépouillé d'une partie de mon bien, pour la rendre heureuse à Paris. J'ai pensé qu'à l'âge de près de soixante-quinze ans, assujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire souffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conseillé les eaux de Barèges, je ne sais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de Lekain, qui y est allé par leur ordre. Je n'espère point guérir, puisqu'il faudrait changer en moi la nature; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire ma cour. J'aurais été consolé du moins en vous présentant encore, avant de mourir, mon tendre et respectueux attachement; c'est un avantage dont j'ai été malheureusement privé. Il ne me reste qu'à vous sou-

haiter une vie aussi heureuse et aussi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous daignerez toujours me conserver des bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années.

Notre doyen[1] de l'académie française va mourir, s'il n'est déjà mort. J'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen.

Agréez, monseigneur, mon respect, mon dévouement inviolable, et mes souhaits ardents pour votre conservation comme pour vos plaisirs.

5433. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Ferney, 28 septembre.

Mon cher et illustre confrère, j'ai reçu vos deux lettres, dont l'une rectifie l'autre. Vivez, et portez-vous bien. Le cardinal de Fleury avait, à votre âge, une tête capable d'affaires; Huet, Fontenelle, ont écrit à quatre-vingts ans. Il y a de très beaux soleils couchants; mais couchez-vous très tard.

Laissons là l'éloquent Bossuet et son *Histoire* prétendue *universelle*, où il rapporte tout aux Juifs, où les Perses, les Égyptiens, les Grecs, et les Romains, sont subordonnés aux Juifs, où ils n'agissent que pour les Juifs. On en rit aujourd'hui; mais ce n'est pas des Juifs dont il est question ici, c'est de vous. J'avais déjà prévenu plusieurs de mes amis, qui m'ont pressé

[1] Voltaire veut parler de d'Olivet; mais cet abbé n'était pas le doyen de l'académie. Ce titre appartenait à Richelieu; voyez t. LX, p. 288. B.

de leur faire parvenir cet *Examen de l'Histoire d'Henri IV*, duquel il y a déjà trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes[1], dans lesquelles je fais voir qu'il y a presque autant d'erreurs dans l'*Examen* que dans le livre examiné. L'erreur que j'ai le plus relevée est celle où il tombe à votre égard. Vous connaissez mon amitié et mon estime également constantes. Vous pensez bien que je n'ai pas vu de sang-froid une telle injustice. J'avais même préparé une dissertation pour être envoyée à tous les journaux; mais j'ai été arrêté par l'assurance qu'on m'a donnée que c'est un marquis de Belloste[2] qui est l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne connaissais que les pilules de Belloste, et point de marquis si profond et en même temps si fautif dans l'histoire de France. Si c'est lui qui est le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un La Beaumelle; il faut le faire rougir poliment de son tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le style, les phrases de ce La Beaumelle, son ton décisif, son audace à citer à tort et à travers, son tour d'esprit, ses termes favoris. Il se peut qu'il ait travaillé avec M. de Belloste. Je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une chose très curieuse et très importante sur laquelle vous pourriez m'instruire avant que j'ose

[1] J'ai vu cet exemplaire. Les notes sont de la main de Wagnière. Presque toutes sont imprimées dans le tome II de l'*Évangile du jour*. B.

[2] C'était Henuin qui avait donné ce nom à Voltaire, au lieu de *Belestat*; voyez lettre 5448, et aussi la lettre 5509 adressée à Belestat, qui avait été le prête-nom de La Beaumelle. B.

être votre champion; c'est à vous de me fournir des armes. Le marquis vrai ou prétendu assure qu'aux premiers états de Blois, les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de Catherine, et du duc d'Alençon, *que les parlements sont des états-généraux au petit pied.* Il ajoute qu'il est étrange qu'aucun historien n'ait parlé d'un fait si public. Il vous serait aisé de faire chercher dans la Bibliothèque du roi s'il reste quelque trace de cette anecdote, qui semblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'est une matière très délicate, sur laquelle il ne serait pas permis de s'expliquer sans avoir des cautions sûres.

Parmi les fautes qui règnent dans cet *Examen*, il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il est vrai qu'il suffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier; mais enfin cela tient lieu de mérite auprès de la plupart des lecteurs, séduits d'ailleurs par la licence et par la satire. La plupart des gens lisent sans attention; très peu sont en état de juger. C'est ce qui donne une assez grande vogue à ce petit ouvrage. Il me paraît nécessaire de le réfuter. J'attendrai vos instructions et vos ordres; et si vous chargez un autre que moi de combattre sous vos drapeaux, je n'aurai point de jalousie, et je n'en aurai pas moins de zèle.

Ce qui affaiblit beaucoup mes soupçons sur La Beaumelle, c'est qu'il ne dit point de mal de moi. Quel que soit l'auteur, je persiste à croire qu'une réfutation est nécessaire. Je pense qu'en fait d'ouvrage de génie il ne faut jamais répondre aux criti-

ques, attendu qu'on ne peut disputer des goûts; mais en fait d'histoire il faut répondre, parceque lorsqu'on m'accuse d'avoir menti, il faut que je me lave. Le révérend père Nonotte m'a accusé auprès du pape d'avoir menti, en soutenant que Charlemagne n'avait jamais donné Ravenne au pape. Mon bon ange a découvert une lettre par laquelle Charlemagne institue un gouverneur dans Ravenne. Me voilà lavé, mais non absous. J'espère que le révérend père Nonotte n'empêchera pas qu'on ne nomme bientôt un gouverneur dans Castro.

A propos de Castro, j'ai envoyé à madame du Deffand des anecdotes très curieuses, touchant les droits de sa Sainteté[1]. C'est à un Vénitien que nous en sommes redevables. Cela n'est peut-être pas trop amusant pour une dame de Paris; il n'y a point là d'esprit, point de traits saillants; mais vous y trouverez des particularités aussi vraies qu'intéressantes. Les yeux s'ouvrent dans toute l'Europe. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain qui aura de grandes suites. Puissions-nous, vous et moi, en être témoins! Comptez que rien ne peut diminuer l'estime infinie et le tendre attachement que je vous ai voués pour le reste de ma vie.

5434. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Le possédé[2] cède toujours à vos exorcismes, et voici

[1] *Les Droits des hommes et les Usurpations des papes*, t. XLIV, p. 318 et 335. B.

[2] Voyez la lettre 5411. B.

une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il est d'accord avec vous sur presque tous les points, et il vous prie très instamment de faire porter sur le corps de l'ouvrage les changements que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il sera très aisé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laisser prendre une copie à madame Denis, qui est engagée au secret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la pièce est faite pour avoir un prodigieux succès, grace à ces allusions mêmes que je crains; et je pense en même temps que la pièce est assez sage pour qu'on puisse la jouer, malgré les inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra absolument de la bonne volonté du censeur, ou du magistrat que le censeur se croira peut-être obligé de consulter.

Enfin, après qu'on a joué *le Tartufe* et *Mahomet*, il ne faut désespérer de rien. On pourra mettre un jour Caïphe et Pilate sur la scène; mais, avant que cette négociation soit consommée, il faut bien que Lekain paraisse un peu en Scythe; cela est juste, c'est une attention qu'il me doit; et, quoique les comédiens soient presque aussi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

A propos, vraiment oui je pense comme vous sur l'académie et sur La Harpe, sans même avoir vu l'ouvrage couronné[1].

[1] Voyez le commencement de la lettre 5424. B.

5435. A M. HENNIN.

A Ferney, samedi au soir.

Mon très aimable et très cher résident, voici un paquet qu'on m'adresse. Il me semble que monsieur votre frère peut beaucoup dans cette affaire: il s'agit des vivants et des morts[1], ils vous auront tous obligation. Pour moi, tant que je serai au nombre des vivants, je vous serai bien tendrement attaché.

5436. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 septembre.

Si madame Papillon-Philosophe garde les secrets aussi bien que les paquets, je me confesserai à elle à Pâques. Non, madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre humain, dont vous êtes une très aimable partie. Je suis vieux, malade, et dégoûtant, mais je ne suis point du tout dégoûté; et vous seule, madame, me réconcilierez avec le monde.

Voici le secret dont il s'agit. Madame Denis m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra comique[2] un certain conte intitulé *l'Éducation d'un Prince*. Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la musique. J'ai songé alors à votre protégé, et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant madame Denis d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'est qu'elle ne se soit

[1] Il s'agit de l'ouvrage de Pacou, à qui est adressée la lettre 5443. B.

[2] *Le Baron d'Otrante*, que M. de Voltaire avait envoyé à Grétry; voyez tome VIII, page 455. K.

déjà engagée. Ne connaissant ni la pièce ni les talents des musiciens, j'ai saisi seulement cette occasion pour vous renouveler mes hommages. L'état triste où je suis ne me permet guère de m'amuser d'un opéra comique. Il y a loin entre la gaîté et moi; mais mon respectueux attachement pour vous, madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire supporter ma très languissante vie que la continuation de vos bontés.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de Pezay prend actuellement le bain avec Zélis[1]. S'il s'est toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, sans doute, et vous n'êtes pas une personne à tirer votre poudre aux moineaux. Rassemblez le plus de plaisir que vous pourrez, et soyez heureuse autant que vous méritez de l'être.

Agréez, madame, mon tendre respect.

5437. A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-POINT.

Au château de Ferney, 1er octobre.

J'ai reçu presque en même temps, madame, la lettre dont vous m'honorez, et les fromages que monsieur votre fils[2] veut bien m'envoyer. Il m'accable de présents, et il me fait rougir de ne pouvoir reconnaître tant de bontés. J'habite un pays qui a l'air

[1] Pezay (voyez tome LXII, p. 450) avait publié *Zélis au bain*, poëme en quatre chants, 1768, in-8°, qui avait eu une seconde édition en 1766. B.

[2] Le chevalier de Rochefort. K.

du paradis terrestre, mais qui, en effet, est maudit de Dieu, et qui ne produit rien d'agréable. Un des plus grands plaisirs qui m'y aient consolé a été d'y voir monsieur votre fils; mais c'est un plaisir dont j'ai joui trop peu de temps. Si ma vieillesse et ma mauvaise santé me l'avaient permis, je lui aurais certainement rendu sa visite. J'aurais été charmé de vous faire ma cour.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.,

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

5438. A M. DE LALANDE[1].

1er octobre.

Les intendants, monsieur, sont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs; ils vous ont enlevé à moi. Je ne peux pourtant pas blâmer monsieur l'intendant de Bourgogne[2]. Si j'avais été à sa place, je vous assure que j'en aurais fait autant que lui. Comme il est de très bonne compagnie, il est bien juste qu'il l'aime.

C'est bien dommage, monsieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie ne soit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes[3]. La bulle *In cœna Domini*, proscrite par la dévote reine de Hongrie; le pape enrôlant des soldats; les femmes poursuivant les enrôleurs

[1] Joseph-Jérôme Le Français de Lalande, né à Bourg en-Bresse le 11 juillet 1732, mort le 4 avril 1807. B.

[2] Amelot de Chaillou. B.

[3] *Voyage d'un Français en Italie, fait dans les années* 1765 *et* 1766, huit volumes in 12. B.

à coups de pierres, et criant qu'on enrôle des jésuites, et qu'on leur rende leurs amants; les Romains se moquant universellement de Rezzonico; le pape s'amusant à faire des saints dans le temps qu'on lui prend ses villes[1]: tout cela forme un tableau qui méritait d'être peint par vous, puisque vous avez eu la bonté de mêler l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous saurons donc, l'année qui vient, à quelle distance nous sommes du soleil; j'espère que nous saurons aussi à quel point nous sommes éloignés de la superstition.

Si vous voyez votre très aimable commandant[2], je vous prie de me mettre à ses pieds.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, etc.

5439. A M. HENNIN.

A Ferney, lundi matin, 2 octobre.

Puisque vous mettez, monsieur, ce pauvre malade dans la nécessité de mettre un habit et des souliers, et de recevoir un duc de Bragance, il est juste que ce soit vous qui fassiez les honneurs du pays, et qui le receviez dans ma chaumière. J'avais pris le parti de le prier pour mardi; mais comme malheureusement mardi est jour de casse, je lui demande en grace, à lui comme à vous, que ce soit pour mercredi. Ayez la charité de réussir dans cette négociation. Je vous remercie de tout mon cœur de vos

[1] Voyez lettre 5397. B.
[2] M. de Jaucourt. K.

recommandations en faveur des pestiférés de Versailles[1]. V.

5440. A M. HENNIN.

Lundi au soir, 2 octobre.

Vous daignez venir sans doute, monsieur, chez le vieux malade entre une ou deux heures, mercredi. Connaissez-vous M. de Menon, le nouveau contrôleur général? Ah! que la *Riforma d'Italia*[2] est un bon livre! Qu'on laisse faire les Italiens, ils iront à bride abattue. Que vous êtes heureux! vous verrez le jour de la révolution[3] dont je n'ai vu que l'aurore, et cela sera fort plaisant.

5441. DE M. HENNIN.

Mardi 3 octobre.

J'avais dit, monsieur, à votre commissionnaire, qui me trouva sur le pont de Saint-Gervais, que ce que vous proposiez était décidé, et serait comme il vous plaisait. Nous nous rendrons demain à votre invitation à l'heure indiquée.

M. le baron de Swieten, ci-devant résident de l'empereur à Varsovie, a cru s'apercevoir que, dans tout ce que vous avez écrit ici, il n'est fait nulle mention de lui; il en a conclu qu'à vos yeux les iniquités des pères retombaient sur les enfants. Je n'ai vu ce procédé autorisé dans aucun de vos ouvrages, et me suis souvenu d'ailleurs que depuis peu vous

[1] Voyez lettres 5435 et 5443. B.

[2] *Di una riforma d'Italia, o sia dei mezzi di riformare i più cattivi costumi e le più perneciose leggi d'Italia*, Villa-Franca, 1767, in-12. Il en existe une traduction incomplète, par Lebrun, sous le titre de *l'Italie réformée*, 1769, in-12, et une traduction complete par J. Manzon, sous le titre de *Projet d'une réforme à faire en Italie*, 1769, in-8°. L'auteur italien est Pilati de Tassulo. B.

[3] Voltaire ici a été prophète. Hennin n'est mort qu'en 1807. B.

aviez donné dans la personne de M. le duc de S.... M....[1] une preuve de votre façon de penser sur les branches qui ne tiennent de leur trone que le nom. Mon baron ne veut pas absolument s'exposer à vous déplaire, et exige que nous le laissions seul. Tirez-moi d'embarras, je vous prie, en me disant de vous l'amener. Il est très digne de vous être présenté.

On m'a nommé le nouveau contrôleur général, M. d'Invault, ci-devant intendant d'Amiens. Je ne le connais pas plus que M. Menon, qui est peut-être le même[2], pas plus que M. de Laverdi. Je souhaite que ce soit un homme clair, et qui débrouille les fusées de ses prédécesseurs.

Les choses curieuses sont bonnes à voir, mais j'aimerais encore mieux les choses utiles: et qui est-ce qui se chargera de les mettre à la place de nos folies françaises ou italiennes? Ni vous, ni moi, monsieur, ne verrons cela, ni malheureusement, je crois, ceux qui viendront après nous. Le monde ne fera jamais que changer de lisières.

5442. A M. HENNIN.

Mardi, à deux heures, 3 octobre.

Je ne savais point du tout, monsieur, quelle compagnie M. le duc de Bragance mène avec lui. Je l'avais supplié seulement de venir avec les personnes qui sont de son voyage. J'apprends que M. le baron de van Swieten est avec lui à Genève; son nom et son mérite redoublent l'envie que j'avais de faire ma cour à tout ce qui accompagne M. le duc de Bragance, et j'irais moi-même me présenter à M. de van Swieten, si le triste état où je suis me permet-

[1] Saint-Mégrin, à qui est adressée la lettre 5463. B.

[2] Étienne Maynon d'Invault, nommé contrôleur général des finances le 27 septembre 1768, se retira en décembre 1769, et eut pour successeur l'abbé Terray. B.

tait de sortir. Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de l'instruire de mes sentiments? Vous connaissez ceux que j'aurai toute ma vie pour vous.

5443. A M. PACOU[1],

A VERSAILLES.

Au château de Ferney, ce 3 octobre.

Votre *Mémoire*[2], monsieur, en faveur des morts, qui sont très mal à leur aise, et des vivants, qui sont empestés, est assurément la cause du genre humain; et il n'y a que les ennemis des vivants et des morts qui puissent s'opposer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. Hennin, résident à Genève; il est frère de M. le procureur du roi de Versailles; les deux frères pensent comme vous. Monsieur le chancelier a fait rendre un arrêt du parlement contre les morts, qui empuantissent les villes; ainsi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air; c'est une des choses pour lesquelles j'ai le plus de goût. Tant de choses se font contre notre gré à notre naissance et pendant notre vie, qu'il serait bien consolant de pouvoir au moins être enterré à son plaisir.

Je suis en attendant, avec toute l'estime que vous m'avez inspirée de mon vivant, monsieur, etc.

[1] H. Pacou est mort vers 1815, dans les environs de Versailles. B.

[2] *Mémoire concernant le cimetière de la paroisse Saint-Louis de la ville de Versailles*, imprimé dans l'opuscule intitulé *Mémoire sur les sépultures hors des villes, ou Recueil de pièces concernant les cimetières de la ville de Versailles*; Versailles, Blaizot, 1774, in-8° de quatre-vingts pages. B.

5444. A M. DALEMBERT.

15 octobre.

Je ne sais plus où j'en suis, mon très cher et très aimable philosophe. J'écrivis, il y a quinze jours, à l'ami Damilaville[1], que des gens qui revenaient de Barèges prétendaient ces eaux souveraines pour les dérangements que les loupes et les autres excroissances peuvent causer dans la machine; je le mandai sur-le-champ à notre ami. Je lui offris d'aller le prendre à Lyon, et de faire le voyage ensemble. J'adressai ma lettre à son ancien bureau du vingtième, adresse qu'il m'avait donnée; je n'ai eu de lui aucune nouvelle. Ce silence me fait trembler : il faut qu'il ne soit pas plus en état d'écrire que de voyager. Je vous demande en grace de me dire en quel état il est. Et vous, mon cher philosophe, comment vous portez-vous, que faites-vous? La pluie des livres contre la prêtraille continue toujours à verse. Avez-vous lu la *Riforma d'Italia*[2], dans laquelle le terme de canaille est le seul dont on se serve pour caractériser les moines, *per genus proprium et differentiam proximam?*

Vous connaissez le petit abrégé des usurpations papales, sous le nom des *Droits des hommes*[3]? Les philosophes finiront un jour par faire rendre aux princes tout ce que les prêtres leur ont volé; mais les prin-

[1] Cette lettre, qui est perdue, était un peu plus ancienne; car je pense que c'est celle qui est mentionnée dans le n° 5419. B.

[2] Voyez la note, page 197. B.

[3] Tome XLIV, page 318. B.

ces n'en mettront pas moins les philosophes à la Bastille, comme nous tuons les bœufs qui ont labouré nos terres.

Il paraît des *Lettres philosophiques* [1], où l'on croit démontrer que le mouvement est essentiel à la matière. Tout ce qui est pourrait bien être essentiel, car autrement pourquoi serait-il? Pour moi, je cesserai bientôt d'être, car j'ai soixante-quinze ans, et je ne suis pas de la pâte de Moncrif. Quel cicéronien donnez-vous pour successeur à mon ancien préfet d'Olivet, et qui me donnerez-vous à moi? Je me recommande à vous, et je vous embrasse de tout mon cœur.

5445. A M. DUPONT.

An château de Ferney, 15 octobre.

Je crois bien, mon cher ami, que les chiens qu'on a fessés aboient; mais je vous assure que tous les honnêtes gens en rient, à commencer par ceux qui composent le conseil du roi, et par le roi lui-même; je pourrais vous en dire des nouvelles. Soyez sûr que d'un bout de l'Europe à l'autre il s'est fait depuis quelque temps dans les esprits une révolution qui n'est ignorée peut-être que des capucins de Colmar et des chanoines de Porentruy. Le gendre du premier ministre d'Espagne [2], qui est venu chez moi, m'a appris qu'on venait de limer les dents et de couper les griffes à l'inquisition; on lui a ôté jusqu'au privilége

[1] *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'ame*, etc. (par Toland, traduit par le baron d'Holbach, avec deux notes de Naigeon); 1768, in-12. B.

[2] Le marquis de Mora; voyez page 48. B.

de juger les livres et d'empêcher les Espagnols de lire. Ce qui se passe en Italie doit vous faire voir combien les temps sont changés. On débite actuellement dans Rome la cinquième édition *della Riforma d'Italia*[1], livre dans lequel il est démontré qu'il faut très peu de prêtres et point de moines, et où les moines ne sont jamais traités que de canaille. Il faut une religion au peuple, mon ami; mais il la faut plus pure et plus dépendante de l'autorité civile : c'est à quoi l'on travaille doucement dans tous les états. Il n'y a presque aucun prince qui ne soit convaincu de cette vérité, il y en a quelques uns qui vont bien plus loin. Tout cela n'empêche pas qu'on ne doive être sage; il ne faut triompher que quand la victoire sera complète. Les chiens qui jappent encore pourraient mordre. J'aurais plus d'une chose à vous dire si j'avais le bonheur de vous voir dans mon heureuse retraite avec celle que j'en ai faite la souveraine. Faites comme vous voudrez; mais je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé. En attendant, je vous prie, mon cher ami, de contribuer à me faire vivre, en voulant bien recommander à M. Roset de me payer le quartier qu'il me doit; j'ai trente personnes à nourrir, et trente mille francs à donner par an à ma famille: vous concevez bien qu'il faut que M. Roset m'aide. Je vous embrasse le plus tendrement du monde. V.

[1] Voyez la note, page 197. B.

5446. A M. LE MARQUIS DE BELESTAT,

DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE[1].

Ferney, 15 octobre.

Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on vend publiquement, sous votre nom, à Genève et dans tous les pays voisins, un *Examen de l'Histoire de Henri IV*[2], du sieur Bury. L'examen est assurément beaucoup plus lu que l'histoire. Oserais-je vous demander dans quelle source est puisée l'anecdote singulière qu'on trouve à la page 31, que les états de Blois dressèrent une instruction, par laquelle il est dit *que les cours de parlements sont des états-généraux au petit pied?* Cette anecdote est si importante pour l'histoire, que vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends. Si vous n'êtes pas l'auteur de cet examen imprimé sous votre nom, souffrez que je vous supplie de me dire à qui je dois m'adresser pour être instruit d'un fait si unique et si peu connu. V.

5447. A M. LE MARQUIS DE BELESTAT.

Ferney, 17 octobre.

Quoique je sois très malade, monsieur, l'envie de servir, et l'importance des choses dont il s'agit, me forcent de vous écrire encore, dans l'incertitude si

[1] Le marquis de Gardouch-Belestat, né en 1725, avait connu Voltaire aux eaux de Plombières en 1745. Il était entièrement aveugle et presque entièrement sourd avant la révolution; ce qui n'empêcha pas qu'on le traînât en prison pendant la terreur. Il n'est mort qu'en 1807. B.

[2] Dont il est parlé dans les lettres 5394, 5422, 5430. B.

ma première lettre vous parviendra. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire qu'on débite à Genève, sous votre nom, un petit livre dont voici le titre : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B...., lu dans une séance d'académie*, etc.

On trouve à la page 24 le passage[1] que je fais copier, et que je vous envoie. On sent aisément l'allusion coupable qui règne dans ce passage. Le président Hénault est d'ailleurs cruellement outragé dans une autre page[2] de ce libelle. Il y en a plusieurs exemplaires à Paris; mais il passe pour être de vous; cette calomnie peut vous faire des ennemis puissants, et vous nuire le reste de votre vie. Le nommé La Beaumelle est noté chez les ministres; il lui est défendu de venir à Paris; et, en dernier lieu, M. le comte de Gudanne, commandant du pays de Foix, où ce malheureux habite, lui a intimé les défenses du roi de ne rien imprimer. C'est à vous, monsieur, à consulter vos amis et vos parents sur cette aventure, et à voir si vous devez écrire à M. le comte de Saint-Florentin, pour vous justifier, et pour faire connaître que ce n'est pas vous, mais La Beaumelle, qui a composé et imprimé cet écrit. J'ai cru devoir à votre mérite et à l'estime que vous m'avez inspirée les informations que je vous donne, et desquelles vous ferez l'usage le plus convenable. V.

[1] C'est celui qui est rapporté dans la lettre 5422. B.

[2] Ce passage est aussi rapporté dans la lettre 5422. B.

5448. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 17 octobre.

Vous négligez trop, mon cher et illustre confrère, une affaire importante et un ami qui prend vos intérêts plus que vous-même. Le petit livre en question [1] est débité sous le nom de M. le marquis de Belestat, et non de Beloste; le résident de France à Genève s'était trompé sur le nom. L'ouvrage passe pour être savant et écrit d'un style vigoureux, dans le goût de celui de La Bruyère. Il se fait des partisans par son audace, et par des anecdotes historiques inconnues jusqu'aujourd'hui : pour moi, je crois la plupart de ces anecdotes fausses, et le style plus insolent que ferme et ingénieux.

Je suis lié avec le marquis de Belestat, jeune homme de mérite, académicien de Toulouse et de Montpellier. Je puis vous assurer qu'il n'est point l'auteur de cet écrit, et qu'il en est incapable de toute manière: je crois connaître l'auteur. Que vous coûterait-il de faire chercher, par l'abbé Boudot, à la Bibliothèque du roi, 1° si l'on trouve dans les premiers états de Blois que les états chargèrent leurs députés de dire au roi et à la reine-mère *que les parlements sont les états-généraux du royaume au petit pied ;*

2° S'il est vrai que, dans le contrat de mariage de Jeanne de Bourbon avec le père de Henri IV, elle prit le titre de majesté *fidélissime.*

[1] L'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV*, dont il est parlé dans la lettre 5422. B.

Je supprime les autres anecdotes, sur lesquelles je suis assez instruit. Encore une fois, ne méprisez ni mon zèle, ni ces points d'histoire; vous savez combien votre gloire m'est chère, je l'aime presque autant que la vérité; mais certainement je ne prendrai pas la liberté de combattre pour vous sans votre ordre: je suis de ces officiers subalternes qui ne font rien sans l'agrément de leur général. Je vous embrasse très tendrement, et vous souhaite toujours les jours les plus longs et les plus heureux, s'il y a du bonheur à nos âges.

5449. A M. DUPONT.

A Ferney, près de Versoix, 18 octobre.

Mon cher ami, le sieur Roset me paraît un virtuose. Il me mande que je suis fils d'Apollon et de Plutus; mais, s'il ne m'envoie point d'argent, Plutus me déshéritera, et Apollon ne me consolera pas. Il dit qu'il a dépensé son argent à fouiller des mines; mais il alonge beaucoup la mienne. Il n'est point dit dans notre marché qu'il cherchera de l'or, mais qu'il m'en donnera; et le vrai moyen de n'avoir pas à m'en donner, c'est d'imaginer qu'il y en a dans les montagnes des Vosges. Les véritables mines sont dans ses vignes bien cultivées; elles font de fort bon vin, qu'on vend très bien à Bâle, où on le vendrait encore mieux s'il y avait encore un concile. Le chapitre seul de Porentruy en boit assez pour que M. Roset ait de quoi me payer.

Puisqu'il est un bel-esprit, j'implore auprès de lui la protection de Bacchus, le dieu des raisins, celle

d'Apollon qui doit me donner des lettres de recommandation pour lui, et point du tout celle de Pluton, quoiqu'il soit le dieu des mines; j'implore surtout la vôtre, qui savez ce que vaut une délégation acceptée. Je ne vis plus que de ces délégations: j'ai donné le reste à ma famille; M. Roset doit considérer que, m'étant dépouillé de mon justaucorps et de mon manteau, il ne me reste que ma veste et ma culotte; que s'il m'en prive, j'irai tout nu, et que je mourrai de froid l'hiver prochain. Je lui demande en grace qu'il m'envoie ce qu'il pourra au plus tôt, et que le reste ne vienne pas trop tard.

Voici une petite lettre[1] galante que je lui écris; je vous supplie de la lui faire tenir. Vous avez dû recevoir des paquets pour vous amuser. Père Adam gagne toujours aux échecs; il vous fait bien ses compliments.

Je vous aime de tout mon cœur. V.

5450. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 octobre.

Il faut amuser ses anges tant qu'on peut, c'est mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon[2] qui m'est tombé par hasard entre les mains.

Mais de quoi s'est avisé M. Jacob Tronchin de dire à M. Damilaville que j'avais fait une tragédie? Certainement je ne lui en ai jamais fait la confidence,

[1] Elle manque. B.

[2] Peut-être les *Trois empereurs en Sorbonne*; voyez tome XIV. B.

non plus qu'au duc et au marquis Cramer. Si vous voyez Jacob, je vous prie de laver la tête à Jacob. L'idée seule que je peux faire une tragédie suffirait pour tout gâter. Je vais, de mon côté, laver la tête à Jacob [1].

Mais pourquoi n'avez-vous pas conservé une copie des *Guèbres?* Je suis si indulgent, si tolérant, que je crois que ces *Guèbres* pourraient être joués; mais la volonté de Dieu soit faite!

Je pense [2] qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on a fait de lui: on disait trop que j'étais le peintre.

On a imprimé cet ouvrage sous le nom d'un marquis de Belestat, qui demeure dans ses terres en Languedoc; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de La Beaumelle: je m'en étais bien douté. Le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante; mais aussi on n'a jamais débité des mensonges avec une impudence aussi effrontée. Le président sera sans doute bien aise que ces traits soient partis d'un homme décrié.

Comment pourrai-je vous envoyer le *Siècle de Louis XIV* et le *Précis* du suivant [3], poussé jusqu'à l'expulsion des révérends pères jésuites? Mon culte de dulie [4] ne finira qu'avec moi.

[1] La lettre à Tronchin manque. B.

[2] Voyez la lettre 5422. B.

[3] L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV;* voyez ma Préface du tome XIX. B.

[4] Voyez la note, tome LX, page 415. B.

5451. A M. DE LALANDE.

19 octobre.

Vous pardonnerez, mon cher philosophe, à un pauvre malade sa négligence à vous répondre, car un vrai philosophe est compatissant. Ce pauvre Ferney a été un hôpital.

Si madame de Marron l'honore de sa présence, elle sera comme Philoctète, qui vint à Thèbes en temps de peste.

Il est vrai que rien n'est plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et de composer la quatrième. Il est très difficile d'en faire une bonne en un an. *Phèdre* coûta deux années à Racine. Mais quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de madame de Marron, cette précipitation et cette facilité seraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, si je pouvais sortir; mais si elle veut que je voie ses pièces, il faudra bien qu'elle vienne à Ferney. Vous savez bien que les déesses prenaient la peine autrefois de descendre sur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs. Elle me verra malade, mais je suis le malade le plus sensible au mérite et aux beaux vers.

Je ne sais si vous êtes actuellement occupé avec les astres; pour moi, je suis fort mécontent de la terre; nous ne pouvons semer; on n'aura point de récolte l'année prochaine, si Dieu n'y met la main.

5452. A M. MAILLET DU BOULLAY[1].

A Ferney, 20 octobre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illustre académie, est le prix le plus honorable que je puisse jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand Corneille, et pour les restes de sa famille. L'éloge de ce grand homme devait être proposé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à sa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché[2], n'aient pleinement rempli les vues de l'académie; un si beau sujet a dû animer les auteurs d'un noble enthousiasme. Il me semble que le respect pour ce grand homme est encore augmenté par les petites persécutions du cardinal de Richelieu, par la haine d'un Bois-Robert, par les invectives d'un Claveret, d'un Scudéri, et d'un abbé d'Aubignac, prédicateur du roi. Corneille est assurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à penser et à parler noblement. Cela seul lui mériterait une éter-

[1] Cette lettre a été jusqu'à présent datée du 20 novembre; elle est antérieure à celle du 2 novembre, adressée à Gaillard. On voit que lorsque Voltaire écrivait à Du Boullay il ne connaissait pas le nom de l'auteur couronné, ainsi qu'il le dit à Gaillard. La lettre à Maillet Du Boullay est peut-être du 20 octobre; elle a été imprimée sans date dans *le Journal encyclopédique* du 15 novembre 1769, tome VIII, page 132.

Charles-Nicolas Maillet Du Boullay, maître des comptes et secrétaire perpétuel de l'académie de Rouen, né dans cette ville le 6 février 1729, est mort dans le diocèse d'Évreux le 13 septembre 1769. B.

[2] Le prix avait été donné à Gaillard (voyez lettre 5458); l'accessit, à La Harpe. B.

nelle reconnaissance; mais quand ce mérite se trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu jusqu'à lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les siècles, alors l'admiration se joint à la reconnaissance. Personne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'est toujours en lui rendant le plus sincère hommage que j'ai été forcé de relever des fautes.

Quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.
HOR., *de Art. poet.*, v. 352.

Ces fautes, inévitables dans celui qui ouvrit la carrière, instruisent les jeunes gens sans rien diminuer de sa gloire. J'ai eu soin d'avertir plusieurs fois qu'on ne doit juger les grands hommes que par leurs chefs-d'œuvre.

Les Anglais lui opposent leur Shakespeare; mais les nations [1] ont jugé ce procès en faveur de la France. Corneille imita quelque chose des Espagnols; mais il les surpassa, de l'aveu des Espagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, monsieur, à l'académie mes très humbles et respectueux remerciements des deux *Éloges* qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même transport qu'un officier de l'armée de Turenne devait lire l'*Éloge* de son général, prononcé par Fléchier. Je suis extrêmement sensible au souvenir de M. de Cideville; il y a plus de soixante ans que je lui suis tendrement attaché. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux

[1] Il semble que Voltaire veuille rappeler son *Appel à toutes les nations de l'Europe;* voyez tome XL, page 249. B.

amis. Je crois en avoir un autre dans votre académie, si j'en juge par mes sentiments pour lui; c'est M. Le Cat[1], qui joint la plus saine philosophie aux connaissances approfondies de son art.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5453. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 22 octobre.

Vous devez, mon cher maître, avoir reçu une lettre de notre ami Damilaville; il m'a assuré vous avoir écrit. Son état est toujours bien fâcheux; depuis quelques jours cependant il a de meilleures nuits; mais son estomac se dérange de plus en plus, et ses glandes ne se dégonflent guère. Il lui est impossible de se soutenir sur ses jambes, et à peine peut-il se traîner de son lit à son fauteuil, avec le secours de son domestique. Quant à moi, mon cher ami, ma santé est assez bonne; mais j'ai le cœur navré des sottises de toute espèce dont je suis témoin. Avez-vous su que la chambre des vacations, à laquelle président le janséniste de Saint-Fargeau et le dévot politique Pasquier, a condamné au carcan et aux galères[2] un pauvre diable (qui est mort de désespoir le lendemain de l'exécution), pour avoir prié un libraire de le défaire de quelques volumes qu'il ne connaissait pas, et qu'on lui avait donnés en paiement?

Vous noterez que parmi ces volumes on nomme dans l'arrêt *l'Homme aux quarante écus*, et une tragédie de *la Vestale*[3] (imprimée avec permission tacite), comme impies et contraires aux bonnes mœurs. Cette atrocité absurde fait à-la-fois horreur et pitié; mais quel remède y apporter, quand on est placé à la gueule du loup?

[1] Voyez tome LIII, page 515. B.

[2] Voyez ma Préface du tome XXXIII, page XII. B.

[3] *Ericie ou la Vestale*, tragédie de Fontanelle, en trois actes et en vers, 1768, in-8°; voyez lettre 5907. B.

Ce sera l'abbé de Condillac qui succédera à l'abbé d'Olivet; je crois que nous n'aurons pas à nous plaindre de l'échange. A propos de l'abbé d'Olivet, pourriez-vous m'envoyer quelques anecdotes à son sujet, si vous en savez d'intéressantes? L'abbé Batteux, notre directeur, qui se trouve chargé de son éloge, m'a prié de vous les demander, et de vous dire qu'il se serait adressé directement à vous-même, s'il avait l'honneur d'en être connu. Adieu, mon cher maître; on dit que vous travaillez nuit et jour: tant mieux pour le public, mais que ce ne soit pas tant pis pour votre santé, qui est, comme disait Newton, du repos, *res prorsus substantialis. Vale, et me ama.*

5454. A M. TABAREAU.

Octobre.

Il est étonnant, monsieur, que les Chinois sachent au juste le nombre de leurs concitoyens, et que nous, qui avons tant d'esprit et qui sommes si drôles, nous soyons encore dans l'incertitude ou plutôt dans l'ignorance sur un objet si important. Je ne garantis pas le calcul de M. de La Michodière[1]; mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente; et si nous n'avons que seize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela est fort honnête; mais les hommes ne savent pas borner leurs desirs.

Il y a une chose qui me fâche davantage, c'est que quand vous avez la bonté de donner cours à mes paquets pour Paris, vos commis mettent *Genève* sur l'enveloppe; cela est cause qu'ils sont ouverts à Paris.

[1] Voyez ma note, tome LXIV, page 427. B.

Les tracasseries genevoises ont probablement été l'objet de cette recherche; mais je ne suis point Genevois *représentant*. J'ai cru que ma correspondance, favorisée par vous, serait en sûreté. Je vous prie en grace de me dire si les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeste *Genève*. Il serait possible que, dans la multiplicité de mes correspondances, j'eusse envoyé quelques unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois; il serait bien cruel qu'elles fussent tombées dans des mains dangereuses.

Tout le monde paraît content du débusquement de M. *del Averdi*, et on ne l'appelle plus que M. Laverdi [1]. Cela semble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie; on n'aime ni l'un ni l'autre à la cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce ministre avait fait du bien; on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les professions, la noblesse donnée aux commerçants, la suppression des recherches sur le centième denier après deux années, les priviléges des corps de villes, l'établissement de la caisse d'amortissement. Le public est soupçonné quelquefois d'être injuste et ingrat.

[1] Voyez tome LXI, pages 418 et 448. Lorsqu'il quitta le ministère, on fit ce couplet sur l'air *la Bourbonnaise:*

Le roi, dimanche,
Dit à Laverdi, (*bis*)
Le roi, dimanche,
Dit à Laverdi:
« Va-t'en lundi. » B.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothécaire, monsieur, vous envoie un sermon [1]. Il est vrai que ce sermon est d'un huguenot; mais la morale est de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans ce saint temps.

Vous savez combien je vous suis attaché.

5455. A M. LE CHEVALIER DE LORRI [2].

Au château de Ferney, le 26 octobre.

Monsieur, je vous aurais remercié sur-le-champ, si mon âge et mes maladies me l'avaient permis. Je suis bien affligé de n'avoir pas su plus tôt l'étonnante action qui doit immortaliser votre régiment et la mémoire de monsieur d'Assas. Je n'aurais pas manqué d'en parler dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, que l'on vient d'imprimer; j'en suis si touché, que je vais faire une addition qui sera envoyée à tous les libraires qui débitent ce livre. Je ne veux point mourir sans avoir rendu justice à un homme mort si généreusement pour la patrie.

VOLTAIRE.

[1] C'est vers février 1768 que Voltaire avait publié son *Sermon prêché à Bâle* (voyez tome XLIV, page 15). Je crois qu'il s'agit ici de l'*Homélie du pasteur Bourn*, qui parut en octobre (voyez t. XLIV, p. 370). B.

[2] Voyez tome XXI, page 309. Sa lettre est du 14 octobre 1768, et fut imprimée dans le *Journal encyclopédique*, du 1er mai 1769, p. 447. B.

5456. A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Ferney, 31 octobre.

Ah! nous voilà d'accord, mon cher et illustre confrère. Oui, sans doute, j'y mettrai mon nom [1], quoique je ne l'aie jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour-propre se réserve pour les grandes occasions, et je n'en sais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déjà prié M. Marin [2] de vous engager à prêter les armes d'Achille à votre Patrocle, qui espère ne pas trouver d'Hector. Je lui ai même envoyé en dernier lieu une liste des faits qu'on ne peut guère vérifier que dans la Bibliothèque du roi, me flattant que M. l'abbé Boudot voudrait bien se donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liste; elle consiste en dix articles principaux qui méritent des éclaircissements [3].

[1] Dans sa lettre 5448 Voltaire parlait de publier une défense de Hénault contre l'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV*. Mais il fit seulement quelques notes; voyez tome XXII, page 137. B.

[2] La dernière lettre à Marin est du 19 auguste (n° 5414). Il faut qu'il y en ait une de perdue. B.

[3] 1° Voir dans l'*Avis aux bons Catholiques*, imprimé à Toulouse, et qui est à la Bibliothèque du roi parmi les recueils de la Ligue, si, dans cet écrit, la validité du mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon est contestée; et s'il est vrai que le pape Grégoire XIII signifia qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fausse.

2° Voir si, dans le contrat de mariage de Marguerite de Valois et du prince de Béarn, Jeanne d'Albret prit la qualité de majesté *fidélissime*.

3° Consulter les manuscrits concernant les premiers états de Blois; et voir si les députés furent chargés d'une instruction portant *que les cours de parlement sont les états-généraux au petit pied*.

4° Savoir si Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées du

Vous jugerez par ces articles mêmes que le critique a de profondes et de singulières connaissances de notre histoire, quoiqu'il se trompe en bien des endroits.

Il serait convenable que vous lussiez cet ouvrage; vous seriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le style, quoique inégal, peut faire d'illusion. Je sais qu'on a envoyé à Paris six cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis; mais l'ouvrage est répandu dans les provinces et dans les pays étrangers; il est surtout vanté par les protestants; et, comme l'auteur semble vouloir défendre la mémoire d'Henri IV, il devient par-là cher aux lecteurs qui n'approfondissent rien.

Querci et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer *aux évêchés et aux abbayes.*

5° Savoir s'il est vrai que la sentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angely porte *que la princesse de Condé sera appliquée à la question.*

6° Savoir si, par l'édit de mars 1562 et l'édit de décembre 1563, la nouvelle religion est véritablement *autorisée*, et si elle y est appelée *religion prétendue réformée;*

7° S'il est vrai que Jeanne d'Albret se soit opposée long-temps au mariage du prince de Béarn son fils, depuis Henri IV, avec Marguerite;

8° S'il est vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit de Henri IV, de janvier 1595, qui chassait tous les jésuites du royaume. Il est sûr que Henri IV assura le pape qu'il ne donnerait point cet édit. De Thou dit que cet édit ne fut point accordé; ce fait est très important.

9° Savoir s'il est vrai que le roi Charles VI ne fut déclaré majeur qu'à l'âge de vingt-deux ans; il fut pourtant sacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le sacre fesait cesser la régence.

10° N'est-il pas vrai qu'avant l'édit de Charles V les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux?

Vous voyez évidemment, par toutes ces raisons, qu'il est absolument nécessaire de le réfuter.

M. Marin a entre les mains une carte sur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage est de M. le marquis de Belestat; mais je suis persuadé que ce libraire m'a trompé, et que l'auteur a joint à toutes ses hardiesses celle de mettre ses critiques sous un nom qui s'attire de la considération.

M. le marquis de Belestat est un jeune homme de mérite qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le style de ses lettres est absolument différent de celui de la critique qu'on lui impute; mais on peut avoir un style épistolaire naturel et faible, et un style plus fort et plus recherché pour un ouvrage destiné au public.

Quoi qu'il en soit, je lui ai écrit en dernier lieu[1] pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce; je n'en ai point eu de réponse. Peut-être n'est-il plus à Montpellier, d'où il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illustre confrère; vous jugerez si j'ai cette affaire à cœur, si votre gloire m'est chère, si un attachement de quarante années peut se démentir. Je vous répéterai ici mon ancienne maxime : en fait d'ouvrages de goût, il ne faut jamais répondre; en fait d'histoire, il faut répondre toujours, j'entends sur les choses qui en valent la peine, et principalement celles qui intéressent la nation.

Si vous m'envoyez les instructions qui me sont né-

[1] Voyez les lettres 5446 et 5447. B.

cessaires, je vous prie de me les adresser par M. Marin, qui me les fera tenir contre-signées.

Il ne me reste qu'à vous embrasser avec la tendresse la plus vive, et à vous souhaiter une vie longue et heureuse, que vous méritez si bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de serviteur qui vous soit plus inviolablement attaché.

5457. A M. DE LA HARPE.

31 octobre.

Je ne sais pas ce que vous voulez dire, mon cher enfant, avec le prix de l'académie; il est certain que vous l'avez eu, car tout le public éclairé vous l'a donné, et il n'y a, je crois, pas un seul de mes confrères qui n'ait souscrit à la fin au jugement du public[1]. Il est démontré en rigueur que vous avez eu le prix; et, si vous n'avez pas reçu la médaille, ce n'était assurément qu'une méprise.

Est-ce qu'en voyant la fortune de votre fils aîné, *le Comte de Warwick*, vous n'avez pas envie de lui donner un petit frère cadet? Je vous assure que cela ferait une très jolie famille.

Nous avons perdu un très bon académicien dans l'abbé d'Olivet. Il était le premier homme de Paris pour la valeur des mots; mais je crois son successeur, l'abbé de Condillac, un des premiers hommes de l'Europe pour la valeur des idées. Il aurait fait le livre de *l'Entendement humain*, si Locke ne l'avait pas fait, et, Dieu merci, il l'aurait fait plus court. Nous

[1] Voyez les lettres 5419 et 5424. B.

avons fait là une bonne acquisition. Il y a quelque temps que je n'ai vu M. Hennin. Je ne puis vous dire quand il partira. Je ne sais nulle nouvelle ni du monde, ni de mes voisins : je suis enterré. Il y a huit mois que je n'ai mis le pied hors de chez moi. Quand on est vieux malade, on se retire bien volontiers du monde. C'est un grand bal où il ne faut pas s'aviser de paraître lorsqu'on ne peut plus danser. Pour madame de La Harpe et vous, je vous conseille de danser de toute votre force.

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

5458. A M. GAILLARD.

A Ferney, 2 novembre.

Il est vrai, mon cher et illustre ami, que l'académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné [1], sans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne sera donc pas seulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le sieur Panckoucke, qui a fait si long-temps la litière de Fréron [2], et qui fait actuellement la mienne [3], était chargé de m'envoyer votre discours; mais il est devenu un homme si important depuis qu'il débite les malsemaines de ce Fréron, qu'il ne s'est mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je soupire.

[1] *Éloge de P. Corneille*, par Gaillard. B.

[2] Il avait été le libraire de *l'Année littéraire*; voyez t. XLI, p. 574. B.

[3] Il publiait l'édition in-4° des *Œuvres de Voltaire*; voyez lettre 5402. B.

Je suis réduit à vous faire des compliments à vide; j'ai remercié l'académie normande[1] sans savoir de quoi; et je brûle d'envie de vous remercier en connaissance de cause.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie ecclésiastique[2] de ce brave chevalier et de ce pauvre roi François Ier; cette partie est la honteuse. Charles-Quint, son supérieur en tout, ne fesait pas brûler les luthériens à petit feu; il leur accordait la liberté de conscience, après les avoir battus en rase campagne. C'est dommage que, de ces deux héros, l'un soit mort fou, et l'autre soit mort de la vérole.

Permettez à l'estime et à l'amitié de vous embrasser sans cérémonie.

5459. A M. DE CHABANON.

2 novembre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher et aimable ami; mais ce sera sans doute au milieu des plaisirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau; et moi, du fond de ma solitude, n'étant pas sorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant seulement ouï dire à mes domestiques que l'on fait la guerre en Corse, et que le roi de Danemark est en France, je vous adresse mon *De profundis* à votre maison de Paris, à tout hasard.

Je ne sais si, depuis votre dernière lettre, vous

[1] Voyez la lettre 5452. B.

[2] Les tomes V, VI et VII de la première édition de l'*Histoire de François Ier*, par Gaillard, ne parurent qu'en 1769. L'*Histoire ecclésiastique* forme le livre septième de cette *Histoire*. B.

avez fait une tragédie ou une jouissance. Je ne sais ce qu'est devenu l'Orphée[1] de *Pandore* depuis le gain de son procès contre son détestable prêtre; j'ignore tout; je sais seulement que je vous suis attaché comme si j'étais vivant. N'oubliez pas tout-à-fait ce pauvre antipode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie, car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je sois actuellement plongé dans la physique[2]. La nature est furieusement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis saint Denis, on n'avait jamais rien vu de plus mirifique. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne savons rien du tout des premiers principes, et que le plus sage est celui qui se réjouit le plus.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort V.

5460. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 2 novembre.

L'enterré ressuscite un moment, monsieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il est comblé de vos bontés: il lui est encore arrivé deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la santé, il trouverait son sort très préférable à celui du rat retiré du monde dans un fromage de Hollande[3]; mais,

[1] M. de La Borde. Voyez le *Supplément aux Causes célèbres*, t. XLVI, p. 12. K.

[2] Voyez l'ouvrage *Des singularités de la nature*, t. XLIV, p. 216. B.

[3] La Fontaine, livre VII, fable 3. B.

quand on est vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'est de supporter la vie et de se cacher.

Je vous ai envoyé quatre volumes du *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*; mais, en France, les fromages arrivent beaucoup plus sûrement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des pensées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoy et la prise de Minorque. La société s'est si bien perfectionnée, qu'on ne peut plus rien lire sans la permission de la chambre syndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janséniste a proposé un édit par lequel il sera défendu à tous les philosophes de parler, à moins que ce ne soit en présence de deux députés de Sorbonne, qui rendront compte au *prima mensis*[1] de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je pense qu'il serait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite*, pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue*, de peur qu'ils ne parlent. C'est une excellente précaution dont on s'est déjà servi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préservatif a même été essayé avec succès dans Abbeville sur le petit-fils d'un lieutenant général[2]; mais ce ne sont là que des palliatifs. Mon avis serait qu'on fît une Saint-Barthélemi de tous les philosophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous ceux qui auraient Locke, Montaigne, Bayle, dans leur bibliothèque. Je voudrais même

[1] Voyez tome XLIII, page 1. B.

[2] La Barre; voyez la *Relation*, tome XLII, page 361. B.

qu'on brûlât tous les livres, excepté la *Gazette ecclésiastique* et le *Journal chrétien*.

Je resterai constamment dans ma solitude jusqu'à ce que je voie ces jours heureux où la pensée sera bannie du monde, et où les hommes seront parvenus au noble état des brutes. Cependant, monsieur, tant que je penserai et que j'aurai du sentiment, soyez sûr que je vous serai tendrement attaché. Si on fesait une Saint-Barthélemi de ceux qui ont les idées justes et nobles, vous seriez sûrement massacré un des premiers. En attendant, conservez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de madame de Rochefort.

5461. A M. GABRIEL CRAMER.

A Ferney, 3 novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de *Mélanges*[1], où vous dites qu'on a inséré plusieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de société, petits vers de société, qui ne sont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils ont été faits. Si la folie de faire des vers est un peu épidémique, la rage de les imprimer est beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaises des ouvrages licencieux de plusieurs auteurs. Je suis comme les gens de mauvaise compagnie, qui sont fâchés de se trouver en mauvaise compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correspondants

[1] Les tomes ou parties V, VI et VII des *Nouveaux Mélanges* portent la date de 1768. Le premier de ces trois volumes contient des morceaux qui ne sont pas de Voltaire. B.

de Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux Mélanges*. Je veux en juger.

> La faiblesse humaine est d'apprendre
> Ce qu'on ne voudrait pas savoir [1].

Il y a tantôt cinquante ans qu'on se plaît à mettre sous mon nom beaucoup de sottises qui, jointes avec les miennes, composent en papier bleu une bibliothèque très considérable; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages sérieux qui font bien de la peine. Ces impostures sont d'autant plus désagréables qu'on ne peut guère les repousser; on ne sait d'où elles partent; on se bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme Ragotin[2], et jurer que cela n'est pas de moi, et que cela est détestable, on me répond que mon style est très reconnaissable; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres ressemble à celle de l'âne du public; chacun le charge à sa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout.

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux Mélanges;* je vous serai très obligé. J'attends ce service de votre amitié.

[1] Dans *l'Amphitryon* de Molière, acte II, scène 3, il y a :

> La faiblesse humaine est d'avoir
> La curiosité d'apprendre
> Ce qu'on ne voudrait pas savoir.

[2] Personnage du *Roman comique*. B.

5462. A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 4 novembre.

Monsieur, je suis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée est venue chez moi; je n'ai pas, à mon âge, de quoi la consoler; elle m'a assuré qu'il n'y avait que vous qui puissiez lui donner de la consolation. J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poëte.—Votre mari est-il jeune, madame? fait-il bien des vers?—Ah! monsieur, il les fait détestables.—Cela est fort commun, madame; mais que peut un ambassadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers?—Monsieur, je suis Genevoise, et mon mari est un jeune étourdi nommé Lamande. — Eh bien! madame, envoyez-le chez J.-J. Rousseau, ils travailleront du même métier.— Monsieur, il y a renoncé pour sa vie. Il s'avisa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève, où personne ne s'entendait, de faire une mauvaise brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage; il a été banni pour neuf ans par un arrêt du conseil magnifique; il a un père encore plus vieux que vous, qui est aveugle, et qui se trouve sans secours; ma mère, vieille et infirme, a besoin de mes soins : je passe ma vie à courir pour me partager entre ma mère et mon mari : monsieur l'ambassadeur de France est le seul qui puisse finir mes malheurs.

J'ai répondu alors de votre excellence; j'ai assuré

la désolée que, si elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien; mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

Hélas! monsieur, m'a-t-elle répliqué, il peut de Saint-Omer pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de respect dans son impertinent ouvrage, où personne n'a jamais rien compris....—Madame, ai-je dit, si votre mari avait été citoyen de Berg-op-Zoom, M. le chevalier de Beauteville lui aurait très mal fait passer son temps; mais, s'il est citoyen de Genève, et s'il a écrit des sottises, soyez très persuadée que monsieur l'ambassadeur de France n'en sait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en souvient plus. Alors elle s'est remise à pleurer. Ah! que monsieur l'ambassadeur pourrait faire une belle action! disait-elle.—Il la fera, madame, n'en doutez pas; c'est une de ses habitudes. De quoi s'agit-il?—Ce serait, monsieur, qu'il trouvât bon que mon magnifique conseil abrégeât le temps du bannissement de mon sot mari, qui a voulu faire le bel-esprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de son excellence. La grace de mon mari sera accordée, si monsieur l'ambassadeur daigne seulement vous témoigner qu'il sera satisfait que ce magnifique conseil laisse revenir mon mari Lamande dans sa patrie, et que je puisse y soulager la vieillesse de mes parents. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refusera pas; car c'est sans doute une chose très indifférente pour lui que le sieur Lamande et moi nous soyons à Genève ou en Savoie.

Enfin, monsieur, elle m'a tant pressé, tant con-

juré, que j'ose vous conjurer aussi. Une nombreuse famille vous aura l'obligation de la fin de ses peines. Votre excellence peut avoir la bouté de m'écrire qu'elle est satisfaite de deux ans d'expiation de Lamande, et qu'elle verra avec plaisir qu'il soit rappelé dans sa ville.

Voyez, monsieur, si j'ai trop présumé en vous demandant cette grace, et si vous pardonnez à Lamande et à mon importunité. Le plus grand plaisir que m'ait fait la jolie pleureuse a été de me fournir cette occasion de vous renouveler le respect et l'attachement avec lesquels je suis, etc.

5463. A M. LE DUC DE SAINT-MÉGRIN.

A Ferney, le 4 novembre.

Monsieur le duc, le vieux malade solitaire a été pénétré de l'honneur de votre visite et de votre souvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné. En quelque lieu que vous soyez, vous y faites du bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle ame contre les préjugés de toute espèce. Vous avez voyagé, dans la plus grande jeunesse, dans le même esprit que voyageaient autrefois les vieux sages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les plus grands services à votre nation; vous avez parcouru les provinces et les frontières en philosophe et en homme d'état : la raison et la patrie en sentiront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je

mourrai avec la consolation d'avoir vu celui qui les fera naître.

Votre philosophie bienfesante est déjà connue, elle a été ornée des graces de votre esprit; tous les gens de lettres vous ont applaudi : il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un siècle éclairé; mais la lumière qui s'est étendue depuis quelques années n'a encore servi qu'à nous faire voir nos abus, et non pas à les corriger; elle a même révolté quelques esprits qui, faits pour les erreurs, pensent qu'elles sont nécessaires. Plus la raison se développe, plus elle effraie le fanatisme. On tient en esclavage les corps et les esprits autant qu'on le peut. Pour comble de malheur, la fausse politique protége ce fanatisme funeste. Il en est de certaines superstitions comme des déprédations autorisées dans la finance : elles sont anciennes, elles sont en usage; donc il les faut soutenir. Voilà comme l'on raisonne; on agit en conséquence, et il y en a eu des exemples bien funestes.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à rendre la France aussi heureuse qu'elle commence à être éclairée, c'est assurément vous, monsieur le duc. Les Montausier ont rendu leur nom célèbre dans le siècle des beaux-arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philosophie; c'est ce que je souhaite et que j'espère du fond de mon cœur. Vous m'avez inspiré une tendre vénération; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reste à vivre, pour que vous soyez à portée de déployer vos grands

talents, et de faire tout le bien dont la France a encore besoin.

Agréez mon profond respect. Si vous avez quelque ordre à me donner, signez seulement une L et un V. Permettez-moi de faire mes compliments à M. Dupont, qui est si digne de votre amitié.

5464. A M. DALEMBERT.

7 novembre.

Mon cher et illustre philosophe, je ne sais d'autre anecdote sur M. l'abbé d'Olivet, sinon que, quand il était notre préfet aux Jésuites, il nous donnait des claques sur les fesses par amusement. Si M. l'abbé de Condillac veut placer cela dans son éloge, il faudra qu'il fasse une petite dissertation sur l'amour platonique.

Depuis ce temps-là, il fut éditeur, commentateur, traducteur de Cicéron, et a vécu vingt ans plus que lui. C'était sans doute le plus grand cicéronien de tous les Francs-Comtois, sans même en excepter l'abbé Bergier, malgré sa catilinaire contre Fréret[1].

M. l'abbé Caille m'a chargé de vous envoyer *Trois Empereurs*[2]. Ce jeune abbé Caille promet quelque chose; il pourra aller loin en théologie. L'abbé *Mords-les* doit en avoir fourni un exemplaire à notre confrère Marmontel, qui est fort bien dans la cour de ces trois empereurs damnés. Ces secrets ne sont que pour les adeptes. Il doit y avoir à présent pour

[1] Voyez ma note, tome LXIV, page 536. B.
[2] Voyez cette pièce, tome XIV. B.

vous un *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV* à la chambre syndicale : il y a huit jours qu'il est parti par la diligence.

Mon Dieu, que les articles de physique de M. O[1] sont bien faits! On me lit l'*Encyclopédie* tous les soirs. Si tout était dans le goût de M. O, quel excellent livre! Et voilà ce qu'on a persécuté! ah, infames Welches! Et le quinzième chapitre de *Bélisaire* aussi persécuté! ah, les monstres! L'abbé Caille grince des dents; toutefois il vous prie instamment, mon cher philosophe, d'engager les adeptes à ne point prodiguer ces *Trois Empereurs*;

> Hic est panis angelorum,
> Non mittendus canibus[2].

Ayons seulement la consolation de voir avec l'excès de l'horreur et du mépris de méprisables et d'horribles coquins; je ne sais si je m'explique. Je vous aime autant que je les abhorre.

5465. DE M. DALEMBERT.

Ce 12 novembre.

J'ai reçu, mon cher maître, il y a déjà quelques jours, le *Siècle de Louis XIV*, augmenté du *Siècle de Louis XV*, et *les Trois Empereurs* de M. l'abbé Caille. Je vous prie de recevoir tous mes remerciements du premier, et de faire à M. l'abbé Caille tous mes remerciements du second. Ce jeune abbé me paraît en effet, comme à vous, promettre beaucoup par cet échantillon, qui pourtant a bien l'air de n'en être pas un; car

[1] L'O est la lettre indicative des articles de M. Dalembert dans l'*Encyclopédie*. K.

[2] Prose du Saint-Sacrement. B.

je gagerais bien que ce n'est pas là un coup d'essai, et qu'il a déjà fait d'excellents vers. Je ne manquerai pas de faire ses compliments à Riballier, ou Ribaudier, qui, par parenthèse, vient de donner à une brochure sur l'inoculation une approbation qu'on dirait presque d'un philosophe[1].

Quid domini facient, audent quum talia fures?
VIRG., ecl. III, v. 16.

A l'égard du *Siècle de Louis XIV*, il me paraît augmenté de plusieurs morceaux bien intéressants; et je ne m'étonne pas de ce que le roi de Danemark a eu le courage de dire à Fontainebleau que l'auteur *lui avait appris à penser*. On écrase ici ce jeune prince de fêtes et de plaisirs qui l'ennuient. Il voudrait, à ce qu'on assure, voir les gens de lettres à son aise, et converser avec eux; mais le conseil supérieur a décidé, dit-on, qu'il fallait qu'il ne les vît pas. De toutes les académies, il n'a encore vu que celle de peinture. On lui est, je crois, bien obligé de venir faire diversion à l'affaire de Corse, où vous savez nos succès, qui viennent d'être couronnés par de nouveaux. Si Paoli venait ici, je ne connais de roi que le roi de Prusse qui attirât autant de curiosité.

Notre pauvre Damilaville est toujours dans un bien misérable état, souffrant de tous ses membres, sans appétit, ne pouvant se remuer, et digérer sans douleurs le peu qu'il mange pour se soutenir. Il me paraît à bout de patience, et je suis pénétré de sa triste situation. Je ne manquerai pas

[1] Dans l'*Approbation* de l'*Opinion d'un médecin de la faculté de Paris sur l'inoculation de la petite-vérole* (1768, in-8° de vingt-quatre pages), Riballier, syndic de la faculté de théologie et censeur royal, dit :

« J'ai trouvé cet écrit sage et bien réfléchi. Il me semble que c'est à quoi se réduit tout ce que l'on doit penser sur cette grande question. Quant aux considérations tirées de la religion, je crois que c'est mal à propos qu'on voudrait l'intéresser dans cette affaire. Bien loin d'aller contre les ordres de la Providence, c'est entrer dans ses vues que de recourir à un préservatif dont la bonté paraît constatée par des épreuves si souvent réitérées, et par les succès les plus constants. Tel est mon avis particulier. A Paris, le 6 octobre 1768. » B.

de donner à l'abbé de Condillac l'anecdote [1] que vous m'envoyez sur l'abbé d'Olivet, dont les mânes vous doivent bien de la reconnaissance de l'avoir placé dans votre ouvrage [2]. C'était un passable académicien, mais un bien mauvais confrère, qui haïssait tout le monde, et qui, entre nous, ne vous aimait pas plus qu'un autre. Je sais qu'il envoyait à Fréron toutes les brochures contre vous qui lui tombaient entre les mains; mais,

Seigneur, Laïus est mort, laissons en paix sa cendre [3].

Adieu, mon cher et illustre confrère; portez-vous bien, et continuez à vous moquer de toutes nos sottises.

5466. A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 novembre.

Mon protecteur, daignez lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'est pas parceque la marmotte des Alpes a bientôt soixante-quinze ans, ce n'est pas parcequ'elle radote, qu'il s'est glissé un galimatias absurde dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, touchant la paix que nous vous devons : pendant que je passe la vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition [4] que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il vous sera aisé de faire placer adroitement ce carton

[1] Voyez lettre 5464. B.

[2] L'abbé d'Olivet et le président Hénault étaient les seuls auteurs vivants alors à qui Voltaire eut donné place, en 1768, dans le *Catalogue des écrivains* placé en tête du *Siècle de Louis XIV*. B.

[3] On lit dans *OEdipe*, acte II, scène 2 :

Seigneur, Laïus est mort, laissez en paix sa cendre.

[4] Voyez ma note, tome XXI, page 277. B.

ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition est finie, quelques officiers[1] m'apprennent des choses étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de Brunswick veut surprendre M. de Castries, qui en veut faire autant. On envoie à l'entrée de la nuit M. d'Assas, capitaine d'Auvergne, à la découverte; le régiment le suit en silence : il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis couchés sur le ventre; ils se lèvent, ils l'entourent, lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort;* il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A moi, Auvergne, les voilà!* et il tombe percé de coups : Décius en a-t-il plus fait?

On me prend pour le greffier de la gloire; on me fournit de beaux traits, mais trop tard; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grace de lire la page 177, tome IV; vous y verrez une action très supérieure à celle des Thermopyles, et très vraie[2].

N. B. J'ai envoyé un *Siècle* à M. de Saint-Florentin. Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le présenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

[1] Voyez la lettre 5455; et tome XXI, page 309. B.

[2] Voyez tome XXI, page 313. B.

N. B. Il s'est fait une grande révolution dans les esprits. Voici ce qu'un homme très sage[1] me mande de Toulouse :

« Les trois quarts du parlement ont ouvert les « yeux, et gémissent du jugement des Calas. Il n'y a « plus que les vieux endurcis qui ne soient pas pour « la tolérance. »

Il en sera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne sera plus homicide pour paraître chrétien aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

N. B. Ce changement dans les mœurs ne sera pas inutile à votre colonie de Versoix.

Permettez-moi de vous écrire un jour, à fond, sur votre colonie. Vous protégez votre vieille marmotte; cet établissement touche à mon pauvre trou; je suis de la colonie.

L'évêque d'Annecy est un fou, vous avez bien dû le voir. Le voilà disgracié à sa cour pour ses sottises. Le fanatisme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de Grafton[2] n'est pas une tête à résister à la vôtre.

Me pardonnez-vous de vous écrire une si longue lettre?

La vieille marmotte est à vos pieds; elle vous adore; elle vous souhaite prospérité et gloire; elle vous présente d'ailleurs son profond respect.

[1] L'abbé Audra; voyez lettres 5468 et 5507. B.

[2] Auguste-Henri Fitzroy, duc de Grafton, né vers 1735, était alors premier lord de la trésorerie. Il est mort en 1811. B.

5467. A M. VERNES.

13 novembre.

J'ai fait tout juste avec vous, mon cher philosophe, comme on fesait autrefois avec les théologiens vos devanciers; on les croyait plus qu'on ne se croyait soi-même. J'avais beau être persuadé que M. le chevalier de Beauteville était en Suisse; vous m'assurâtes si positivement qu'il était à Saint-Omer, que c'est à Saint-Omer que j'ai adressé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre visite; car, dès qu'il s'agit de rendre service, il faut songer que la vie est courte, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Cependant nous avons perdu trois semaines au moins, grace à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même sur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corse; c'est bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchise et de droiture, et en votre esprit plein de graces. Si Athanase vous avait ressemblé, nous ne serions pas où nous en sommes.

Sur ce, je vous donne ma bénédiction et reçois la vôtre.

P. S. J'aime mieux mille fois cette *Purification*[1] que la fête de la Purification de la Vierge. Les parfums dont on s'est servi montent furieusement au nez. Le purificateur n'a pas physiquement six pieds de

[1] *Purification des trois points de Droit*, par l'avocat Delolme le jeune. K.

haut, mais moralement il en a plus de trente. Tudieu! quel homme! je voudrais bien qu'il vînt quelque jour nous parfumer. Si jamais je suis syndic, je me garderai bien d'avoir affaire à si forte partie.

5468. A M. CHRISTIN.

13 novembre.

Vous ne savez pas, mon cher petit philosophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui pensent comme vous; il n'y a que la communication de la philosophie qui console.

On[1] me mande de Toulouse ce que vous allez lire: « Je connais actuellement assez Toulouse pour vous « assurer qu'il n'est peut-être aucune ville du royaume « où il y ait autant de gens éclairés. Il est vrai qu'il « s'y trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et opi- « niâtres, incapables de se prêter un seul moment à « la raison; mais leur nombre diminue chaque jour; « et non seulement toute la jeunesse du parlement, « mais une grande partie du centre et plusieurs hom- « mes de la tête vous sont entièrement dévoués. Vous « ne sauriez croire combien tout a changé depuis la « malheureuse aventure de Calas. On va jusqu'à se re- « procher le jugement rendu contre M. Rochette[2] et « les trois gentilshommes; on regarde le premier « comme injuste, et le second comme trop sévère. »

Mon cher ami, attisez bien le feu sacré dans votre

[1] C'était l'abbé Audra; voyez lettre 5507. B.

[2] Ministre protestant qui avait été pendu en 1762; voyez tome LX page 30. B.

Franche-Comté. Voici un petit *ABC*[1] qui m'est tombé entre les mains; je vous en ferai passer quelques uns à mesure; recommandez seulement au postillon de passer chez moi, et je le garnirai à chaque voyage. Je vous supplie de me faire venir le *Spectacle de la Nature*, les *Révolutions* de Vertot, les *Lettres américaines sur l'Histoire naturelle* de M. de Buffon; le plus tôt c'est toujours le mieux : je vous serai très obligé. Je vous embrasse le plus tendrement qu'il est possible.

5469. A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

14 novembre.

Monsieur, ces deux petites pièces m'étant tombées entre les mains, j'ai cru en devoir faire part à celui qui s'amuse quelquefois à en faire de meilleures. Il y a eu peut-être un M. de Saint-Didier[2] et un abbé Caille[3]; mais je vous suis plus attaché que tous les abbés du monde. Je crois que vous me prenez pour un abbé allemand, ou pour l'abbé de Saint-Gall en Suisse, à l'énorme quantité de vin que vous m'envoyez. Vous me faites trop d'honneur, et vous avez trop de bonté pour un vieillard forcé à être sobre. Si j'étais jeune, je viendrais vous faire ma cour, et boire avec vous votre bon vin; mais je ne boirai

[1] Tome XLV, pages 1-135. B.

[2] Nom sous lequel Voltaire a publié sa satire intitulée *le Marseillais et le Lion;* voyez tome XIV. B.

[3] Voltaire a mis ce nom à ses *Trois Empereurs en Sorbonne;* voyez tome XIV. B.

bientôt que de l'eau du Styx. Agréez, monsieur, mes remerciements et mes sentiments respectueux.

5470. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Novembre.

Madame, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela[1]. Je vous envoie cela. Si votre ami[2] avait lu cela, et bien d'autres choses faites comme cela, il ne serait pas tourmenté, sur la fin de sa vie, par les idées les plus absurdes et les plus détestables que la fureur et la folie aient jamais inventées; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré sa faiblesse, et je prends vivement son parti[3] contre un marquis de Belestat, qui le traite avec la plus cruelle injustice dans un ouvrage qui a trop de vogue, et qu'il faut absolument réfuter.

Je vous souhaite, madame, santé et fermeté: méprisez le monde et la vie, tout cela n'est qu'un fantôme d'un moment.

5471. A M. COLMAN.

14 novembre.

Si je pouvais écrire de ma main, monsieur, je prendrais la liberté de vous remercier en anglais du présent que vous me faites de vos charmantes co-

[1] Ce doit être *l'A B C*; voyez tome XLV, pages 1-135. B.
[2] Le président Hénault. K.
[3] Voyez lettre 5448. B.

médies; et, si j'étais jeune, je viendrais les voir jouer à Londres.

Vous avez furieusement embelli *l'Écossaise*, que vous avez donnée sous le nom de *Freeport*, qui est en effet le meilleur personnage de la pièce. Vous avez fait ce que je n'ai osé faire; vous punissez votre Fréron à la fin de la comédie. J'avais quelque répugnance à faire paraître plus long-temps ce polisson sur le théâtre; mais vous êtes un meilleur shérif que moi, vous voulez que justice soit rendue, et vous avez raison.

Lorsque je m'amusai à composer cette petite comédie, pour la faire représenter sur mon théâtre, à Ferney, notre société d'acteurs et d'actrices me conseilla de mettre ce Fréron sur la scène, comme un personnage dont il n'y avait point encore d'exemple. Je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais on m'a dit que je l'avais peint trait pour trait.

Lorsqu'on joua, depuis, cette pièce à Paris, ce croquant était à la première représentation. Il fut reconnu dès les premières lignes; on ne cessa de battre des mains, de le huer, et de le bafouer; et tout le public, à la fin de la pièce, le reconduisit hors de la salle avec des éclats de rire. Il a eu l'avantage d'être joué et berné sur tous les théâtres de l'Europe, depuis Pétersbourg jusqu'à Bruxelles. Il est bon de nettoyer quelquefois le temple des Muses de ses araignées. Il me paraît que vous avez aussi vos Frérons à Londres, mais ils ne sont pas si plats que le nôtre. Au temps du *colloque de Poissy*, un bon catholique écrivait à un bon protestant : « Mon-

« sieur, les choses sont entièrement égales des deux « côtés : il est vrai que votre savant est bien plus « savant que notre savant, mais, en récompense, « notre ignorant est bien plus ignorant que votre « ignorant. »

Continuez, monsieur, à enrichir le public de vos très agréables ouvrages. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

5472. A CATHERINE II.

A Ferney, 15 novembre.

Madame, j'eus l'honneur de dépêcher à votre majesté impériale, le 15 mars dernier, à l'adresse du sieur B. Le Maistre, à Hambourg, un assez gros ballot, marqué I. D. R., N° 1.

Votre majesté a des affaires un peu plus importantes que celles de ce ballot. D'un côté elle force les Polonais à être tolérants et heureux, en dépit du nonce du pape; et de l'autre elle paraît avoir affaire aux musulmans, malgré Mahomet. S'ils vous font la guerre, madame, il pourra bien leur arriver ce que Pierre-le-Grand avait eu autrefois en vue, c'était de faire de Constantinople la capitale de l'empire russe. Ces barbares méritent d'être punis, par une héroïne, du peu d'attention qu'ils ont eu jusqu'ici pour les dames. Il est clair que des gens qui négligent tous les beaux-arts, et qui enferment les femmes, méritent d'être exterminés. J'espère tout de votre génie et de votre destinée. Moustapha ne doit pas tenir contre Catherine. On dit que Moustapha n'a point

d'esprit, qu'il n'aime point les vers, qu'il n'a jamais été à la comédie, et qu'il n'entend point le français; il sera battu, sur ma parole. Je demande à votre majesté impériale la permission de venir me mettre à ses pieds, et de passer quelques jours à sa cour dès qu'elle sera établie à Constantinople; car je pense très sérieusement que si jamais les Turcs doivent être chassés de l'Europe, ce sera par les Russes. L'envie de vous plaire les rendra invincibles.

Que votre majesté daigne agréer les souhaits et le profond respect de votre admirateur, de votre très zélé, très ardent serviteur.

5473. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 novembre.

Mes anges avaient très grande raison de s'endormir, comme au sermon, aux deux premières scènes du cinquième acte des *Guèbres;* le diable qui affligeait alors le petit possédé était un diable très soporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces scènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne fesait que répéter ce qui s'était passé, et ce que le spectateur savait déjà. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène; il faut quelque petit incident nouveau qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'ame du lecteur, une curiosité inquiète. Le possédé était si rempli de l'idée de la dernière scène, quand il brocha cette besogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénoûment, qui était son unique objet.

A peine eut-il lu la lettre céleste des anges, qu'il refit sur-le-champ les trois premières scènes qu'il vous envoie. Il ne s'en est pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changements pareils : il polit tout l'ouvrage. Ce n'est plus le seul Arzémon qui tue le prêtre, c'est toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une seule de vos critiques à laquelle votre exorcisé ne se soit rendu avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le diable de *la Chose impossible*[1] n'était pas plus docile.

A l'égard des adoucissements sur la prêtraille, c'est là véritablement la chose impossible, qui est au-dessus des talents du diable. La pièce n'est fondée que sur l'horreur que la prêtraille inspire; mais c'est une prêtraille païenne. *Mahomet* a bien passé, pourquoi *les Guèbres* ne passeraient-ils pas? Si on craint les allusions, il y en avait cent fois plus dans *le Tartufe*.

Trouveriez-vous à propos que Marin montrât la pièce au chancelier[2], ou plutôt que quelqu'un de ses amis la lui confiât comme un ouvrage posthume de feu Latouche, auteur de l'*Iphigénie en Tauride?* Un homme fraîchement sorti du parlement ne s'effraiera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante sur le *Siècle de Louis XIV*.

A l'égard des acteurs, j'oserais presque dire que la pièce n'en a pas besoin; c'est une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les situations y feraient tout, les comédiens peu de chose; et le sujet

[1] Titre d'un conte de La Fontaine. B.

[2] Maupeou; voyez tome XXII, page 364. B.

est si piquant, si intéressant, si neuf, si conforme à l'esprit philosophique du temps, que la pièce aurait peut-être le succès du *Siége de Calais*, et du *Catilina* de Crébillon, quoique ces deux pièces soient inimitables.

Il y a plus encore : c'est que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation; elle contribuera peut-être à éteindre la flamme où le chevalier de La Barre a péri, à la honte éternelle de ce siècle infame.

Si on ne peut jouer *les Guèbres*, il se trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface sage[1], dans laquelle on ira au-devant de toutes les allusions malignes. Un jour viendra que les Welches seront assez sages pour jouer *les Guèbres*. C'est dans cette douce espérance que je me mets à l'ombre de vos ailes avec toute la tendresse imaginable.

Est-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Praslin? ou est-ce Praslin auprès de Châlons?

Croyez-vous que Moustapha l'imbécile déclare la guerre à ma Catau-Sémiramis? ne pensez-vous pas que le pape aide sous main les Corses? Si vous ne faites pas rentrer l'infant dans Castro[2], je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous? je vous avertis que j'ai été obligé de semer trois fois le même champ. L'Évangile ne sait ce qu'il dit, quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer[3]; les pluies avaient pourri

[1] Cette préface n'était pas encore composée, à ce qu'il paraît; mais ce fut dans les mêmes idées qu'il composa celle qui est t. IX, p. 10. B.

[2] Voyez une note de la lettre 5479. B.

[3] Jean, XII, 24; et Paul, Ier *aux Cor.*, XV, 36. B.

mes semences, et, malgré l'Évangile, je n'aurais pas eu un épi. Je suis un rude laboureur.

5474. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre.

Il vaut mieux servir tout à-la-fois que plat à plat; ainsi j'envoie à mon divin ange *les Guèbres* tout entiers, sous le couvert de M. le duc de Praslin. Il m'a paru impossible d'adoucir les traits contre *messieurs* de Pluton. Si ce sont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les malintentionnés s'obstinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je sens bien que mon nom est plus à craindre que la pièce même. Ce serait mon nom qui ferait naître toutes les allusions; il porte toujours malheur à la sacro-sainte. Il est constant que la chose en elle-même est non seulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les allusions qu'on peut faire devaient empêcher les pièces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter. Le possédé a pris son parti; si on ne peut avoir une approbation, il s'en passera très bien; il fera imprimer la facétie, qui déplaira beaucoup aux persécuteurs, mais qui plaira infiniment aux persécutés.

Et, après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquisiteurs en France qui fassent brûler les peintres qui les dessinent, je ne vois pas qu'il y ait plus de

danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit*[1], ou de *l'Honnête Criminel*[2].

Je vous demande en grace, mon cher ange, de lire l'article *Lally* au quatrième volume du *Siècle*. Je suis convaincu qu'il était aussi innocent que brutal, et que rien n'est aussi injuste que la justice.

L'abbé de Chauvelin, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent; au reste, il est bien difficile de *contenter tout le monde et son père*[3].

Respect et tendresse.

5475. A M. MARMONTEL.

28 novembre.

Point du tout, mon cher ami, le patriarche est toujours malingre; et, s'il est goguenard dans les intervalles de ses souffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaîté, qui est le meilleur de tous.

Tout gai que je suis par accès, je suis au fond très affligé pour l'Espagne que l'université de Salamanque succède aux jésuites dans le ministère de la persécution. Je l'avais bien prévu avec frère Lembertad[4]; et je dis, quand on chassa les renards : On nous laissera manger aux loups.

J'ai toujours votre quinzième chapitre[5] dans le cœur et dans la tête, et la censure[6] *contre*, dans le

[1] *Lothaire et Valrade, ou le Royaume mis en interdit*, tragédie en cinq actes et en vers (par Gudin de La Brenellerie), 1767, in-8°. B.

[2] Voyez la note, tome LXIV, page 464. B.

[3] La Fontaine, livre III, fable 1. B.

[4] Dalembert. B.

[5] De *Bélisaire*. B.

[6] Voyez tome LXIV, page 475. B.

cul. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si déshonorant pour notre siècle. Sans votre quinzième chapitre, ce siècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la Sorbonne en cérémonie; elle a rassemblé les pensées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen; elle démontre au roi que vous êtes un sujet fidèle, et à l'Église, que vous êtes un homme très religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire.

Votre idée de l'*Histoire politique de l'Église* est très belle, mais c'est l'histoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres : j'en ai dit quelques mots dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

L'*Examen* dans lequel le président Hénault est si maltraité est un tour de maître Gonin, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de Montesquieu; il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et des barbarismes dont Montesquieu avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de Belestat. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom; et il se trouve à fin de compte qu'il n'y a point de marquis de Belestat [1]; c'est l'aventure du faux Arnauld.

[1] Cependant c'est à lui que sont adressées les lettres 5446, 5447, et encore la lettre 5509. B.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner, que je dois finir par rire. Plût à Dieu qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés! Mais je reprends mon air grave et triste quand je songe à certaines choses qui se sont passées dans mon siècle; je ne les oublie point, je les garde pour les posthumes, et je veux que la postérité déteste les persécuteurs.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère.

5476. A M. COLINI.

A Ferney, 28 novembre.

C'est votre ami, qui n'est pas encore mort, qui écrit à son cher ami par la main de son secrétaire. J'ai envoyé deux exemplaires de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* à son altesse électorale et à vous. Vous trouverez que je fais mention de vous à l'article du cartel[1]. Mon nom sera désormais confondu avec le vôtre; ce sera pour moi, mon cher ami, une vraie consolation. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

5477. A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 3 décembre.

Monsieur le prince, je suis enchanté de votre lettre, de votre souvenir; vous réveillez l'assoupissement mortel dans lequel mon âge et mes maladies m'ont plongé. J'ai quelquefois combattu ma langueur par des plaisanteries qui sont, à ce que je vois, parvenues jusqu'à vous; elles m'ont valu la jolie lettre dont

[1] Voyez tome XIX, page 415. B.

vous m'honorez. Je m'aperçois que certaines plaisanteries sont bonnes à quelque chose : il y a trente ans qu'aucun gouvernement catholique n'aurait osé faire ce qu'ils font tous aujourd'hui. La raison est venue ; elle rend à la superstition les fers qu'elle avait reçus d'elle.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi M. le duc de Bragance, que je crois votre beau-frère ou votre oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque chose. Il pense comme vous; et il n'y a plus que des universités comme celle de Louvain où l'on pense autrement. Le monde est bien changé.

Je crois M. Dermenches [1] actuellement à Paris : il ne doit pas être jusqu'ici trop content de l'expédition de Corse.

Puissiez-vous, monsieur le prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des housards! vivez très long-temps pour les intérêts de l'esprit, des graces, et de la raison.

Agréez mon sincère et tendre respect.

5478. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 3 décembre.

Voilà, monsieur, deux beaux ouvrages [2] contre le fanatisme; voilà deux engagements pris, à la face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de persécuter la probité. Il est temps que le

[1] Constant d'Hermenches; voyez t. LVII, p. 86; et LXI, 443. B.

[2] L'un de ces deux ouvrages doit être *l'Instruction donnée par Catherine II à la commission établie pour travailler à la rédaction d'un nouveau code de lois.* B.

monstre de la superstition soit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ses entreprises; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue; ils reconnaissent encore deux puissances, ou du moins ils feignent de les reconnaître: ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Église doit dépendre uniquement des lois du souverain; leurs sujets achètent encore des dispenses à Rome; les évêques paient des annates à la chambre qu'on nomme apostolique; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illustre souveraine qui ait raison; elle paie les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme; ils sont à ses ordres, et tout est tranquille.

Je souhaite passionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a su diriger l'Évangile. Je suis persuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me semble que toutes les grandes destinées se tournent vers vos climats. Il sera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des sciences batte complètement les ennemis des beaux-arts. Puissé-je vivre assez long-temps pour apprendre que les eunuques du sérail de Constantinople sont allés filer en Sibérie! Tout ce que je crains, c'est qu'on ne négocie avec Moustapha, au lieu de le chasser de l'Europe. J'espère qu'elle punira ces brigands de Tartarie, qui se croient en droit de mettre en prison les ministres des souverains. Le beau moment, monsieur, que celui où la Grèce verrait ses fers brisés! Je voudrais rece-

voir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela est possible. Si Mahomet II a vaincu un sot empereur chrétien, Catherine II peut bien chasser un sot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus disciplinées que les janissaires. Vous avez pris déjà la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace? Vous vous entendrez avec le prince Héraclius, et vous reviendrez après mettre à la raison les bons serviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel est mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une histoire véritable; elle a commencé sa gloire par les lois, elle l'achèvera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monsieur le comte; servez-la dans ses grandes idées, et chantez ses actions.

Je présente mes respects à madame la comtesse de Schowalow.

5479. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 décembre.

Le petit possédé demande bien pardon à son ange de le fatiguer continuellement des détails de son obsession. Voici un petit chiffon qui contient les changements demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adoucissement qu'on puisse mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond restera toujours le même, et c'est ce fond qui est à craindre. J'interpelle ici mes deux anges, et je m'en rapporte à leur conscience. N'est-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur?

n'est-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impression sur le philosophe Marin? n'ont-ils pas jugé de la pièce par l'auteur, sans même s'en apercevoir? Ce sont là les tristes effets de la mauvaise réputation; autrement comment auraient-ils pu soupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre ressemblance avec le clergé de France? Ce clergé n'a aucun tribunal, ne condamne personne à mort, ne persécute aujourd'hui personne.

Si les Guèbres pouvaient ressembler à quelque chose, ce ne serait qu'aux premiers chrétiens poursuivis par les pontifes païens, pour n'avoir adoré qu'un seul Dieu; et même on pourrait dire que la pièce de Latouche [1] était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le sujet de *Polyeucte*, et le respect pour notre sainte religion, qui ne doit pas être prodiguée sur le théâtre, engagèrent l'auteur à déguiser le sujet sous d'autres noms.

La pièce même, présentée à la police sous ce point de vue avec un avertissement, serait-elle rejetée sous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les états du monde? il n'y a certainement pas un mot qui puisse désigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus, chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'inquisition; mais l'inquisition est abhorrée en France, et réprimée en Espagne; et certainement M. le comte d'A-

[1] C'était sous le nom de Guymond de Latouche que Voltaire avait pensé à donner *les Guèbres;* voyez la lettre 5473. B.

randa ne demandera pas qu'on supprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. Guymond de Latouche d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il semble qu'on peut répondre que, s'ils ne l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir; que d'ailleurs la loi contre les Guèbres a été portée, non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même; que tous les personnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et sa fille; que l'empereur, en leur pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénoûment est fondé sur l'amour de la justice et du bien public.

Si, avec ces raisons, la pièce ne passe point à la police, il faudra s'en consoler, en l'imprimant soit sous le nom de Latouche, soit sous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude sur un objet beaucoup plus important, qui est la vie ou la mort de M. le comte de Coigny, que nos malheureuses gazettes étrangères ont tué en Corse. Il était venu coucher quelques jours à Ferney, l'année passée [1]; il m'avait paru très aimable, fort instruit, et fort au-dessus de son âge; il passait déjà pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne savent ce qu'elles disent : cela leur arrive fort souvent.

Je ne suis que trop sûr de la mort du chevalier de Béthizy, qui était bien attaché à la bonne cause, et que je regrette beaucoup; mais je veux douter de celle de M. de Coigny.

Donnez-moi donc, pour me consoler, quelques es-

[1] Voyez lettre 5151. B.

pérances sur un certain duché [1] qui ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel j'ai pris un vif intérêt.

Je persiste plus que jamais dans mon culte de dulie.

5480. DE M. DALEMBERT.

A Paris, le 6 décembre.

Vous ne m'écrivez plus que de petits billets [2], mon cher et ancien ami; je vous sais fort occupé, et je respecte votre temps. Je crois vous avoir remercié [3] du *Siècle de Louis XIV*. Vous en avez envoyé un exemplaire à notre secrétaire, M. Duclos, qui, étant malade d'une fluxion de poitrine, m'a chargé de vous en remercier pour lui. Quant à notre pauvre Damilaville, il est dans un état affreux, ne pouvant ni vivre ni mourir, et n'ayant de connaissance que pour sentir toute l'horreur de sa situation. Il reçut l'extrême-onction, il y a quelques jours, sans savoir ce qu'on lui fesait. Je vais le voir tous les jours, et j'ai besoin de tout mon attachement pour lui pour soutenir ce spectacle. J'ai bien peur que son agonie ne soit longue et affreuse. Que le sort de la condition humaine est déplorable!

Le roi de Danemark a été samedi dernier aux académies. Il donnera son portrait à l'académie française, comme la reine Christine. Je lui ai fait de mon mieux les honneurs de celle des sciences par un discours dont mes confrères m'ont fort remercié, et où j'ai tâché de faire parler la philosophie avec la dignité qui lui convient. J'avais vu, il y a quinze jours, ce prince chez lui avec plusieurs autres de vos amis. Il me parla beaucoup de vous, des services que vos ouvrages

[1] Castro et Ronciglione, que M. de Voltaire desirait de voir réunis au duché de Parme. K. — Voyez tome XLIV, page 335. B.

[2] Qui sans doute sont autres que les lettres 5444 et 5464, et ne sont point imprimés. B.

[3] Lettre 5465. B.

avaient rendus, des préjugés que vous avez détruits, des ennemis que votre liberté de penser vous avait faits; vous vous doutez bien de mes réponses.

Adieu, mon cher et illustre maître; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

5481. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

7 décembre.

Puisque vous vous êtes amusée de *cela*[1], madame, amusez-vous de *ceci*: c'est un ouvrage de l'abbé Caille[2], que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh, pardieu! madame, comment pouvais-je faire avec le président? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui; on me le mandait de tous côtés. Jamais Ragotin n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'est point le marquis de Belestat[3], c'est un gentilhomme de la province, qu'on appelle aussi monsieur le marquis. Il est très profond dans l'histoire de France, c'est une espèce de comte de Boulainvilliers, très poli dans la conversation, mais hardi et tranchant la plume à la main.

Il est bien injuste envers M. le président Hénault, et bien téméraire envers le petit-fils de Shah-Abbas[4]. Si j'ai assez de matériaux pour le réfuter, j'en userai

[1] C'était *l'A B C*; voyez la lettre 5470. B.

[2] Les *Trois Empereurs en Sorbonne*, tome XIV. B.

[3] Dans la lettre 5475, Voltaire a dit qu'il n'y avait point de marquis de Belestat. B.

[4] Voyez les passages cités dans la lettre 5422. B.

avec toute la circonspection possible. Je veux que l'ouvrage soit utile, et qu'il vous amuse. Il s'agit d'Henri IV; j'ai quelque droit sur ce temps-là; je compte même dédier mon ouvrage[1] à l'académie française, parceque j'y prends le parti d'un de ses membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une espèce de plaisir; je prétends leur apprendre à vivre.

Vous savez sans doute que quand l'évêque du Puy ennuyait son monde à Saint-Denys, une centaine d'auditeurs se détacha pour aller visiter le tombeau d'Henri IV. Ils se mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraison funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre[2].

Je me flatte, madame, que votre *petite mère*[3] n'a rien à craindre des sots contes que l'on débite dans Paris contre son mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conséquent comme un homme unique dans le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles.

Oui, sans doute, la paix vaut encore mieux que la vérité; c'est-à-dire qu'il ne faut pas contrister son voisin pour des arguments; mais il faut chercher la

[1] Voltaire n'a point fait cet ouvrage pour la défense du président Hénault; il a rédigé seulement quelques notes dont j'ai parlé tome XXII, page 137. B.

[2] Voltaire en parla dans l'édition suivante de son *Essai sur les mœurs*; voyez tome XVIII, page 156. B.

[3] Madame de Choiseul, que madame du Deffand appelait sa grand-maman. B.

paix de l'ame dans la vérité, et fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette ame, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très sûre qu'on passe des moments bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. Vos amis les Chaulieu et les Saint-Aulaire sont morts en paix.

5482. A M. HENNIN.

7 décembre.

M. Hennin est supplié de vouloir bien se souvenir de l'agréable promesse qu'il a faite de prêter la réfutation du système mis en lumière par le Solon de l'empire russe[1]. On le lui rendra avec la plus grande fidélité du monde. Il ne tient qu'à lui de le donner au porteur, ou de l'envoyer chez M. Souchay.

5483. A M. DALEMBERT.

12 décembre.

Mon cher philosophe, mon cher ami, je suis étonné et affligé de ne point recevoir de vos nouvelles dans le tombeau où le cher La Bletterie m'a condamné[2].

J'avais écrit à Damilaville[3] sous l'ancienne enve-

[1] M. Hennin fils croit qu'il s'agit du manifeste du grand-seigneur contre la Russie, ou d'une réfutation de l'*Instruction donnée par Catherine II à la commission établie pour travailler à la rédaction d'un nouveau code de lois*. Cette dernière opinion me paraît la plus probable. B.

[2] Voyez ma note, page 120. B.

[3] Il a déjà été question de cette lettre à Damilaville, qui est perdue, dans les nos 5419 et 5444. B.

loppe de M. Gaudet, quai Saint-Bernard, comme il me l'avait recommandé. Je l'avais prié dans ma lettre de vous engager à m'instruire de son état, s'il ne pouvait m'en informer lui-même. Je vous demande en grace de me faire savoir dans quel état il est. J'ai besoin d'être rassuré; ayez pitié de mon inquiétude.

M. de Rochefort, votre ami, a été assez bon pour venir passer trois jours dans ma solitude avec madame sa femme, dont le joli visage n'a à la vérité que dix-huit ans, mais dont l'esprit est très majeur. Je doute qu'aucun des capitaines des gardes-du-corps, de quelque roi que ce puisse être, soit plus instruit que ce chef de brigade. Il n'y a point, à mon gré, de place qui ne soit au-dessous de son mérite.

Je ne sais si vous avez connaissance de toutes les manœuvres qu'a faites votre hypocrite La Bletterie pour armer le gouvernement contre tous ceux qui ont trouvé sa traduction de Tacite ridicule. Vous devez, en ce cas, être puni plus sévèrement que personne. Au reste, s'il veut absolument qu'on m'enterre, je vous demande en grace de ne lui point donner ma place à l'académie. J'ai lu, dans une gazette suisse, que vous avez été présenté au roi danois avec une volée de philosophes, tels que les Saurin, les Diderot, les Helvétius, les Duclos, les Marmontel, et que les Ribaudier n'en étaient pas.

Dites, je vous en prie, au premier secrétaire de Bélisaire, que son ouvrage est traduit en russe, et qu'une partie du quinzième chapitre est de la façon de l'impératrice. On a prêché devant elle un sermon

sur la tolérance qui mérite d'être connu, quand ce ne serait que pour le sujet. Dieu bénisse les Welches! ils viennent les derniers en tout.

On dit que vous avez enfin une salle de Vauxhall, mais que vous n'avez point encore de salle de *Magna Charta*[1].

Ayez la bonté, je vous en prie, de mettre *Marie de Médicis* au lieu de *Catherine de Médicis* à la p. 285 du premier volume du *Siècle de Louis XIV*[2].

Ce beau siècle a eu ses sottises comme les autres, mais du moins il y avait de grands talents.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami, vous qui empêchez que ce siècle ne soit la chiasse du genre humain.

5484. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 décembre.

Madame, les imaginations ne dorment point; et, quand même elles prendraient, en se couchant, une dose des oraisons funèbres de l'évêque du Puy[3] et de l'évêque de Troyes[4], le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau; c'est ce que la coquine me fait éprouver.

Je suis votre confrère des Quinze-Vingts, dès que

[1] Que Voltaire appelle *la Charte des libertés d'Angleterre*, tome XVI, page 131. B.

[2] Cette faute a été corrigée dans les éditions postérieures à 1768. B.

[3] J.-G. Le Franc de Pompignan; voyez page 256. B.

[4] Poncet de La Rivière; voyez tome XXII, page 335; XL, 83 XLVIII, 350. B.

la neige est sur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour; le diable alors me berce beaucoup plus que dans les autres saisons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorcisme que celui de boire : je bois beaucoup, c'est-à-dire demi-setier à chaque repas, et je vous conseille d'en faire autant; il faut que ce soit d'excellent vin ; personne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris.

L'aventure du président Hénault est assurément bien singulière. On s'est moqué de moi avec des Belloste et des Belestat, grands noms que vous connaissez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé Boudot a eu la bonté de fureter dans la Bibliothèque du roi. Il en résulte qu'il est très vrai qu'aux premiers états de Blois, dont vous ne vous souvenez guère, on donna trois fois aux parlements le titre d'*états-généraux au petit pied*[1]. Je ne pense point du tout que les parlements représentent les états-généraux, sur quelque *pied* que ce puisse être ; et quand même j'aurais acheté une charge de conseiller au parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des états-généraux de France.

Mais je ne veux point entrer dans cette discussion, et m'aller brouiller avec tous les parlements du royaume, à moins que le roi ne me donne quatre ou cinq régiments à mes ordres. De toutes les facéties qui sont venues troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci est la plus extraordinaire.

[1] Voyez une note de la lettre 5509. B.

L'A B C est un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762[1]. Cela est fier, profond, et hardi; cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de ministre, point d'évêque en-deçà de la mer, à qui cet *A B C* puisse plaire; cela est insolent, vous dis-je, pour des têtes françaises. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai; mais l'ouvrage a un pouce d'épaisseur. Si votre grand'maman a ses ports francs, comme son mari, je le lui adresserai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne sait pas à Paris. Le singe de Nicolet, qui demeure à Rome, s'est avisé de canoniser, non seulement madame de Chantal, à qui saint François de Sales avait fait deux enfants, mais il a encore canonisé un frère capucin, nommé frère Cucufin[2] d'Ascoli. J'ai vu le procès-verbal de sa canonisation; il y est dit qu'il se plaisait fort à se faire donner des coups de pied dans le cul par humilité, et qu'il répandait exprès des œufs frais et de la bouillie sur sa barbe, afin que les profanes se moquassent de lui, et qu'il offrait à Dieu leurs railleries. Raillerie à part, il faut que Rezzonico soit un grand imbécile; il ne sait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère Cucufin.

Je sais pourtant qu'il y a encore des Hottentots, même à Paris; mais, dans dix ans, il n'y en aura plus: croyez-moi sur ma parole.

[1] Voltaire mit en effet cette date à l'une des éditions de *l'A B C*; voyez ma note, tome XLV, page 1. B.

[2] Voyez la *Canonisation de saint Cucufin*, tome XLV, page 164. B.

Quoi qu'il en soit, madame, buvez et dormez; amusez-vous le moins mal que vous le pourrez, supportez la vie, ne craignez point la mort, que Cicéron appelle la fin de toutes les douleurs[1]. Cicéron était un homme de fort bon sens. Je déteste les poules mouillées et les ames faibles. Il est trop honteux d'asservir son ame à la démence et à la bêtise de gens dont on n'aurait pas voulu pour ses palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de Chaulieu:

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute.
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connait plus de doute:
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi[2].

Adieu, madame; je baise vos mains avec mes lèvres plates, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment.

5485. A M. BORDES.

17 décembre.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami. Voici un petit livre[3] qui m'est tombé entre les mains; je vous prie de m'en dire votre avis. Je ne vous ai point envoyé les *Siècles*[4], parcequ'ils sont

[1] Cicéron, dans une lettre à Toranius (*ad familiares*, VI, XXI), dit que *la mort est la fin de toutes choses;* et cela à l'occasion d'un malheur qu'il craint.

Horace, livre I, épître XVI, vers 79, appelle la mort *ultima linea rerum.* B.

[2] Dans sa 2e épître à La Fare, Chaulieu dit:

.....ne connait plus de doute.
Je ne suis libertin ni dévot à demi. B.

[3] *L'A B C*, tome XLV, page 1. B.

[4] L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV*, en quatre volumes in-8°,

pleins de fautes typographiques: mon sort est d'être ridiculement imprimé.

Vous m'abandonnez. J'ai besoin que vous me disiez ce que vous pensez des trois premières lettres de l'alphabet de M. Huet. Je ne vous demande point de nouvelles des Corses ni de madame Dubarri, mais je vous en demande de *l'A B C.*

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'est pas philosophe; mais, pourvu que les honnêtes gens le soient, je suis fort content. Il s'est fait un prodigieux changement dans Toulouse. La révolution s'opère sensiblement dans les esprits, malgré les cris des fanatiques. La lumière vient par cent trous qu'il leur sera impossible de boucher.

Que dites-vous de Catherine, qui se fait inoculer sans que personne en sache rien, et qui va se mettre à la tête de son armée? Je souhaite passionnément qu'elle détrône Moustapha. Je voudrais avoir assez de force pour l'aller trouver à Constantinople; mais je suis plus près d'aller trouver Pierre III, quoique je ne sois pas si ivrogne que lui.

Avez-vous lu *la Riforma d'Italia*[1]? il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi; il fait trembler tous les prêtres, et inspire du courage aux laïques. L'idole de Sérapis tombe en pièces; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de sa tête. Il se peut très bien faire que les Italiens nous devancent; car vous savez que les Welches arrivent toujours les

dans lesquels se trouve la première édition du *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez ma Préface du tome XIX. B.

[1] Voyez la note, page 197. B.

derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris[1]. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on serait capable de faire.

Portez-vous bien, mon cher vrai philosophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

5486. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 6-17 décembre.

Monsieur, je suppose que vous me croyez un peu d'inconséquence : je vous ai prié[2], il y a environ un an, de m'envoyer tout ce qui a jamais été écrit par l'auteur dont j'aime le mieux à lire les ouvrages; j'ai reçu au mois de mai passé le ballot que j'ai desiré, accompagné du buste de l'homme le plus illustre de notre siècle.

J'ai senti une égale satisfaction de l'un et de l'autre envoi : ils font depuis six mois le plus bel ornement de mon appartement, et mon étude journalière; mais jusqu'ici je ne vous en ai accusé ni la réception, ni fait mes remerciements. Voici comme je raisonnais : Un morceau de papier mal griffonné, rempli de mauvais français, est un remerciement stérile pour un tel homme; il faut lui faire mon compliment par quelque action qui puisse lui plaire. Différents faits se sont présentés, mais le détail en serait trop long; enfin j'ai cru que le meilleur serait de donner par moi-même un exemple qui pût devenir utile aux hommes. Je me suis souvenue que par bonheur je n'avais pas eu la petite-vérole. J'ai fait écrire en

[1] On avait sans doute parlé à Voltaire de la condamnation de quelqu'un de ses ouvrages par le parlement. B.

[2] Cette lettre manque. Voltaire, dans son écrit *De la Mort de Louis XV* (voyez tome XLVIII, page 28), cite une phrase qui ne se trouve pas dans cette lettre; ce qui fait croire qu'il manque encore une autre lettre. B.

Angleterre pour avoir un inoculateur : le fameux docteur Dimsdale s'est résolu de passer en Russie. Il m'a inoculée le 12 octobre. Je n'ai pas été au lit un seul instant, et j'ai reçu du monde tous les jours. Je vais tout de suite faire inoculer mon fils unique.

Le grand-maître de l'artillerie, le comte Orlof, ce héros qui ressemble aux anciens Romains du beau temps de la république, et qui en a le courage et la générosité, doutant s'il avait eu cette maladie, est à présent entre les mains de notre Anglais, et le lendemain de l'opération il s'en alla à la chasse dans une très grande neige. Nombre de courtisans ont suivi son exemple, et beaucoup d'autres s'y préparent. Outre cela on inocule à présent à Pétersbourg dans trois maisons d'éducation, et dans un hôpital établi sous les yeux de M. Dimsdale.

Voilà, monsieur, les nouvelles du pôle. J'espère qu'elles ne vous seront point indifférentes.

Les écrits nouveaux sont plus rares. Cependant il vient de paraître une traduction française de l'instruction russe donnée aux députés qui doivent composer le projet de notre code. On n'a pas eu le temps de l'imprimer. Je me hâte de vous en envoyer le manuscrit, afin que vous voyiez mieux de quel point nous partons. J'espère qu'il n'y a pas une ligne qu'un honnête homme ne puisse avouer.

J'aimerais bien de vous envoyer des vers en échange des vôtres; mais qui n'a pas assez de cervelle pour en faire de bons fait mieux de travailler de ses mains. Voilà ce que j'ai mis en pratique: j'ai tourné une tabatière que je vous prie d'accepter. Elle porte l'empreinte de la personne qui a pour vous le plus de considération; je n'ai pas besoin de la nommer, vous la reconnaîtrez aisément.

J'oubliais, monsieur, de vous dire que j'ai augmenté le peu ou point de médecine qu'on donne pendant l'inoculation, de trois ou quatre excellents spécifiques que je recommande à tout homme de bon sens de ne point négliger en pareille occasion. C'est de se faire lire *l'Écossaise*, *Candide*,

l'Ingénu, *l'Homme aux quarante écus*, et *la Princesse de Babylone*. Il n'y a pas moyen, après cela, de sentir le moindre mal.

P. S. La lettre ci-jointe était écrite il y a trois semaines. Elle attendait le manuscrit; on a été si long-temps à le transcrire et à le rectifier, que j'ai eu le temps, monsieur, de recevoir votre lettre du 15 novembre. Si je fais aussi aisément la guerre contre les Turcs que j'ai eu de facilité à introduire l'inoculation, vous courez risque d'être sommé à tenir bientôt la promesse que vous me faites de venir me trouver dans un gîte où, dit-on, se sont perdus tous ceux qui en ont fait la conquête. Voilà de quoi faire passer cette tentation à qui la prendra.

Je ne sais si Moustapha a de l'esprit; mais j'ai lieu de croire qu'il dit : « Mahomet, ferme les yeux [1] ! » quand il veut faire des guerres injustes à ses voisins. Si le succès de cette guerre se déclare pour nous, j'aurai beaucoup d'obligation à mes envieux : ils m'auront procuré une gloire à laquelle je ne pensais pas.

Tant pis pour Moustapha s'il n'aime ni la comédie ni les vers. Il sera bien attrapé si je parviens à mener les Turcs au même spectacle auquel la troupe de Paoli joue si bien. Je ne sais si ce dernier parle français, mais il sait combattre pour ses foyers et son indépendance.

Pour nouvelle d'ici, je vous dirai, monsieur, que tout le monde généralement veut être inoculé, qu'il y a un évêque qui va subir cette opération, et qu'on a inoculé ici dans un mois plus de personnes qu'à Vienne dans huit.

Je ne saurais, monsieur, vous témoigner assez ma reconnaissance pour toutes les choses obligeantes que vous voulez bien me dire, mais surtout pour le vif intérêt que vous prenez à tout ce qui me regarde. Soyez persuadé que je sens tout le prix de votre estime, et qu'il n'y a personne qui ait pour vous plus de considération que CATERINE.

[1] C'est ce que Favart fait dire à l'un des personnages dans *les Trois Sultanes*, acte II, scène 15. B.

Je prends encore une fois la plume pour vous prier de vous servir de cette fourrure contre le vent de bise et la fraîcheur des Alpes, qu'on m'a dit vous incommoder quelquefois. Adieu, monsieur; lors de votre entrée à Constantinople, j'aurai soin de faire porter à votre rencontre un bel habit à la grecque, doublé des plus riches dépouilles de la Sibérie. Cet habit est bien plus commode et plus beau que les habits étriqués dont toute l'Europe fait usage, et dont aucun sculpteur ne veut ni ne peut vêtir ses statues, crainte de les faire paraître ridicules et mesquines.

5487. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 17 décembre.

Je suis dans mon lit avec un rhume, mon cher et illustre maître, et je me sers d'un secrétaire pour vous répondre sur-le-champ. Je suis étonné que vous n'ayez point reçu une lettre que je vous ai écrite il y a quinze jours, et dans laquelle je vous mandais le triste état de notre pauvre ami Damilaville[1], qui a cessé de vivre, ou plutôt de souffrir, le 13 de ce mois. Il y avait plus de trois semaines qu'il existait avec douleur, et presque sans connaissance; et sa mort n'est un malheur que pour ses amis. Il a été confessé sans rien entendre, et a reçu l'extrême-onction sans s'en apercevoir.

Je vous disais aussi, dans la même lettre, que notre secrétaire Duclos, étant malade d'une fluxion de poitrine, m'avait chargé de vous remercier pour lui de l'exemplaire de votre ouvrage, que vous lui avez envoyé. Il est mieux à présent, mais encore bien faible; et il m'a chargé de vous réitérer ses remerciements, et de vous dire que l'académie recevrait avec grand plaisir l'exemplaire que vous lui destinez.

Je vous félicite d'avoir eu M. de Rochefort dans votre solitude pendant quelques jours; c'est un très galant homme, fort instruit, et ami zélé de la philosophie et des lettres.

[1] Lettre 5480. B.

Le roi de Danemark ne m'a presque parlé que de vous dans la conversation de deux minutes que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui : je vous assure qu'il aurait mieux aimé vous voir à Paris que toutes les fêtes dont on l'a accablé. J'ai fait à l'académie des sciences, le jour qu'il est venu, un discours dont tous mes confrères et le public m'ont paru fort contents [1]; j'y ai parlé de la philosophie et des lettres avec la dignité convenable. Le roi m'en a remercié; mais les ennemis de la philosophie et des lettres ont fait la mine; je vous laisse à penser si je m'en soucie.

J'ignore les intrigues de La Bletterie, et je les méprise autant que sa traduction et sa personne. Je ne vous mande rien de toutes les sottises qui se font et qui se disent; vous les savez sans doute par d'autres, et sûrement vous en pensez comme moi. J'ai lu, il y a quelques jours, une brochure intitulée l'*A B C* [2]; j'ai été charmé surtout de ce qu'on y dit sur la guerre et sur la liberté naturelle. Adieu, mon cher et ancien ami; pensez quelquefois, dans votre retraite, à un confrère qui vous aime de tout son cœur, et qui vous embrasse de même.

5488. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, les mânes de Latouche se recommandent à votre bonté habile et courageuse. Je me trompe fort, ou il ne reste plus aucun prétexte à l'allégorie. La fin du troisième acte pouvait en fournir; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres mêmes étaient trop odieux, et n'attiraient que de l'indignation lorsqu'il fallait inspirer de l'attendrissement. C'était

[1] Voyez, dans les *OEuvres de Dalembert*, le *Discours prononcé à l'académie des sciences en présence du roi de Danemark, le 3 décembre* 1768. Ce discours est aussi dans la *Correspondance de Grimm*. B.

[2] Tome XLV, page 1. B.

à la jeune Guèbre à rester sur le théâtre, et non à ces vilains prêtres qu'on déteste. Elle tire des larmes; elle est orthodoxe dans toutes les religions; son monologue est un des moins mauvais qu'ait jamais faits Latouche. Les prêtres ne paraissent plus dans les trois derniers actes; et leur rôle infame étant fort adouci dans les deux premiers, il me paraît qu'un inquisiteur même ne pourrait s'élever contre la pièce.

Voici donc les trois premiers actes, dans lesquels vous trouverez beaucoup de changements. Les deux derniers étant sans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. Latouche l'avait intitulée *les Guèbres;* cela seul pourrait donner des soupçons. Ce titre des *Guèbres* rappellerait celui des *Scythes*, et présenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut absolument écarter. Je l'appelle donc *les deux Frères.* On pourra l'annoncer sous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable.

Lekain peut donc la lire hardiment à la Comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de Marin le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'est un coup de partie, mon cher ange; il faut ressusciter le théâtre, qui fesait presque seul la gloire des Welches. Je vous avouerai de plus que ce serait une occasion de faire certaines démarches que sans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux passions, celle de faire jouer *les deux Frères*, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-passion, c'est que l'opéra [1] de M. de La Borde soit donné pour la fête du mariage

[1] *Pandore;* voyez tome IV. B.

du dauphin. La musique est certainement fort agréable. Je doute que M. le duc de Duras puisse trouver rien de mieux. Dites-moi si vous voulez lui en parler, et si vous voulez que je lui en écrive.

Sub umbra alarum tuarum[1].

5489. DE CATHERINE II.

8-19 décembre.

Monsieur, le porteur de celle-ci vous remettra de ma part trois paquets numérotés 1, 2, et 3.

En ouvrant le premier, vous saurez ce que contiennent les deux autres. Je vous fais mille excuses d'avoir tardé si longtemps : cent choses ensemble m'ont empêchée de vous envoyer ces papiers. Le prince Kosloftsky, lieutenant de mes gardes, a regardé comme une faveur distinguée d'être envoyé à Ferney. Je lui en sais gré. Si j'étais à sa place, j'en ferais autant.

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez assuré que personne ne s'intéresse plus à tout ce qui vous regarde que

CATERINE.

5490. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 décembre.

Non, mon cher marquis, non, les Socrates modernes ne boiront point la ciguë. Le Socrate d'Athènes était, entre nous, un homme très imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ses juges très mal à propos.

Nos philosophes aujourd'hui sont plus adroits, ils n'ont point la sotte et dangereuse vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages; ce sont des mains invi-

[1] Psaume XVI, 8. B.

sibles qui percent le fanatisme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. Damilaville vient de mourir; il était l'auteur du *Christianisme dévoilé*[1], et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais su; ses amis lui ont gardé le secret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philosophie. Personne ne sait encore qui est l'auteur du livre donné sous le nom de Fréret[2]. On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de soixante volumes contre la superstition. Les auteurs en sont absolument inconnus, quoiqu'ils puissent hardiment se découvrir. L'Italien qui a fait *la Riforma d'Italia*[3] n'a eu garde d'aller présenter son ouvrage à Rezzonico; mais son livre a fait un effet prodigieux. Mille plumes écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance. Soyez très sûr que la révolution qui s'est faite depuis environ douze ans dans les esprits n'a pas peu servi à chasser les jésuites de tant d'états, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome, qui les fesait trembler tous autrefois. Le peuple est bien sot, et cependant la lumière pénètre jusqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt personnes dans Genève qui n'abjurent Calvin autant que le pape, et qu'il y a des philosophes jusque dans les boutiques de Paris.

[1] *Le Christianisme dévoilé, ou Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*, dont la première édition porte la date de 1756, quoique n'étant que de 1761. Barbier attribue l'ouvrage au baron d'Holbach; voyez n° 2317 de la seconde édition du *Dictionnaire des Anonymes*. B.

[2] *L'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*; voyez tome LXIII, page 116. B.

[3] Voyez ma note, page 197. B.

Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfesance, et l'indulgence. Avec ces sentiments, je brave le diable, qui n'existe point, et les vrais diables fanatiques, qui n'existent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château, qui est votre étape.

Je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé.

5491. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mais, mon cher ange, l'empereur dit à la dernière scène[1] précisément ce que vous voulez qu'on dise dans votre lettre du 15; mais cela est annoncé dès la première scène dans les dernières additions; mais le troisième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi; que Marin m'oublie; mettez-vous bien tous deux Latouche dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la chose. Me trompé-je? ai-je un bandeau sur les yeux? *Mahomet* et *le Tartufe* n'étaient-ils pas cent fois plus hardis? Quel est l'homme dans le parterre et dans les loges qui ne soit pas de l'avis de l'auteur, et qui ne le bénisse? quel est dans la capitale des Welches le porte-Dieu ou le gobe-Dieu qui ose dire : C'est moi qu'on a voulu désigner par les prêtres de Pluton? quel rapport peut-on jamais trouver

[1] Dans la tragédie des *Guèbres*. B.

entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame? Vous avez toujours l'auteur sur le bout du nez, et vous croyez l'ouvrage hardi, parce que cet auteur a une fort méchante réputation.

Mais, au nom de Dieu, ne pensez qu'à Latouche; il vous a écrit un petit mot[1], en vous envoyant les trois premiers actes retouchés, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Vous trouverez sa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommodent tout, et les deux anges doivent être très édifiés.

Je suis très fâché que votre fromage de Parmesan ne puisse être arrondi par Castro et Ronciglione[2]. Je m'imaginais que l'aîné laisserait ces rognures à son cadet, d'autant plus qu'elles sont extrêmement à sa bienséance.

Je suis encore plus fâché que ce Tanucci[3] soit une poule mouillée. Que peut-il craindre? est-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? est-ce qu'il ne sait pas que cent millions de voix s'éléveront en sa faveur?

Avez-vous vu *la Riforma d'Italia*[4], mes divins anges? les livres français sont tous circonspects et honnêtes en comparaison. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison.

Damilaville était le plus intrépide soutien de cette

[1] La lettre 5488. B.
[2] Voyez tome XLIV, page 335. B.
[3] Voyez tome XLV, page 111 et ci-dessus p. 165. B.
[4] Voyez ma note, page 197. B.

raison persécutée; c'était une ame d'airain, et aussi tendre que ferme pour ses amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la sens jusqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périsse, et que Fréron vive!

Vivez long-temps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en souvient, n'avoir que soixante-sept ans; j'étais bien votre aîné, et je le suis encore. Je vous aimerai jusqu'à ce que ma drôle de vie finisse.

Cependant que penseriez-vous si, au premier acte[1], Iradan parlait ainsi à ces coquins de prêtres :

Nous sommes ses soldats, *j'obéis à mon* maître;
Il peut tout.

LE GRAND-PRÊTRE.

Oui, sur vous.

IRADAN.

Sur vous aussi peut-être.
Les pontifes divins, *des peuples* respectés,
Condamnent *tous* l'orgueil, et plus, les cruautés.
Jamais le sang humain ne coula dans leurs temples.
Ils font des vœux pour nous, imitez leurs exemples.
Tant qu'en ces lieux surtout je pourrai commander,
N'espérez pas me nuire et me déposséder
Des droits que Rome *attache* aux tribuns militaires.

Scène 3.

Que peut-on dire de plus honnête et même de plus fort en faveur des prêtres? cela ne prévient-il pas toutes les allusions? et, s'il faut qu'on en fasse, ces allusions ne sont-elles pas alors favorables?

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déjà faites dans la première édition? n'êtes-vous pas parfaitement content?

Toute cette affaire-ci ne sera-t-elle pas extrême-

[1] Scène 3 des *Guèbres*; voyez tome IX, pages 38 et 112. B.

ment plaisante? Ma foi, ce Latouche était un bon garçon. Voici le papier tout musqué pour le premier acte; il n'y aura qu'à l'ajuster avec quatre petits pains.

5492. A M. LE COMTE DE MILLY[1].

A Ferney, 21 décembre.

J'ai été malade deux mois entiers, monsieur; on m'a cru mort; il s'en faut peu que je ne le sois. C'est ce qui fait que je ne vous ai point répondu. J'ai soixante-quinze ans : il y en a environ vingt-cinq que je n'ai vu M. le duc de N***. Je n'ai aucune relation avec lui, encore moins avec le ministre : vous avez le droit de demander de l'emploi. Vous êtes à portée de mettre M. le duc de N*** dans vos intérêts, étant dans sa ville. Que peut un homme mort au monde, et enterré sous les montagnes des Alpes? J'ai l'honneur d'être avec tous les regrets possibles de n'être qu'un mort inutile, etc.

5493. A M. DUPUITS.

23 décembre.

En vous remerciant, mon cher capitaine, de m'avoir envoyé copie de la jolie lettre de cette dame que madame du Deffand appelle sa petite mère[2]. Je dirais volontiers à madame du Deffand :

Il se peut bien qu'elle soit votre mère;
Elle eut un fils assez connu de tous :
Méchant enfant, aveugle comme vous,

[1] A qui est adressée la lettre 5406. B.
[2] Madame de Choiseul; voyez une note de la lettre 5481. B.

Dont vous aviez (soit dit sans vous déplaire)
Et la malice et les attraits si doux,
Quand vous étiez dans l'âge heureux de plaire.

Quoi qu'il en soit, je sais que la petite mère et la petite fille sont la meilleure compagnie de l'Europe.

Cette dame prétend qu'elle a volé le *Siècle de Louis XIV;* elle ne sait donc pas que c'était son bien : j'avais d'abord imaginé que M. le duc de Choiseul pourrait avoir la bonté d'en faire présenter un exemplaire à quelqu'un qui n'a pas le temps de lire [1]. Mais j'envoyai ce même exemplaire pour être donné à celle qui daigne lire, et il y avait même quatre petits versiculets [2] qui ne valent pas grand'-chose. Cela sera perdu dans l'énorme quantité de paperasses qu'on reçoit à chaque poste. La perte n'est pas grande.

Il est vrai que je lui ai envoyé *le Marseillais* [3] de Saint-Didier, et que je n'ai pas osé risquer *les Trois Empereurs en Sorbonne* [4], de l'abbé Caille, à cause des notes.

Dieu me garde d'avoir la moindre part à *l'ABC!* C'est un ouvrage anglais, traduit et imprimé en 1762 [5]. Rien n'est plus hardi, et peut-être plus dangereux dans votre pays. C'est un cadran qui n'est fait que pour le méridien de Londres. On m'a fait étranger, et puis on me reproche de penser comme un étranger; cela n'est pas juste.

[1] Louis XV. B.
[2] Ce quatrain est perdu. B.
[3] Voyez tome XIV. B.
[4] Voyez id. B.
[5] Voyez ma note, page 261. B.

On m'a su mauvais gré, par exemple, d'avoir dit des fadeurs à Catherine. Je crois qu'on a eu très grand tort. Catherine avait fourni *cinq mille livres* pour le *Corneille* de madame votre femme. Catherine m'accablait de bontés, m'écrivait des lettres charmantes: il faut un peu de reconnaissance; les muses n'ont rien à démêler avec la politique. Tout cela m'effarouche. Cependant, si on le veut, si on l'ordonne, s'il n'y a nul risque, je chercherai un *ABC*, et j'en ferai tenir un à la personne du monde qui fait le meilleur usage des vingt-quatre lettres de l'alphabet quand elle parle et quand elle écrit.

Pour La Bletterie, il est très certain qu'il a voulu me désigner en deux endroits, et qu'il a désigné cruellement Marmontel dans le temps qu'il était persécuté par l'archevêque et par la Sorbonne. Il a attaqué Linguet; il a insulté de même le président Hénault (page 235, t. II): « En revanche, fixer l'époque des « plus petits faits avec exactitude, c'est le sublime de « plusieurs prétendus historiens modernes. Cela leur « tient lieu de génie et des talents historiques. »

Peut-on appliquer un soufflet plus fort sur la joue du président? Et puis comment trouvez-vous les *talents historiques?* Ne reconnaissez-vous pas à tous ces traits un janséniste de l'Université, gonflé d'orgueil, pétri d'âcreté, et qui frappe à droite et à gauche?

Je ne savais point du tout qu'il eût surpris la protection de madame la duchesse de Choiseul. Quelqu'un a dit de moi que je n'avais jamais attaqué personne, mais que je n'avais pardonné à personne.

Cependant je pardonne à La Bletterie, puisqu'il est protégé par l'esprit et par les graces; j'ai même proposé un accord. La Bletterie veut qu'on m'enterre, parceque j'ai soixante-quinze ans; rien ne paraît plus plausible au premier aspect: je demande qu'il me permette seulement de vivre encore deux ans. C'est beaucoup, dira-t-il; mais je voudrais bien savoir quel âge il a, et pourquoi il veut que je passe le premier.

Mon cher capitaine, vous qui êtes jeune, riez des barbons qui font des façons à la porte du néant. Je vous embrasse vous et votre petite femme.

5494. A M. DALEMBERT.

23 décembre.

Nos lettres s'étaient croisées, mon très cher philosophe. Je regretterai Damilaville toute la vie. J'aimais l'intrépidité de son ame; j'espérais qu'à la fin il viendrait partager ma retraite. Je ne savais pas qu'il fût marié et cocu. J'apprends avec étonnement qu'il était séparé de sa femme depuis douze ans. Il ne lui aura pas assurément laissé un gros douaire.

Povera e nuda vai, filosofia.

Si vous pouviez me faire lire votre discours prononcé devant le roi danois[1], vous me feriez un grand plaisir; vous pourriez me le faire parvenir par Marin.

On dit qu'il y a un premier gentilhomme de la chambre[2] non danoise qui a tenu un étrange dis-

[1] Voyez ma note sur la lettre 5487. B.

[2] C'était le duc de Duras, qui était chargé de faire les honneurs au roi de Danemark, et d'être son guide. B.

cours. Je ne veux pas le croire, pour l'honneur de votre pays.

Croiriez-vous bien que le traducteur de Tacite m'a fait écrire par un homme très considérable, pour me reprocher de n'être pas encore enterré [1], et de trouver son style pincé et ridicule? Le croquant veut être de l'académie; je vous le recommande.

Mais qu'est-ce qu'un Linguet? pourquoi a-t-il fait une si longue *Réponse aux docteurs modernes* [2]? pourquoi n'a-t-il pas été aussi plaisant qu'il pouvait l'être? Il avait beau jeu, mais il n'a pas joué assez adroitement sa partie; il a de l'esprit pourtant, et a quelquefois la serre assez forte; mais il n'entend pas comme il faut le secret de rendre les gens parfaitement ridicules: c'est un don de la nature qu'il faut soigneusement cultiver; d'ailleurs rien n'est meilleur pour la santé. Si vous êtes encore enrhumé, servez-vous de cette recette, et vous vous en trouverez à merveille.

On dit que vous faites un grand diable d'ouvrage de géométrie; cela ne nuira point à votre gaîté; vous possédez tous les tons.

Que dites-vous de la collection des ouvrages de Leibnitz [3]? ne trouvez-vous pas que cet homme était un charlatan, et le gascon de l'Allemagne? mais Descartes était bien un autre charlatan. Adieu, vous qui

[1] Voyez tome XIII, page 267. B.

[2] Linguet a fait une *Réponse aux docteurs modernes, ou Apologie de l'auteur de la Théorie des lois civiles;* mais je crois que cette Réponse n'a été imprimée qu'en 1771, in-12. B.

[3] Voyez lettre 5391. B.

n'êtes point un charlatan; je vous embrasse aussi tendrement qu'on peut embrasser un philosophe.

P. S. Vous sentez bien que *l'ABC* n'est pas de moi, et ne peut en être; il serait même très cruel qu'il en fût : il est traduit de l'anglais par un avocat nommé Échiniac.

5495. A M. L. C.

23 décembre.

Si vous voulez, monsieur, vous appliquer sérieusement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système. Il faut se conduire comme les Boyle, les Galilée, les Newton; examiner, peser, calculer, et mesurer, mais jamais deviner.

Newton n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous démontrent, il faut le tenir pour vrai; dans tout le reste, il n'y a qu'à dire *j'ignore*.

Il est incontestable que les marées suivent exactement le cours du soleil et de la lune; il est mathématiquement démontré que ces deux astres pèsent sur notre globe, et en quelle proportion ils pèsent. De là Newton a non seulement calculé l'action du soleil et de la lune sur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du soleil sur les eaux de la lune (supposé qu'il y ait des eaux). Il est étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'est servi du

flambeau des mathématiques, le seul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, monsieur, de vous laisser séduire par l'imagination; il faut la renvoyer à la poésie, et la bannir de la physique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'est comme si on résolvait un problème par un madrigal.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter; il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre: mais qu'il y ait une fournaise précisément dans le centre de la terre, c'est une chose que personne ne peut savoir, qui n'est nullement probable, et que par conséquent on ne peut admettre en physique.

Quand même ce feu existerait, il ne rendrait raison ni des grandes marées des équinoxes et des solstices, ni de celles des pleines lunes, ni pourquoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, etc. Donc il n'y aurait pas la moindre raison d'admettre ce prétendu foyer pour cause du gonflement des eaux.

Vous demandez, monsieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la résoudre ensuite en pluie par le secours des vents?

Vous dites, monsieur, que vous trouvez très mal imaginé ce que plusieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies suffisent à la formation des ri-

vières. Comptez que cela n'est ni bien ni mal imaginé; mais que c'est une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez consulter sur cela Mariotte et les *Transactions d'Angleterre*[1].

En un mot, monsieur, s'il m'est permis de répondre à l'honneur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs, qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire. Je suis, etc.

5496. A M. L. C.

SUR LES QUALITÉS OCCULTES.

Oui, monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je le redirai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des éléments, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

Descartes se crut fort au-dessus d'Aristote, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter*. Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés; faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse, et une subtile; composer des astres avec de tels ingrédients, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

[1] *Philosophical transactions*, volumineuse collection in-4°, dont Gibelin a donné un *Abrégé* en français, 1787-91, quatorze volumes in-8°. B.

Cet extravagant roman réussit quelque temps, parceque les romans étaient alors à la mode. *Cyrus* et *Clélie*[1] valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprenez-moi l'histoire du monde, si vous la savez; mais gardez-vous de l'inventer.

Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause. Pourquoi cette cause est-elle occulte? c'est qu'elle est premier principe.

Nous savons les lois du mouvement; mais la cause du mouvement, étant premier principe, sera éternellement cachée. Vous êtes en vie, mais comment? vous n'en saurez jamais rien. Vous avez des sensations, des idées; mais devinerez-vous ce qui vous les donne? cela n'est-il pas la chose du monde la plus occulte?

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous, à mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des téguments où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force). Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit: C'est de la mémoire; si nous mettons quelques idées en ordre: C'est du jugement; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination; et le résultat ou le principe de ces qualités est appelé *ame*, chose mille fois plus occulte encore.

[1] Roman de mademoiselle de Scudéry; voyez tome XIX, page 210. B.

Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très vrai qu'il n'est point dans vous un être à part qui s'appelle *sensibilité*, un autre qui soit *mémoire*, un troisième qui s'appelle *jugement*, un quatrième qui s'appelle *imagination*, concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé de quatre autres qui n'existent point?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de ψυχὴ, ou celui de νοῦς? entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme? n'était-ce pas l'expression occulte d'une chose très occulte?

Toutes les ontologies, toutes les psychologies, ne sont-elles pas des rêves? On s'ignore dans le ventre de sa mère; c'est là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait. On s'ignore en naissant, en croissant, en vivant, en mourant.

Le premier raisonneur qui s'écarta de cette ancienne philosophie des qualités occultes corrompit l'esprit du genre humain. Il nous plongea dans un labyrinthe dont il nous est aujourd'hui impossible de nous tirer.

Combien plus sage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Être auteur de tout : « Tu m'as fait « sans que j'en eusse connaissance, et tu me conser- « ves sans que je puisse deviner comment je subsiste. « J'ai accompli une des lois les plus abstruses de la « physique, en suçant le téton de ma nourrice; et « j'en accomplis une beaucoup plus ignorée, en man- « geant et en digérant les aliments dont tu me nour-

« ris. Je sais encore moins comment des idées entrent « dans ma tête pour en sortir le moment d'après sans « jamais reparaître, et comment d'autres y restent « toute ma vie, quelque effort que je fasse pour les « en chasser. Je suis un effet de ton pouvoir occulte « et suprême, à qui les astres obéissent comme moi. « Un grain de poussière que le vent agite ne dit point : « C'est moi qui commande aux vents. *In te vivimus*, « *movemur et sumus*[1]; tu es le seul Être, tout le reste « est mode. »

C'est là cette philosophie des qualités occultes que le P. Malebranche entrevit dans le dernier siècle. S'il avait pu s'arrêter sur le bord de l'abîme, il eût été le plus grand ou plutôt le seul métaphysicien; mais il voulut parler au Verbe : il sauta dans l'abîme, et il disparut.

Il avait, dans ses deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur *de l'Action de Dieu sur les créatures*[2] tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philosophe qui était leur maître, sans qu'ils le sussent : Dieu me garde de le nommer[3]!

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'esprit, desquels il faut excepter le grand Locke, qui avait plus que de l'esprit, etc.

[1] *Actes des Apôtres*, XVII, 28. B.
[2] Boursier; voyez tome XIX, page 68. B.
[3] Bayle. B.

5497. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 décembre.

Ce n'est pas assurément, madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous sois très tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite mère ou grand'mère (je ne sais comment vous l'appelez), a écrit à son protégé Dupuits une lettre où elle met, sans y songer, tout l'esprit et les graces que vous lui connaissez. Elle prétend qu'elle est disgraciée à ma cour, parceque je ne lui ai envoyé que *le Marseillais et le Lion*, de Saint-Didier, et qu'elle n'a point eu *les Trois Empereurs*, de l'abbé Caille; mais je n'ai pas osé lui envoyer par la poste ces trois têtes couronnées, à cause des notes, qui sont un peu insolentes; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux *le Marseillais et le Lion;* c'est pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans *les Trois empereurs* qui est le meilleur que l'abbé Caille fera de sa vie. C'est quand Trajan dit aux chats fourrés de Sorbonne[1] :

Dieu n'est ni si méchant ni si sot que vous dites.

Quand un homme comme Trajan prononce une telle maxime, elle doit faire un très grand effet sur les cœurs honnêtes.

Votre petite mère ou grand'mère a un cœur généreux et compatissant; elle daigne proposer la paix

[1] Vers 101 des *Trois Empereurs en Sorbonne;* voyez tome XIV. B.

entre La Bletterie et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, attendu que je n'en ai que soixante-quinze; et que, pendant ces deux années, il me soit loisible de faire une épigramme contre lui tous les six mois; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le président Hénault autant que moi? Tout ceci est la guerre des vieillards. Voici comme cet apostat janséniste s'exprime, page 235, tome II : « En revanche, fixer l'époque des « plus petits faits avec exactitude, c'est le sublime de « plusieurs prétendus historiens modernes. Cela leur « tient lieu de génie et des talents historiques. »

Je vous demande, madame, si on peut désigner plus clairement votre ami? ne devait-il pas l'excepter de cette censure aussi générale qu'injuste? ne devait-il pas faire comme moi, qui n'ai perdu aucune occasion de rendre justice à M. Hénault, et qui l'ai cité trois fois[1] dans le *Siècle de Louis XIV*, avec les plus grands éloges? Par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux Tacite outrage-t-il le président Hénault, Marmontel, un avocat Linguet, et moi, dans des notes sur Tibère? qu'avons-nous à démêler avec Tibère? Quelle pitié! et pourquoi votre petite mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de La Bletterie est un malavisé?

Et vous, madame, il faut que je vous gronde. Pourquoi haïssez-vous les philosophes quand vous pensez comme eux? vous devriez être leur reine, et vous

[1] Et même quatre fois; voyez tome XIX, pages 52, 100, 122, 123. B.

vous faites leur ennemie. Il y en a un [1] dont vous avez été mécontente; mais faut-il que le corps en souffre? est-ce à vous de décrier vos sujets?

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat général. Tout notre parlement sera à vos genoux quand vous voudrez; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grace.

Votre petite mère et vous, vous me demandez l'*A B C*. Je vous proteste à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au syndic de la Sorbonne, que l'*A B C* est un ouvrage anglais, composé par un M. Huet, très connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762 [2]; que c'est un *roast-beef* anglais, très difficile à digérer par beaucoup de petits estomacs de Paris. Et sérieusement je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi dans mon jeune âge, car, en 1762, je n'avais que soixante-neuf ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que vous rendrez partout justice à mon innocence, qui sera furieusement attaquée par les méchants jusqu'à mon dernier jour.

Au reste, il y a depuis long-temps un déluge de pareils livres. La *Théologie portative* [3], pleine d'excellentes plaisanteries, et d'assez mauvaises; l'*Imposture sacerdotale* [4], traduite de Gordon; *la Riforma d'Italia* [5], ouvrage trop déclamatoire, qui n'est pas

[1] Dalembert. B.
[2] Voyez ma note, page 261. B.
[3] Voyez la note, tome XLVI, page 6. B.
[4] Voyez la note, tome LXIV, page 566. B.
[5] Voyez page 197. B.

encore traduit, mais qui sonne le tocsin contre tous les moines; *les Droits des hommes et les Usurpations des papes*[1], *le Christianisme dévoilé*[2], par feu Damilaville; *le Militaire philosophe*[3], de Saint-Hyacinthe, livres tous pleins de raisonnements, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuser. Enfin il y a cent mains invisibles qui lancent des flèches contre la superstition.

Je souhaite passionnément que leurs traits ne se méprennent point, et ne détruisent pas la religion, que je respecte infiniment, et que je pratique.

Un de mes articles de foi, madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus; mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir.

5498. A M. LE BARON GRIMM.

27 décembre.

L'affligé solitaire des Alpes a reçu la lettre consolante du prophète[4] de Bohême. Ils pleurent ensemble, quoique à cent lieues l'un de l'autre; le défenseur intrépide de la raison et le vertueux ennemi du fanatisme, Damilaville, est mort, et Fréron est gros et gras; mais que voulez-vous, Thersite a survécu à Achille, et les bourreaux du chevalier de La

[1] Tome XLIV, page 318. B.
[2] Voyez page 271. B.
[3] Voyez la note, tome XLIV, page 206. B.
[4] Grimm est auteur du *Petit Prophète de Boehmischbroda*, 1753, in-8°. B.

Barre sont encore vivants. On passe sa vie à s'indigner et à gémir.

Il y a des barbares qui imputent la traduction de *l'A B C* à l'ami du prophète bohémien; c'est une imputation atroce. La traduction est d'un avocat nommé La Bastide-Chiniac, auteur d'un Commentaire sur les discours de l'abbé Fleury[1]. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction, en 1762, chez Robert Freemann[2], où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes soient instruits, et qu'ils instruisent le monde. Les prophètes doivent se secourir les uns les autres, et ne se pas donner des soufflets, comme Sédéchias en donnait à Michée[3].

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philosophe[4].

On dit du bien de mademoiselle Vestris; mais il faut savoir si ses talents sont en elle, ou s'ils sont infusés par Lekain; si elle est *ens per se*, ou *ens per aliud*.

Vous reconnaîtrez l'écriture d'Élisée sous la dictée du vieil Élie : je lui laisserai bientôt mon manteau[5]; mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse en Confucius, en Épictète, en Marc-Aurèle, et je me recommande à l'assemblée des fidèles.

[1] Voyez page 88. B.
[2] Voyez ma note, page 261. B.
[3] III, *Rois*, XXII, 24. B.
[4] Madame d'Épinai. B.
[5] IV, *Rois*, II, 13. B.

5499. A M. LE THINOIS [1],

AVOCAT.

27 décembre.

Je vous remercie, monsieur, de l'éloquent mémoire [1] que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce bel ouvrage aurait été soutenu de preuves, si votre Nègre des Moluques avait voulu vous instruire de l'âge auquel le roi son père le fit voyager; du nombre et des noms des grands de sa cour, qui sans doute accompagnèrent le dauphin de Timor; des particularités de ce pays, de sa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, son précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair nègre, les écuyers et les gentilshommes de la chambre du dauphin, et pour changer son altesse royale en garçon de cuisine.

L'île de Timor a toujours passé pour un pays assez pauvre, dont toute la richesse consiste en bois de sandal. Franchement, monsieur, l'histoire de ce prince n'est pas de la plus grande vraisemblance : tout ce qu'on vous accordera, c'est que le P. Ignace est un fripon, mais il est bien étonnant qu'un dominicain s'appelle Ignace; vous savez que les jésuites et les jacobins se sont toujours détestés eux et leurs saints.

Quoi qu'il en soit, monsieur, si le conseil n'a point eu d'égard à votre requête, il a sans doute rendu justice à votre manière d'écrire; il n'a pu vous refuser son estime, et je pense comme tout le conseil.

[1] *Requête au roi pour Balthazar-Pascal Celze, fils aîné du roi, et héritier présomptif du royaume de Timor et de Solor dans les Moluques;* Paris, 1768, in-4° de XXXI. B.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

5500. A M. SAURIN.

28 décembre.

Premièrement, mon cher confrère, je vous ai envoyé un *Siècle*[1], et je suis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En second lieu, vos vers sont très jolis[2].

[1] L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV*; voyez ma Préface du tome XIX, page x. B.

[2] Saurin avait adressé à Voltaire des vers qui sont effectivement fort jolis, et dont il est parlé dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 16 janvier 1769. Le rédacteur des *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse-Normandie* les inséra dans le numéro du vendredi 3 février 1769 de son journal, avec cet intitulé : *Sorin* (sic) *à M. de Voltaire, en réponse à* l'A B C, *pièce où il traite purement et simplement Montesquieu de bel-esprit, et où il dénigre Fénelon.* Un arrêt du parlement de Rouen, en date du 20 février 1769, ordonne que ce numéro des *Annonces* sera lacéré et brûlé, comme *blasphématoire et impie.* Les vers de Saurin n'ayant pu, en conséquence de cet arrêt, entrer dans la collection de ses *OEuvres*, sont en quelque sorte inédits : je pense que le lecteur les verra ici avec plaisir.

Esprit vaste et sublime, et le plus grand peut-être
Qu'aucun pays jamais, qu'aucun siècle ait vu naître ;
Voltaire, des humains le digne précepteur,
Poursuis, en instruisant emuse ton lecteur ;
Et, joignant à propos le force au ridicule,
Dans tes écrits, nouvel Hercule,
Abats l'hydre des préjugés.
De cette nuit profonde où des fourbes célèbres
Au nom du ciel nous ont plongés,
Ose dissiper les ténèbres :
Arrache à l'erreur son bandeau,
Rends à la Vérité ses droits et son flambeau;
Mais du doux Fénelon ne trouble point la cendre,
Laisse au grand Montesquieu son immortalité :
Ton cœur de les aimer pourrait-il se défendre ?
Du genre humain tous deux ont si bien mérité !
Ils ont pu se tromper, mais ils aimaient les hommes.
Eh ! combien par l'amour de péchés sont couverts !

Troisièmement, votre équation est de fausse position. Ce n'est point moi qui ai traduit *l'A B C;* Dieu m'en garde! Je sais trop qu'il y a des monstres qu'on ne peut apprivoiser. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang du chevalier de La Barre sont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'eusse dix mille serviteurs de Dieu avec moi, ayant l'épée sur la cuisse, et *combattant les combats du Seigneur*[1].

Il y a présentement cinq cent mille Israélites en France qui détestent l'idole de Baal; mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : Dieu bénisse le prophète! et si on le lapidait comme Ézéchiel, ou si on le sciait en deux comme Jérémie, ils le laisseraient scier ou lapider, et iraient souper gaîment.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être sciés : et si un monstre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monstre.

Il me paraît que M. Huet, auteur de *l'A B C,* est visiblement un Anglais qui n'a acception de personne.

Le sublime écrivain que *bel-esprit* tu nomoies
A, même en se trompant, éclairé l'univers;
Nous lui devons ce que nous sommes.
Trop libre peut-être en mes vers,
Je te dis ma pensée. Oh! grand homme, pardonne.
Souvent, par ses écrits jugeant de sa personne,
Voltaire me parait une divinité;
Mais quand, rabaissant ceux que l'univers renomme,
Le génie est par toi de bel esprit traité,
Je vois avec chagrin que le dieu se fait homme.

(*Note de M. Ravenel.*)

[1] I, *Rois*, XVIII, 17. B.

Il trouve Fénelon trop languissant[1], et Montesquieu trop sautillant[2]. Un Anglais est libre, il parle librement; il trouve la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, de Bossuet, et tous ses ouvrages polémiques, détestables; il le regarde comme un déclamateur[3] de très mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour madame du Deffand, qui disait que *l'Esprit des Lois était de l'esprit sur les lois.* Je ne vois de vrai génie que dans *Cinna* et dans les pièces de Racine, et je fais plus de cas d'*Armide* et du quatrième acte de *Roland* que de tous nos livres de prose.

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poëtes. Il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment, dans ses lettres, l'académie, dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle. Je ne peux souffrir qu'on soit plaisant si hors de propos; ensuite chacun a son avis: le mien est de vous aimer et de vous estimer toujours.

5501. A M. L'ABBÉ BOUDOT.

A Ferney, par Genève, 28 décembre.

Je vous remercie, monsieur, des instructions que vous avez bien voulu me donner[4]; si j'étais aussi sa-

[1] Voyez tome XLV, page 100. B.
[2] Voyez id., page 17. B.
[3] Voyez id., page 60. B.
[4] Voyez lettre 5484. B.

vant que vous, M. le président Hénault serait bientôt vengé.

Heureusement l'ouvrage du marquis de B.....[1] n'a point passé à Paris, il n'est connu que dans les provinces et dans les pays étrangers; mais il ne fera jamais de tort à l'*Abrégé chronologique* dont vous avez vérifié toutes les dates.

L'abbé de La Bletterie a beau vouloir jeter du ridicule sur cette exactitude si estimable[2], le ridicule est d'oser la mépriser; mon devoir est de vous estimer; c'est un devoir que je remplis dans toute son étendue.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre très humble, etc.

5502. A MADAME DE POMMEREUL[3].

A Ferney, le 29 décembre.

Madame, si je n'avais pas été très malade sur la fin de cette courte vie, je vous aurais sans doute remercié sur-le-champ de la longue vie que vous voulez bien me procurer. Il faut que vous descendiez d'Apollon en droite ligne, vous et madame d'Antremont.

Vous ne démentez pas votre illustre origine;
Il est le dieu des vers et de la médecine,
Il prolonge nos jours, il en fait l'agrément.
Ce dieu vous a donné l'un et l'autre talent :

[1] Belestat; voyez lettres 5446, 5447 et 5509. B.

[2] Voyez lettre 5497. B.

[3] Madame de Pommereul avait adressé à l'auteur la recette de l'élixir de longue vie, avec une lettre mêlée de prose et de vers. K.

Ils sont rares tous deux. J'apprends dans mes retraites
Qu'on a dans Paris maintenant
Moins de bons médecins que de mauvais poëtes.

Grand merci, madame, de votre recette de longue vie. Je me doute que vous en avez pour rendre la vie très agréable; mais j'ai peur que vous ne soyez très avare de cette recette-là. Le cardinal de Fleury prenait tous les matins d'un baume qui ressemblait fort à votre élixir; il avait beaucoup usé, dans son temps, de cette autre recette que vous ne donnez pas. Je crois que c'est ce qui l'a fait vivre quatre-vingt-dix ans assez joyeusement. Ce bonheur n'appartient qu'à des gens d'église: Dieu ne bénit pas ainsi les pauvres profanes.

Quoi qu'il en soit, daignez agréer le respect et la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

5503. A M. DALEMBERT.

31 décembre.

Mon cher philosophe, le démon de la discorde et de la calomnie souffle terriblement sur la littérature. Voyez ce qu'on a imprimé dans plusieurs journaux du mois de novembre: il est nécessaire que vous en soyez instruit; je ne crois pas que ces journaux soient fort connus à Paris, mais ils le sont dans l'Europe.

Croiriez-vous que monsieur le duc et madame la duchesse de Choiseul ont daigné m'écrire pour disculper La Bletterie? mais comment se justifiera-t-il, non seulement d'avoir traduit Tacite en style pincé, mais de n'avoir fait des notes que pour insulter tous les gens de lettres? Je ne parle pas de Linguet, qui s'est dé-

fendu un peu trop longuement : mais pourquoi désigner Marmontel dans le temps de la persécution qu'il essuyait? N'a-t-il pas désigné de la manière la plus outrageante le président Hénault, par ces paroles que vous trouverez page 235 du second tome? « Fixer l'époque des plus petits faits avec la plus « grande exactitude, c'est le sublime de nos préten- « dus historiens modernes. Cela leur tient lieu de « génie et des talents historiques. »

Quoi! cet homme attaque tout le monde, et il trouve la plus forte protection et les plus grands encouragements! Est-ce pour l'éducation des enfants de France qu'il a publié son Tacite? Je sais certainement qu'il veut être de l'académie, et probablement il en sera.

Je crois connaître enfin le beau marquis[1] qui a peint le président Hénault et le petit-fils de Shah-Abbas d'un pinceau si rembruni et si dur; mais par quelle rage m'imputer cet ouvrage, dans lequel je suis moi-même maltraité? Il faut donc combattre jusqu'au dernier jour de sa vie? eh bien! combattons.

Avez-vous jamais lu *le Catéchumène*[2], une ode contre tous les rois dans la dernière guerre[3], une *Lettre au docteur Pansophe?* tout cela est de la même main. On a cru y reconnaître mon style. L'auteur n'a jamais eu l'honnêteté de détourner ces injustes soupçons; et moi, qui le connais parfaitement aussi

[1] De Belestat; voyez lettres 5446, 5447 et 5509. B.

[2] Par M. Bordes. K.

[3] Cette *Ode sur la guerre* est aussi de Bordes; il en est parlé tome LIX, page 607; et LX, 170. B.

bien que Marin, j'ai eu la discrétion de ne le jamais nommer. Je sais très bien quel est l'auteur du livre attribué à Fréret[1], et je lui garde une fidélité inviolable. Je sais qui a fait *le Christianisme dévoilé*[2], *le Despotisme oriental*[3], *Énoch et Élie*[4], etc., et je ne l'ai jamais dit. Par quelle fureur veut-on m'attribuer *l'A B C?* C'est un livre fait pour remettre le feu et le fer aux mains des assassins du chevalier de La Barre.

Je compte sur votre amitié, mon cher philosophe. Qu'elle soit mon bouclier contre la calomnie, et la consolation de mes derniers jours.

Je vous embrasse très tendrement.

5504. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1er janvier 1769.

Je présente mes tendres et sincères respects au couple aimable qui a honoré de sa présence pendant quelques jours l'ermitage d'un vieux solitaire malingre. Je ne leur souhaite point la bonne année, parceque je sais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne souhaite point le bonheur à qui le possède et à qui le donne.

Je me flatte qu'un jour Dixhuitans[5] sera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cause. La raison et l'esprit introduiront leur empire dans le

[1] Voyez ma note, tome LXIII, page 116. B.
[2] Voyez page 271. B.
[3] Voyez la note, tome LX, page 152. B.
[4] Voyez la note, tome LXII, page 114. B.
[5] Madame de Rochefort avait dix-huit ans. K.

Gévaudan, et on sera bien étonné. La bonne cause commence à se faire connaître sourdement partout, et c'est de quoi je bénis Dieu dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'espérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puissants en œuvres et en paroles.

Quoiqu'on dise à Paris que la fête de la Présentation de Notre-Dame[1] doit se célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien; car à qui présenter? à des vierges? cela ne serait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracasseries. Je ne connais que celles de Corse. Elles ne réussissent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de La Bletterie en France. Mais le mal est médiocre; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que sur des roses. Pour le parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

5505. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 2 janvier.

Je ne suis plus enrhumé, mon cher maître; mais je me sers d'un scribe pour ménager mes yeux, qui sont très faibles aux lumières. Je vous envoie mon discours[2], puisque vous lui faites l'honneur de vouloir le lire. Je vous l'ai fait attendre quelques jours, et beaucoup plus long-temps qu'il ne mérite, parcequ'il était à courir le monde, et que je n'ai pu le ravoir qu'aujourd'hui; voulez-vous bien me le renvoyer sous l'enveloppe de Marin? Il n'est que trop vrai qu'un certain gentil-

[1] Pour comprendre ce passage, il faudrait savoir ce que le comte de Rochefort avait écrit à Voltaire. B.

[2] Voyez ma note, page 268. B.

homme a tenu au roi de Danemark le ridicule propos qu'on vous a dit[1]. Vous verrez dans mon discours un petit mot de correction fraternelle pour ce gentilhomme, qui était présent, et qui, à ce que je crois, l'aura senti; car je ne gâte pas ces messieurs. Vous voyez, mon cher ami, ce qui en arrive quand on les flatte : ils trouvent mauvais qu'on se moque des plats auteurs qu'ils protégent; on s'expose à de tels reproches quand on caresse ceux qui les font. La critique de Linguet aurait pu être meilleure et de meilleur goût; cependant, comme il a raison presque en tout, elle a beaucoup chagriné son maussade adversaire; la liste des phrases tirées de la traduction est bien ridicule, et peut-être aurait suffi.

Vous devez des regrets au pauvre Damilaville; il vous était bien attaché. Je savais qu'il était marié, mais non par lui, car il ne me disait rien de ses affaires. J'ai vu sa femme une seule fois, et, d'après cette vue, je doute fort qu'il ait été cocu; mais ce qui me fâche le plus, c'est que cette vilaine mégère (car c'en était une) emporte tout le peu qu'il laisse, et qu'il ne restera pas même de quoi payer un excellent domestique qu'il avait.

Je n'ai point lu la collection des ouvrages de Leibnitz; je crois que c'est un fatras où il y a bien peu de choses à apprendre.

Il est vrai que j'ai donné cette année deux gros volumes in-4° de géométrie[2]; ce seront vraisemblablement les derniers.

Notre secrétaire, toujours convalescent et assez faible, vous fait mille compliments. Quant à *l'A B C*, personne n'ignore qu'il est en effet traduit de l'anglais par un avocat. *Vale, et me ama.*

[1] Voyez page 278. B.

[2] *Opuscules mathématiques*, tomes IV et V. Ils ont été suivis de trois autres. B.

5506. A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 3 janvier.

Madame, il y a, dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que monsieur votre frère[1] « vous « menace, et que vous ne devez plus rien faire pour « empêcher ses menaces d'être effectuées. »

Je serais inconsolable, si, ayant voulu l'engager à se confier à vos bontés, j'avais pu laisser échapper dans sa dernière lettre quelque expression qui pût faire soupçonner qu'il vous menaçât, et qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère et d'une sœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude. Vous m'avez pressé par deux lettres consécutives de l'attirer chez moi, et de savoir de lui ce qu'il voulait.

Je vous ai instruite de toutes ses prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conseillaient d'éclater et de se pourvoir en justice; je vous ai dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti; je vous ai offert mes services; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le sien. Non seulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un seul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver

[1] Durey de Morsan; voyez tome LXIV, page 534. B.

chez moi à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'esprit, et qu'il est considéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choses sont très conciliables avec une mauvaise conduite en affaires.

Si le récit qu'il m'a fait de ses fautes et de ses disgraces est vrai, il est sans contredit un des plus malheureux hommes qui soient au monde.

Mais que voulez-vous que je fasse? S'il n'a point d'argent, et s'il m'en demande encore dans l'occasion, faudra-t-il que je refuse le frère de madame l'intendante de Paris? faudra-t-il que je lui dise: Votre sœur m'a ordonné de ne vous point secourir; après que je lui ai dit, pour montrer votre générosité, que vous m'aviez permis de lui prêter de l'argent dans l'occasion, lorsque vous étiez à Genève? Ceux que nous avons obligés une fois semblent avoir des droits sur nous, et lorsque nous nous retirons d'eux, ils se croient offensés.

Vous savez, madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé Nollet. Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarrassante. Cette Nollet est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monsieur votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée?

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est

point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représentations à votre prudence. Monsieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six; je crois, en rassemblant tout ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes ne se fassent point entendre dans les pays étrangers.

Au reste, madame, je vous supplie d'observer que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuse affaire que ce que vous m'avez expressément ordonné. Soyez très persuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en sens tout le prix, et que je vous suis entièrement dévoué.

5507. A M. L'ABBÉ AUDRA[1].

A Ferney, le 3 janvier.

Il s'agit, monsieur, de faire une bonne œuvre; je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se repent de l'absurde barbarie exercée contre les Calas. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres[2].

Les Sirven sont à peu près dans le cas des Calas.

[1] Voyez la note sur la lettre 5517. B.
[2] Épître de saint Jacques, II, 18. B.

Le père et la mère Sirven furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux Calas expira. Cette famille infortunée est encore dans mon canton; elle a voulu se pourvoir au conseil privé du roi; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger son décret, et qui renvoie le jugement au parlement, est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre. La mère est morte de douleur, le père reste avec ses filles, condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouse, et de mourir sur le même échafaud que Calas; il a même manifesté cette crainte aux yeux du conseil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait se présenter à Toulouse avec sûreté. Il est bien clair qu'il n'a pas plus noyé sa fille que Calas n'avait pendu son fils. Les gens sensés du parlement de Toulouse seront-ils assez hardis pour prendre le parti de la raison et de l'innocence contre le fanatisme le plus abominable et le plus fou? se trouvera-t-il quelque magistrat qui veuille se charger de protéger le malheureux Sirven, et acquérir par-là de la véritable gloire? En ce cas, je déterminerai Sirven à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où Calas est mort.

La sentence rendue contre lui par contumace lui a ôté son bien, dont on s'est emparé. Cette malheureuse famille vous devra sa fortune, son honneur, et la vie; et le parlement de Toulouse vous devra la réhabilitation de son honneur, flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, monsieur, le factum des dix-sept avocats du parlement de Paris en faveur des Sirven. Il est très bien fait; mais Sirven vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous ferez une action digne de la philosophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conseiller à qui j'adresserai Sirven?

Permettez-moi de vous embrasser avec la tendresse d'un frère.

5508. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 5 janvier.

Vous êtes bien bon, monsieur, de parler de microscope à un pauvre vieillard qui a presque perdu la vue. Il y a long-temps que je suis accoutumé à voir grossir des objets fort minces. La sottise, la calomnie, et la renommée, leur très humble servante, grossissent tout. On avait fort grossi les fautes du comte de Lally, et les indécences du chevalier de La Barre; il leur en a coûté la vie. On a grossi les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et presque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en sera pas ainsi sans doute du livre de M. l'abbé Régley, que vous estimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent sur-le-champ d'autres anguilles.

J'attends son livre avec d'autant plus d'impatience,

que je viens d'en lire un à peu près sur le même sujet. En me le donnant, ayez la bonté, monsieur, de me faire avoir les *Découvertes microscopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature*[1].

Cette nature est bien plus singulière dans nos Alpes qu'ailleurs; c'est tout un autre monde. Le vôtre est plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand Condé de daigner se souvenir de moi du sein de sa gloire. Je me mets à ses pieds avec la plus respectueuse reconnaissance, et je vous demande instamment la continuation de vos bontés.

5509. A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH[2].

5 janvier.

Votre lettre du 20 de décembre, monsieur, n'est point du style de vos autres lettres; et votre critique de Bury est encore moins du style de l'éloge de Clémence Isaure. C'est une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre dissertation étant le même qui avait imprimé les mémoires de La Beaumelle, on crut que ce petit ouvrage était de lui; et ce nom le rendit suspect. Le public ne regarda l'intitulé, *Par M. le marquis de B....*, que comme un masque sous lequel La Beaumelle se cachait. L'article du petit-fils de Shah-Abbas parut à tout le monde un portrait trop ressemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris six cents exemplaires

[1] Tome XLIV, page 216. B.

[2] A qui sont déjà adressées les lettres 5446 et 5447. B.

que M. de Sartines fit mettre au pilon, et il en informa M. de Saint-Florentin.

Ce n'est pas tout, monsieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua; et cette calomnie en imposa d'autant plus, que dans ce temps-là même je fesais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*.

Le président Hénault, si durement traité dans votre brochure[1], est mon ami depuis plus de quarante ans; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président Hénault, pour le déchirer avec plus de cruauté en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plus tôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé, avec toute la ville de Genève, que La Beaumelle était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des Sirven; vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on fesait expirer Calas sur la roue. La sentence qui condamne les Sirven est plus absurde encore que l'abominable arrêt contre les Calas. J'ai fait présenter au

[1] Voyez le passage cité dans la lettre 5422. B.

nom des Sirven une requête au conseil privé du roi; cette famille malheureuse, jugée par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse, qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des Calas; le conseil privé, en plaignant les Sirven, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse.

Un homme très instruit[1] me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux; que plusieurs jeunes conseillers embrassent le parti de la tolérance; « qu'on va jusqu'à se reprocher l'arrêt « contre M. Rochette et les trois gentilshommes. » Ces circonstances m'encourageraient, monsieur, à envoyer les Sirven dans votre pays, si je pouvais compter sur quelque conseiller au parlement qui voulût se faire un honneur de protéger et de conduire cette famille aussi innocente que malheureuse. Je serais bien sûr alors qu'elle serait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ses biens. Voyez, monsieur, si vous connaissez quelque magistrat qui soit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puisse prendre sur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges, et tirer l'innocence de la plus injuste oppression.

« Combien que le parlement ne soit qu'une forme « des trois états raccourcis au petit-pied[2], » ce sera à vous seul, monsieur, qu'on sera redevable d'une ac-

[1] L'abbé Audra; voyez lettre 5517. B.

[2] Ce sont les termes des premiers états de Blois, page 445.

tion si généreuse et si juste; le parlement même vous en devra de la reconnaissance; vous lui aurez fourni une occasion de montrer sa justice, et d'expier le sang des Calas.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce service que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaissance, avec l'estime que je dois à vos talents, et toute l'amitié d'un confrère, votre très humble, etc.

5510. A M. DE LA HARPE.

5 janvier.

Oui, mon cher enfant, *le Mercure* est devenu un très bon livre, grace à vous et à M. La Combe. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un *Siècle* et même deux [1], ainsi qu'à vous; le grand siècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de Lally, dont le seul crime a été d'être brutal. Quelque autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent [2], dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera son corps, pour avoir chanté une ancienne chanson de corps-de-garde. Cela se passa chez les Hottentots il y a environ trois ans.

[1] L'édition de 1768 du *Siècle de Louis XIV* contient le *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez ma Préface du tome XIX. B.

[2] Voltaire n'a point fait pour le *Précis du Siècle de Louis XV* d'addition où il ait parlé du meurtre de La Barre; mais dans l'édition de l'*Histoire du parlement*, qui fait partie de l'édition in-4° de ses *OEuvres*, il reproduisit au chapitre LXIX (ainsi que je l'ai dit tome XXII, page 362) la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, qui est tome XLII, page 361. B.

J'attends votre *Henri IV*[1] avec la même ardeur qu'il attendait Gabrielle.

Puisque vous avez une Vestris[2], donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les polissons qui ne savent que mettre des tours de passe-passe sur le théâtre ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers soient bons; mais savent-ils ce que c'est qu'un vers? Ah! quels Welches!

L'A B C est réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat La Bastide de Chiniac, et ce Chiniac est un homme à qui je ne prends nul intérêt.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

5511. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 janvier.

Madame, voilà encore un thême; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'est-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de l'Alphabet[3]; mais savez-vous bien qu'il sera brûlé, et peut-être l'auteur aussi? Le traducteur est un La Bastide de Chiniac, avocat de son métier. Il sera brûlé, vous dis-je, comme Chausson[4].

C'est avec une peine extrême que je fais venir ces

[1] L'*Éloge de Henri IV*, par La Harpe, avait obtenu l'accessit à l'académie de La Rochelle. Le prix avait été donné à Gaillard; voyez lettre 5522. B.

[2] Marie-Rose Gourgaud Dugazon, femme d'Angiole-Marie-Gaspard Vestris, avait débuté le 19 décembre 1768 par le rôle d'Aménaïde dans *Tancrède*. Elle est morte le 6 octobre 1804. B.

[3] L'*A B C*; voyez tome XLV, page 1. B.

[4] Voyez la note de Voltaire, tome XII, page 258. B.

abominations de Hollande. Vous voulez que je fasse un gros paquet à votre petite mère ou grand'mère; vous ne dites point si elle paie des ports de lettres, et s'il faut adresser le paquet sous l'enveloppe de son mari, qui ne sera point du tout content de l'ouvrage.

L'A B C est trop l'éloge du gouvernement anglais. On sait combien je hais la liberté, et que je suis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes; mais si j'envoie cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, madame, si on peut s'adresser directement à votre petite mère; et, si elle répond qu'il n'y a nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez.

Je puis vous faire tenir directement par la poste de Lyon, à très peu de frais, *les Droits des uns et les Usurpations des autres*[1], *l'Épître aux Romains*[2].

Si vous n'avez pas l'*Examen important*[3] *de milord Bolingbroke*, on vous le fera tenir par votre grand'mère[4].

On n'a pas un seul exemplaire du *Supplément*[5], elle le demande comme vous. Il faut qu'elle fasse

[1] Tome XLIV, page 318. B.

[2] Tome XLIV, page 154. B.

[3] Tome XLIII, page 39. B.

[4] Madame de Choiseul, qui est aussi désignée plus haut sous le nom de *petite mère*. B.

[5] Je ne vois pas quel peut être l'ouvrage dont parle ici Voltaire. Le *Supplément du Discours aux Welches* est de 1764 (voyez tome XLI, page 565); le *Supplément aux Causes célèbres* (voy. t. XLVI, p. 12) n'est, je crois, que de juillet 1769, ou, tout au plus, de juin. B.

écrire par Corby à Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poste.

Vous me parlez d'un buste, madame; comment avez-vous pu penser que je fusse assez impertinent pour me faire dresser un buste? Cela est bon pour Jean-Jacques, qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une statue [1].

Pour les deux *Siècles*, dont l'un est celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les présenter, et doit s'être acquitté de son devoir. Madame de Luxembourg y verra [2] une belle réponse du maréchal de Luxembourg, quand on l'interrogea à la Bastille. C'est une anecdote dont elle est sans doute instruite.

Le procès de cet infortuné Lally est quelque chose de bien extraordinaire; mais vous n'aimez l'histoire que très médiocrement. Vous ne vous souciez pas de La Bourdonnais, enfermé trois ans à la Bastille pour avoir pris Madras; mais vous souciez-vous des cabales affreuses qu'on fait contre le mari de votre grand'mère? Je l'aimerai, je le respecterai, je le vanterai, fût-il traité comme La Bourdonnais. Il a une grande ame, avec beaucoup d'esprit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, madame; quand vous me donnerez des thêmes, je vous dirai toujours ce que j'ai sur le cœur. Comptez que ce cœur est plein de vous.

[1] Dans sa lettre intitulée *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont.* B.

[2] Tome XX, page 180. B.

5512. A M. BORDES.

A Ferney, 10 janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philosophie dans le discours de M. l'abbé de Condillac[1]. On dira peut-être que ce mérite n'est pas à sa place, dans une compagnie consacrée uniquement à l'éloquence et à la poésie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un discours de réception des idées vraies et profondes, qui sont elles-mêmes la source cachée de l'éloquence.

Il y a dans le discours de M. Le Batteux des anecdotes sur mon ancien préfet l'abbé d'Olivet, dont je connais parfaitement la fausseté; mais la satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

Il serait à desirer que les lettres[2] concernant Nonotte fussent réimprimées à Lyon, puisque les injures de ce marand y ont été audacieusement imprimées; c'est d'ailleurs un factum dans une espèce de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent Nonotte, et pensent qu'il a raison. Je crois que les PP. de l'Oratoire en seraient très aises, et qu'il y a bien d'hon-

[1] Pour sa réception à l'académie française à la place de l'abbé d'Olivet, le 22 décembre 1768. B.

[2] Je ne connais de lettre concernant Nonotte, et dont Voltaire puisse parler ici, que celle qui est tome XLIV, page 1. La *Lettre anonyme*, etc., qui est tome XLV, page 139, est postérieure au 10 janvier. Mais Voltaire a peut-être aussi voulu parler des *Éclaircissements historiques*, qui sont tome XLI, page 38. B.

nêtes gens qui seraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme.

Bonsoir, mon très cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle[1], où il y a, dit-on, des choses curieuses; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

5513. A M. HENNIN.

A Ferney, 11 janvier.

Pardon, pardon, mon très cher et très aimable résident. Il y a huit jours que j'aurais dû vous répondre, et un mois que j'aurais dû vous prévenir. Si vous aviez malheureusement mon âge, vous trouveriez les choses encore bien plus changées qu'elles ne vous l'ont paru. J'ai bu autrefois la lie d'un vin qui était encore assez bon. Le tonneau nouvellement percé est de Brie. Votre principal[2] est presque le seul homme qui soutienne l'honneur du pays, et qui joigne la grandeur d'ame à l'esprit et à la gaîté. On me mande que ses ennemis se démènent beaucoup. Tant pis s'ils réussissent. C'est un des plus grands malheurs qui puissent arriver à feu ma patrie.

Vraiment il est vrai que madame sa femme s'est donné les airs de prétendre être mal à ma cour. Mais j'ai de quoi rabattre son caquet, car je serais homme

[1] *Des singularités de la nature*, tome XLIV, page 216. B.
[2] Le duc de Choiseul. B.

à lui signifier combien je respecte la vertu douce et sans faste, combien j'aime l'esprit naturel et vrai dans un temps où il y a tant d'esprits faux. Enfin, si je m'y mettais, je la ferais rougir jusqu'au blanc des yeux. Qu'elle ne se joue pas à moi.

Vous ne reviendrez[1] sans doute qu'au printemps, mais j'ai bien peur que vous ne trouviez un printemps fort vilain. Nous avons un hiver si doux qu'il en devient fade. Il faut avoir sa dose de bise chaque année; nous l'aurons malheureusement au mois de mai. Vous gélerez de froid dans le jardin que vous avez si joliment planté. Je me suis promené aujourd'hui dans le mien pendant une heure, et j'avais chaud. Nous serons en fourrure à la Pentecôte.

On dit que Catau a déjà battu les infidèles; cela leur apprendra à renfermer les femmes. Ces marauds-là ne sont bons qu'à être renvoyés au-delà de l'Oxus, dont ils viennent. Je ne m'accoutume point à voir la Grèce gouvernée par des gens qui ne savent ni lire, ni écrire, ni danser, ni chanter. Si la Grèce était libre, j'irais mourir à Corinthe, quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'y aller. Je déteste également les Turcs et la bise. Pour votre Pologne, je la plains; c'est pis que jamais.

Adieu; soyez heureux autant que vous méritez de l'être, et conservez-moi vos bontés. V.

[1] Hennin était allé à Versailles. B.

5514. A M. TABAREAU.

12 janvier.

Je suis très sensiblement touché, monsieur, de tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier[1] qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le fesait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un sou; mais enfin il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

Est-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui se sont tués dans Paris? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de se donner la mort? Voilà de plaisants Catons d'Utique que ces drôles-là!

La banqueroute est-elle aussi considérable qu'on le dit? M. Janel exerce-t-il toujours son emploi? Voilà bien des questions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité sur le roi de Portugal. On m'avait mandé que son aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, monsieur Vasselier[2], si vous avez un

[1] Billard; voyez ma note, tome XII, page 548. B.

[2] A qui est adressée la lettre 5535. B.

moment à vous, répondez-moi sur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter votre cabinet de livres qu'au printemps; en attendant, conservez-moi tous deux une amitié qui fait ma consolation dans ma très infirme vieillesse.

5515. A M. DALEMBERT.

13 janvier.

Je vous renvoie, mon cher philosophe, votre chien danois[1]; il est beau, bien fait, hardi, vigoureux, et vaut mieux que tous les petits chiens de manchon qui lèchent et qui jappent à Paris.

Votre discours est excellent; vous êtes presque le seul qui n'alliez jamais ni en-deçà ni en-delà de votre pensée. Je vous avertis que j'en ai tiré copie.

Le *Mercure* devient bon. Il y a des extraits de livres fort bien faits. Pourquoi n'y pas insérer ce discours dont le public a besoin? La Bletterie a juré à son protecteur et à sa protectrice qu'il ne m'avait point eu en vue, et qu'il me permettait de ne pas me faire enterrer. Il dit aussi qu'il n'a point songé à Marmontel quand il a parlé de *Bélisaire*, ni au président Hénault quand il a dit que « la précision « des dates est le sublime des historiens sans ta- « lents. » J'ai tourné le tout en plaisanterie.

A propos du président Hénault, le marquis de Belestat m'a écrit enfin qu'il était très fâché que j'eusse

[1] Le *Discours* prononcé devant le roi de Danemark; voyez lettre 5487. B.

douté un moment que le portrait de Shah-Abbas et du président fussent de lui; qu'ils sont très ressemblants; que tout le monde est de son avis, et qu'il n'en démordra pas. J'ai envoyé sa lettre à notre ami Marin. On a fait trois éditions de ce petit ouvrage en province; car la province pense depuis quelques années. Il s'est fait un prodigieux changement, par exemple, dans le parlement de Toulouse; la moitié est devenue philosophe, et les vieilles têtes rongées de la teigne de la barbarie mourront bientôt.

Oui, sans doute, j'ai regretté Damilaville; il avait l'enthousiasme de saint Paul, et n'en avait ni l'extravagance ni la fourberie : c'était un homme nécessaire.

Oui, oui, *l'A B C* est d'un membre du parlement d'Angleterre, nommé Huet, parent de l'évêque d'Avranches, et connu par de pareils ouvrages. Le traducteur est un avocat nommé La Bastide; ils sont trois de ce nom-là : il est difficile qu'ils soient égorgés tous les trois par les assassins du chevalier de La Barre.

Vous n'avez point les bons livres à Paris : *le Militaire philosophe* [1], les *Doutes* [2], *l'Imposture sacerdotale* [3], *le Polissonisme dévoilé* [4]. Il paraît tous les huit jours un livre dans ce goût en Hollande. La *Riforma d'Italia* [5], qui n'est pourtant qu'une déclama-

[1] Voyez la note, tome XLIV, page 206. B.

[2] Les *Doutes sur la religion, suivis de l'analyse du Traité théologi-politique de Spinosa*, 1767, in-12. L'*Analyse* est du comte de Boulainvilliers; les *Doutes*, de Guéroult de Pival, mort en 1772. B.

[3] Voyez la note, tome LXIV, page 566. B.

[4] C'est-à-dire *le Christianisme dévoilé;* voyez lettre 5490. B.

[5] Voyez page 197. B.

tion, a fait un prodigieux effet en Italie. Nous aurons bientôt de nouveaux cieux et une nouvelle terre, j'entends pour les honnêtes gens; car, pour la canaille, le plus sot ciel et la plus sotte terre est ce qu'il lui faut.

Je prends le ciel et la terre à témoin que je vous aime de tout mon cœur.

Pardieu, vous êtes bien injuste de me reprocher des ménagements pour gens puissants, que je n'ai connus jadis que pour gens aimables à qui j'ai les dernières obligations, et qui même m'ont défendu contre les monstres. En quoi puis-je me plaindre d'eux? est-ce parcequ'ils m'écrivent pour me jurer que La Bletterie jure qu'il n'a pas pensé à moi? Faudrait-il que je me brûlasse toujours les pattes pour tirer les marrons du feu? Ce sont les assassins que je ne ménage pas. Voyez comme ils sont fêtés tome I et tome IV du *Siècle*.

5516. DE M. THIERIOT.

A Paris, ce vendredi 13 de janvier.

Nec, si plura velim, tu dare deneges [1].

Il n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur et mon soutien, avec qui je puisse prendre l'air et le ton dont je vous écris.

Frontis ad urbanæ descendi præmia [2].

Il y a deux ans que je paie habituellement les tributs que la vieillesse doit à la nature. L'asthme était mon incommodité dominante et familière; mais un régime austère et une plante

[1] Horace, livre III, ode XVI, vers 38. B.

[2] Id., livre I, épître IX, vers 11. B.

que j'ignore et dont je n'use plus, mais dont j'ai heureusement une bonne provision, en ont fait disparaître tous les symptômes à la fin de l'été. Ma santé est donc aussi bonne que je pouvais le souhaiter; mais ma petite fortune et mes affaires sont dans le plus grand dérangement. J'ai payé trois années, de six cents livres chacune, pour remplir les engagements que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus: douze cents livres du roi de Prusse, dont il ne me reste que mille livres, les deux cents livres payant tous les papiers littéraires dont je lève mes extraits, payant aussi des copies des pièces et autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces mille livres du roi de Prusse, avec deux mille six cents livres viagères sur l'hôtel-de-ville, et quatre cents livres par an sur M. le comte de Lauraguais, me donnaient l'espérance de me tirer d'affaire, en payant même mon engagement de six cents livres. Mais une nouvelle charge perpétuelle m'est survenue, par la nécessité de prendre une seconde femme pour me servir et me secourir dans mes infirmités.

Vous me fîtes l'amitié de m'écrire, au commencement de 1766, lorsque je vous demandais d'être inscrit sur la feuille de vos bienfaits, que j'avais attendu trop tard, que j'en serais puni, que j'attendrais; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moisson; que tout le monde avait glané, hors moi, parceque je ne m'étais pas présenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence; vous ajoutiez, de la manière la plus agréable et la plus consolante, que vous m'aimiez comme on aime dans la jeunesse.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes et vous poursuivîtes, sur la fin de la régence, de faire mettre sur ma tête la moitié de votre pension, et comme, par vos instances, M. le duc de Melun s'intéressa au succès de ce projet, sous le ministère de monsieur le duc. Mais les tristes événements qui se succédèrent coup sur coup renversèrent une si rare marque d'amitié et de bienfesance, dont la gazette de Hollande fit une mention particulière. C'est ce qui m'a

toujours encouragé de vous dire, s'il en était besoin, comme Horace le dit à Mécène en lui rappelant ses bienfaits : *Nec, si plura velim, tu dare deneges;* et c'est ce qui me fesait dire dernièrement à table, chez monsieur le lieutenant civil, qu'il n'y avait que M. de Voltaire à qui je pusse demander avec plaisir, et de qui je pusse recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parceque je suis trop plein de petits chagrins domestiques.

THIERIOT.

5517. A M. DE POMARET,

A GANGES.

15 janvier.

Je vois, monsieur, que vous pensez en homme de bien et en sage; vous servez Dieu sans superstition, et les hommes sans les tromper. Il n'en est pas ainsi de l'adversaire que vous daignez combattre. S'il y avait dans vos cantons plusieurs têtes aussi chaudes que la sienne, et des cœurs aussi injustes, ils seraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait sur les frontières une ville dans laquelle seule tous les protestants pourront se marier légitimement [1].

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien. La raison, qui doit toujours paraître sans éclat, fait sourdement des pro-

[1] Versoix : ce projet ne fut point exécuté. K.

grès immenses. Je vous prie de lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité, et très instruit.

« Vous ne sauriez croire combien augmente dans « cette ville le zèle des gens de bien, et leur amour et « leur respect pour[1]... Quant au parlement et à l'or- « dre des avocats, presque tous ceux qui sont au-des- « sous de trente-cinq ans sont pleins de zèle et de lu- « mières, et il ne manque pas de gens instruits parmi « les personnes de condition. Il est vrai qu'il s'y « trouve plus qu'ailleurs des hommes durs et opiniâ- « tres, incapables de se prêter un seul moment à la « raison; mais leur nombre diminue chaque jour, et « non seulement toute la jeunesse du parlement, « mais une grande partie du centre, et plusieurs « hommes de la tête, vous sont entièrement dévoués. « Vous ne sauriez croire combien tout a changé de- « puis la malheureuse aventure de l'innocent Calas. « On va jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Ro- « chette et les trois gentilshommes : on regarde le « premier comme injuste, et le second comme trop « sévère, etc. »

Vous voyez, monsieur, qu'il n'était pas possible d'introduire la raison autrement que sur les ruines du fanatisme. Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons dé-

[1] M. de Voltaire supprime ici le mot *vous*, qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé Audra, baron de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire, à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots, qu'il en est mort de chagrin. K. — L'abbé Audra, né à Lyon en 1714, mourut à Toulouse le 17 septembre 1770; voyez tome XVI, page 247. B.

tester ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soissons, Fitz-James, vécût encore, lui qui a dit dans son mandement[1] que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit : Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt : Donc je dois t'égorger. Proscrivons, monsieur, ces maximes infernales; si le diable fesait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remerciements des sentiments que vous avez bien voulu me témoigner; comptez qu'ils sont dans le fond de mon cœur.

5518. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 19 janvier.

Vous aimez la raison et la liberté, mon cher et illustre confrère, et on ne peut guère aimer l'une sans l'autre. Eh bien! voilà un digne philosophe républicain que je vous présente, et qui parlera avec vous philosophie et liberté; c'est M. Jennings, chambellan du roi de Suède, homme du plus grand mérite, et de la plus grande réputation dans sa patrie. Il est digne de vous connaître et par lui-même et par le cas qu'il fait de vos ouvrages, qui ont tant contribué à répandre ces deux sentiments parmi ceux qui sont dignes de les éprouver. Il a d'ailleurs des compliments à vous faire de la part de la reine de Suède et du prince royal, qui protégent dans le Nord la philosophie, si mal accueillie par les princes du Midi. M. Jennings vous dira combien la raison fait de progrès en Suède sous ces heureux auspices. Les prêtres n'ont garde d'y faire comme le roi, et d'offrir aux peuples leur démission; ils craindraient d'être pris au mot. Adieu, mon cher et illustre confrère; continuez à combattre, comme vous faites,

[1] Du 21 mars 1757; voyez ma note, tome XLI, page 363. B.

pro aris et focis[1]. Pour moi, qui ai les mains liées par le despotisme ministériel et sacerdotal, je ne puis que faire comme Moïse[2], les lever au ciel pendant que vous combattez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

5519. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

20 janvier.

Je vous avais bien dit, madame, que j'écrivais quand j'avais des thêmes[3]. J'ai hasardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez; cela lui a été adressé par la poste de Lyon, sous l'enveloppe de son mari. Vous n'avez jamais voulu me dire si messieurs de la poste fesaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ses ports de lettres. Il y a long-temps que je sais que les femmes ne sont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraissez pas profonde en théologie, quoique vous soyez sœur d'un trésorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne savez donc pas, madame, que ce grand mot signifie originairement *amour* en latin et en grec; c'est de là que vient mon *cher*, ma *chère*. Les barbares Welches ont avili cette expression divine; et de *charitas* ils ont fait le terme infame qui parmi nous signifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philosophes cette charité qui veut dire le tendre amour; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient

[1] Cicéron, *De natura Deorum*, III, 40. B.
[2] *Exode*, XVII, 11. B.
[3] Voyez lettre 5511. B.

de me priver d'un vrai philosophe [1] dans le goût de M. de Formont; je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il est plaisant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces messieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aie la même passion pour La Bletterie. Vous voulez donc avoir le privilége exclusif de la haine? Eh bien! madame, je vous avertis que je ne hais plus La Bletterie, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaisir de haïr toute seule.

Vous ne m'avez rien répondu sur l'étrange lettre du marquis de Belestat. Je lui sais gré de m'avoir justifié; sans cela, tous ceux qui lisent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment fait au président Hénault [2]. Vous voyez comme on est juste.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracasseries me poursuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation; c'est qu'en quittant le monde je vous ai quittée; je ne peux m'en consoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thêmes, soyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je suis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont sous la main. Mille tendres respects.

[1] M. Damilaville. K.

[2] Voyez lettre 5422. B.

5520. A MADAME DE SAUVIGNY.

20 janvier.

Je commence, madame, par vous remercier de la boîte que vous voulez bien avoir la bonté de me faire parvenir par M. Lullin.

Permettez-moi ensuite d'en appeler à tous les commentateurs passés et à venir. Certainement, madame, vous dire qu'il est à craindre que des réfugiés, et surtout un banqueroutier chicaneur, ne déterminent monsieur votre frère à se plaindre, ce n'est pas vous dire qu'il vous menace et qu'il plaidera. Certainement vous exposer ses douleurs et son malheur, solliciter votre pitié naturelle pour votre frère, ce n'est pas vous animer l'un contre l'autre. Je ne connais point d'homme de son état qui soit plus à plaindre, et je n'ai pas douté un moment, quand vous avez voulu que je le fisse venir chez moi, que vous n'eussiez intention de soulager autant qu'il est en vous des infortunes si longues et si cruelles : il se les est attirées, je l'avoue, mais il en est bien puni.

Je ne savais qu'une petite partie de ses fautes et de ses disgraces. J'ai tout appris; vous m'en avez chargé; je lui ai fait quelques reproches, et il s'en fait cent fois davantage. Je crois que l'âge et le malheur l'ont mûri; mais il est d'une facilité étonnante. C'est cette malheureuse facilité qui l'a plongé dans l'abyme où il est.

Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il est à propos de le

tirer des mains de l'homme[1] qui semble le gouverner dans le pays de Neuchâtel, et qui lui mange le peu qui lui reste. J'ai cru que ce serait lui rendre un très grand service, et ne pas vous désobliger. Cet homme a été autrefois connu de monsieur votre père[2], et ensuite receveur en Franche-Comté. Il a perdu tout son bien, et vit absolument aux dépens de M. de Morsan. Enfin monsieur votre frère me mande qu'il ne lui reste plus que dix-huit francs. C'est sans doute un grand et triste exemple, qu'un homme, né pour avoir deux millions de bien, soit réduit à cette extrémité. Ses fautes ont creusé son précipice; mais enfin vous êtes sa sœur, et votre cœur est bienfesant.

Il m'a envoyé un exemplaire de l'arrêt du conseil, du 2 août 1760. Je vois que ses dettes se montaient alors, tant en principaux qu'en intérêts, à plus de onze cent vingt mille livres. Assurément il n'avait pas brillé pour sa dépense.

Je vois, par un mémoire intitulé *Succession de monsieur et de madame d'Harnoncourt*, que, tout payé, il lui reste encore quatre cent vingt-quatre mille et tant de livres substituées, indépendamment des effets restés en commun, qui ne sont pas spécifiés. Ainsi je ne vois pas comment on lui a fait entendre qu'il pouvait avoir quarante-deux mille livres de revenu.

Quel que soit son bien, je l'exhorte tous les jours à être sage et économe. Mais je crois, comme j'ai eu

[1] Guérin; voyez lettre 5525. B.

[2] Pierre Durey d'Harnoncourt, mort le 27 juin 1765. B.

l'honneur de vous le mander [1], madame, qu'il est de son devoir d'assurer, autant qu'il le pourra, une petite pension à la nièce de l'abbé Nollet, qui s'est sacrifiée pendant quatorze ans pour lui. Je conçois bien que ce n'est pas à vous de ratifier cette pension, puisque vous n'êtes pas son héritière, et que c'est une affaire de pure conciliation entre lui et mademoiselle Nollet, dans laquelle vous ne devez pas entrer. Je n'insiste donc que sur votre compassion pour les malheureux, surtout pour un frère. Je ne lui connais, depuis qu'il est mon voisin, d'autre défaut que celui de cette facilité qui le plonge souvent dans l'indigence. Le premier aventurier qui paraît puise dans sa bourse. Ce serait une vertu s'il était riche; mais c'est un vice, quand on s'est appauvri par sa faute.

Je crois vous avoir ponctuellement obéi, et vous avoir assez détaillé tout ce qui est venu à ma connaissance. Ma conclusion est qu'il faudrait qu'il se jetât entre vos bras, que vous lui tinssiez lieu de mère, quoique vous soyez plus jeune que lui; qu'il sortît de Neuchâtel, et qu'il ne fût plus gouverné par un homme qui peut le ruiner et l'aigrir; qu'il vécût dans quelque terre, comme madame sa femme. Il a besoin qu'on gouverne ses affaires et sa personne. Il faut surtout qu'il tombe en bonnes mains. Il aime les lettres, il a des connaissances; l'étude pourrait faire sa consolation. Enfin je voudrais pouvoir diminuer les malheurs du frère, et témoigner à la sœur mon attachement inviolable et mon zèle. J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] Lettre 5506. B.

5521. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

J'avouerai à mon divin ange qu'en fesant usage de tous les petits papiers retrouvés dans la succession de Latouche[1], je pense que le tout mis au net pourra n'être pas inutile à la vénérable compagnie; mais permettez-moi de penser que ces brouillons de Latouche peuvent procurer encore un autre avantage, celui de rendre toute persécution odieuse, et d'amener insensiblement les hommes à la tolérance. C'était le but de ce pauvre Guymond, qui n'a pas été assez connu. Il faut qu'à ce propos je prenne la liberté de vous faire part de l'effet qu'ont produit certains petits ouvrages dans Toulouse même. Voici ce que me mande un homme en place très instruit[2] :

« Vous ne sauriez croire combien augmente dans « cette ville le zèle des gens de bien, et leur amour « et leur respect pour le patriarche de la tolérance « et de la vertu. Vous savez que le colonel de mon « régiment et ses majors-généraux sont tous dévoués « à la bonne doctrine. Ils la disséminent avec cir- « conspection et sagesse, et j'espère que dans quel- « ques années elle fera une grande explosion. Quant « au parlement et à l'ordre des avocats; presque « tous ceux qui sont au-dessous de l'âge de trente-

[1] Voyez tome LVII, pages 284 et 528; c'est sous le nom de Guymond de Latouche que Voltaire voulait donner sa tragédie; voyez t. IX, p. 4. B.

[2] L'abbé Audra; voyez page 367. B.

« cinq ans sont pleins de zèle et de lumières, et il ne « manque pas de gens instruits parmi les personnes « de condition. »

Par une autre lettre, on me mande que le parlement regarde aujourd'hui la mort de Calas comme un crime qu'il doit expier, et que Sirven ne risquerait rien à venir purger sa contumace à Toulouse. Il me semble, mon cher ange, que c'était votre avis. Si je peux compter sur ce qu'on m'écrit, certainement j'enverrai Sirven se justifier, et rentrer dans son bien.

Je suis tous les jours témoin du mal que l'intolérance de Louis XIV, ou plutôt de ses confesseurs, a fait à la France. Le gain que vous ferez en prenant la Corse ne compensera pas vos pertes.

Il est bon que la persécution soit décriée jusque dans le *tripot* de la comédie; mais malheureusement les assassins du chevalier de La Barre n'entendront jamais ni Lekain, ni mademoiselle Vestris.

Vous ne m'avez point instruit du nom des dames qui doivent passer avant *la Fille du Jardinier*[1]. Je crois que ce sont de hautes et puissantes dames à qui il faut faire tous les honneurs. Je ne vous dissimule pas que j'ai grande envie que *la Jardinière* soit bien reçue à son tour. N'avez-vous point quelque ami qui pût engager le lieutenant de police à lui accorder la permission de vendre des bouquets? Il me semble qu'à présent l'odeur de ses fleurs n'est pas trop forte, et ne doit pas monter au nez d'un magistrat. Quel-

[1] La tragédie des *Guèbres*. B.

que chose qui arrive, songez que je vous suis plus attaché qu'à ma *Jardinière*.

Mille tendres respects aux deux anges.

5522. A M. GAILLARD.

A Ferney, 23 janvier.

Vous me demandez pardon bien mal à propos, mon grand historien; et moi je vous remercie très à propos. Je suis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes grossières dans l'édition du *Siècle de Louis XIV*. Je suis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Ferney, sans en être sorti. Cramer, qui a imprimé l'ouvrage, court toujours, et n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaisanterie [1] que je vous envoie, que Cramer est homme de bonne compagnie, et point du tout libraire. Son compositeur est un gros Suisse qui sait très bien l'allemand, et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige sur la terre.

Vous avez donc connu Lally. Non seulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez M. d'Argenson, lorsqu'on voulait faire sur les côtes d'Angleterre une descente que cet Irlandais proposa, et qui manqua très heureusement pour nous. Il est très certain que sa mauvaise humeur l'a conduit à l'échafaud. C'est le seul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il se promène probablement

[1] Je présume qu'il s'agit de *la Guerre civile de Genève*; voyez tome XII, pages 300 et 304. B.

dans les Champs-Élysées, avec les ombres de Langlade, de la femme Sirven, de Calas, de la maréchale d'Ancre, du maréchal de Marillac, de Vanini, d'Urbain Grandier, et, si vous le voulez encore, de Montecuculli ou Montecucullo, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin François[1]. On dit que le chevalier de La Barre est dans cette troupe : je n'en sais rien ; mais si on lui a coupé la main et arraché la langue, si on a jeté son corps dans le feu pour avoir chanté deux chansons de corps-de-garde, et si Rabelais a eu les bonnes graces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c.., il faut avouer que la justice humaine est une étrange chose.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la statue d'Henri IV, qu'il composa d'or, de plomb, et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or est resté. Nous avons fait comme ceux qui canonisent les saints, on attend que tous les témoins de leurs sottises soient morts.

Le bon Dieu bénisse cet avocat général de Bordeaux[2], qui a fait frapper la médaille d'Henri IV! On dit qu'il est aussi éloquent que généreux. Les parquets de province se sont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en est pas ainsi des académies de province, il faut toujours que ce soit des Parisiens qui remportent leurs prix; tantôt c'est M. de La Harpe, tantôt c'est vous. Vous marchez tous deux sur les talons

[1] Voyez tome XVII, page 217. B.

[2] Dupaty, à qui est adressée la lettre 5562. B.

l'un de l'autre, quand vous courez. Je suis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'accessit. Quiconque vous suit de près est un très bon coureur.

Vous sentez quelle est mon impatience de voir un Henri IV [1] de votre façon. Vous aurez embelli son menton et sa bouche, il sera beau comme le jour.

Si je vous aime! oui, sans doute, je vous aime, et autant que je vous estime; car vous êtes un très bel esprit et une très belle ame. Je vous fais encore une fois mes remerciements du fond de mon cœur.

5523. A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 janvier.

Monsieur le prince, l'inoculation dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et sa générosité envers son médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a long-temps que j'admire son courage, et son mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que Moustapha soit un génie à lui résister; jamais philosophe ne s'est appelé *Moustapha*. On me dira peut-être qu'avant ce siècle il n'y avait point de philosophe nommée *Catherine;* mais aussi je veux qu'elle s'appelle *Tomyris*, et qu'elle donne bien fort sur les oreilles à celui qui possède aujourd'hui une partie des états de Cyrus. J'ai eu l'honneur de lui marquer [2] que, si elle prend Constantinople, j'irai avec sa permission m'établir sur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à

[1] L'*Éloge de Henri IV*, par Gaillard, avait remporté le prix à l'académie de La Rochelle. B.

[2] Lettre 5472. B.

soixante-quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui commandera une armée contre les Musulmans. Le nom de Gallitzin est d'un bon augure pour la gloire de la Russie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français sont allés servir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre; oseront-ils tirer contre l'aigle de Catherine-Tomyris?

5524. A M. THIERIOT[1].

A Ferney, le 27 janvier.

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante-dix ans, et j'en ai soixante-quinze; ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur-le-champ à votre lettre.

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher Damilaville, dont l'amitié ferme et courageuse avait été long-temps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter, et ma seule es-

[1] Réponse à la lettre 5516. B.

pérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentiments, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame Denis au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite; elle serait morte d'ennui dans ma solitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement considérable. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie.

5525. A MADAME DE SAUVIGNY.

Ferney, le 30 janvier.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, madame, monsieur votre frère est venu passer huit jours chez moi. J'ai eu tout le temps de le connaître, et d'entrer dans le détail de toutes ses malheureuses affaires. Je me trompe beaucoup, ou la facilité de son caractère a été la cause principale de toutes ses

fautes et de toutes ses disgraces. Les unes et les autres sont bien funestes. S'il est vrai que son père, riche de cinq millions, ne lui donna que six cents livres de pension au sortir de ses études, ses premières dettes sont excusables. Elles en attirèrent d'autres; les intérêts s'accumulèrent; et voilà la première cause de sa ruine.

Permettez-moi de vous dire que les exemples trop connus, donnés par monsieur son père, ne pouvaient lui inspirer des mœurs bien régulières.

On le maria à une demoiselle de condition, qui, n'ayant que seize ans, était incapable de le conduire, et il avait besoin d'être conduit. Je ne vois aucune faute contre l'honneur dans toutes celles qu'il a commises. L'affaire de Guérin était la seule qui pût me donner des soupçons; mais j'ai vu des lettres authentiques qui me prouvent que Guérin l'avait en effet volé, et que monsieur votre frère, par cette facilité dangereuse qui l'a toujours perdu, eut tort dans la forme avec Guérin, ayant très grande raison dans le fond.

J'ai examiné tous ses papiers; j'y ai vu des dettes usuraires en assez grand nombre. Je sais quel était cet Oléary, qui ose lui demander plus de deux cent mille francs. Je sais que c'est un Irlandais aventurier, sans aucune fortune, qui vécut long-temps à Madrid aux dépens de M. de Morsan, et qui abusa de cette facilité que je lui reproche, jusqu'à lui faire accroire qu'il allait marier le prince Édouard à une fille du roi de Maroc, et que monsieur votre frère irait à Maroc l'épouser au nom du prince.

Cet homme était en effet attaché au prétendant. Il persuada à M. de Morsan qu'il gouvernerait l'Angleterre, et le fit enfin consentir à promettre d'épouser sa fille. Tout cela est un roman digne de Guzman d'Alfarache. Oléary réduit aujourd'hui ses prétentions chimériques à douze mille francs. Je suis bien fondé à croire que c'est lui qui les doit, loin d'être en droit de rien demander. Et de plus, les avocats qui sont à la tête de la direction considéreront sans doute qu'un homme qui restreint à douze mille livres une somme de deux cent vingt mille est par cela même un homme punissable.

J'ai connu M. de Saint-Cernin, dont la famille redemande des sommes considérables. Je puis vous assurer que monsieur votre frère n'a jamais reçu la moitié du principal. S'il ne devait payer que ce qu'il a réellement reçu, la somme ne se monterait pas à quatre cent mille livres; et il faut qu'il en paie onze cent mille! Je crois que, s'il avait pu être à portée de contredire toutes les demandes qu'on lui fait, il aurait sauvé plus de cent mille écus; mais, se trouvant proscrit et errant dans les pays étrangers, et privé de presque tous ses documents, il n'a pu se secourir lui-même.

Je le vois séparé d'avec madame sa femme; mais il me jure qu'il n'a jamais manqué pour elle de complaisance, et qu'il a même poussé cette complaisance jusqu'à la soumission. On a allégué, dans l'acte de séparation, qu'il avait communiqué à madame sa femme le fruit de ses débauches: il proteste qu'il n'en

est rien, qu'il lui avoua l'état où il était, et qu'il s'abstint de s'approcher d'elle.

Quant à la lettre qu'il écrivit à sa femme, et qu'elle a produite, il jure que c'est elle-même qui l'exigea, et qu'il eut la malheureuse faiblesse de donner ces armes contre lui.

Enfin, madame, il ne veut revenir ni contre la séparation prononcée, ni contre la commission établie pour liquider ses dettes. Il consent à tout; et, quand vous le voudrez, je lui ferai signer la ratification de tout ce que vous aurez fait.

Il m'a inspiré une extrême pitié, et même de l'amitié. Le titre de votre frère n'a pas peu servi à faire naître en moi ces sentiments. Il ne demande qu'une chose qui me paraît très juste, et dont le refus me semblerait une persécution affreuse : c'est que la lettre de cachet obtenue par son père contre lui n'ait pas lieu après la mort de son père et de sa mère. Il n'est point criminel d'état; il n'a point offensé le roi; il a été mis en prison par ses parents pour ses dettes; ses dettes sont payées; il ne doit pas être puni de ses fautes après leur expiation. Il en est assez puni par la perte d'un bien immense, et par dix années de proscription dans les pays étrangers.

Dans le dernier voyage qu'il a fait à Genève, un homme connu lui a conseillé d'écrire à M. de Saint-Florentin; il l'a fait sans me consulter. Il est revenu ensuite me montrer sa lettre. J'en ai désapprouvé quelques termes un peu trop forts; mais le fond m'a paru aussi raisonnable que juste. Il ne demande que

de pouvoir aller jusqu'à Lyon avec sûreté. Il serait très convenable, en effet, qu'il pût vivre dans le voisinage de Lyon avec le peu qui lui reste. Le pays de Neuchâtel, où il s'est réfugié, est actuellement le réceptacle de tous les banqueroutiers et de tous ceux qui ont de mauvaises affaires. Ils accourent chez lui, et il y en a un qui dévore sa substance. Il est triste, honteux et dangereux que le frère de madame de Sauvigny[1] soit réfugié dans un tel coupe-gorge. Je vous l'ai déjà mandé, madame, et j'en vois plus que jamais les inconvénients. Monsieur votre frère est instruit; il est homme de lettres : je ne sais si vous savez qu'il a été réduit à être précepteur, et que cet état même a contribué à fortifier ses connaissances. Vous savez combien il est faible; si on le pousse à bout, et si on le maltraite jusqu'au point de lui refuser la permission de respirer, en province, l'air de sa patrie, il est capable de faire un mémoire justificatif; ce qui serait très triste à-la-fois et pour lui et pour sa famille.

Je vous promets, madame, de prévenir ce malheur, si vous voulez continuer à m'honorer de la confiance que vous m'avez témoignée. Il n'y a rien que je ne fasse pour procurer à monsieur votre frère une vie douce et honnête. Il faut absolument le retirer de l'endroit où il est. Je lui procurerai une maison sous mes yeux; je répondrai de sa conduite. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié, et une déférence entière à mes avis. J'ignore actuellement ce qui peut lui rester

[1] Voyez lettre 5506. B.

de revenu, parcequ'il l'ignore lui-même; mais, à quelque peu que sa fortune actuelle soit réduite, je me charge de lui faire mener une vie décente et honorable. J'arrangerai ce qu'il doit à mademoiselle Nollet, qui l'a servi long-temps sans gages; je l'empêcherai de faire aucune dette; en un mot, je crois que c'est un parti dont lui et toute sa famille doivent être contents.

Si ce que je veux bien faire, madame, a le bonheur de vous plaire, ayez la bonté de me le mander. Je tâcherai de vous prouver le zèle, l'attachement et le respect avec lesquels.....

5526. A CATHERINE II.

Ferney, février.

Cette belle et noire pelisse
Est celle que perdit le pauvre Moustapha,
Quand notre brave impératrice
De ses Musulmans triompha;
Et ce beau portrait que voilà,
C'est celui de la bienfaitrice
Du genre humain, qu'elle éclaira.

Voilà ce que j'ai dit, madame, en voyant le cafetan dont votre majesté impériale m'a honoré, par les mains de M. le prince Kosloftsky, capigi-bachi de vos janissaires, et surtout cette boîte tournée de vos belles et augustes mains, et ornée de votre portrait.

Qui le voit et qui le touche
Ne peut borner ses sens à le considérer;
Il ose y porter une bouche
Qu'il n'ouvre désormais que pour vous admirer.

Mais quand on a su que la boîte était l'ouvrage

de vos propres mains, ceux qui étaient dans ma chambre ont dit avec moi :

Ces mains, que le ciel a formées
Pour lancer les traits des Amours,
Ont préparé déjà ces flèches enflammées,
Ces tonnerres d'airain dont vos fières armées
Au monarque sarmate assurent des secours;
Et la Gloire a crié, de la tour byzantine,
Aux peuples enchantés que votre nom soumet :
Victoire à Catherine!
Nasarde à Mahomet!

Qu'est devenu le temps où l'empereur d'Allemagne aurait, dans les mêmes circonstances, envoyé des armées à Belgrade, et où les Vénitiens auraient couvert de vaisseaux les mers du Péloponèse? Eh bien! madame, vous triompherez seule. Montrez-vous seulement à votre armée vers Kiovie, ou plus loin, et je vous réponds qu'il n'y a pas un de vos soldats qui ne soit un héros invincible. Que Moustapha se montre aux siens, il n'en fera que de gros cochons comme lui.

Quelle fierté imbécile dans cette tête coiffée d'un turban à aigrette! Tous les rois de l'Europe ne devraient-ils pas venger le droit des gens, que la Porte ottomane viole tous les jours avec un orgueil si grossier?

Ce n'est pas assez de faire une guerre heureuse contre ces barbares pour la terminer par une paix telle quelle; ce n'est pas assez de les humilier, il faudrait les reléguer pour jamais en Asie[1].

[1] M. de Voltaire avait envoyé à l'impératrice, dans cette même lettre, un mémoire d'un officier français, qui proposait de renouveler dans la

5527. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon[1], ce 2 février.

Madame, le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique, et cette chose étant très vraie et très drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre excellence avant de la mettre en lumière. J'ai pensé que cela vous amuserait plus que les assemblées de *messieurs* pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracasseries modernes, dont on dit que vous faites peu de cas.

Au surplus, madame, je charge votre conscience, quand vous aurez lu la *Canonisation de saint Cucufin*[2], de la faire lire à madame votre petite-fille[3], laquelle a grand besoin d'amusement et de consolation, étant attaquée du mal de Tobie, et n'ayant point d'ange Raphaël pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuser tant que je puis; ce qui est très difficile, tant elle a d'esprit.

Dès que j'aurai mis sous presse la *Canonisation de saint Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, madame, deux exemplaires, l'un pour vous, et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre dé-

guerre des Turcs l'usage des chars de guerre, absolument abandonné par les anciens depuis l'époque de la guerre médique. K.

[1] Voltaire était à Ferney; mais il date sa lettre de Lyon, parcequ'il suppose que c'est là que demeure le typographe Guillemet, dont il prend le nom. B.

[2] Tome XLV, page 164. B.

[3] Madame du Deffand appelait madame de Choiseul sa grand'maman. B.

votion envers les saints, et sur votre discrétion envers les profanes. J'espère même, sous un mois ou six semaines, garnir votre bibliothèque d'un ouvrage fort insolent[1]; mais si le délicat et ingénieux abbé de La Bletterie me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien, et je vous laisserai au filet.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un respect vraiment sincère, madame, de votre excellence le très humble et très obéissant serviteur,

GUILLEMET.

5528. A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ.

A Ferney, 3 février.

Monsieur, c'en est trop de moitié. Vous m'envoyez de très jolis vers et du vin de Hongrie. Je reçois les vers avec le plus grand plaisir du monde; mais je suis honteux de tant de vin. Vous me prenez pour un Polonais.

Voici une des bagatelles que vous daignez me demander. Vous ne trouverez, je crois, personne sur les frontières de la Hongrie qui se connaisse en vers français. Il n'y avait guère que M. le duc de Bragance qui pût vous servir de second.

Je ne présume pas que vous ayez la guerre si tôt, à moins que vous ne vouliez la faire absolument. J'imagine que vous vous contenterez des lauriers d'Apollon encore deux ou trois années. Puissent toutes les guerres ressembler à celle de Genève! elle

[1] Je pense qu'il veut parler de *l'Histoire du parlement*, qui forme le tome XXII de la présente édition. B.

n'a été que ridicule, et on a fini par boire ensemble.

Vous voulez, monsieur, me faire l'honneur de me voir face à face; mais pour cela il faudrait que j'eusse une face, et un squelette de soixante-quinze ans n'en a point. Je ressemble à la nymphe Écho, je n'ai plus que la voix, et encore elle est rauque; mais je sens vivement votre mérite et vos boutés.

J'ai l'honneur d'être, etc., L'ERMITE DES ALPES.

5529. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

3 février.

Voici le temps, madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre; et j'ai par-dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous; et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, madame, que le marquis de Belestat, qui est très estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire à l'académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaîté de cœur pour avoir de la réputation? comment pourrait-on être à-la-fois si hardi, si lâche, et si bête? Il est vrai que la rage du bel-esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponnerie en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper, depuis le prédicateur jusqu'au faseur de madrigaux.

Vous, madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous : vous dites ce que vous pensez avec sincérité. Vous haïssez trop les philosophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philosophie, et même votre tendresse pour le pincé La Bletterie.

Je songe toujours à vous amuser. J'ai découvert un manuscrit sur la canonisation que notre saint-père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé Cucufin. Le procès-verbal de la canonisation est rapporté fidèlement dans ce manuscrit : on croit être au quatorzième siècle. Il faut que le pape soit un grand imbécile de croire que tous les siècles se ressemblent, et qu'on puisse insulter aujourd'hui à la raison, comme on fesait autrefois.

J'ai envoyé[1] le manuscrit de la *Canonisation de* frère *Cucufin* à votre grand'maman, avec prière expresse de vous en faire part. Je ne désespère pas que ce monument d'impertinence ne soit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire si votre grand'maman a ses ports francs, et s'il faut lui adresser les paquets sous l'enveloppe de son mari.

Je vous prie instamment, madame, de me mander des nouvelles de la santé du président; je l'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Est-ce que son ame voudrait partir avant son corps? Quand je dis ame, c'est pour me conformer à l'usage; car nous ne sommes peut-être que des machines qui pensons

[1] Voyez page 342. B.

avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne pensons point quand la moelle du cerveau est malade.

Vous soucicz-vous, madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on se moque, avec discrétion, de plusieurs systèmes de philosophie? Cela est intitulé *les Singularités de la nature*. Il n'y a d'un peu plaisant, à mon gré, qu'un chapitre sur un bateau de l'invention du maréchal de Saxe, et l'histoire d'une Anglaise qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules sont d'un ton plus sérieux. Vous êtes très naturelle, mais je soupçonne que vous n'aimez pas trop l'histoire naturelle.

Cependant cette histoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a souvent trompés sur l'une et sur l'autre. Quoi qu'il en soit, si vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'-maman dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, madame; je suis à vos pieds. Je vous prie de dire à M. le président Hénault combien je m'intéresse à sa santé.

5530. A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY[1].

Ferney, 4 février.

Mon cher président, les marques de votre souvenir me sont toujours bien chères. Ne viendrai-je donc jamais vous en remercier à Dijon? Ne verrai-je point cette académie dont je vous regarde comme le fon-

[1] Voyez tome LVII, page 50. B.

dateur? Il y a quinze ans que j'habite la campagne: il faudra bien qu'enfin j'aille vous embrasser à la ville, et que je vous remercie vous et M. Le Goux[1] de l'adoucissement qu'il a mis aux prétentions de...[2].

Si mon cher Isaac[3] va au printemps en Provence, je suis sur la route; j'irais au-devant de lui en chantant: *Hozanna filio Belzebuth!*

Adieu, mon cher président. Ne manquez pas surtout, je vous en prie, d'assurer M. Le Goux de ma tendre reconnaissance: ce sont des sentiments que je conserverai pour vous et pour lui toute ma vie. V.

5531. A M. DE SUDRE,

AVOCAT A TOULOUSE.

6 février.

Monsieur, il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talents. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille Sirven, par le juge de Mazamet. Cette famille Sirven est aussi innocente que celle des Calas. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Il craignait de com-

[1] Tome VII, page 215. B.

[2] Au lieu du nom, il y a des points dans la première impression de cette lettre, qui fait partie des *Lettres inédites* publiées par C.-X. Girault, Dijon, 1819, in-8°. Il est probable que l'éditeur dijonnais n'a pas osé imprimer le nom de son compatriote le président de Brosses, à qui est adressée la lettre du 20 octobre 1761 (voyez tome LX, page 17). B.

[3] Le marquis d'Argens. B.

paraître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de Calas. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur persuader que plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul David dans le procès de Calas, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des Sirven.

L'innocence des Sirven est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyens.

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de Calas lui inspirait, j'ai même regardé le supplice de Calas comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les Sirven seraient jugés.

Enfin, monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vous verrez le grand-père, les deux filles, et un malheureux enfant, qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de con-

fiance, que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui partout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, monsieur, une action digne de vous, en honorant les Sirven de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des Calas. Voici quelques petites questions préliminaires[1] que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sûreté.

5532. A M. DE CHABANON.

6 février.

Je suis partagé, mon cher ami, entre le plaisir que m'ont donné les beaux morceaux de votre pièce, et la reconnaissance que je vous dois pour votre préface. Vous n'empêcherez pas les Welches d'être toujours Welches; mais les véritables Français penseront comme vous. Votre pièce[2] serait encore plus belle, si vous aviez donné plus d'étendue aux sentiments, et si l'action avait été un peu plus filée; mais, telle qu'elle est, elle doit vous faire beaucoup d'honneur.

Ne va-t-on pas jouer incessamment le cœur[3] du sire de Couci en ragoût?

> Nil intentatum nostri liquere poetæ.
>
> HOR., *de Art. poet.*, v. 285.

[1] Elles manquent. B.

[2] *Eudoxie;* voyez tome LXIII, page 168. B.

[3] *Gabrielle de Vergy*, tragédie en cinq actes et en vers de Du Belloy, fut imprimée en 1770, mais ne fut jouée que le 12 juillet 1777. B.

Comment gouvernez-vous Orphée-La-Borde? Est-il toujours attaché à ce maudit procès[1] contre un vilain prêtre? Je n'ai point eu de ses nouvelles depuis près d'un mois.

On m'impute un *A B C*[2], auquel je n'ai nulle part; mais je voudrais l'avoir fait, et qu'on n'en sût rien.

Je vous embrasse bien tendrement; ma santé s'affaiblit tous les jours, et je crois que j'irai bientôt rendre mes respects à Corneille et à Racine.

5533. A M. PANCKOUCKE.

13 février.

L'académie de Rouen, monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix[3]. Je ne crois pas que les commis de la douane des pensées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Éloge* de Pierre Corneille. Peut-être seront-ils plus difficiles pour le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, attendu que, dans une histoire, il y a toujours plusieurs choses malsonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami Gabriel m'a averti que vous désiriez que je fisse une petite galanterie à M. le chancelier et à M. de Sartines. Je leur envoie quatre volumes en beau

[1] *Procès de Claustre*, tome XLVI, page 12. B.
[2] Tome XLV, page 1. B.
[3] *Éloge de Corneille*, par Gaillard; voyez lettre 5452. B.

maroquin, à filets d'or; mais cela ne désarmera pas les ennemis du sens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car vous et moi nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser. Non, monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune, avec un si lourd bagage. Passe pour de gros dictionnaires; mais pour de gros livres de pur agrément, c'est se moquer du public; c'est se faire un magasin de coquilles et d'ailes de papillons.

Quant à votre entreprise de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de Jaucourt. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tels que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du

bel-esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la Jean-Jacques[1] sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur.

5534. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 13 février.

Je n'écris guère au couple aimable, parceque du fond de mes déserts je n'ai rien à leur dire, sinon que je leur suis attaché sans réserve jusqu'à la fin de ma vie, et c'est ce qu'ils savent déjà très bien. Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau qui puisse les amuser, alors ils entendront parler de moi. J'espère leur envoyer quelque petite bagatelle dans quelques jours. Le paquet sera affranchi jusqu'à Lyon, c'est tout ce qu'on peut faire : il ne sera pas gros.

On espère recevoir le couple aimable dans son taudis à leur retour, et on se flatte qu'on ne sera plus obligé de gronder son cuisinier devant le monde. On veut absolument prendre sa revanche. Mille tendres respects. Voilà une lettre fort inutile, mais il faut pardonner au zèle et à l'amitié. V.

[1] Dans *l'Encyclopédie*, au mot ENCYCLOPÉDIE, Diderot s'écrie : « O Rousseau, mon cher et digne ami! je n'ai jamais eu la force de me refuser à la louange : j'en ai senti croître mon goût pour la vérité et mon amour pour la vertu. » B.

5535. A M. VASSELIER[1],

A LYON.

Ferney, 20 février.

Vous m'avez appris, monsieur, la mort du pape[2], et moi je vous apprends que nous en avons fait un. Nous avons tiré aux trois dés la place de Rezzonico, après avoir écrit les noms de tous les sujets capables[3]. Il y en a un qui a eu rafle de six. Vous savez que Mathias n'eut la place de Judas que par un coup de dés[4]. Nous avons bien cacheté les noms de chacun avec sa chance. Nous ouvrirons le paquet dès que le pape sera nommé, et nous verrons si le conclave est d'accord avec nous.

Mille compliments, je vous prie, à mon cher Tabareau.

Je ne sais, monsieur, si la place de Judas était à envier; mais il est certain que celle de Rezzonico aura plus de concurrents. Si la rafle de six a son effet, j'aurai du conclave la meilleure opinion du monde.

C'était dans leur première simplicité que les apôtres ont procédé par le sort à l'élection de Mathias. L'événement aurait dû en éterniser la manière, puisque le nouvel élu s'est distingué entre ses confrères; car, tandis qu'on le martyrisait en Éthiopie, il fondait une célèbre abbaye près de Trèves, où ses os sont

[1] Joseph Vasselier, né à Rocroy en 1735, était, en 1769, premier commis des postes à Lyon; il est mort en novembre 1798. B.

[2] Clément XIII, mort le 3 février 1769. B.

[3] Voyez lettre 5571. B.

[4] *Actes des Apôtres*, I, 16. B.

encore révérés aujourd'hui. Je ne crois pas que les *monsignori* reprennent jamais cet antique usage; ils n'y trouveraient pas leur compte.

5536. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 20 février.

Je croyais, en vérité, vous avoir répondu, mon cher marquis; mais, comme il ne s'agissait que de compliments du jour de l'an, vous n'avez rien perdu. Il faut que les lettres disent quelque chose.

Je ne conçois pas comment on a oublié le maréchal d'Estrades[1]. Cette faute va être corrigée, du moins dans un *errata*. Je vous suis très obligé de m'en avoir fait apercevoir.

A l'égard de l'abbé Du Resnel, il n'a jamais écrit dans le siècle de Louis XIV; et d'ailleurs, comme j'ai fait la moitié de ses vers, j'ai eu trop de modestie pour en parler.

Je vois que votre ancien goût pour la comédie est passé, puisque vous ne me parlez point des tracasseries des auteurs et des comédiens, et des niches qu'on fait à mademoiselle Vestris, ni des pièces nouvelles, soit imprimées, soit jouées. A l'égard des nouvelles intéressantes, comme vous ne m'avez jamais fait l'honneur de m'en dire, et que vous vous compromettriez trop en ne signant point et en ne cachetant point de

[1] Le maréchal d'Estrades a place dans le *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV* (voyez tome XIX, page 107); mais il n'est pas dans la liste des maréchaux. Malgré ce que dit ici Voltaire, l'omission n'a pas été réparée. B.

vos armes, je n'ai rien à vous dire sur cela; mais je vous prie de considérer que je suis entre des montagnes de seize cents pieds de haut; qu'un chartreux est beaucoup moins solitaire que moi; que j'ai soixante-quinze ans; que je suis très malade et presque aveugle, et que voilà des raisons pour écrire rarement, sans cesser de vous être attaché et de vous aimer de tout mon cœur.

Si vous voyez M. le duc de Villars, à qui je n'écris point, je vous prie de lui exposer mes tristes raisons.

5537. A M. DE CHABANON.

20 février.

Vraiment oui, des détails! il faut attendre une seconde édition, mon cher ami : c'est alors qu'on donne des coups de rabot avec plus de plaisir. Je n'ai point la pièce [1]; elle est entre les mains du gros Rieu [2], que vous connaissez; on va l'imprimer dans le *Recueil de Théâtre* qui se fait à Genève. Si vous aimez les épluchures, je vous en enverrai quand vous la ferez réimprimer à Paris. Ce n'est pas un mauvais signe, quand un ouvrage fait souhaiter qu'on lui donne un peu plus d'étendue. La plupart font desirer tout le contraire.

Je me suis fort intéressé aux scènes de ce fripon de prêtre [3], que notre cher La Borde a prises un peu tragiquement. Il y a des traits de ce sycophante qu'on

[1] *Les Guèbres.* B.

[2] Celui dont une lettre est rapportée tome XLIII, page 367. B.

[3] De Claustre; voyez tome XLVI, page 12. B.

devrait imprimer à la suite du *Tartufe*. Celles que donnent actuellement les comédiens au public sont dignes de notre siècle. Tout ce que l'on m'écrit me fait aimer ma retraite et mes montagnes. Je regrette peu de chose; mais je regretterai toujours les jours charmants que j'ai eu le bonheur de passer avec vous. Adieu : faites des cocus comme Maxime, mais ne les tuez pas.

5538. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

22 février.

Votre grand'maman, madame, doit vous avoir communiqué la *Canonisation de frère Cucufin*, par laquelle Rezzonico a signalé les dernières années de son sage pontificat. J'ai cru que cela vous amuserait, d'autant plus que cette histoire est dans la plus exacte vérité.

Je lui ai aussi adressé pour vous quatre volumes du *Siècle de Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothèque. Les faits de guerre ne sont pas trop amusants, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de si ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont servi qu'à répandre vainement le sang humain; mais il y a dans le reste de l'histoire des morceaux assez curieux, et vous y verrez assez souvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la Régence.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diversions à vos idées tristes; je sens bien qu'elles sont justes. La privation de la lumière et l'acquisition d'un certain âge ne sont pas des choses agréables.

Ce n'est pas assez d'avoir du courage, il faut des distractions. L'amusement est un remède plus sûr que toute la fermeté d'esprit. J'ai le temps de songer à tout cela dans ma profonde solitude, avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge.

Vous me demandez, madame, si j'ai lu des *Lettres sur les Animaux* [1], écrites de Nuremberg : oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaisir, puisque l'auteur pense comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien insolente, pour croire qu'elle est d'une nature absolument différente de celle d'un tournebroche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui soient dans le secret, ils doivent bien se moquer de nous.

La montre du président Hénault est donc détraquée? c'est le sort de presque tous ceux qui vivent long-temps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord, mais vous savez si la chose a dépendu de nous. Non seulement la nature nous a fait naître sans nous consulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous sommes presque tous comme le bûcheron d'Ésope et de La Fontaine [2]. Il y a tous les ans deux ou trois personnes sur cent mille qui prennent congé; mais c'est dans de grands accès de mélancolie. Cela est un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux Genevois de ma connaissance se sont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois : l'un avait cinquante

[1] Par Charles-George Le Roy; voyez ma note, t. XLVII, p. 23. B.
[2] Livre I, fable XVI. B.

mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple: premièrement, parceque mes abominables fluxions sur les yeux ne me durent que l'hiver; en second lieu, parceque je me couche toujours dans l'espérance de me moquer du genre humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé depuis peu, de Paris, tant de choses ridicules, que cela me soutiendra gaîment encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce B....., il est à faire vomir.

Je me suis extrêmement intéressé à toutes les tracasseries qu'on a faites au mari de votre grand'-maman. Vous ne m'en parlez jamais; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre.

Bonsoir, madame; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre.

5539. A CATHERINE II.

A Ferney, 26 février.

Madame, quoi, pendant que votre majesté impériale se prépare à battre le grand-turc, elle forme un corps de lois chrétiennes! Je lis l'instruction préliminaire qu'elle a eu la bonté de m'envoyer. Lycurgue et Solon auraient signé votre ouvrage, et n'auraient pas été peut-être capables de le faire. Cela est net, précis, équitable, ferme, et humain.

Les législateurs ont la première place dans le temple de la gloire, les conquérants ne viennent qu'après. Soyez sûre que personne n'aura dans la postérité un plus grand nom que vous; mais, au nom de Dieu, battez les Turcs, malgré le nonce du pape en Pologne, qui est si bien avec eux.

De tous les préjugés destructrice brillante,
Qui du vrai dans tout genre embrassez le parti,
Soyez à-la-fois triomphante
Et du saint-père et du mufti.

Eh! madame, quelle leçon votre majesté impériale donne à nos petits-maîtres français, à nos sages maîtres de Sorbonne, à nos Esculapes des écoles de médecine! Vous vous êtes fait inoculer avec moins d'appareil qu'une religieuse ne prend un lavement. Le prince impérial a suivi votre exemple. M. le comte d'Orlof va à la chasse dans la neige, après s'être fait donner la petite-vérole: voilà comme Scipion en aurait usé, si cette maladie, venue d'Arabie, avait existé de son temps.

Pour nous autres, nous avons été sur le point de ne pouvoir être inoculés que par arrêt du parlement. Je ne sais pas ce qui est arrivé à notre nation, qui donnait autrefois de grands exemples en tout; mais nous sommes bien barbares en certains cas, et bien pusillanimes dans d'autres.

Madame, je suis un vieux malade de soixante-quinze ans. Je radote peut-être, mais je vous dis au moins ce que je pense, et cela est assez rare quand on parle à des personnes de votre espèce. La majesté im-

périale disparaît sur mon papier devant la personne. Mon enthousiasme l'emporte sur mon profond respect.

5540. A M. DE SOUMAROKOF[1].

26 février.

Monsieur, votre lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poésie et la musique étaient bornées aux climats tempérés se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platon et des Anacréon, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs; l'Italie aurait des Horace, des Virgile, des Arioste, et des Tasse: mais il n'y a plus à Rome que des processions, et, dans la Grèce, que des coups de bâton. Il faut donc absolument des souverains qui aiment les arts, qui s'y connaissent, et qui les encouragent. Ils changent le climat; ils font naître les roses au milieu des neiges.

C'est ce que fait votre incomparable souveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Versailles, et que la vôtre est d'un de mes confrères de l'académie française. M. le prince de Kolouski, qui m'a rendu ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous; et c'est ce que j'ai admiré dans tous les seigneurs russes qui me sont venus voir dans ma retraite. Vous avez sur moi un prodigieux avantage; je

[1] Poete russe. Il a été le pere de la tragédie en Russie, comme Corneille l'a été en France. K.

ne sais pas un mot de votre langue, et vous possédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos questions, dans lesquelles on voit assez votre sentiment sous l'apparence du doute. Je me vante à vous, monsieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poëtes tragiques, sans contredit; comme celui qui seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement; car, avant lui, Corneille n'avait fait bien parler cette passion que dans *le Cid*, et *le Cid* n'est pas de lui. L'amour est ridicule ou insipide dans presque toutes ses autres pièces.

Je pense encore comme vous sur Quinault : c'est un grand homme en son genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poétique*, mais Boileau n'aurait pas fait *Armide*.

Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de Molière et de la comédie larmoyante, qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable Molière.

Depuis Regnard, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché Molière de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une bonne plaisanterie ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies; ils n'avaient pas assez de gaîté pour écrire des comé-

dies; ils ne savaient pas seulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées; cela peut être; je n'ai jamais pu les lire, mais on prétend que les comédiens font quelque illusion.

Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de Molière. La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénoûments sont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature; et il en a été sans doute le plus grand peintre.

Voilà, monsieur, ma profession de foi, que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressembliez par votre mauvaise santé; heureusement vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je suis déjà mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

5541. A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Ferney, 26 février.

Monsieur, votre lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince de Kolouski. Ce n'a pas été

la moindre de mes consolations dans mes maladies, qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps son beau règne! La voilà, comme Pierre-le-Grand, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs, qui sont les ennemis des lois comme des beaux-arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle fesait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très bon roi, elle y établissait la tolérance, elle y rendait aux hommes leurs droits naturels; et voilà de vilains Turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur Alcoran et par messieurs de l'Évangile), qui viennent déranger toutes mes espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'Alla et de Jehova soit béni! mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien! monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à La Haye, vous auriez donc été fourré aux Sept-Tours par des capigibachi? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Bosphore? Je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut beaucoup; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan, et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité[1] : on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose; mais il me semble que Moustapha ressemble à Dieu comme le bœuf Apis ressemblait à Jupiter. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrents de sang. Puisse-t-il y être noyé!

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Prussiens, qui ont vaincu les Autrichiens, qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécile Moustapha prend le premier imbécile de son sérail pour être son grand-vizir. Ce grand-vizir donne des corps à commander à ses pousses; si ces gens-là vous résistent, je serai bien étonné.

Je ne le suis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent si mal leurs intérêts. Ce serait un beau moment à saisir par l'empereur d'Allemagne; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du succès de vos armes pour reprendre la Grèce[2], dont je les ai vus en possession dans ma jeunesse? Mais, pour de telles entreprises, il faut de l'argent, des flottes, de l'adresse, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'espère que vous vous défendrez bien sans le secours de personne.

[1] Voyez tome XXX, page 147. B.

[2] Les Vénitiens conquirent la Morée en 1686 et 1687, et ils la conservèrent par le traité de Carlowitz en 1699. Ils la perdirent dans la guerre de 1715. B.

Je vois, avec autant de plaisir que de surprise, que cette secousse ne trouble point l'ame de ce grand homme qu'on appelle Catherine. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme si elle n'avait pas autre chose à faire. Elle cultive les beaux-arts, dont les Ottomans n'ont pas seulement entendu parler, et elle fait marcher ses armées avec le même sang-froid qu'elle s'est fait inoculer. Si elle n'est pas pleinement victorieuse, la Providence aura grand tort. Je veux que vous soyez grand-effendi dans Stamboul avant qu'il soit deux ans.

Agréez, monsieur, les sincères assurances du tendre respect que vous a voué pour sa vie, etc.

5542. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 février.

Vous avez plus d'une affaire, monseigneur, et moi je n'en ai presque qu'une seule, c'est d'employer mes derniers jours à vous aimer dans ma retraite entourée de neiges. Je ne vous le dis pas souvent; mais aussi vous ne me répondez jamais. J'avais cru ne pas déplaire tout-à-fait dans l'*Histoire du grand Siècle de Louis XIV*. Le libraire a fait bien des fautes; mais il n'en a point fait sur la bataille de Fontenoy, sur Gênes, sur Port-Mahon. Il me paraît que vous êtes endurci aux éloges, et que vous ne sentez plus rien: cependant on dit que vous êtes encore dans la force de l'âge. Pour moi, qui ai environ trois ans plus que vous, je suis dans la plus pitoyable décrépitude; et tandis que vous courez lestement de Bordeaux à Paris,

à Fontainebleau, à Versailles, j'ai passé une année entière sans sortir un moment de ma chambre. C'est de mon lit, ou plutôt de ma bière, que j'élève ma voix rauque jusqu'à vous. Ma lettre est un petit *De profundis*. On dit le président Hénault tombé en enfance : pour moi, je suis tombé en poussière. Je n'exige pas que vous réchauffiez ma cendre par quelqu'une de vos agréables lettres : je sais assez qu'un premier gentilhomme d'année, gouverneur de province, n'a pas beaucoup de temps à lui ; mais je demande que vous lisiez au moins avec bonté le *De profundis* d'un serviteur d'environ cinquante années.

Si j'osais me ressouvenir encore du théâtre qui est sous vos lois, et que j'ai tant aimé, je vous demanderais votre protection pour la tragédie, qui s'en va, dit-on, à tous les diables, comme bien d'autres choses ; mais je ne suis plus de ce monde, et il ne me reste de vie que pour vous assurer, avec le plus tendre respect, que je mourrai en révérant et en aimant le doyen[1] de notre académie, et l'homme qui fait le plus d'honneur à la France.

5543. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février.

Mon divin ange, j'aurais voulu vous écrire plus tôt, mais les neiges m'ont englouti ; j'ai été extrêmement malade. Si le président Hénault est tombé en enfance, ma jeunesse se passe, et je tomberai bientôt dans le néant. Molé paraît me condamner à y en-

[1] Richelieu l'était depuis long-temps ; voyez ma note, t. LX, p. 288. B.

trer. Vous, qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuste, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il est fort à desirer que la chose dont il est question puisse avoir son plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les hommes doit être protégé bien fortement par vous [1].

Ce n'est que sur les lettres réitérées de Toulouse que j'y envoie les Sirven ; ce n'est que parcequ'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un séminaire de pédants ignorants, est devenue une académie de philosophes. Il faut partout laisser pourrir la grand'chambre, mais partout les enquêtes se forment. Marc-Michel Rey n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agissait pas de faire une révolution dans les états, comme du temps de Luther et de Calvin, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre, et l'Italie même, le centre de la superstition, secoue fortement la poussière dans laquelle elle a été ensevelie. Je bénis donc Dieu dans mes derniers jours, et je me recommande, dans ma misère, à mes anges gardiens, dans la grace desquels je veux mourir.

[1] Il s'agit ici de la représentation des *Guèbres*, tragédie. K.

5544. A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN,

A PARIS.

1er mars.

Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous savez que j'aime votre style, et surtout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions, et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissants à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours été à-peu-près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère: c'est un grand jeu de pharaon, où ceux qui taillent emboursent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, si vous aviez vu comme moi le temps du *système*[1], où il était défendu, comme un crime d'état, d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorsqu'on augmenta de cent francs la pension que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Parisiens sont aujourd'hui des sybarites, et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêches, parceque

[1] De Lass; voyez tome XXI, page 17. B.

leur lit de roses n'est pas assez bien fait. Laissez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Hornoy.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonsoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuser à Hornoy de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui se charge de vos paquets; on lui donnera la permission de les lire, pourvu qu'elle vous les envoie bien honnêtement. Je vous embrasse, vous et M. de Florian, de tout mon cœur.

5545. A M. THIERIOT.

A Ferney, le 1er mars.

Il y a non seulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami; mais il y a trente ans pour la vigueur, et surtout pour la belle maladie qui vous rendait si fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore honoré. Pour moi, je me sens au bout de ma carrière. Quand on a vécu soixante-quinze ans, on ne doit pas se plaindre; c'est avoir un lot assez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme Fontenelle. Je suis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faiblesse et tant de maux. J'ai dansé jusqu'à la fin sur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu *le Lion et le Marseillais*, si vous ne connaissez pas *les Trois Empereurs*, je pourrai vous envoyer ces rogatons, qui pourront

amuser votre royal correspondant, à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez sans doute que le Rezzonico avait, avant sa mort, rendu à l'Église le service important de canoniser un capucin nommé Cucufin, dont on a changé le nom en celui de Séraphin; c'est un monument de bêtise qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à présent l'histoire de cette canonisation; elle est exacte et curieuse. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépense qui va à plus de quatre cent mille écus. Vous savez que les capucins sont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, sur la mort de l'ivrogne Pierre III? Si vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'est pas que je croie à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'histoire lise tout.

Avez-vous les *Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord Grenville, par les guimbardes de Lyon, à mon adresse à Ferney.

Je n'ai pu vous répondre plus tôt, parceque j'ai été très malade au milieu de mes neiges.

5546. A M. GAILLARD.

2 mars.

« Ombre adorée, ombre sans doute heureuse[1] ! »

[1] C'est une phrase de la péroraison de *l'Éloge de Henri IV*, par Gaillard. B.

Parbleu, il faut que vous ayez lu la *Canonisation de saint Cucufin*, faite il y a deux ans par le pape Rezzonico. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de saint Cucufin propose hardiment de fêter saint Henri IV. Pour moi, monsieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la Sorbonne. Comment, Henri IV sauvé, lui qui était en péché mortel! lui qui est mort amoureux de la princesse de Condé! lui qui est mort sans sacrements! Je vous réponds que Ribaudier et Coger *pecus* vous laveront la tête, et Christophe vous savonnera. C'est Ravaillac qui est sauvé, entendez-vous; car il a été bien confessé; et d'ailleurs la Sorbonne, ayant fait un saint de Jacques Clément, pourrait-elle refuser une apothéose à François Ravaillac, fût-elle en mauvais latin? J'espère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il serait bien triste qu'un homme si éloquent errât dans la foi.

Vous me parlez de certaine petite folie : il est bon de n'être pas toujours sur le ton sérieux, qui est fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philosophes qui peuvent rire, et même faire rire! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les sottises atroces, et même les horreurs dont on est quelquefois environné, où en serait-on? Les Sirven passent encore leur vie sous mes yeux, dans mes déserts, jusqu'à ce que je puisse les envoyer à Toulouse, où les mœurs, grace au ciel, se sont un peu adoucies. Mais qui osera passer par Abbeville? Enfin que voulez-vous? on n'est pas assez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danser avec les singes.

Le mari de mademoiselle Corneille est arrivé; mais les malles où sont les horreurs ecclésiastiques de François Ier[1] sont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'est fait dans l'esprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le sang des Sirven et des Calas; et tous les hommes d'état, depuis Archangel jusqu'à Cadix, foulent aux pieds la superstition. Les jésuites sont abolis, les moines sont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville[2], je suis Héraclite; quand on se saisit d'Avignon[3], je suis Démocrite[4] : voilà le mot de l'énigme. Je vous embrasse, mon cher Tite-Live; je vous répète que je vous aime autant que je vous estime.

5547. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 mars.

Minerve-Papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie; il est tout fier de vous avoir si bien devinée; car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea solide plus que légère, et aussi bonne que vous êtes aimable.

[1] Voyez ma note sur la lettre 5458. B.

[2] Les affaires de Calas et de La Barre; voyez tome XL, page 499; et XLII, 361. B.

[3] Voyez page 121. B.

[4] Voyez, tome XII, page 312, la fin de *Jean qui pleure et qui rit*. B.

Soyez bien sûre, madame, que mon cœur est pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut laisser les aigles, les rossignols et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux restent dans leurs masures. J'ai soixante-quinze ans; ma faible machine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à respirer sur ce tas de boue doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfants[1] qui sont revenus sont chez eux, et je reste chez moi; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde; bien heureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis*.

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia*. J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie Babichon[2], qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal[3] dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de La Bletterie de me faire enterrer au plus vite[4], et les petites gaîtés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très

[1] Monsieur et madame Dupuils. B.
[2] Voyez tome LVIII, page 572. B.
[3] Le duc de Choiseul. B.
[4] Voyez la note sur la lettre 5396. B.

ingrat s'il fesait la moindre fêlure à la trompette qui est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne, fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout doucement mourir ailleurs. Je suis un être assez singulier, madame : né presque sans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cent mille francs à peupler un désert. Si la moindre persécution y venait effrayer mon indépendance, il y a partout des sépulcres; rien ne se trouve plus aisément.

J'ai lu la petite esquisse que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je pense qu'on en pourrait faire quelque chose de fort noble et de fort gai pour les noces de monseigneur le dauphin. Ce serait même une très bonne leçon pour un jeune prince, et les personnes de votre espèce pourraient voir avec plaisir qu'elles sont faites pour rendre quelquefois de plus grands services que des hommes d'état. Ce ne serait point aux bateleurs de l'Opéra-Comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une musique tantôt sublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'Opéra-Comique n'est autre chose que la Foire renforcée. Je sais que ce spectacle est aujourd'hui le favori de la nation; mais je sais aussi à quel point la nation s'est dégradée. Le siècle présent n'est presque composé que des excréments du grand siècle de Louis XIV. Cette turpitude est notre lot presque dans tous les genres; et si le grand homme dont vous me parlez a des lubies,

je donne le siècle à tous les diables sans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame Minerve-Papillon, pour qui j'ai un vrai respect, et que je prends même la liberté d'aimer.

5548. A M. THIERIOT.

Le 4 mars.

J'ai beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas suivre les mouvements de mon cœur aussitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de pension, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui sont dans le plus grand besoin; et qu'en comptant à Ferney mes domestiques de campagne, j'en ai soixante à nourrir. Vous me direz que Corneille et Racine, Danchet et Pellegrin, n'en fesaient pas tant : cela est rare au Parnasse; et la chose est d'autant plus extraordinaire, que je suis né avec les quatre mille livres de rente que vous possédez aujourd'hui.

L'idée m'est venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuscrit d'une comédie très singulière [1], dont l'auteur m'a laissé le maître absolu; c'est un jeune homme d'une grande espérance, fils d'un président à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a passé quelques jours dans le château de Ferney, et il m'a étonné. Le sujet de sa pièce est le dépôt dont Gourville mit la moitié entre les mains de Ninon, et l'autre moitié dans celles

[1] *Le Dépositaire*, tome VIII, page 341. B.

d'un dévot. Ninon rendit son dépôt, et le dévot viola le sien.

La pièce n'est pas dans le genre larmoyant; ce jeune homme n'a pris que Molière pour son modèle; cela pourra lui faire tort dans le beau siècle où nous vivons. Cependant, tous ses personnages étant caractérisés, et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du succès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du *Tartufe*, il serait aisé de substituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot;* il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce serait, à mon avis, une chose fort plaisante de faire réussir sur le théâtre une p..... estimable, qui fait d'un sot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courrier; elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très peu. Tout est coup de dés dans ce monde.

C'est à vous à bien conduire votre jeu, et surtout à ne pas laisser soupçonner que je suis dans la confidence; ce serait le sûr moyen de tout perdre.

Je suis bien aise que vous disiez *notre cher Damilaville;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philosophie a fait en lui une grande perte; c'était une ame ferme et vigoureuse. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

5549. DE M. LINGUET [1].

Il y a bien long-temps, monsieur, que j'ai le malheur de demeurer dans un *cul-de-sac*. Quand j'ai fait la sottise de choisir ce séjour indécent, je n'avais pas encore lu ceux de vos ouvrages où vous en proscrivez le nom; je ne les connaissais pas, ce que je regarde comme un malheur plus triste encore. Depuis qu'ils me sont parvenus, à ma grande satisfaction, vous ne sauriez croire combien j'ai rougi d'être si mal logé. J'étais un aveugle, des yeux de qui vous avez fait tomber les écailles. Quand j'ai vu de près et dans toute sa laideur la difformité de ce vilain mot, que vous présentez à vos lecteurs d'une manière si frappante, j'ai fait tout mon possible pour m'en tirer. Je n'ai rien épargné pour me placer partout ailleurs; mais en fait de logement, monsieur, de même qu'en physique, le vide n'est pas facile à trouver... Mais, pour mon honneur et pour la sûreté de ma conscience, n'y aurait-il pas un arrangement à prendre avec vous? ne vous serait-il pas plus aisé de changer d'avis qu'à moi de logement? ne pourrait-on pas vous proposer une réconciliation avec les *culs-de-sac?*... Vous voudriez que les Français choisissent le mot *impasse*. Assurément s'il y a quelqu'un qui puisse être législateur dans notre langue, c'est vous, monsieur; je suis bien loin de contester un droit qui vous appartient à tant de titres: j'oserai seulement vous presenter avec modestie mes doutes et mon expérience. *Impasse* signifierait *où l'on ne passe pas:* cependant je passe et je repasse tous les jours dans mon *cul-de-sac;* nombre de belles dames qui en occupent les différentes parties en font autant: il est vrai qu'on ne le traverse pas; mais qu'importe? on y entre et l'on en sort; et c'est

[1] Voyez tome LXIV, page 46. Cette lettre de Linguet fut d'abord imprimée dans *le Journal encyclopédique* du 1er septembre 1769; Voltaire la fit réimprimer dans le volume intitulé *Épîtres, satires, contes, odes, et pièces fugitives du poëte philosophe*, 1771, in-8°, page 383. La réponse est du 15 mars; voyez lettre 5558. B.

assez, je crois, pour ne pas lui adopter le nom d'*impasse*. Enfin, monsieur, je vous l'avoue, je tiens à mon *cul-de-sac*. Je voudrais bien lui faire trouver grace à vos yeux. Ce qui m'y attache le plus, c'est le voisinage, qui est en vérité charmant. J'ai à ma porte une très jolie demoiselle qui me permet d'en partager les agréments avec elle, et qui les augmente par ses charmes et sa vivacité. Je me suis bien gardé de lui faire part de vos scrupules et de mes efforts pour les combattre, il lui viendrait peut-être des scrupules à son tour : elle fuirait un appartement par le nom duquel elle se croirait déshonorée. Notre malheureux *cul-de-sac* perdrait une citoyenne qui en fait l'agrément, qui en expie bien assurément l'indécence par sa beauté et par le bon usage qu'elle en fait. Je vous abandonne, monsieur, sans regret le *cul-de-sac des Bernardins*, le *cul-de-sac Maurice*, le *cul-de-sac du Paon*, le *cul-de-sac Saint-Thomas*, le *cul-de-sac Notre-Dame*, le *cul-de-sac Saint-Pierre*, le *cul-de-sac Saint-Faron*, et une infinité d'autres sales retraites dont le nom seul répugne. Je ne voudrais pas même défendre les *culs d'artichauts*, ni les *culs de lampe*, ni les *culasses des canons*. J'irais jusqu'à sacrifier une foule de vilains mots où le *cul* se présente d'abord, comme *cuculle* et ceux qui la portent, *cucurbite*, *culeron*, *culée*, *cuistre*, *cupidité*, *curée*, *cutanée*, etc.; mais je vous supplie de ménager le *cul-de-sac de Rohan*; je vous le demande au nom de *Cupidon*, qui n'a pas dédaigné d'incorporer ce monosyllabe dans son nom, et de ma belle voisine, qui est assurément un des plus jolis sujets de son empire.

J'ai l'honneur d'être, etc. LINGUET.

5550. A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 mars.

Je reçus hier matin, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré[1], et vous vous doutez bien à

[1] *Les Saisons*, poëme, 1769, in-8° et in-12. B.

quoi je passai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs; mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

> O que j'aime bien mieux ce modeste jardin[1]
> Où l'art en se cachant fécondait le terrain! etc., etc.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes; des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets; un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables; des vignes, au milieu desquelles sont des promenades; au bout des vignes, des pâturages, et au bout des pâturages, une forêt.

C'est chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*[2], car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit si bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous assure que mon cœur a été bien ému en lisant les petites leçons que vous donnez aux seigneurs

[1] *Les Saisons*, chant I, vers 307-8. B.
[2] Id., chant I, vers 316. B.

des terres, dans votre troisième chant. Il est vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres*[1], je n'aime en aucune façon les donjons ; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vassaux et de mes voisins. Les terres que j'ai défrichées, et un peu embellies, n'ont vu couler que les larmes des Calas et des Sirven, quand ils sont venus dans mon asile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroissiens ; et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

Nec *doluit miserans inopem, aut invidit habenti.*
VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 499.

En vous remerciant de tout mon cœur du compliment fait à l'intendant qui exigeait si à propos des corvées[2], et qui servait si bien le roi, que les enfants en mouraient sur le sein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous Thomson ? c'est le Titien qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième, qui paraît fournir le moins, est celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaissance extrême que je vous dois[3] ; il m'a charmé très indépendamment de la générosité courageuse avec laquelle vous parlez d'un homme

[1] Dans le troisième chant des *Saisons*, vers 204, Saint-Lambert a dit :

Se plaît dans le séjour qu'ont bâti ses ancêtres. B.

[2] Voyez, dans le chant second des *Saisons*, le passage qui commence par ces vers :

J'ai vu le magistrat qui régit la province,
L'esclave de la cour et l'ennemi du prince. B.

[3] Voltaire est appelé (chant IV, vers 677)

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène,

et loué dans les notes. B.

si long-temps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres.

J'ai un remords; c'est d'avoir insinué à la fin du *Siècle* présent, qui termine le grand *Siècle de Louis XIV*, que les beaux-arts dégénéraient[1]. Je ne me serais pas ainsi exprimé, si j'avais eu vos *Quatre Saisons* un peu plus tôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre; *les Quatre Saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire* sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie; c'est ce que Montesquieu ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Écrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis Racine; mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos Welches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit *français* avec un *o*; c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place va-

[1] La phrase de la page 433 du tome XXI, qui commence par les mots *il est vrai*, etc., n'existe point dans l'édition de 1768, in-8°, et fut ajoutée en 1769 dans l'édition in-4°. B.

cante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent à être dans la boue; mais ils trépignent si fort, qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam? est-ce que Paris n'en est pas digne? n'y a-t-il que le *Journal chrétien* et les décrets de la Sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Welches?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant, et en vous aimant.

5551. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Mars.

Que je vous plains, madame! vous avez déjà perdu l'ame de votre ami le président Hénault, et bientôt son corps sera réduit en poussière. Vous aviez deux amis, lui et M. de Formont; la mort vous les a enlevés : ce sont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je sens vivement votre situation. Vous devez avoir une consolation bien touchante dans le commerce de votre grand'maman; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle est enchaînée dans un pays qu'elle doit détester, vu la manière dont elle pense. Je vous vois réduite à la dissipation de la société; et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole.

L'adoucissement de cette malheureuse vie serait d'avoir auprès de soi un ami qui pensât comme nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque ressemblance entre votre cervelle et la mienne. La dissipation ne m'est pas si nécessaire, à la vérité, qu'à vous; mais pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les sentiments, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre siècle mérite, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, et mon cœur est assez fait pour le vôtre. Je voudrais être à-la-fois à Saint-Joseph et à Ferney; mais je ne connais que l'Eucharistie qui ait le privilége d'être en plusieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je fasse tout ce que Saint-Lambert a si bien décrit. La campagne m'appelle; deux cents bras travaillent sous mes yeux; je bâtis, je plante, je sème, je fais vivre tout ce qui m'environne. *Les Saisons* de Saint-Lambert m'ont rendu la campagne encore plus précieuse. Je me fais lire à dîner et à souper de bons livres par des lecteurs très intelligents, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je mène une vie délicieuse. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y passer un hiver avec vous. Ce qu'il y a de triste, c'est que la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'ame un peu fière.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois

quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire de saint Cucufin pour une plaisanterie; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique[1]; il faut varier vos petits divertissements.

Vous ne m'avez point répondu sur les *Singularités de la nature*[2]; ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. Grand'maman[3]. J'ai un peu à me plaindre d'une personne[4] qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des Racine qui ont des Pradon pour ennemis; cela me fait penser à la queue du *Siècle de Louis XIV*, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, sauf respect, est précieux, parcequ'il est corrigé en marge. Faites-vous lire la prison de La Bourdonnais[5] et la mort de Lally[6], et vous verrez comme les hommes sont justes.

Quand je serai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de La Barre et celle de Calas, afin que l'on connaisse dans toute sa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets se présentent à moi, je suis Hé-

[1] La tragédie des *Guèbres*; voyez tome IX, page 1. B.
[2] Voyez tome XLIV, page 216. B.
[3] Le duc de Choiseul. B.
[4] Madame Du Barry. B.
[5] Voyez tome XXI, page 275. B.
[6] Voyez id., 327. B.

raclite ou Démocrite[1]; tantôt je ris, tantôt les cheveux me dressent à la tête: et cela est très à sa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des singes.

Le seul homme presque de l'ame de qui je fasse cas est M. Grand'maman; mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, madame, je vous dis très naïvement que j'aime passionnément votre façon de penser, de sentir, et de vous exprimer; et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de passer ma vieillesse loin de vous. Mille tendres respects.

Faites-moi savoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

5552. A M. DE LA HARPE.

A Ferney, ce 10 mars.

Mon cher panégyriste de Henri IV, *et vitula tu dignus, et hic*[2]. Vous avez bien du talent en vers et en prose. Puisse-t-il servir à votre fortune comme il servira sûrement à votre réputation! Je vous ai écrit, au sujet du *tripot*, la lettre ostensible[3] que vous demandiez: j'ai écrit aussi à M. le maréchal de Richelieu[4]. Je crois à présent toutes choses en règle.

L'ouvrage de M. de Saint-Lambert[5] me paraît, à

[1] Voyez page 372. B.

[2] C'est à Gaillard et La Harpe (voyez lettre 5510) que Voltaire applique ces premiers mots du vers 109 de la 3e éclogue de Virgile. B.

[3] Ce doit être autre chose que *la Déclaration* qui est t. XLIV, p. 31; et cette *lettre ostensible* est perdue. B.

[4] Cette lettre est aussi perdue; car ce ne peut être du n° 5542 que parle ici Voltaire. B.

[5] Le poëme des *Saisons;* voyez lettre 5550. B.

plusieurs égards, fort au-dessus du siècle où nous sommes. Il y a de l'imagination dans l'expression, du tour, de l'harmonie, des portraits attendrissants, et de la hauteur dans la façon de penser. Mais les Parisiens sont-ils capables de goûter le mérite de ce poëme? Ils ne connaissent les quatre saisons que par celle du bal, celle des Tuileries, celle des vacances du parlement, et celle où l'on va jouer aux cartes à deux lieues de Paris, au coin du feu, dans une maison de campagne. Pour moi, qui suis un bon laboureur, je pense à la Saint-Lambert.

Il m'est venu trois ou quatre *A B C*[1] d'Amsterdam. Si vous voulez, je vous en enverrai un. Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie.

5553. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mars.

Mon cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une espèce de testament, moitié sérieux, moitié gai. C'est une *Épître à Boileau*[2], dans laquelle je fais mes remerciements à M. de Saint-Lambert. J'attends la décision de mes anges, pour savoir si mon testament est valable; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du *tripot* (je parle du *tripot* de la comédie), de la nouvelle pièce de De Belloy[3], des querelles des acteurs et des auteurs, des

[1] Tome XLV, page 1. B.
[2] Tome XIII, page 257. B.
[3] *Gaston et Bayard*; voyez ma note, tome LXIV, page 235. B.

talents de mademoiselle Vestris, de sa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, sinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

Vous avez lu sans doute les *Saisons* de Saint-Lambert; je l'ai remercié dans mon testament adressé à Nicolas[1]. Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux. Si je ne m'amusais pas à faire des testaments, je serais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'Argental. On ne vit pas assez long-temps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes? cela est ridicule.

5554. A M. DUPONT.

A Ferney, 13 mars.

Mon cher ami, il faut que je vous dise que je ne sais ce qu'est devenu M. Roset. Ce fut un avocat, nommé M. Surleau, qui me paya le dernier quartier. Roset est-il encore chargé de la régie de Richwir? ne l'est-il plus? est-il dans le pays? est-il mort? est-il vivant? A qui dois-je m'adresser pour la fin du mois où nous sommes? Je vous prie de vouloir bien m'en informer.

Je crois que M. le duc de Choiseul va faire bâtir, dans mon voisinage, une ville où la tolérance sera établie[2]. Je verrai enfin les fruits de ma prédication. Les jésuites n'étaient pas de si bons missionnaires que

[1] Voyez tome XIII, page 262. B.
[2] Voyez la lettre 5517. B.

moi. Les choses ont bien changé. Que ne puis-je avoir la consolation de causer avec vous!

Je vous embrasse, mon cher ami. VOLTAIRE.

5555. A M. HENNIN.

Samedi au matin.

La représentation des *Scythes* ne sera que pour samedi. Monsieur le résident est supplié de vouloir bien donner au porteur toutes les guirlandes de fleurs qu'il pourra.

M. de Bournonville[1] n'en a pas semé sur nos pas; mais nous pourrons bien en avoir sans lui.

Tâchez aussi, je vous en prie, de nous envoyer le volume que vous avez fait relier, dans lequel se trouve l'Épître de l'abbé de Rancé à ses moines[2].

N. B. Il se pourrait bien faire que la pièce ne fût jouée que de demain en huit, au lieu d'aujourd'hui en huit; cela sera, je crois, plus commode pour vous. Je vous prie de le dire à mon cher Corsaire.

Adieu, monsieur; *vale et ride.*

5556. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 15 mars.

Vous me marquâtes, madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusements; c'est un emploi dont le

[1] Voyez tome LXIII, page 588. B.

[2] Par Barthe; voyez ma note, tome XLIII, page 618. B.

titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles, quand on ne veut que des choses sérieuses; et il envoie du sérieux quand on voudrait de la gaîté : c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle; il n'en est pas de même quand on écrit : c'est un hasard si l'on rencontre juste.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choses où il y eût à-la-fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéisme [1], dont une partie est édifiante et l'autre un peu badine; et voici en outre *mon Testament* [2], que j'adresse à Boileau. J'ai fait ce testament étant malade, mais je l'ai égayé selon ma coutume; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman est chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous pussiez vous le faire lire ensemble; c'est une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à son goût pour tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à son esprit, par quelques unes de ses lettres que j'ai vues, soit entre les mains de mon gendre Dupuits, soit dans celles de Guillemet [3], typographe en la ville de Lyon.

Il m'est reveuu de toutes parts qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint ensemble, fait une graud'-

[1] *Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs;* voyez tome XIII page 264. B.

[2] *Épître à Boileau*, tome XIII, page 257. B.

[3] Voltaire a signé de ce nom la lettre 5527, et quelques autres à madame de Choiseul. B.

maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le passé au présent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'-maman de cette trempe. Je me souviens que son mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à son bonheur. Ce sont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez si je ne dois pas prier Dieu pour son mari dans mes codicilles. Il fera de grandes choses, si on lui laisse ses coudées franches; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

On me mande que le président Hénault baisse beaucoup. J'en suis très fâché, mais il faut subir sa destinée....

> Je voudrais qu'à cet âge
> On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
> Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet.
>
> LA FONTAINE, liv. VIII, fab. 1.

Le mien est fait il y a long-temps. Tout gai que je suis, il y a des choses qui me choquent si horriblement, que je prendrai congé sans regret. Vivez, madame, avec des amis qui adoucissent le fardeau de la vie, qui occupent l'ame, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit[1] que j'avais trouvé un admirable secret, c'est de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de se rouiller; mais on ne peut user de

[1] Cette lettre manque. B.

cette recette à Paris; on y est forcé de parler à souper de l'histoire du jour, et quand on a donné des ridicules à son prochain, on va se coucher. Dieu me préserve de passer ainsi le peu qui me reste à vivre!

Adieu, madame; je vivrai plus heureux si vous pouvez être heureuse. Comptez que mon cœur est à vous comme si je n'avais que cinquante ou soixante ans.

5557. A M. DALEMBERT.

15 mars.

J'ai vu votre Suédois [1], mon cher ami; et quoique je ne reçoive plus personne, je l'ai accueilli comme un homme annoncé par vous méritait de l'être; c'est un de vos bons disciples. Que le bon Dieu nous en donne beaucoup de cette espèce! La vigne du Seigneur est cultivée partout; mais nous n'avons encore à Paris que du vin de Suresne.

Vous devez vous consoler actuellement avec M. Turgot, que je crois à Paris; c'est un homme d'un rare mérite. Quelle différence de lui à un conseiller de grand'chambre! Il semble qu'il y ait des corps faits pour être les dépositaires de la barbarie, et pour combattre le sens commun. Le parlement commença son cercle d'imbécillité en confisquant, sous Louis XI, les premiers livres imprimés qu'on apporta d'Allemagne, en prenant les imprimeurs pour des sorciers: il a gravement condamné l'*Encyclopédie* et l'inoculation. Un jeune homme, qui serait devenu un excellent officier, a été martyrisé pour n'avoir pas ôté son cha-

[1] Voyez la lettre 5518. B.

peau, en temps de pluie, devant une procession de capucins. On doit m'envoyer son portrait; je le mettrai au chevet de mon lit, à côté de celui des Calas. Comment les hommes se laissent-ils gouverner par de tels monstres? Du moins je suis loin de la ville qui a vu la Saint-Barthélemi, et qui court au singe de Nicolet et au *Siége de Calais*.

Je suis devenu bien vieux et bien infirme; mais sachez que mes derniers jours seraient persécutés sans la personne[1] à qui je ne puis reprocher autre chose, sinon de m'avoir assuré que La Bletterie n'avait pas pensé à moi. J'envoie *mon Testament*[2] à Marin pour vous le donner; il est dédié à Boileau. Je n'ai pas besoin d'un codicille pour vous dire que je vous estime et que je vous révère.

5558. A M. LINGUET[3].

Ferney, 15 mars.

Vous êtes *aucunement* le maître, monsieur, de demeurer dans un *cul-de-sac*, de dater vos lettres du mois d'*août*, quoique celui qui a donné son nom à ce mois se nommât *Augustus*, et d'appeler la ville de *Cadomum*, *Can*, quoiqu'on l'écrive *Caen*. Vous aurez pu voir des courtisans chez le roi, sans avoir jamais vu de *courtisanes* chez la reine. Vous avez vu dans votre *cul-de-sac* passer les coureurs du cardinal de Rohan, mais point de *coureuses*. Vous aurez vu chez lui de beaux garçons, et point de *garces*;

[1] Le duc de Choiseul. B.

[2] L'*Épître à Boileau*, tome XIII, page 257. B.

[3] Réponse à la lettre 5549. B.

des architraves dans son palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubise sont si intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfants, au lieu de les élever; on *fixe* une femme, au lieu de fixer les yeux sur elle. Le roi n'est plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel servent à présent des *rostbif* de mouton, tandis que le parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je suis moitié Suisse et moitié Savoyard, enseveli à soixante-quinze ans sous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéresse peu aux beautés anciennes et nouvelles de la langue française; mais je m'intéresse beaucoup à vos grands talents, à vos succès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, si ceux qui sont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraser; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raison vient enfin consoler jusqu'aux misérables qui se sont déclarés contre elle. Le même imbécile, conseiller de grand'chambre, qui a donné sa voix contre l'inoculation, finira par inoculer son fils; et, quand la campagne aura besoin de pluie, on ne fera plus promener la châsse de sainte Geneviève sur le pont Notre-Dame. J'ai l'honneur d'être, etc.

5559. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 mars.

Vous me mandez, par votre lettre du 25 février, que ma dernière lettre tenait un peu de l'aigre-doux. S'il y a du doux, mon cher marquis, il est pour vous : s'il y a de l'aigre, il est pour toutes les sottises de Paris, pour le mauvais goût qui y règne, pour les plates pièces qu'on y donne, pour les plats auteurs qui les font, et pour les plats acteurs qui les jouent ; pour la décadence en toutes choses, qui fait le caractère de notre siècle.

Je sens pourtant que j'aimerais encore le *tripot* de la comédie, si j'étais à Paris ; mais je vous aimerais bien davantage : ce serait une consolation pour moi de parler avec vous des impertinences qu'on a la bêtise d'applaudir sur le théâtre où mademoiselle Lecouvreur a joué Phèdre.

A l'égard des autres bêtises, je ne vous en parle point, parceque je les ignore, Dieu merci. Je suis encore enterré sous la neige au mois de mars. Je me réchauffe dans une belle fourrure de martre zibeline que l'impératrice Catherine m'a envoyée, avec son portrait enrichi de diamants, et une boîte tournée de sa main, avec le recueil des lois qu'elle a données à son vaste empire. Tout cela m'a été apporté par un prince qui est capitaine de ses gardes. Je doute qu'une lettre d'un bureau de ministre puisse être plus agréable. Une partie de l'Europe me console d'être né Français, et de n'être plus que Suisse. Je vous embrasse bien tendrement.

5560. A M. TRANTZSEHEN,

PREMIER LIEUTENANT DE L'INFANTERIE SAXONNE, A ERNSTHAL, PRÈS DE CHAMNITZ, EN SAXE.

16 mars.

Monsieur, si la vieillesse et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plus tôt de votre lettre et de votre dialogue[1]. On dit que les Allemands sont fort curieux de généalogies; je vous crois descendu de Lucien en droite ligne; vous lui ressemblez par l'esprit; il se moquait, comme vous, des prêtres de son temps : les choses n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la considération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens sensés qui s'est moqué de ces charlatans.

Il est vrai que les énergumènes de ce temps-ci sont plus dangereux que ceux du temps de Lucien, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples; ceux-ci veulent s'engraisser et dominer. Ils sont accoutumés à gouverner la canaille, ils sont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être universelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raison*, a trouvé partout des apôtres, depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils

[1] L'auteur n'a point place dans l'*Allemagne littéraire*. B.

crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, monsieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon estime et ma reconnaissance, et pour vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

5561. A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 17 mars.

J'ai attendu, madame, pour vous remercier de la confiance et de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu m'instruire de l'état des affaires de monsieur votre frère, que je fusse plus particulièrement informé de sa conduite présente. Je n'ai rien épargné pour en avoir les informations les plus sûres. J'ai envoyé un homme sur les lieux; j'ai écrit aux magistrats, aux gentilshommes ses voisins. Je crois que vous serez contente d'apprendre que, depuis sept ans qu'il est dans ce pays-là, tout le monde, sans exception, a été charmé de sa conduite. On lui a donné partout droit de bourgeoisie, et on a partout recherché son amitié.

Ces témoignages unanimes plairont sans doute à une sœur qui pense aussi noblement que vous.

Je sens bien que la crainte de voir un frère peu accueilli dans les pays étrangers devait vous inquiéter; je sens combien il est cruel d'avoir à rougir de ceux à qui le sang nous lie de si près, et je partage la consolation que vous devez éprouver d'être entièrement rassurée.

Tout le défaut de M. Durey de Morsan, comme je vous l'ai déjà dit[1], madame, est cette malheureuse facilité qui causa sa ruine: il a été pillé en dernier par trois ou quatre réfugiés, les uns banqueroutiers, les autres chargés de mauvaises affaires. Il s'était endetté pour eux. L'un d'eux lui avait fait accroire qu'il devait avoir quarante-deux mille livres de rente par la liquidation de ses biens; et on ne lui mettait ces chimères dans la tête que pour vivre à ses dépens.

Je lui ai fait voir clair comme le jour qu'il ne doit espérer de long-temps que les six mille livres de pension auxquelles il est réduit par ses fautes passées. Je lui ai fait sentir très fortement qu'il doit vivre avec une sage économie, en homme de lettres tel qu'il est; et que, loin de se plaindre de vous, il doit s'appliquer à mériter votre tendresse par la conduite la plus mesurée, et par une confiance entière.

Je l'ai tiré des mains qui dévoraient sa subsistance; j'ai payé pour lui environ deux mille livres: je lui ferai rentrer ce qu'on lui doit autant que je le pourrai: la pitié que m'a d'abord inspirée son état s'est changée ensuite en amitié.

Il est très éloigné de vouloir jamais revenir contre ce qui a été décidé par sa famille; il se contentera de ses six mille livres. Il n'a nul dessein de tenter jamais de revenir à Paris; il voudrait seulement pouvoir faire un petit voyage dans le pays de Bresse et dans celui de Saint-Claude, où on lui doit quelque argent. Je lui procurerai une habitation fixe et peu coûteuse vers le territoire de Genève; j'empêcherai

[1] Lettre 5520. B.

qu'il ne dépense un écu au-delà de sa pension: il donnera une procuration à un homme de confiance pour recevoir son revenu tous les mois, et payer son petit ménage; il aura des livres qui le consoleront dans sa retraite; je veillerai sur sa conduite, j'en répondrai comme de moi-même; et je m'engage envers vous, madame, et envers sa famille, comme s'il s'agissait de mes propres intérêts.

Je suis bien persuadé que vous aimerez mieux le savoir sous mes yeux que sous des yeux étrangers.

Je vous donne encore ma parole d'honneur qu'il ne sortira pas hors des limites du mont Jura, et qu'il n'habitera jamais aucune ville du royaume. La personne chargée de son revenu ne le permettra pas, et, de plus, je vous jure qu'il n'a nulle envie de se montrer, et qu'il veut vivre dans la plus profonde obscurité. Je me flatte, encore une fois, que ce parti vous agréera, et que vous ne souffrirez pas qu'on poursuive votre malheureux frère comme un voleur de grand chemin, tandis qu'il est assez puni de ses faiblesses passées, et qu'il les expie depuis si longtemps par une vie irréprochable. Je sais, madame, que vous avez eu de la générosité pour des étrangers: vous en aurez pour un frère.

5562. A M. DUPATY[1],

AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, vous me traitez comme un Rochelois,

[1] Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier Dupaty, né à La Rochelle

vous m'honorez de vos bontés, et vous m'enchantez. Je suis un peu votre compatriote, étant de l'académie de La Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, si je vous avais entendu prononcer ces paroles : « Ce n'est « pas au milieu d'eux que Henri IV aurait dit à Sulli : « Mon ami, ils me tueront. »

Lorsque je lus le discours[1] que vous prononçâtes à l'académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, si l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez signalé à-la-fois, monsieur, votre patriotisme, votre générosité, et votre éloquence. Un beau siècle se prépare; vous en serez un des plus rares ornements; vous ferez servir vos grands talents à écraser le fanatisme, qui a toujours voulu qu'on le prît pour la religion; vous délivrerez la société des monstres qui l'ont si long-temps opprimée, en se vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus : *Les deux puissances*, et ce sera à vous, monsieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura l'obligation. Cette mauvaise et funeste plaisanterie n'a jamais été connue dans l'Église grecque; pourquoi faut-il qu'elle subsiste dans le peu qui reste de l'Église latine, au mépris de toutes les lois?

Un évêque russe[2] a été déposé depuis peu par ses confrères, et mis en pénitence dans un monastère, pour avoir prononcé ces mots : *Les deux puissances*; c'est ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-

en 1746, mort à Paris le 18 septembre 1788, auteur des *Lettres sur l'Italie*. B.

[1] On en trouve un passage dans *le Mercure* de 1769, janvier, II, 142. B.

[2] Arsène, évêque de Rostou; voyez tome LXII, page 411. B.

même. Plût à Dieu que la France manquât absolument de lois! on en ferait de bonnes. Lorsqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues sont au cordeau : tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'est d'aligner petit à petit. On peut dire parmi nous, en fait de lois :

> Hodieque manent vestigia ruris.
>
> Hor., lib. II, ep. 1, v. 160.

Henri IV fut assez heureux pour regagner son royaume par sa valeur, par sa clémence, et par la messe; mais il ne le fut pas assez pour le réformer. Il est triste que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, sur les fesses de deux prêtres français. Nous sommes au temps où l'on fouette les papes; mais, en les fessant, on leur paie encore des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laisse nommer, dans nos provinces, des juges en dernier ressort dans les causes ecclésiastiques. Nous sommes pétris de contradictions.

Travaillez, monsieur, à nous débarbariser tout-à-fait; c'est une œuvre digne de vous et de ceux qui vous ressemblent. Je vais finir ma carrière; je vois avec consolation que vous en commencez une bien brillante.

Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriser; j'espère qu'un jour on en frappera une pour vous. J'ai l'honneur d'être, etc.

5563. A M. ***.

Dans la chambre du malade, à sept heures du matin, 27 mars.

Monsieur, mon père ne vous écrit pas, parcequ'il est à son dixième accès de fièvre. Il vous prie de faire passer ce paquet à M. La Combe.

Voici une Épître à M. de Saint-Lambert[1] qui est correcte. Vous êtes prié de corriger[2] ce vers dans celle *A l'auteur du nouveau livre des Trois Imposteurs*, que j'eus l'honneur de vous adresser le 14:

Ils pourront pardonner au pincé La Blettrie;

mettez :

Ils pourront pardonner à ce dur La Blettrie.

P. S. Dans ma chambre.

Voici encore un huitain[3] qui n'est pas nouveau; je l'ajoute en cachette :

Un pédant dont je tais le nom, etc.

Quand vous saurez le secret dont je vous ai dit un mot, vous ferez l'application de cet autre huitain à Arzame; il est nouveau :

O toi dont les attraits embellissent la scène,
Toi que l'Amour jaloux dispute à Melpomène,
Séduisante Dubois[4], réponds à nos désirs.
C'est assez sommeiller dans le sein des plaisirs.
Ose enfin te placer au rang de tes modèles;
La Gloire te sourit, et te promet des ailes.

[1] Voyez tome XIII, page 268. B.

[2] J'ai fait cette correction; voyez tome XIII, pages 267 et 268. B.

[3] C'est celui qui est dans la lettre 5400. B.

[4] Cette actrice devait jouer le rôle d'Arzame dans la tragédie des *Guèbres*. B.

Ose, et, prenant ton vol vers l'immortalité,
Fixe par le talent l'éclair de la beauté.

Mon père vous embrasse tendrement; on ne le croit pas en danger, sa fièvre diminuant chaque jour.

On eut hier les douze premières médailles. Prix en argent, pesant 4 onces, 36 fr.; en cuivre, 6 fr. 12 sous, chaque médaille.

5564. A M. COLINI.

A Ferney, 29 mars.

Je vous adresse, mon cher ami, un Palatin[1] qui est venu graver ma vieille et triste figure, dédiée à S. A. E. Je crois que c'est un des meilleurs artistes que monseigneur ait dans ses états. Savez-vous bien que je vous écris à mon dixième accès de fièvre? Je suis tout étonné d'être en vie; mais, tant que j'y serai, soyez sûr que vous aurez en moi un bien véritable ami.

Nous avons ici un printemps qui ressemble au plus cruel hiver. Je crois que le climat de Florence vaut mieux que celui des Alpes et du Rhin. Les archiducs et les cadets de la maison de Bourbon règnent sur des climats chauds, ils sont bien heureux. Je n'ai jamais eu le courage d'exécuter ce que j'avais toujours projeté, de me retirer dans un coin

[1] George-Christophe Waechter était graveur de l'électeur palatin; il dessina à Ferney la tête de Voltaire d'après nature, et en fit une médaille en bronze, en 1770. Cette médaille est une des meilleures que l'on ait faites de Voltaire. (*Note de Colini.*) — Voyez ma note sur la lettre 5695. B.

de l'Italie; je n'ai jamais vécu que dans des climats qui n'étaient pas faits pour moi. Je vous félicite d'avoir une santé qui vous fait prendre les bords du Rhin pour ceux de l'Arno.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse bien tendrement.

5565. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 29 mars[1].

Je ne sais pas, monsieur, pourquoi vous dites à M. le duc de Choiseul qu'il marche dans la carrière des Colbert[2]; je ne le soupçonne point du tout être homme de finances, et je crois qu'il ne marche que dans la carrière des Choiseuls; il est plus fait pour jeter son argent par la fenêtre que pour en lever sur les peuples; il aura des armées brillantes et bien disciplinées, les paiera qui pourra. Mars n'aurait pas trouvé bon qu'on l'appelât Plutus.

Cependant vos vers sont jolis. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je vois avec grand plaisir que

[1] Cette lettre a été imprimée sous la date du 29 janvier 1768 dans le *Journal de Lyon*, 1784, p. 236; et dans le tome II du *Supplément au recueil des lettres de M. de Voltaire*, publié par Auger, en 1808. Mais dans le *Nouveau recueil de gaîté et de philosophie*, publié par La Touraille en 1785, deux volumes in-12, on trouve à la page 137 du tome I une *Épître à M. le duc de Choiseul*, datée du 1er septembre 1768, et commençant ainsi:

Vous qui marchez dans la carrière
Des Périclès et des Sullis, etc.

La lettre où Voltaire rappelle cette épître ne peut donc être de janvier 1768. B.

[2] Ce n'est pas de Colbert, mais de Périclès et Sulli que parle La Touraille; voyez ma note précédente. B.

vous êtes partisan du bon goût en aimant Lulli et Rameau. Je suis un peu sourd, je ne puis guère m'intéresser à la musique. Je suis aussi fort en train d'être parfaitement aveugle, mais je puis encore lire les ouvrages d'esprit. Le plaisir l'emporte sur la peine. C'est un sentiment que vous m'avez fait éprouver par la petite brochure[1] que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Agréez, monsieur, mes très sincères remerciements, et daignez me mettre aux pieds de monseigneur le prince de Condé. V.

5566. A M. DUPONT.

A Ferney, 30 mars.

Mon cher ami, il est très convenable que j'aie entre les mains le contrat du baron banquier Dietrich, et je vous prie instamment de me le faire avoir. Il n'importe pas dans quel temps vous rédigiez mon contrat; cela sera aussi bon à la fin de juin qu'au commencement. Je fournis 96,000 liv. à M. le duc de Wurtemberg. Il est déjà payé de 70,000 liv. par ses deux billets que je lui rends. J'ai donné 7,000 liv. que Roset me devait à la fin de mars; 15,000 liv. que le sieur Moiner, receveur des forges de Montbéliard, me devra à la fin du mois de juin; et 4,000 liv. sur les 7,000 liv. que Roset me

[1] Ce doit être la *Lettre à M. de Voltaire sur les opéra philosophi-comiques, où l'on trouve la critique de* Lucile, *comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes*, 1769, in-12 de 68 pages. Mais cette brochure ne dut guère paraître qu'en mars; c'est donc à ce mois qu'il fallait placer la lettre de Voltaire. B.

devra à la fin du même mois de juin. Cela fait juste les 96,000 liv. avec lesquelles M. Jean Maire peut rembourser le baron banquier Dietrich.

Voilà donc une affaire réglée, et on aura trente jours pour faire venir les papiers du baron, et pour faire le contrat dans la forme la plus honnête et la plus valable. Il n'y a point d'affaire plus nette et plus aisée. Je sais bien que je serais très embarrassé si les paiements dont les receveurs de Montbéliard et de Richwir sont chargés n'étaient pas exacts; car je dois moi être très exact à fournir à ma famille une pension de plus de 30,000 livres. Je bâtis des fermes qui coûtent considérablement, et je n'aurais aucune ressource sur la fin de ma vie, si les gens de M. le duc de Wurtemberg me manquaient.

En un mot, mon cher ami, je m'en remets entièrement à vous. Ayez la bonté de vous arranger avec Jean Maire, qui a toujours besoin d'être un peu excité.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

VOLTAIRE.

5567. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 3 avril.

Chacun a son diable, madame, dans cet enfer de la vie. Le mien m'a affublé de onze accès de fièvre, et me voilà; mais ce n'est pas pour long-temps. En vérité, c'est dommage que la nature m'ayant fait, ce me semble, pour vivre avec vous, me fasse mourir si loin de vous. Quand je dis que nos espèces d'ames

étaient modelées l'une pour l'autre, n'allez pas croire que ma vanité radote. Le fait est clair. Vous me dites par votre dernière lettre que « les choses qui ne « peuvent nous être connues ne nous sont pas néces- « saires. » Grand mot, madame, grande vérité, et, qui plus est, vérité très consolante. Où il n'y a rien le roi perd ses droits, et la nature aussi. Faites-vous lire, s'il vous plaît, l'article *Nécessaire* dans un certain livre alphabétique[1], vous y verrez votre pensée.

C'est un dialogue entre Sélim et Osmin, deux braves musulmans; et Osmin conclut que la nature n'ayant pas favorisé le genre humain, en tout temps et en tout lieu, du divin Alcoran, l'Alcoran n'est pas nécessaire à l'homme.

Au reste, je sens très bien que le siècle de Louis XIV est si prodigieusement supérieur au siècle présent, que les athées de ce temps-ci ne valent pas ceux du temps passé. Il n'y en a aucun qui approche de Spinosa.

Ce Spinosa admettait, avec toute l'antiquité, une intelligence universelle; et il faut bien qu'il y en ait une, puisque nous avons de l'intelligence. Nos athées modernes substituent à cela je ne sais quelle nature incompréhensible, et je ne sais quels calculs impossibles. C'est un galimatias qui fait pitié. J'aime mieux lire un conte de La Fontaine, quoique, par parenthèse, ses *Contes* soient autant au-dessous de l'Arioste que l'écolier est au-dessous du maître. Cependant ces philosophes ont tous quelque chose d'excellent. Leur

[1] Le *Dictionnaire philosophique;* voyez tome XXXI, page 270. B.

horreur pour le fanatisme et leur amour de la tolérance m'attache à eux. Ces deux points doivent leur concilier l'amitié de tous les honnêtes gens.

Je passe des athées à Sémiramis. Que voulez-vous, s'il vous plaît, que je fasse? Je ne saurais, en vérité, prendre le parti de Moustapha contre elle. Son fils l'aime, son peuple l'aime, sa cour l'idolâtre; elle m'envoie le portrait de son beau visage, entouré de vingt gros diamants, avec la plus belle pelisse du Nord, et un code de lois aussi admirable que notre jurisprudence française est impertinente. On parle français à Moscou et en Ukraine. Ce n'est ni le parlement de Paris ni la Sorbonne qui a établi des chaires de professeurs en notre langue dans ces pays autrefois si barbares. Peut-être y ai-je un peu contribué. Permettez-moi d'avoir quelque condescendance pour un empire de deux mille lieues d'étendue, où je suis aimé, tandis que je ne suis pas excessivement bien traité dans la petite partie occidentale de l'Europe où le hasard m'a fait naître.

Je vous avoue que j'aimerais mieux avoir l'honneur de souper avec vous que de rester au milieu des neiges dans la belle et épouvantable chaîne des Alpes, ou de courir de roi en impératrice. Soyez très sûre, madame, que vos lettres ont fait de mon envie extrême de vous revoir une passion. Comptez que mon ame court après la vôtre.

Je serais peut-être un peu décontenancé devant madame la duchesse de Choiseul. Quand le vieux chevalier Destouches-Canon, père putatif de Dalembert, voyait une jolie femme, bien aimable, il lui di-

sait : « Passez, passez vite, madame; vous n'êtes pas « de ma sorte. » Je suis devenu un peu grossier dans ma retraite champêtre.

Que m'importe que la nature,
En dessinant ses traits chéris,
Pour modèle ait pris la figure
De la Vénus de Médicis ?
Je suis berger, mais non Pâris.
Un vieux berger n'est pas un homme.
Je pourrais lui donner la pomme
Sans que mon cœur en fût épris,
Et sans que la maligne engeance
Des déesses de son pays
Reprochât à mes sens surpris
D'être séduits par l'apparence.
Je sais que son esprit orné
A toute la délicatesse
Que l'on vanta dans Sévigné,
Avec beaucoup plus de justesse;
Qu'elle aime fort la vérité,
Mais ne la dit qu'avec finesse.
Ma grossière rusticité
Et mon impudence suissesse
Auraient grand'peine à se prêter
A tant de grâce et de souplesse.
Il faut que, pour bien s'ajuster,
Les gens soient d'une même espèce.

Vous, dont l'esprit et les bons mots,
L'imagination féconde,
La repartie et l'à-propos
Font toujours le charme du monde;
Vous, ma brillante Du Deffand,
Conversez dans votre retraite,
Vivez avec la grand'maman :
C'est pour vous que les dieux l'ont faite.
Si j'allais très imprudemment
Troubler vos séances secrètes,

Que diriez-vous d'un chat-huant
Introduit entre deux fauvettes?

Cependant je veux savoir qui soupe entre madame de Choiseul et vous; qui en est digne, qui soutient encore l'honneur du siècle. Que voulez-vous que je vous dise? Hélas! toutes nos petites consolations ne sont encore que des emplâtres sur la blessure de la vie. Mais, dans votre malheur, vous avez du moins le meilleur des remèdes; et, puisque vous existez, qu'y a-t-il de mieux que de consumer quelques moments de cette existence douloureuse et passagère avec des amis qui sont au-dessus du commun des hommes? Vous m'avez donné une grande satisfaction en m'apprenant que le président a repris son ame.

Hélas! qu'a-t-il pu ressaisir
De cette ame qui sut vous plaire?
Quelque faible ressouvenir,
Et quelque image bien légère,
Qui ne revient que pour s'enfuir!
A-t-il du moins quelque désir,
Même encor sans le satisfaire?
A-t-il quelque ombre de plaisir?
Voilà notre importante affaire.
Qu'on a peu de temps pour jouir!
Et la jouissance est un songe.
Du néant tout semble sortir,
Dans le néant tout se replonge.
Plus d'un bel-esprit nous l'a dit;
Un autre Hénault[1] et Deshoulière,
Chapelle et Chaulieu, l'ont écrit;
L'antiquité, leur devancière,
Mille fois nous en avertit;
La Sorbonne dit le contraire:

[1] Jean Hesnault; voyez t. XIX, p. 123. B.

A ces messieurs rien n'est voilé;
Et quand la Sorbonne a parlé,
Les beaux-esprits doivent se taire.

Dites, je vous en conjure, au délabré président, combien je m'intéresse à son ame aimable. La mienne prend la liberté d'embrasser la vôtre. Adieu, madame; vivons comme nous pourrons.

5568. A M. DE SAINT-LAMBERT.

4 avril.

De la coquetterie! non, pardieu! mon cher confrère ou mon cher successeur; ma franchise suissesse n'a ni rouge ni mouches.

Quand je vous dis que votre ouvrage [1] est le meilleur qu'on ait fait depuis cinquante ans, je vous dis vrai. Quelques personnes vous reprochent un peu trop de *flots d'azur*, quelques répétitions, quelques longueurs, et souhaiteraient, dans les premiers chants, des épisodes plus frappants.

Je ne peux ici entrer dans aucun détail, parceque votre ouvrage court tout Genève, et qu'on ne le rend point; mais soyez très certain que c'est le seul de notre siècle qui passera à la postérité, parceque le fond en est utile, parceque tout y est vrai, parcequ'il brille presque partout d'une poésie charmante, parcequ'il y a une imagination toujours renaissante dans l'expression. Je déteste le fatras et le petit, et tout ce que je vois ailleurs est petit et fatras.

Qui diable vous a donné la *Canonisation* [2] *de saint*

[1] Le poeme des *Saisons*. B.

[2] Voyez cette pièce, tome XLV, page 164. B.

Cucufin? Il faut que ce soit quelque capucin. On pourra bientôt me canoniser aussi, car, depuis un mois, je ne vis que de jaunes d'œufs comme saint Cucufin. J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi très chrétien et de la France ma patrie, *as it is establish'd by act of parliament.* Cela est fier et honnête[1].

[1] M. de Voltaire étant malade, dans le temps de Pâques, fit avertir le curé de Ferney de lui apporter le viatique. Le curé répondit qu'il ne le pouvait qu'après que M. de Voltaire aurait rétracté les *mauvais* ouvrages qu'il avait faits.

M. de Voltaire impatienté lui écrivit cette lettre:

« AU CURÉ DE FERNEY.

« Le jour des Rameaux.

« Il n'y a que d'infames calomniateurs qui aient pu, monsieur, vous dire « les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot « de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usages reçus. Vous êtes in- « struit sans doute des réglements faits par les parlements, et je ne doute « pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume; vous êtes d'ail- « leurs bien persuadé de mon amitié. VOLTAIRE. »

Et le 31 mars il fit la déclaration suivante, et communia:

DÉCLARATION PAR-DEVANT NOTAIRE, ET PROCÈS-VERBAL.

31 mars.

« Au château de Ferney, le 31 mars 1769, par-devant le notaire Raffoz, « et en présence des témoins ci-après nommés, est comparu messire Fran- « çois-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un « des quarante de l'académie française, seigneur de Ferney, etc., demeu- « rant en son château, lequel a déclaré que le nommé Nonotte, ci-devant « soi-disant jésuite, et le nommé Guyon, soi-disant abbé, ayant fait contre « lui des libelles aussi insipides que calomnieux, dans lesquels ils accusent « ledit messire de Voltaire d'avoir manqué de respect à la religion catho- « lique, il doit à la vérité, à son honneur, et à sa piété, de déclarer que

Ma maladie m'a empêché d'écrire à M. Grimm, mais je ne l'en aime pas moins, lui et ma philosophe madame d'Épinai.

Je vous ai la plus sensible et la plus tendre obligation de vouloir bien engager M. le prince de Beauvau à daigner solliciter de toutes ses forces en faveur des Sirven. Votre cœur aurait été bien ému, si vous aviez vu cette déplorable famille, père, mère, filles, enfants : la mère rendant les derniers soupirs en me venant voir, les filles dans les convulsions du déses-

« jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique pro-
« fessée dans le royaume; qu'il pardonne à ses calomniateurs; que si jamais
« il lui était *échappé quelque indiscrétion* préjudiciable à la religion de l'é-
« tat, *il en demanderait pardon à Dieu et à l'état;* et qu'il a vécu et veut
« mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume, et dans la reli-
« gion catholique, étroitement unie à ces lois.

« Fait et prononcé audit château, lesdits jour, mois et an que dessus, en
« présence de R. P. sieur Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jé-
« suite, de, etc., etc., témoins requis et soussignés avec ledit M. de Vol-
« taire, et moidit notaire. »

AUTRE DÉCLARATION.

1er avril.

« Au même château de Ferney, à neuf heures du matin, le 1er avril
« 1769, par devant ledit notaire, et en présence des témoins ci-après nom-
« més, est comparu messire François-Marie Arouet de Voltaire, gentil-
« homme ordinaire, etc., lequel, immédiatement après avoir reçu, dans
« son lit où il est détenu malade, la sainte communion de monsieur le curé
« de Ferney, a prononcé ces propres paroles :

« *Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincère-*
« *ment à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas*
« *réussi dans leurs mauvais desseins.*

« De laquelle déclaration ledit messire de Voltaire a requis acte, que je
« lui ai octroyé en présence de révérend sieur Pierre Gros, curé de Ferney,
« d'Antoine Adam, prêtre, ci-devant soi-disant jésuite, de, etc., etc., té-
« moins soussignés avec ledit M. de Voltaire, et moidit notaire, audit châ-
« teau de Ferney, lesdits heure, jour, mois et an. » K.

poir, le père en cheveux blancs, baigné de larmes. Et qui a-t-on persécuté ainsi? la plus pure innocence et la probité la plus respectable. La destinée m'a envoyé cette famille; il y a six ans que je travaille pour elle. Enfin la lumière est parvenue dans les têtes de quelques jeunes conseillers de Toulouse, qui ont juré de faire amende honorable. Cuistres fanatiques de Paris, misérables convulsionnaires, singes changés en tigres, assassins du chevalier de La Barre, apprenez que la philosophie est bonne à quelque chose!

Je vous conjure, mon cher successeur, de presser la bonne volonté de M. le prince de Beauvau. Voici le moment d'agir. Sirven, condamné à mort, est actuellement devant ses juges, ses filles sont auprès de moi; je les ferai partir, si ses juges veulent les interroger. Je me recommande à vos bontés et à celles de M. le prince de Beauvau.

Je vous embrasse de tout mon cœur, sans cérémonie; mais c'est avec la plus profonde estime et la plus sincère amitié.

5569. A M. DUPONT.

A Ferney, 4 avril.

Mon cher ami, je ne saurais mieux faire que de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris à M. Jean Maire [1]; elle vous mettra au fait de tout. Vous me parlerez en ami et en homme vertueux, tel que vous êtes.

J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai passé par toutes

[1] Cette lettre manque. B.

les cérémonies qu'un officier de la chambre du roi, un membre de l'académie française, et un seigneur de paroisse, doivent faire. Je n'ai que peu de temps à vivre; je ne dois rien faire que ma famille puisse reprocher à ma mémoire. Je serai bien fâché de mourir sans vous avoir embrassé. VOLTAIRE.

5570. A M. SAURIN.

A Ferney, 5 avril.

Je vous remercie très sincèrement, mon cher confrère, de votre *Spartacus;* il était bon, et il est devenu meilleur. Les oreilles d'âne de Martin Fréron doivent lui alonger d'un demi-pied.

Je ne vous dirai pas fadement que cette pièce fasse fondre en larmes; mais je vous dirai qu'elle intéresse quiconque pense, et qu'à chaque page le lecteur est obligé de dire : Voilà un esprit supérieur. J'aime mieux cent vers de cette pièce que tout ce qu'on a fait depuis Jean Racine. Tout ce que j'ai vu depuis soixante ans est boursoufflé, ou plat, ou romanesque. Je ne vois point dans votre pièce ce charlatanisme de théâtre qui en impose aux sots, et qui fait crier miracle au parterre welche :

Neque, te ut miretur turba, labores.
HOR., lib. I, sat. x, v. 74.

Le rôle de Spartacus me paraît, en général, supérieur au Sertorius de Corneille.

Vous m'avez piqué : j'ai relu *l'Esprit des Lois;* je suis toujours de l'avis de madame du Deffand [1].

[1] Voyez la lettre 5500. B.

J'aime mieux l'instruction donnée par l'impératrice de Russie pour la rédaction de son code; cela est net, précis, il n'y a point de contradictions ni de fausses citations. Si Montesquieu n'avait pas aiguisé son livre d'épigrammes contre le pouvoir despotique, les prêtres, et les financiers, il était perdu; mais les épigrammes ne conviennent guère à un objet aussi sérieux. Toutefois je loue beaucoup son livre, parcequ'il faut louer la liberté de penser. Cette liberté est un service rendu au genre humain.

J'ai été sur le point de mourir il y a quelques jours. J'ai rempli, à mon dixième accès de fièvre, tous les devoirs d'un officier de la chambre du roi très chrétien, et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie. J'ai pris acte formel de ces deux points par-devant notaire, et j'enverrai l'acte à notre cher secrétaire, pour le déposer dans les archives de l'académie, afin que la prêtraille ne s'avise pas, après ma mort, de manquer de respect au corps dont j'ai l'honneur d'être. Je vous prie d'en raisonner avec M. Dalembert. Vous savez que pour avoir une place en Angleterre, quelle qu'elle puisse être, fût-ce celle de roi, il faut être de la religion du pays, *telle qu'elle est établie par acte du parlement.* Que tout le monde pense ainsi, et tout ira bien; et, à fin de compte, il n'y aura plus de sots que parmi la canaille, qui ne doit jamais être comptée.

Je vous embrasse très philosophiquement et très tendrement.

5571. A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

A Ferney, 8 avril.

Voici le temps où les Picards vont jouir d'une douce tranquillité dans leurs terres. Je souhaite un bon voyage à la dame et au seigneur d'Hornoy, beaucoup de santé, de plaisirs, et de comédies.

Vous savez que celle de l'élection du vicaire de saint Pierre est presque finie à Rome. Mais ce que vous ne savez pas, c'est que j'ai presque autant de part que le Saint-Esprit à l'élection de Stopani[1]. Le colonel du régiment de Deux-Ponts[2], et madame sa femme, avaient absolument voulu me voir. Madame Cramer les amena chez moi il y a environ deux mois[3]; elle força les barrières de ma solitude. Après dîner, pour nous amuser, nous jouâmes le pape aux trois dés; je tirai pour Stopani, et j'eus rafle.

Comme je jouais avec des hérétiques, il était bien juste que je gagnasse.

Quand, d'un saint zèle possédés,
On nous vit jouer aux trois dés
De Simon le bel héritage,
On rafla pour Cavalchini,
Pour Corsini, pour Negroni:
Stopani m'échut en partage,
Et mon dé se trouva béni.
Stopani du monde est le maître,

[1] Ce fut Ganganelli qui fut élu, et personne n'y songeait. K. — Le cardinal Jean-François Stopani était né à Milan le 16 septembre 1695. B.

[2] Maximilien-Joseph, duc de Deux-Ponts, mort en 1825, roi de Bavière; voyez tome XXIII, page 26. B.

[3] Voyez lettre 5535. B.

Mais il n'en jouira pas long-temps ;
Il a soixante et quatorze ans :
C'est mourir pape, et non pas l'être.
J'aime les clefs du paradis ;
Mais c'est peu de chose à notre âge.
Un vieux pape est, à mon avis,
Fort au-dessous d'un jeune page.

Dans la vieillesse on tolère la vie, et dans la jeunesse on en abuse. Ainsi tout est vanité, à commencer par le pape, et à finir par moi.

J'ai eu douze accès de fièvre, je n'ai vu de médecin qu'une seule fois ; j'ai envoyé chercher le saint viatique, et je suis guéri. Je fais des papes et des miracles.

J'enverrai à Hornoy tout ce qui pourra amuser mes chers Picards. Madame Denis doit avoir recommandé une petite affaire à M. d'Hornoy, que j'embrasse tendrement, ainsi que son oncle le turc.

5572. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 avril.

Mon cher ange, je n'ai point entendu parler des remarques de l'aréopage, je les attendrai très patiemment. L'état où je suis ne me permettrait guère actuellement de m'occuper d'un travail qui demande qu'on ait tout son esprit à soi.

J'ai toujours un peu de fièvre depuis six semaines, et j'en ai essuyé dix accès assez violents. On en rira tant qu'on voudra ; mais j'ai été obligé de faire au dixième accès ce qu'on fait dans un diocèse ultramontain. Quand cette cérémonie passera de mode,

je ne serai pas assurément un des derniers à me déclarer contre elle; mais je ne vois pas qu'il faille se faire regarder comme un monstre par les barbares au milieu desquels je suis, pour un mince déjeuner : c'est d'ailleurs un devoir de citoyen; le mépris marqué de ce devoir aurait entraîné des suites désagréables pour ma famille. Vous savez ce qui est arrivé à Boindin [1], pour n'avoir pas voulu faire comme les autres. Il faut être poli, et ne point refuser un dîner où l'on est prié, parceque la chère est mauvaise.

On m'assure que Stopani est pape. Il me doit assurément sa protection, car il y a deux mois que nous jouâmes aux trois dés la place vacante du Saint-Siége. Je tirai pour Stopani, et j'amenai rafle.

Vous avez eu la bonté de m'envoyer une lettre de M. Bachelier. Comme je ne sais point sa demeure, voulez-vous bien me permettre de vous adresser ma réponse [2]?

Je me flatte que madame d'Argental est en bonne santé. Conservez la vôtre, mon cher ange; jouissez d'une vie agréable : quand je finirai la mienne, ce sera en vous aimant.

5573. A M. SEDAINE.

Au château de Ferney, 11 avril.

Je vous ai plus d'obligations que vous ne croyez, monsieur. J'étais très malade lorsque j'ai reçu les

[1] Il était mort sans sacrement; on lui refusa la sépulture appelée alors *ecclésiastique*. On l'enterra sans cérémonie; voyez tome XIX, page 63. B.

[2] Elle manque. B.

deux pièces[1] que vous avez bien voulu m'envoyer; elles m'ont fait oublier tous mes maux. Je ne connais personne qui entende le théâtre mieux que vous, et qui fasse parler ses acteurs avec plus de naturel. C'est un grand art que celui de rendre les hommes heureux pendant deux heures; car, n'en déplaise à messieurs de Port-Royal, c'est être heureux que d'avoir du plaisir : vous devez aussi en avoir beaucoup en fesant de si jolies choses. Je suis bien fâché de n'applaudir que de si loin à vos succès.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

5574. A M. DE CHABANON.

13 avril.

J'apprends que le père d'*Eudoxie* donne à sa fille un beau trousseau dans une seconde édition : heureusement le libraire de Genève n'a point encore commencé la sienne; ainsi, mon cher ami, j'attendrai que vous m'ayez envoyé la nouvelle *Eudoxie* pour la faire mettre dans ce recueil. Plus vous aurez mis de beautés de détail dans votre ouvrage, plus il sera touchant : ce n'est que par ces détails qu'on va au cœur; ce n'est que par eux que Jean Racine fait verser des larmes. Les situations, les sentences, ne sont presque rien : il y en a partout; mais les beaux morceaux qu'on retient malgré soi, et qui vont remuer le fond de l'ame, font seuls passer leur homme à la postérité.

[1] *La Gageure imprévue* (voyez page 125); et *le Philosophe sans le savoir* (voyez tome LXII, page 534). B.

Je suis très en peine de votre ami M. de La Borde. Il m'avait écrit, il y a deux mois, pour une affaire importante, et depuis ce temps je n'ai eu aucune nouvelle de lui, quoique je lui aie écrit trois lettres[1] consécutives. Je lui avais envoyé un paquet pour madame Denis : point de nouvelles de mon paquet. Aurait-il abandonné *Pandore*, ses affaires, ses amis, pour une femme dans laquelle il est enterré jusqu'au cou? Il faut sans doute aimer sa maîtresse; mais il ne faut pas abandonner tout le monde : vous avez pourtant la mine d'en faire autant que lui.

5575. A M. CRAMER L'AINÉ.

14 avril.

Je suis dans l'état le plus triste, j'ai la fièvre toutes les nuits; M. Rieu[2] m'amena hier un étranger à dîner, je ne pus me mettre à table. Je voudrais être en état de recevoir MM. les comtes de Schomberg et de Goerts comme je le dois. Mais s'ils ont la curiosité de voir un mourant, ce mourant tâchera de leur faire les honneurs de son tombeau autant qu'il lui sera possible.

Je prie M. Cramer d'avoir la bonté de leur présenter mon respect, je lui serai très obligé.

VOLTAIRE.

5576. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 avril.

Après douze accès de fièvre dont je me suis tiré

[1] Elles sont perdues. B.

[2] Celui dont une lettre est rapportée tome XLIII, page 367. B.

tout seul, je remplis, en revenant pour quelque temps à la vie, un des devoirs les plus chers à mon cœur, en vous renouvelant, monseigneur, un attachement qui ne peut finir qu'avec moi.

Je dois d'abord vous dire, comme au chef de l'académie, que j'ai fait à l'égard de la religion tout ce que la bienséance exige d'un homme qui est d'un corps à qui le mépris de ces bienséances pourrait attirer une partie des reproches que l'on eût faits à ma mémoire. J'ai déclaré même que je voulais mourir dans la religion professée par le roi, et reçue dans l'état. Je crois avoir prévenu par-là toutes les interprétations malignes qu'on pourrait faire de cette action de citoyen, et je me flatte que vous m'approuvez. Je suis d'ailleurs dans un diocèse ultramontain, gouverné par un évêque fanatique, qui est un très méchant homme, et dont il fallait désarmer la superstition et la malice.

Si on vous parlait de cette aventure par hasard, j'espère que vous me rendrez la justice que j'attends de la bonté de votre cœur. Si vous savez railler ceux qui vous sont attachés, vous savez encore plus leur rendre de bons offices; et je compte plus sur votre protection que sur vos plaisanteries, dans une occasion qui, après tout, ne laisse pas d'avoir quelque chose de sérieux.

Une chose non moins sérieuse pour moi est la dernière lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'y disiez que vous aviez daigné commencer un petit écrit dans lequel vous aviez la bonté de m'avertir des méprises où je pouvais être tombé sur quelques

anecdotes du siècle de Louis XIV. Si vous aviez persisté dans cette bonne volonté, j'en aurais profité pour les nouvelles éditions qui se font à Genève, à Leipsick, et dans Avignon.

Il y a à la vérité dans cette histoire quelques anecdotes bien étonnantes; celle de l'homme au masque de fer, dont vous connaissez toute la vérité; celle du traité secret de Louis XIV avec Léopold, ou plutôt avec le prince Lobkovitz, pour ravir la Flandre à son beau-frère encore enfant, traité singulier qui existe dans le dépôt des affaires étrangères, et dont j'ai eu la copie; la révélation de la confession de Philippe V, faite au duc d'Orléans régent par le jésuite d'Aubenton[1], friponnerie plus ordinaire qu'on ne croit, et dont M. le comte de Fuentes et M. le duc de Villa-Hermosa ont la preuve en main; la conduite et la condamnation de ce pauvre fou de Lally, d'après deux journaux très exacts : enfin je n'ai écrit que les choses dont j'ai eu la preuve, ou dont j'ai été témoin moi-même. Je ne crois pas que jamais aucun historien ait fait l'histoire de son temps avec plus de vérité, et en même temps avec plus de circonspection; mais, de toutes les vérités que j'ai dites, les plus intéressantes pour moi sont celles qui célèbrent votre gloire. Si je me suis trompé dans quelques occasions, j'ai droit de m'adresser à vous pour être remis sur la voie. Vous savez que Polybe fut instruit plus d'une fois par Scipion.

Il y aura incessamment une nouvelle édition du

[1] Voyez, tome L, le cinquième des *Articles extraits du Journal de politique et de littérature*. B.

Siècle de Louis XIV, in-4°[1]. M. le comte de Saint-Florentin m'a mandé qu'il n'y aurait aucun inconvénient à la présenter au roi; mais je ne ferai rien sans votre approbation. Vous savez que je suis sans aucun empressement sur ces bagatelles. Je sais, il y a long-temps, avec quelle indifférence elles sont reçues, et qu'on ne doit guère attendre de compliments que de la postérité; mais daignez songer que j'ai travaillé pour elle et pour vous. Je touche à cette postérité, et vos bontés me rendent le temps présent supportable.

Agréez, monseigneur, mon tendre respect.

5577. A M. DE LA HARPE.

17 avril.

Nostræ spes altera scenæ[2].

Je suis très fâché que vous enterriez votre génie dans une traduction de Suétone, auteur, à mon gré, assez aride, et anecdotier très suspect. J'espère que vous ne direz pas dans vos remarques que vous renoncez à faire des vers, ainsi que l'a dit notre ami La Bletterie. Il est plaisant que La Bletterie s'imagine avoir fait des vers.

Voici un petit paquet pour votre *Mercure*[3]. S'il me tombe quelque rogatou sous la main, je vous en

[1] Formant les tomes XI et XII de l'édition in-4°. B.

[2] Virgile a dit, *Æn.*, XII, 168:

Spes altera Romæ. B.

[3] Le *Mercure* de mai 1769 contient, page 40, la lettre de Voltaire à De Belloy, du 31 mars 1765 (voyez n° 4371), et, page 83, une partie de l'*Épître à Saint-Lambert*, qui est tome XIII, page 268. B.

ferai part; mais j'aimerais bien mieux que *le Mercure* eût à parler d'une nouvelle tragédie de votre façon : nous avons besoin de beaux vers, beaucoup plus que de Suétone.

J'ai eu douze accès de fièvre. J'ai été sur le point de mourir, et je disais : Le théâtre français est mort de son côté, si M. de La Harpe n'y met la main. Il a fallu passer par les cérémonies ordinaires. Vous savez que je ne les crains pas, quoique je ne les aime point du tout; mais il faut remplir ses devoirs de citoyen : ceux de l'amitié me sont bien plus chers.

5578. A M. LECLERC[1].

Avril.

Je suis aussi sensible, monsieur, à votre prose qu'à vos vers; ils m'ont plu, quoiqu'ils me flattent trop; mais, entre nous, le plus galant homme est toujours un peu faquin dans le cœur.

Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois autant de félicitations que de remerciements sur les différents ouvrages que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je les regarde comme le dépôt de ce que

[1] Nicolas-Gabriel Clerc ou Leclerc, né à Baume-les-Dames le 6 octobre 1726, mort à Versailles le 30 décembre 1798, avait été médecin de l'hetmann des cosaques, puis après être revenu en France était retourné, en 1769, en Russie avec le titre de premier médecin du grand-duc. C'était pour l'éducation de ce prince qu'à la demande de Catherine il avait composé *Yu-le-Grand et Confucius, histoire chinoise*, 1769, in-4°. Son *Histoire naturelle de l'Homme considéré dans l'état de maladie* avait paru en 1767, deux volumes in-12. Parmi ses autres ouvrages, on remarque une *Histoire de Russie* en six volumes in-4°, et les *Maladies du cœur et de l'esprit*, deux volumes in-8°. B.

la physique, la morale, et la politique, ont de bon, d'essentiel, et de grand. Je n'ai pas été en état de vous payer mes dettes. Il y a près de deux mois que je suis malade; j'irai bientôt trouver votre bon empereur Yu, et je me renommerai de vous en lui fesant ma cour. Je n'oublierai pas non plus de me mettre aux pieds de l'empereur Yong-Tching, qui a chassé si poliment les jésuites. En attendant, conservez-moi une amitié qui réponde à celle que vous m'avez inspirée. Vous réunissez, monsieur, les talents utiles et agréables, vous possédez une grande connaissance des hommes; puissiez-vous donc, après avoir simplifié la médecine du corps et de l'esprit avec tant de succès, simplifier encore une autre chose dans laquelle on a mis tant d'ingrédients qu'on en a fait un poison! Cette tâche est digne de l'interprète de la nature et de l'apôtre de l'humanité.

Si jamais vous repassez par nos déserts, je me flatte que vous préférerez mon ermitage aux cabarets de Genève; vous y trouverez un homme qui vous est dévoué; ainsi point de cérémonies, s'il vous plaît, entre deux philosophes faits pour être amis.

5579. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 avril.

Eh bien! madame, je suis plus honnête que vous; vous ne voulez pas me dire avec qui vous soupez, et moi je vous avoue avec qui je déjeune. Vous voilà bien ébaubis, messieurs les Parisiens! la bonne compagnie, chez vous, ne déjeune pas, parcequ'elle a

trop soupé; mais moi je suis dans un pays où les médecins[1] sont italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un croûton à certains jours. Il faut même que les apothicaires donnent des certificats en faveur des estomacs qu'on soupçonne d'être malades. Le médecin du canton que j'habite est un ignorant de très mauvaise humeur[2], qui s'est imaginé que je fesais très peu de cas de ses ordonnances.

Vous ignorez peut-être, madame, qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée, et qu'il m'accusa de vouloir mourir comme Molière, en me moquant de la médecine; cela même amusa fort le conseil. Vous ne savez pas sans doute qu'un soi-disant ci-devant jésuite franc-comtois, nommé Nonotte, qui est encore plus mauvais médecin, me déféra, il y a quelques mois, à Rezzonico[3], premier médecin de Rome, tandis que l'autre me poursuivait auprès du roi, et que Rezzonico envoya à l'ex-jésuite, nommé Nonotte, résidant à Besançon, un bref dans lequel je suis déclaré atteint et convaincu de plus d'une maladie incurable. Il est vrai que ce bref n'est pas tout-à-fait aussi violent que celui dont on a affublé le duc de Parme; mais enfin j'y suis menacé de mort subite.

Vous savez que je n'ai pas deux cent mille hommes à mon service, et que je suis quelquefois un peu goguenard. J'ai donc pris le parti de rire de la médecine avec le plus profond respect, et de déjeuner, comme les autres, avec des attestations d'apothicaires.

[1] C'est-à-dire les prêtres. B.
[2] Biord, évêque d'Annecy. B.
[3] Clément XIII. B.

Sérieusement parlant, il y a eu, à cette occasion, des friponneries de la Faculté si singulières, que je ne peux vous les mander, pour ne pas perdre de pauvres diables qui, sans m'en rien dire, se sont saintement parjurés pour me rendre service[1]. Je suis un vieux malade dans une position très délicate, et il n'y a point de lavement et de pilules que je ne prenne tous les mois, pour que la Faculté me laisse vivre et mourir en paix.

N'avez-vous jamais entendu parler d'un nommé Lebret, trésorier de la marine, que j'ai fort connu, et qui, en voyageant, se fesait donner l'extrême-onction dans tous les cabarets? j'en ferai autant quand on voudra.

Oui, j'ai déclaré que je déjeunais à la manière de mon pays: mais, si vous étiez Turc, m'a-t-on dit, vous déjeuneriez donc à la façon des Turcs? Oui, messieurs.

De quoi s'avise mon gendre d'envoyer ces quatre *Homélies*[2]? elles ne sont faites que pour un certain ordre de gens. Il faut, comme disent les Italiens, donner *cibo per tutti.*

Vous saurez, madame, qu'il y a une trentaine de cuisiniers répandus dans l'Europe qui, depuis quelques années, font des petits pâtés dont tout le monde veut manger. On commence à les trouver fort bons, même en Espagne. Le comte d'Aranda en mange beaucoup avec ses amis. On en fait en Allemagne, en

[1] Ils avaient fabriqué et certifié, chez le curé de Ferney, une profession de foi de M. de Voltaire. — Voyez lettre 5594. B.

[2] Les quatre homélies publiées en 1767; voyez t. XLIII, p. 228. B.

Italie même; et certainement, avant qu'il soit peu, il y aura une nouvelle cuisine.

Je suis bien fâché de n'avoir pas *la Princesse printanière* dans ma bibliothèque; mais j'ai *l'Oiseau bleu* et *Robert le Diable*. Je parie que vous n'avez jamais lu *Clélie* ni l'*Astrée;* on ne les trouve plus à Paris. *Clélie* est un ouvrage plus curieux qu'on ne pense; on y trouve les portraits de tous les gens qui fesaient du bruit dans le monde du temps de mademoiselle Scudéri; tout Port-Royal y est; le château de Villars, qui appartient aujourd'hui à M. le duc de Praslin, y est décrit avec la plus grande exactitude.

Mais, à propos de romans, pourquoi, madame, n'avez-vous pas appris l'italien? Que vous êtes à plaindre de ne pouvoir pas lire, dans sa langue, l'Arioste, si détestablement traduit en français! Votre imagination était digne de cette lecture; c'est la plus grande louange que je puisse vous donner, et la plus juste. Soyez très sûre qu'il écrit beaucoup mieux que La Fontaine, et qu'il est cent fois plus peintre qu'Homère, plus varié, plus gai, plus comique, plus intéressant, plus savant dans la connaissance du cœur humain que tous les romanciers ensemble, à commencer par l'histoire de Joseph et de la Putiphar, et à finir par *Paméla*. Je suis tenté toutes les années d'aller à Ferrare, où il a un beau mausolée; mais, puisque je ne vais point vous voir, madame, je n'irai pas à Ferrare.

Vous me faites un grand plaisir de me dire que votre ami[1] se porte mieux. Mettez-moi aux pieds de

[1] Le président Hénault. B.

votre grand'maman[1]; mais, si elle n'a pas le bonheur d'être folle de l'Arioste, je suis au désespoir de sa sagesse. Portez-vous bien, madame; amusez-vous comme vous pourrez. J'ai encore la fièvre toutes les nuits, et je m'en moque.

Amusez-vous, encore une fois, fût-ce avec *les Quatre fils Aymon;* tout est bon, pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on soupe, et qu'on dorme; le reste est vanité des vanités, comme dit l'autre[2]; mais l'amitié est chose véritable.

5580. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, le 24 avril.

Je n'ai jamais prétendu, monsieur, qu'on dût jamais s'offenser d'être comparé à Jean-Baptiste Colbert[3]. J'ai écrit seulement qu'un ministre de la guerre et de la paix n'avait pas plus de rapport à un contrôleur général qu'avec un archevêque de Paris. Je vous avoue même que je ne souhaiterais point du tout que M. le duc de Choiseul eût le contrôle général: il fricasserait tout en deux ans: tout l'argent irait en gratifications, pensions, bienfaits, magnificences. Un contrôleur général doit avoir la main et le cœur un peu serrés. M. le duc de Choiseul a des vices tout contraires à cette vertu nécessaire. Il ne se corrigerait jamais de son humeur généreuse et bienfesante.

[1] Madame de Choiseul. B.

[2] Salomon, *Ecclésiaste*, 1, 2. B.

[3] M. de Voltaire avait désapprouvé que, dans des vers adressés à M. le duc de Choiseul, M. le comte de La Touraille eût comparé ce ministre à Colbert; voyez la lettre 5565. K.

Quand milord Bolingbroke fut fait secrétaire d'état, les filles de Londres, qui fesaient alors la bonne compagnie, se disaient l'une à l'autre : « Betty, Boling-« broke est ministre! Huit mille guinées de rente; « tout pour nous. »

A propos de générosité, je prends la liberté de demander à monseigneur le prince de Condé le congé d'un soldat de sa légion. J'ai fait un peu les honneurs de ma chaumière à cette légion romaine. J'en rappellerais le souvenir à M. le comte de Maillé s'il était à Paris. J'explique toutes mes raisons à son altesse sérénissime; mais ces raisons seront bien moins fortes qu'un mot de votre bouche, et je vous supplie d'avoir la bonté de dire ce mot à un prince qui ne se fait pas prier quand il s'agit de faire des heureux.

Agréez, monsieur, les respectueux sentiments du vieux malade de Ferney.

5581. A M. DE RULHIÈRE.

26 avril.

Je vous remercie, monsieur, du plus grand plaisir que j'aie eu depuis long-temps. J'aime les beaux vers à la folie : ceux que vous avez eu la bonté de m'envoyer sont tels que ceux que l'on fesait il y a cent ans, lorsque les Boileau, les Molière, les La Fontaine, étaient au monde. J'ai osé, dans ma dernière maladie, écrire une lettre à Nicolas Despréaux[1] : vous avez bien mieux fait, vous écrivez comme lui.

« Le jeune bachelier qui répond à tout venant sur

[1] *Épître à Boileau*, tome XIII, page 257. B.

« l'essence de Dieu; les prêtres irlandais qui viennent « vivre à Paris d'arguments et de messes; le plus « grand des torts est d'avoir trop raison; la justice « qui se cache dans le ciel, tandis que la vérité s'en- « fonce dans son puits, etc., etc. » sont des traits qui auraient embelli les meilleures épîtres de Nicolas.

Le portrait du sieur d'Aube[1] est parfait. Vous demandez à votre lecteur

S'il connaît par hasard le contradicteur d'Aube,
Qui daubait autrefois, et qu'aujourd'hui l'on daube,
Et que l'on daubera tant que vos vers heureux
Sans contradiction plairont à nos neveux.

Oui, vraiment, je l'ai fort connu et reconnu sous votre pinceau de Téniers.

Si vous vouliez, monsieur, vous donner la peine, à vos heures de loisir, de relimer quelques endroits de ce très joli discours en vers, ce serait un des chefs-d'œuvre de notre langue.

5582. A M. GAILLARD.

A Ferney, 28 avril.

Je vous assure, monsieur, qu'un vaisseau arrive plus vite de Moka à Marseille que votre *Siècle de François Ier*[2] n'est arrivé de Paris à Ferney. Mon gendre Dupuits l'avait laissé à Paris; je ne l'ai eu que depuis huit jours. Grand merci de m'avoir fait passer une semaine si agréable. Vous m'avez instruit

[1] Dans son *Discours sur les Disputes*, que Voltaire reproduisit dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*; voyez tome XXVIII, page 418. B.

[2] L'*Histoire de François Ier*, par Gaillard. B.

et vous m'avez amusé : ce sont deux grands services que vous m'avez rendus.

Je n'aime guère François Ier, mais j'aime fort votre style, vos recherches, et surtout votre esprit de tolérance. Vous avez beau dire et beau faire, Charles-Quint n'a jamais brûlé de luthériens à petit feu ; on ne les a pas guindés au haut d'une perche en sa présence, pour les descendre à plusieurs reprises dans le bûcher, et pour leur faire savourer pendant cinq ou six heures les délices du martyre. Charles-Quint n'a jamais dit que, si son fils ne croyait pas la transsubstantiation, il ne manquerait pas de le faire brûler, pour l'édification de son peuple. Je ne vois guère dans François Ier que des actions ou injustes, ou honteuses, ou folles. Rien n'est plus injuste que le procès intenté au connétable, qui s'en vengea si bien, et que le supplice de Samblançai, qui ne fut vengé par personne. L'atrocité et la bêtise d'accuser un pauvre chimiste italien d'avoir empoisonné le dauphin son maître, à l'instigation de Charles-Quint, doit couvrir François Ier d'une honte éternelle. Il ne sera jamais honorable d'avoir envoyé ses deux enfants en Espagne, pour avoir le loisir de violer sa parole en France.

Quelques pensions données et mal payées à des pédants du Collége royal ne compensent point tant d'actions odieuses ; toutes ses guerres en Italie sont conduites avec démence. Point d'argent, point de plan de campagne ; son royaume est toujours exposé à la destruction ; et, pour comble de honte, il se croit obligé de s'allier avec les Turcs, dans le temps que

Charles-Quint délivre dix-huit mille captifs chrétiens des mains de ces mêmes Turcs. En un mot, vous me paraissez meilleur historien que l'amant de la Pisseleu ne me paraît un grand roi. Ce n'est pas que je sois enthousiasmé de son prédécesseur Louis XII, encore moins de Charles VIII. J'ai la consolation d'abhorrer Louis XI, de ne faire nul cas de Charles VII. Il est triste que la nation n'ait pas mis Charles VI aux Petites-Maisons. Charles V du moins était assez adroit; mais il y a un intervalle immense entre lui et un grand homme. Enfin, depuis saint Louis jusqu'à Henri IV, je ne vois rien; aussi les recueils de l'histoire de France ennuient-ils toutes les nations, ainsi que moi. David Hume a eu un très grand avantage sur l'abbé Velly et consorts; c'est qu'il a écrit l'histoire des Anglais, et qu'en France on n'a jamais écrit l'histoire des Français. Il n'y a point de gros laboureur en Angleterre qui n'ait la grande charte chez lui, et qui ne connaisse très bien la constitution de l'état. Pour notre histoire, elle est composée de tracasseries de cour, de grandes batailles perdues, de petits combats gagnés, et de lettres de cachet. Sans cinq ou six assassinats célèbres, et surtout sans la Saint-Barthélemi, il n'y aurait rien de si insipide. Remarquez encore, s'il vous plaît, que nous sommes venus les derniers en tout; que nous n'avons jamais rien inventé; et qu'enfin, à dire la vérité, nous n'existons aux yeux de l'Europe que dans le siècle de Louis XIV. J'en suis fâché, mais la chose est ainsi. Convenez-en de bonne foi, comme je conviens que vous faites honneur au siècle de Louis XV, et que

vous êtes savant, exact, sage, et éloquent. Croyez que mon estime pour vous est égale à mon mépris pour la plupart des choses; c'était à vous à faire le *Siècle de Louis XIV*. Une édition nouvelle de ce siècle unique paraîtra bientôt. J'ai eu soin de corriger les bévues de l'imprimeur et les miennes; mais, comme je ne revois point les épreuves, il y aura toujours quelques fautes. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort il y a quinze jours. Comptez que je vous estimerai, que je vous aimerai jusqu'à ce que j'aille embrasser Quinault et le Tasse, à la barbe de Nicolas Boileau.

5583. A M. THIERIOT.

28 avril.

J'ai peur que mon ancien ami ne connaisse pas le *tripot* auquel il a affaire. Je ne crois pas qu'il y ait aucun de ces animaux-là à qui Dieu ait daigné donner le goût et le sens commun; ils aiment d'ailleurs passionnément leur intérêt, et ne l'entendent point du tout. Il n'y en a point qui n'ait la rage de vouloir mettre du sien dans les choses qu'on lui confie. Ils ne jugent jamais de l'ensemble que par la partie qui les regarde, et dans laquelle ils croient pouvoir réussir.

De plus, le détestable goût d'un petit siècle qui a succédé à un grand siècle égare encore leur pauvre jugement. Le vieux vin de Falerne et de Cécube ne se boit plus; il faut la lie du vin plat de La Chaussée.

A propos de plat, rien ne serait en effet plus plat

et plus grossier que de dire en face à un homme : *En dusses-tu crever*[1]; mais le dire à un mort me paraît fort plaisant.

Au reste, vous avez très bien fait de jeter la vue sur Préville. Tâchez de tirer parti de la facétie du jeune magistrat. Je crois que l'aréopage histrionique n'est pas riche en comédies. Tous les jeunes gens qui ont la rage des vers font des tragédies dès qu'ils sortent du collége.

L'épître de M. de Rulhière est pleine d'esprit, de vérité, de gaîté, et de vers charmants; elle mérite d'être parfaite. Je lui écris ce que j'en pense[2].

Bonsoir; je suis bien malade, mais j'ai encore de la force. Il est défendu aux malades de trop causer; ainsi je vous embrasse sans bavarder davantage. Je vous envoie un de mes *Testaments*[3] pour vous amuser.

5584. A M. LEKAIN.

30 avril.

On avait prévenu, il y a quinze jours, mon cher ami, le résultat que vous m'avez envoyé. Le jeune homme dont il est question donne de grandes espérances; car, ayant fait cet ouvrage avec une rapidité qui m'étonne, et n'ayant pas mis plus de douze jours à le composer, il s'est fait la loi de l'oublier pendant quatre ou cinq mois, et de le retoucher ensuite de sang-froid avec autant de soin qu'il y avait mis d'a-

[1] Dans son *Épître à Boileau* (voyez tome XIII), vers 125, Voltaire dit :

En dusses-tu crever, j'embrasserai Quinault. B.

[2] Voyez page 430, la lettre 5581. B.

[3] L'*Épître à Boileau* est aussi intitulée *mon Testament*. B.

bord de vivacité. Des raisons essentielles l'obligent à garder l'incognito. Je pense que plus il sera inconnu, plus il pourra vous être utile; que la pièce[1] d'ailleurs me paraît sage, d'une morale très pure, et remplie de maximes qui doivent plaire à tous les honnêtes gens.

On peut faire des applications malignes, mais il me semble qu'elles seraient bien forcées. *Le Tartufe* et *Mahomet* sont certainement susceptibles d'allusions plus dangereuses; cependant on les représente souvent sans que personne en murmure.

L'intérêt que je prends au jeune auteur, et mon amour pour la tolérance, qui est en effet le sujet de la pièce, me font desirer passionnément que cette tragédie paraisse embellie par vos rares talents.

Si on s'obstinait à reconnaître l'inquisition dans le tribunal des prêtres païens, je n'y vois ni aucun mal ni aucun danger. L'inquisition a toujours été abhorrée en France. On vient de couper les griffes de ce monstre en Espagne et en Portugal. Le duc de Parme a donné à tous les souverains l'exemple de la détruire. Si les mauvais prêtres sont peints dans la pièce avec les traits qui leur conviennent, l'éloge des bons prêtres se trouve en plusieurs endroits.

Enfin le jugement de l'empereur, qui termine l'ouvrage, paraît dicté pour le bonheur du genre humain.

J'ai prié M. d'Argental[2], de la part de l'auteur, de me renvoyer votre manuscrit, sur lequel on por-

[1] La tragédie des *Guèbres*. K.
[2] La lettre manque. B.

terait incontinent soixante ou quatre-vingts vers nouveaux qui me semblent fortifier cet ouvrage, augmenter l'intérêt, et rendre encore plus pure la saine morale qu'il renferme. Je renverrais le manuscrit sur-le-champ; il n'y aurait pas un moment de perdu.

Je crois que, dans les circonstances présentes, il conviendrait que la pièce fût jouée sans délai, fût-ce dans le cœur de l'été. L'auteur ne demande point un grand nombre de représentations; il ne veut point de rétribution; il ne souhaite que le suffrage des connaisseurs et des gens de bien. Quand la pièce aura passé une fois à la police, elle restera à vos camarades, et la singularité du sujet pourra attirer toujours un grand concours.

J'ai mandé, autant qu'il m'en souvient, à monsieur et à madame d'Argental tout ce que je vous écris. Je m'en rapporte entièrement à eux. Ils honorent l'ouvrage de leur approbation; ils peuvent le favoriser, non seulement par eux-mêmes, mais par leurs amis. On attend tout de leur bonté, de leur zèle, et de leur prudence.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher grand acteur, et je vous prie de seconder, de tout votre pouvoir, les bons offices de mes respectables amis.

5585. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Voici, mon divin ange, ma réponse à Lekain et aux idées du *tripot*, dont quelques unes sont bonnes,

et d'autres très mauvaises. La vie est courte. J'attends avec impatience le manuscrit que je vous ai demandé.

Béni soit cependant le duc de Parme, béni soit le comte d'Aranda, béni soit le comte de Carvalho, qui a fait incarcérer l'évêque de Coïmbre, lequel évêque avait fourré mon nom, assez mal à propos, dans un mandement séditieux, s'en prenant à moi de ce que les yeux de l'Europe commençaient à s'ouvrir. Son mandement a été brûlé par monsieur le bourreau de Lisbonne; mais à Paris la grand'-chambre a fait brûler le poëme de *la Loi naturelle*[1], l'ouvrage le plus patriotique et le plus véritablement pieux qu'ait notre poésie française. Cette bêtise barbare est digne de ceux qui ont voulu proscrire l'inoculation. Les Welches seront long-temps Welches. Le fond de la nation est fou et absurde; et, sans une vingtaine de grands hommes, je la regarderais comme la dernière des nations.

Je tremble beaucoup pour le mari d'une très aimable femme que madame du Deffand appelle sa grand'maman[2], et que madame Denis alla voir en revenant à Paris. J'ai peur qu'il n'y ait des changements qui vous seraient désagréables, et dont je serais extrêmement affligé. Cependant il faut s'attendre à tout, et être bien sûr de tout regarder avec des yeux philosophiques.

J'espère que mes anges seront toujours aussi heureux qu'ils méritent de l'être.

[1] Voyez tome XII, page 155. B.
[2] Madame de Choiseul. B.

M. Du Tillot n'est-il pas toujours premier ministre de Parme? mais n'a-t-il pas un autre nom et un autre titre?

5586. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 mai.

Il y a peut-être, mon cher ange, je ne sais quoi de fat à vous envoyer sa médaille [1]; mais il faut que du moins je vous présente mes hommages en effigie, puisque je ne peux les apporter en personne.

L'ami Marin m'a appris qu'il y a un conseiller du Châtelet qui n'est pas conseiller du Parnasse [2]; cela ne m'étonne ni ne m'épouvante. Renvoyez-moi toujours *les Guèbres;* on y insérera environ quatre-vingts vers nouveaux que l'auteur m'a envoyés; on y mettra un petit mot de préface, dans laquelle on dira que l'auteur avait fait d'abord de cette pièce une tragédie chrétienne; que, sur les représentations de ses amis, il avait cru le christianisme trop respectable pour le mettre encore sur le théâtre, après tant de tragédies saintes que nous avons; qu'il a substitué les Guèbres aux chrétiens, avec d'autant plus de vraisemblance que les Guèbres, ou Parsis, étaient alors persécutés. On pourrait alors faire entendre raison à ce maudit conseiller; on pourrait s'adresser, par madame d'Egmont, à M. de Richelieu, si vous approuvez cette tournure. Au pis aller, on ferait imprimer l'ouvrage bien corrigé et un peu embelli,

[1] Voyez lettre 5564. B.

[2] Il s'agit de Moreau, procureur du roi au Châtelet; voyez tome IX, page 6. B.

avec une préface honnête pour l'édification du prochain.

On ne fera rien sans l'ordre de mes anges.

5587. A M. LE PRINCE DE LIGNE.

5 mai.

Vous daignez quelquefois, monsieur le prince, ranimer par vos bontés un vieillard malade. Quoique je sois mort au monde, votre souvenir ne m'en est pas moins précieux.

Vous jouissez à présent des plaisirs de Paris, et vous les faites; mais je suis persuadé qu'au milieu de ces plaisirs vous goûtez la noble satisfaction de voir le règne de la raison qui s'avance partout à grands pas. Ferdinand II n'aurait jamais osé proscrire la bulle *In cœna Domini*. Il y aura enfin des philosophes à Vienne, et même à Bruxelles. Les hommes apprendront à penser, et vous ne contribuerez pas peu à cette bonne œuvre.

On substitue déjà presque partout la religion au fanatisme. Les bûchers de l'inquisition sont éteints en Espagne et en Portugal. Les prêtres apprennent enfin qu'ils doivent prier Dieu pour les laïques, et non les tyranniser. On n'aurait jamais osé imaginer cette révolution il y a cinquante ans; elle console ma vieillesse, que vous égayez par votre très aimable lettre.

Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect et l'attachement du solitaire V.

5588. A M. L'ABBÉ AUDRA,

BARON DE SAINT-JUST, CHANOINE DE TOULOUSE, PROFESSEUR ROYAL D'HISTOIRE.

5 mai.

Vous voilà donc, monsieur, professeur en incertitude : vous ne le serez jamais en mensonge. Si j'étais plus jeune, si j'avais de la santé, je travaillerais de bon cœur à ce que vous me proposez; mais je vois que je serai obligé de m'en tenir à la *Philosophie de l'Histoire*. Si vous n'avez point ce petit livre, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la voie que vous m'indiquerez.

Sirven sera sans doute allé consulter secrètement ses parents et ses amis vers Mazamet. Je me repose de la justice qu'on lui doit sur vos bontés et sur celles des magistrats, à qui vous avez inspiré tant de bienveillance pour lui. Sa cause d'ailleurs est si bonne et si claire, qu'il faudrait être également aveugle et méchant pour le condamner.

Je voudrais être caché dans un coin à Toulouse le jour que son innocence sera reconnue. S'il faut faire partir ses filles, je les enverrai à Toulouse, au premier ordre que vous me donnerez. Je ne trouverai rien dans l'histoire moderne qui me plaise davantage que la justification des Calas et des Sirven.

Adieu, monsieur; on ne peut vous estimer et vous aimer plus que vous l'êtes du solitaire V.

5589. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai.

On renvoie aux divins anges *les Deux Frères*[1], avec les quatre-vingts vers nouveaux qu'on avait promis. On y ajoute la préface honnête qui doit faire passer l'ouvrage, si on a encore le sens commun à Paris. Il me paraît juste que Marin et Le Kain partagent le profit de l'édition.

Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeuner par-devant notaire[2]; mais s'ils savaient que tout cela s'est fait par le conseil d'un avocat qui connaît la province; s'ils savaient à quel fanatique fripon j'ai affaire, et dans quel extrême embarras je me suis trouvé, ils avoueraient que j'ai très bien fait. On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. Ceux qui s'en abstiennent paraissent les craindre; c'est le cas de qui vous savez. On dit que laquelle vous savez affiche aussi la dévotion; mais vraiment c'est très bien fait; car je suis très dévot aussi, et si dévot, que j'ai reçu des lettres datées du conclave.

Je ne manquerai pas, mon cher ange, de prendre le parti que vous me proposez, si on me rembourse. J'aime à être à l'ombre de vos ailes dans le temporel comme dans le spirituel.

N'avez-vous pas perdu un peu à Cadix avec les Gilli? J'en ai été pour quarante mille écus. J'ai perdu

[1] C'est le titre que Voltaire donnait à sa tragédie des *Guèbres*; voyez lettre 5488. B.

[2] Voyez page 410. B.

en ma vie cinq ou six fois plus que je n'ai eu de patrimoines : aussi ma vie est-elle un peu singulière. Dieu a tout fait pour le mieux.

Portez-vous bien tous deux, mes anges; c'est là le point capital.

5590. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

8 mai.

Puisque vous êtes encore, monseigneur, dans votre caisse de planches [1], en attendant le Saint-Esprit, il est bien juste de tâcher d'amuser votre éminence.

Vous avez lu sans doute actuellement *les Quatre Saisons* de M. de Saint-Lambert. Cet ouvrage est d'autant plus précieux, qu'on le compare à un poëme qui a le même titre [2], et qui est rempli d'images riantes, tracées du pinceau le plus léger et le plus facile. Je les ai lus tous deux avec un plaisir égal. Ce sont deux jolis pendants pour le cabinet d'un agriculteur tel que j'ai l'honneur de l'être. Je ne sais de qui sont ces *Quatre Saisons* à côté desquelles nous osons placer le poëme de M. de Saint-Lambert. Le titre porte par M. le C. de B...; c'est apparemment M. le cardinal de Bembo. On dit que ce cardinal était l'homme du monde le plus aimable, qu'il aima la littérature toute sa vie, qu'elle augmenta ses plaisirs ainsi que sa considération, et qu'elle adoucit ses chagrins, s'il en eut. On prétend qu'il n'y a actuellement dans le sacré-collége qu'un seul homme qui ressemble à ce

[1] Le conclave qui se tenait alors pour l'élection de Clément XIV. B.

[2] Le poëme de Bernis est intitulé *les Quatre Saisons ;* celui de Saint-Lambert a pour titre *les Saisons.* B.

Bembo, et moi je tiens qu'il vaut beaucoup mieux.

Il y a un mois que quelques étrangers étant venus voir ma cellule, nous nous mîmes à jouer le pape aux trois dés : je jouai pour le cardinal Stopani, et j'amenai rafle; mais le Saint-Esprit n'était pas dans mon cornet; ce qui est sûr, c'est que l'un de ceux pour qui nous avons joué sera pape. Si c'est vous, je me recommande à votre sainteté. Conservez, sous quelque titre que ce puisse être, vos bontés pour le vieux laboureur V.

Fortunatus et ille deos qui novit agrestes!
VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 493.

5591. A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

12 mai.

Mon cher confrère, le grand-vicaire de Boulogne, et évêque de la bonne compagnie, prendra, s'il lui plaît, en gré qu'un vieux solitaire du diocèse d'Annecy lui demande sa bénédiction, sa protection dans la sainte Église et chez les honnêtes gens de Paris. Il se recommande à ses bonnes graces, à ses prières, et à ses chansons, qui valent beaucoup mieux que ses antiennes.

On vient de réimprimer la *Félicité*[1], non pas la félicité éternelle, mais celle du plus aimable homme du monde. VOLTAIRE.

[1] L'*Histoire de la Félicité*, petit roman publié par Voisenon en 1751, in-12, venait d'être réimprimée dans le tome VI de l'*Évangile du jour*, collection dont j'ai parlé tome XLIV, page 1. B.

5592. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Lyon, le 20 mai.

Madame, rapport que votre excellence m'a ordonné de lui envoyer les livrets facétieux qui pourraient m'arriver de Hollande, je vous dépêche celui-ci, dans lequel il me paraît qu'il y a force choses concernant la cour de Rome, dans le temps qu'on s'y réjouissait, et que le Saint-Esprit créait des papes de trente-cinq ans. Ce livret vient à propos dans un temps de conclave.

Je me doute bien que monseigneur votre époux n'a pas trop le temps de lire les aventures *d'Amabed et d'Adaté*[1], et d'examiner si les premiers livres indiens ont environ cinq mille ans d'antiquité. Des courriers qui ont passé dans ma boutique m'ont dit que madame était à Chanteloup, et que, dans son loisir, elle recevrait bénignement ces feuilles des Indes.

Pendant que je fesais le paquet, il a passé trois capitaines du régiment des Gardes-Suisses qui disaient bien des choses de monseigneur votre époux. J'écoutai bien attentivement. Voici leurs paroles : « Jarnidié, « si jamais il lui arrivait de se séparer de nous, nous « ne servirions plus personne, et tous nos camarades « pensent de même. » Ces jurements me firent plaisir, car je suis une espèce de Suisse, et je lui suis attaché tout comme eux, quoique je ne monte pas la garde.

Ces Suisses, qui revenaient de Versailles, dirent après cela tant de bagatelles, tant de pauvretés, par rapport au pays d'où ils venaient, que je levai les

[1] *Lettres d'Amabed;* voyez tome XXXIV, page 199. B.

épaules, et je me remis à mon ouvrage. Oh! voyez-vous, madame, je laisse aller le monde comme il va; mais je ne change jamais mon opinion, tant je suis têtu. Il y a soixante ans que je suis passionné pour Henri IV, pour Maximilien de Rosny, pour le cardinal d'Amboise, et quelques personnes de cette trempe; je n'ai pas changé un moment : aussi tout le monde me dit : M. Guillemet, vous êtes un bon cœur, il y a plaisir avec vous à bien faire; il est vrai que vous prenez la chèvre quand on vous dit qu'il faut vous enterrer[1]; mais aussi vous entendez raillerie. Tâchez d'envoyer des rogatons à madame la grand'-maman, car, en son genre, madame vaut monsieur. La journée n'a que vingt-quatre heures, M. Guillemet; heureux qui peut l'amuser une heure dans les vingt-quatre! c'est beaucoup. N'écrivez jamais de longues lettres à madame la grand'maman, de peur de l'ennuyer, et n'écrivez point du tout à son époux; contentez-vous de lui souhaiter, du fond du cœur, prospérité, hilarité, succès en tout, et jamais de gravelle. Sachez qu'il lui passe tant de sottises, de misères, de bêtises devant les yeux, que vous ne devez pas en augmenter le nombre. Ainsi donc, pour couper court, je demeure avec un très grand respect, madame, de votre excellence le très soumis et humble serviteur, GUILLEMET, *typographe*.

[1] On avait rapporté à Voltaire que La Bletterie avait imprimé que Voltaire avait oublié de se faire enterrer; voyez tome LXV, page 120. B.

5593. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

Mes chers anges, je réponds à tous les articles de votre lettre du 15 de mai. Parlons d'abord des *Guèbres;* Zoroastre m'intéresse plus que Luchet[1].

Le jeune homme regarde cet ouvrage comme une chose assez essentielle, parcequ'au fond quatre ou cinq cent mille personnes sentiront bien qu'on a parlé en leur nom, et que quatre ou cinq mille philosophes sentiront encore mieux que c'est leur sentiment qu'on a exprimé. Il a donc, depuis sa dernière lettre, passé huit jours à tout réformer; il a corrigé toutes les fautes qui se glissent nécessairement dans les ouvrages de ce genre, avant qu'ils aient été polis avec le dernier soin; termes impropres, mots répétés, contradictions apparentes rectifiées, entrées et sorties mieux ménagées, additions nécessaires, rien n'a été oublié. Il faudrait donc encore faire une nouvelle copie. On prend le parti de faire imprimer la pièce à Genève. L'auteur et l'éditeur me la dédient. Ce qu'on me dit dans la dédicace était d'une nécessité absolue dans la situation où je me trouve. Cette édition sera pour les pays étrangers, et pour quelques provinces méridionales de France. L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. Marin et à Lekain. Je vous enverrai dans huit ou dix jours la préface, l'épître dont on m'honore[2], et la pièce.

[1] D'après un des derniers alinéa de cette lettre, il s'agissait de la vente de quelque bien. B.

[2] La dédicace des *Guèbres;* voyez tome IX, page 7. B.

Vous me parlez d'un nommé Josserand; je ne savais pas qu'il existât, encore moins les obligations qu'il vous avait. On ne me mande rien dans mon tombeau. Ce Josserand m'écrivit, il y a près d'un mois, de lui envoyer un billet sur Laleu [1]; j'en donnai un autre à la nommée Suisse, son associée.

A l'égard des *Scythes*, je baise le bout de vos ailes avec la plus tendre reconnaissance. Si mademoiselle Vestris joue bien, je ne désespère pas du succès.

A l'égard du déjeuner [2], je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué. Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie d'un bref de Rezzonico contre moi? voulez-vous oublier que j'allais être excommunié comme le duc de Parme et vous? voulez-vous oublier enfin que, lorsqu'on mit un bâillon à Lally, et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, le roi demanda s'il s'était confessé? voulez-vous oublier que mon évêque savoyard, le plus fanatique et le plus fourbe des hommes, écrivit contre moi au roi, il y a un an, les plus absurdes impostures; qu'il m'accusa d'avoir prêché dans l'église où son grand-père le maçon a travaillé? Il est très faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de Saint-Florentin, qu'il ne voulait pas lui accorder la grace qu'il demandait. Cette grace était de me chasser du diocèse, de m'arra-

[1] Notaire de Voltaire. B.

[2] La communion du 1er avril 1769. B.

cher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque-maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de Saint-Florentin. Ce polisson de Savoyard a été autrefois porte-Dieu à Paris, et repris de justice pour les billets de confession. Il s'est joint avec un misérable ex-jésuite, nommé Nonotte, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé. Ils m'ont imputé les livres les plus abominables : ils auront beau faire, je suis meilleur chrétien qu'eux; je leur pardonne comme à La Bletterie. J'édifie tous les habitants de mes terres, et tous les voisins, en communiant. Ceux que leurs engagements empêchent d'approcher de ce sacrement auguste ont une raison valable de s'en abstenir; un homme de mon âge n'en a point après douze accès de fièvre. Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques régulièrement à l'église, et mes domestiques protestants régulièrement au temple; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfants. Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Église* et les *Sermons* de Massillon à mes repas. Je mets l'imposteur d'Annecy hors de toute mesure, et je le traduirai hautement au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'état. Je n'ai rien fait et je ne ferai rien que par le conseil de deux avocats, et ce monstre sera con-

vert de tout l'opprobre qu'il mérite. Si par malheur j'étais persécuté (ce qui est assez le partage des gens de lettres qui ont bien mérité de leur patrie), plusieurs souverains, à commencer par le pôle, et à finir par le quarante-deuxième degré, m'offrent des asiles. Je n'en sais point de meilleur que ma maison et mon innocence; mais enfin tout peut arriver. On a pendu et brûlé le conseiller Anne Dubourg. L'envie et la calomnie peuvent au moins me chasser de chez moi; et, à tout hasard, il faut avoir de quoi faire une retraite honnête.

C'est dans cette vue que je dois garder le seul bien libre qui me reste; il faut que j'en puisse disposer d'un moment à l'autre : ainsi, mes chers anges, il m'est impossible d'entrer dans l'entreprise *luchette*.

Je sais ce qu'ont dit certains barbares; et, quoique je n'aie donné aucune prise, je sais ce que peut leur méchanceté. Ce n'est pas la première fois que j'ai été tenté d'aller chercher une mort paisible à quelques pas des frontières où je suis; et je l'aurais fait, si la bonté et la justice du roi ne m'avaient rassuré.

Je n'ai pas long-temps à vivre; mais je mourrai en remplissant tous mes devoirs, en rendant les fanatiques exécrables, et en vous chérissant autant que je les abhorre.

5594. A M. DALEMBERT.

24 mai.

Il y a long-temps que le vieux solitaire n'a écrit à son grand et très cher philosophe. On lui a mandé que vous vous chargiez d'embellir une nouvelle édi-

tion de l'*Encyclopédie* : voilà un travail de trois ou quatre ans.

Carpent *ea* poma nepotes.
VIRG., ecl. IX, v. 50.

Il est bon, mon aimable sage, que vous sachiez qu'un M. de La Bastide, l'un des enfants perdus de la philosophie, a fait à Genève le petit livre ci-joint [1], dans lequel il y a une lettre à vous adressée [2], lettre qui n'est pas peut-être un chef-d'œuvre d'éloquence, mais qui est un monument de liberté [3]. On débite hardiment ce livre dans Genève, et les prêtres de Baal n'osent parler. Il n'en est pas ainsi des prêtres savoyards. Le petit-fils de mon maçon, devenu évêque d'Annecy, n'a pas, comme vous savez, le mortier liant : c'est un drôle qui joint aux fureurs du fanatisme une friponnerie consommée, avec l'imbécillité d'un théologien né pour faire des cheminées ou pour les ramoner. Il a été porte-Dieu à Paris, décrété de prise de corps, ensuite vicaire, puis évêque. Ce scélérat a mis dans sa tête de faire de moi un martyr. Vous savez qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée; mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il écrivit aussi au Pantalon-Rezzonico, et qu'il employa en même temps la plume d'un ex-jésuite nommé Nonotte. Il y eut un bref du pape dans le-

[1] *Réflexions philosophiques sur la marche de nos idées.* On les trouve dans le tome VIII de l'*Évangile du jour.* L'édition dont parle Voltaire doit être une édition séparée. B.

[2] *Lettre d'un avocat genevois à M. Dalembert;* elle est aussi dans le tome VIII de l'*Évangile du jour.* B.

[3] Elle est d'un avocat nommé Mallet. Cela va faire un beau bruit dans le tripot de Genève.

quel je suis très clairement désigné, de sorte que je fus à-la-fois exposé à une lettre de cachet et à une excommunication majeure; mais que peut la calomnie contre l'innocence? la faire brûler quelquefois, me direz-vous; oui, il y en a des exemples dans notre sainte et raisonnable religion : mais n'ayant pas la vocation du martyre, j'ai pris le parti de m'en tenir au rôle de confesseur, après avoir été fort singulièrement confessé.

Or voyez, je vous prie, ce que c'est que les fraudes pieuses. Je reçois dans mon lit le saint viatique, que m'apporte mon curé devant tous les coqs de ma paroisse; je déclare, ayant Dieu dans ma bouche[1], que l'évêque d'Annecy est un calomniateur, et j'en passe acte par-devant notaire : voilà mon maçon d'Annecy furieux, désespéré comme un damné, menaçant mon bon curé, mon pieux confesseur, et mon notaire. Que font-ils? ils s'assemblent secrètement au bout de quinze jours, et ils dressent un acte dans lequel ils assurent par serment qu'ils m'ont entendu faire une profession de foi[2], non pas celle du Vicaire savoyard, mais celle de tous les curés de Savoie (elle est en effet du style d'un ramoneur). Ils envoient cet acte au maçon sans m'en rien dire, et viennent ensuite me conjurer de ne les point désavouer. Ils conviennent qu'ils ont fait un faux serment pour tirer leur épingle du jeu. Je leur remontre qu'ils se

[1] Voyez l'acte au bas de la lettre 5568. B.

[2] Voltaire reparle de cette profession de foi, *en patois savoyard*, dans sa lettre à d'Argental, du 21 octobre 1772 (voyez tome LXVIII), et aussi dans son *Épître à Horace;* voyez tome XIII, pages 321-22. B.

damnent, je leur donne pour boire, et ils sont contents.

Cependant ce polisson d'évêque, à qui je n'ai pas donné pour boire, jure toujours comme un diable qu'il me fera brûler dans ce monde-ci et dans l'autre. Je mets tout cela aux pieds de mon crucifix; et, pour n'être point brûlé, je fais provision d'eau bénite. Il prétend m'accuser juridiquement d'avoir écrit deux livres brûlables, l'un qui est publiquement reconnu en Angleterre pour être de milord Bolingbroke; l'autre, la *Théologie portative* [1], que vous connaissez, ouvrage, à mon gré, très plaisant, auquel je n'ai assurément nulle part, ouvrage que je serais très fâché d'avoir fait, et que je voudrais bien avoir été capable de faire.

Quoique cet énergumène soit Savoyard, et moi Français, cependant il peut me nuire beaucoup, et je ne puis que le rendre odieux et ridicule: ce n'est pas jouer à un jeu égal. Toutefois j'espère que je ne perdrai pas la partie; car heureusement nous sommes au dix-huitième siècle, et le maroufle croit être au quatorzième. Vous avez encore à Paris des gens de ce temps-là; c'est sur quoi nous gémissons. Il est dur d'être borné aux gémissements; mais il faut au moins qu'ils se fassent entendre, et que les bœufs-tigres frémissent. On ne peut élever trop haut sa voix en faveur de l'innocence opprimée.

On dit que nous aurons bientôt des choses très

[1] La *Théologie portative* est du baron d'Holbach (voyez ma note, tome XLVI, page 6); l'*Examen important de milord Bolingbroke* est tome XLIII, page 39. B.

curieuses qui pourront faire beaucoup de bien, et auxquelles il faudra que tous les gens de lettres s'intéressent; j'entends les gens de lettres qui méritent ce nom. Vous, qui êtes à leur tête, mon cher ami, priez Dieu que le diable soit écrasé, et mettez, autant que la prudence le permet, votre puissante main à ce très saint œuvre. Je vous embrasse bien tendrement, et je ne me console point de finir ma vie sans vous revoir.

5595. A M.***[1].

Je ne sais point mauvais gré à ceux qui m'ont fait parler saintement dans un style si barbare et si impertinent. Ils ont pu mal exprimer mes sentiments véritables; ils ont pu redire dans leur jargon ce que j'ai publié si souvent en français; ils n'en ont pas moins exprimé la substance de mes opinions. Je suis d'accord avec eux; je m'unis à leur foi; mon zèle éclairé seconde leur zèle ignorant; je me recommande à leurs prières savoyardes. Je supplie humblement les faussaires qui ont fait rédiger l'acte du 15 avril de vouloir bien considérer qu'il ne faut jamais faire d'actes faux en faveur de la vérité. Plus la religion catholique est vraie (comme tout le monde le sait), moins on doit mentir pour elle. Ces petites libertés trop communes autoriseraient d'autres impostures plus funestes; bientôt on se croirait permis de fa-

[1] *Le Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* (voyez tome XLVIII, page 388) rapporte cette lettre sans dire à qui elle a été adressée, et sans en donner la date. Je pense qu'elle doit être du même temps que la lettre à Dalembert, du 24 mai. B.

briquer de faux testaments, de fausses donations, de fausses accusations, pour la gloire de Dieu. De plus horribles falsifications ont été employées autrefois.

Quelques uns de ces prétendus témoins ont avoué qu'ils avaient été subornés, mais qu'ils avaient cru bien faire. Ils ont signé qu'ils n'avaient menti qu'à bonne intention.

Tout cela s'est opéré charitablement, sans doute à l'exemple des rétractations imputées à MM. de Montesquieu, de La Chalotais, de Monclar, et de tant d'autres. Ces fraudes pieuses sont à la mode depuis environ seize cents ans. Mais quand cette bonne œuvre va jusqu'au crime de faux, on risque beaucoup dans ce monde, en attendant le royaume des cieux.

5596. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 24 mai, en ma boutique.

Madame, aujourd'hui il est venu vingt personnes dans ma boutique, qui, en parlant toutes ensemble, selon la coutume, criaient : Nous sommes à *Corte*[1], et il triomphera de tout ! Je leur dis : Je ne sais pas ce que c'est que *Corte*.

> Ma benche fossi guardian degli orti,
> Vidi e conobbi pur l'inique corti.
>
> LE TASSE, *Ger.*, VII, 12.

Je vous dis, me répliquèrent-ils, qu'il sera appelé *Corsicus*, en dépit de l'envie. Je n'entends rien à tout cela, madame; mais j'ai cru devoir vous en donner

[1] Ville de Corse, qui venait d'être prise par les Français. B.

avis, à cause de la grande joie dont j'ai été témoin, et à cause que j'ai l'honneur d'être par hasard votre typographe, me signant avec un profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur, GUILLEMET.

5597. DU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, le 24 mai.

Le roi, mon cher confrère, a nommé le pape[1], son secrétaire d'état, les principales charges. Êtes-vous content? Vous attendez la suite, et moi aussi. On dit que je ne retournerai pas si tôt en France. On dit à Rome que je suis habile; et moi, je dis que je suis bien malheureux de ne pouvoir vous lire, vous relire, de n'avoir pas vu encore les *Quatre Saisons* nouvelles; en un mot, de n'être pas libre. J'ai reçu l'Épître à M. de Saint-Lambert, et la jolie lettre qui l'accompagnait. Soyez heureux puisque vous en faites, et n'oubliez pas votre sincère admirateur et serviteur.

5598. A CATHERINE II.

A Ferney, 27 mai.

La lettre dont votre majesté impériale m'honore,

[1] Ce fut surtout par l'influence des couronnes de France et d'Espagne que Ganganelli fut porté au trône pontifical, sous le nom de Clément XIV. Aussitôt qu'il fut élu, les ministres de ces couronnes, le cardinal de Bernis et don Joseph Monino (depuis comte de Florida Blanca) exercèrent auprès de lui un grand crédit, et firent nommer secrétaire d'état, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères, le cardinal Pallavicini, homme modéré, de talents médiocres, et dont le titre principal était la proche parenté qui le liait au marquis de Grimaldi, alors premier ministre de la cour de Madrid. Ils obtinrent avec la même facilité que les autres grandes places avec lesquelles les puissances catholiques ont des relations, comme celles de secrétaire des brefs, de président de la daterie, etc., seraient conférées à des cardinaux dévoués aux couronnes. (*Note de Bourgoing.*)

en date du 15 avril [1], m'a fait plus de bien que le mois de mai. Le beau temps ranime un peu les vieillards, mais vos succès me donnent des forces. Vous daignez me dire que vous sentez que je vous suis attaché; oui, madame, je le suis et je dois l'être indépendamment de toutes vos bontés; il faudrait être bien insensible pour n'être pas touché de tout ce que vous faites de grand et d'utile. Je ne crois pas qu'il y ait dans vos états un seul homme qui s'intéresse plus que moi à l'accomplissement de tous vos desseins.

Permettez-moi de vous dire, sans trop d'audace, qu'ayant pensé comme vous sur toutes les choses qui ont signalé votre règne, je les ai regardées comme des événements qui me devenaient en quelque façon personnels. Les colonies, les arts de toute espèce, les bonnes lois, la tolérance, sont mes passions; et cela est si vrai qu'ayant, dans mon obscurité et dans mon hameau, quadruplé le petit nombre des habitants, bâti leurs maisons, civilisé des sauvages, et prêché la tolérance, j'ai été sur le point d'être très violemment persécuté par des prêtres. Le supplice abominable du chevalier de La Barre, dont votre majesté impériale a sans doute entendu parler, et dont elle a frémi, me fit tant d'horreur, que je fus alors sur le point de quitter la France, et de retourner auprès du roi de Prusse. Mais aujourd'hui c'est dans un plus grand empire que je voudrais finir mes jours.

Que votre majesté juge donc combien je suis affligé, quand je vois les Turcs vous forcer à suspendre vos

[1] On n'a point trouvé cette lettre. K.

grandes entreprises pacifiques pour une guerre qui, après tout, ne peut être que très dispendieuse, et qui prendra une partie de votre génie et de votre temps.

Quelques jours avant de recevoir la lettre dont je remercie bien sensiblement votre majesté, j'écrivis à M. le comte de Schowalow [1], votre chambellan, pour lui demander s'il était vrai qu'Azof fût entre vos mains. Je me flatte qu'à présent vous êtes aussi maîtresse de Tangarock [2].

Plût à Dieu que votre majesté eût une flotte formidable sur la mer Noire! Vous ne vous bornerez pas sans doute à une guerre défensive; j'espère bien que Moustapha sera battu par terre et par mer. Je sais bien que les janissaires passent pour de bons soldats; mais je crois les vôtres supérieurs. Vous avez de bons généraux, de bons officiers, et les Turcs n'en ont point encore: il leur faut du temps pour en former. Ainsi toutes les apparences font croire que vous serez victorieuse. Vos premiers succès décident déjà de la réputation des armes, et cette réputation fait beaucoup. Votre présence ferait encore davantage. Je ne serais point surpris que votre majesté fît la revue de son armée sur le chemin d'Andrinople; cela est digne de vous. La législatrice du Nord n'est pas faite pour les choses ordinaires. Vous avez dans l'esprit un courage qui me fait tout espérer.

J'ai revu l'ancien officier [3] qui proposa des cha-

[1] Cette lettre manque. B.

[2] C'est dans cette ville que l'empereur Alexandre, petit-fils de Catherine, est mort le 1er décembre 1825. B.

[3] Voyez une note de la lettre 5526. B.

riots de guerre dans la guerre de 1756. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, en fit faire un essai. Mais comme cette invention ne pouvait réussir que dans de vastes plaines, telles que celles de Lutzen, on ne s'en servit pas. Il prétend toujours qu'une demi-douzaine seulement de ces chars, précédant un corps de cavalerie ou d'infanterie, pourrait déconcerter les janissaires de Moustapha, à moins qu'ils n'eussent des chevaux de frise devant eux. C'est ce que j'ignore. Je ne suis point du métier des meurtriers; je ne suis point homme à projets; je prie seulement votre majesté de me pardonner mon zèle. D'ailleurs il est dit, dans un livre[1] qui ne ment jamais, que Salomon avait douze mille chars de guerre dans un pays où il n'y eut avant lui que des ânes.

Et il est dit encore, dans le beau livre des *Juges*[2], qu'Adonaï était victorieux dans les montagnes; mais qu'il fut vaincu dans les vallées, parceque les habitants avaient des chars de guerre.

Je suis bien loin de desirer une ligue contre les Turcs; les croisades ont été si ridicules, qu'il n'y a pas moyen d'y revenir; mais j'avoue que si j'étais Vénitien, j'opinerais pour envoyer une armée en Candie, pendant que votre majesté battrait les Turcs vers Yassi ou ailleurs; si j'étais un jeune empereur des Romains, la Bosnie et la Servie me verraient bientôt, et je viendrais ensuite vous demander à souper à Sophie ou à Philippopolis de Romanie, après quoi nous partagerions à l'amiable.

[1] *La Bible;* III, *Rois*, IV, 26; et II *Paralip.*, IX, 25. B.
[2] I, 19. B.

Je vous supplierais de permettre que le nonce du pape en Pologne, qui a déchaîné si saiutement les Turcs contre la tolérance, fût du souper; car je suppose qu'il serait votre prisonnier. Je crois, madame, que votre majesté lui en dirait tout doucement de bonnes sur l'horreur et l'infamie d'avoir excité une guerre civile, pour ravir aux dissidents les droits de la patrie, et pour les priver d'une liberté que la nature leur donnait, et que vos bienfaits leur avaient rendue; je ne sais rien de si honteux et de si lâche dans ce siècle. On dit que les jésuites polonais ont eu une grande part aux Saint-Barthélemi continuelles qui désolent ce malheureux pays. Ma seule consolation est d'espérer que ces turpitudes horribles tourneront à votre gloire: ou je me trompe fort, ou vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles: *Triomphatrice de l'empire ottoman, et pacificatrice de la Pologne.*

5599. A M. THIERIOT.

29 mai.

Vous saurez, mon ancien ami, que le jeune magistrat attendait le livre de l'abbé de Châteauneuf[1] pour faire une préface dans laquelle il voulait faire connaître le caractère de la célèbre Ninon, que Préville ne connaît point du tout. Je l'avais flatté que ce petit livre pourrait venir par la poste; mais comme vous l'avez envoyé par les voitures publiques, il n'arrivera que dans trois semaines. Je n'en suis point

[1] *Dialogue sur la musique des anciens*, 1725, in-12; voyez tome VIII, page 344. B.

fâché ; l'auteur aura tout le temps de limer son ouvrage, qu'il veut intituler *le Dépositaire*, et non pas *Ninon*, parcequ'en effet le dépôt fait par Gourville à un dévot est le principal sujet de sa pièce, et tout le reste paraît accessoire.

Il est vrai que l'ouvrage n'est pas dans le goût moderne, et je craindrais même que la passion de boire, qui était autrefois un goût du bel air, et qui est aujourd'hui hors de mode, ne parût insipide. J'ai pris la liberté de dire à l'auteur qu'un tel rôle ne peut réussir que quand il est supérieurement joué, et je l'ai engagé à livrer sa pièce à l'impression plutôt qu'au théâtre. Il vous l'enverra donc dès qu'il y aura mis la dernière main, et vous en ferez tout ce qu'il vous plaira. Quoique l'on soit aujourd'hui très sévère, et qu'on s'effarouche de tout ce qui aurait passé sans difficulté du temps de Molière, je crois que vous obtiendrez aisément une permission. Il est plus aisé à présent d'être imprimé que d'être joué.

S'il y a quelques nouvelles dans la littérature, je me flatte que vous m'en donnerez. Je ne crois pas que vous soyez au fait de ce qu'on imprime en Hollande. Marc-Michel Rey a donné une *Histoire du Parlement de Paris*[1], que les connaisseurs jugent fidèle et impartiale. Connaissez-vous *le Cri des Nations*[2] ? avez-vous entendu parler des aventures d'un Indien et d'une Indienne[3] mis à l'inquisition à Goa du temps de Léon X, et conduits à Rome pour être jugés ? Il y a

[1] Formant le tome XXII de la présente édition. B.

[2] Tome XLV, page 310. B.

[3] *Lettres d'Amabed*, tome XXXIV, page 199. B.

dans cet ouvrage une comparaison continuelle de la religion et des mœurs des bramesavec celles de Rome. L'ouvrage m'a paru un peu libre, mais curieux, naïf, et intéressant. Il est écrit en forme de lettres, dans le goût de *Paméla*. Le titre est *Lettres d'Amabed et d'Adaté*. Mais dans les six tomes de *Paméla* il n'y a rien : ce n'est qu'une petite fille qui ne veut pas coucher avec son maître, à moins qu'il ne l'épouse; et les *Lettres d'Amabed* sont le tableau du monde entier, depuis les rives du Gange jusqu'au Vatican.

Adieu, mon ancien ami, qui êtes mon cadet de plusieurs années; votre vieil ami vous embrasse.

5600. A M. DALEMBERT.

4 juin.

Mon très cher philosophe, je crois connaître beaucoup M. de Schomberg, quoique je ne l'aie jamais vu; je sais que c'est un homme de tous les pays, qui aime la vérité, et qui la dit hardiment. S'il passe dans mes déserts, il faut qu'il regarde ma maison comme la sienne, il en sera le maître; j'aurai l'honneur de le voir dans les moments de liberté que mes souffrances continuelles pourront me donner. C'est ainsi qu'en usaient avec moi les philosophes espagnols duc de Villa-Hermosa et comte de Mora. Un être véritablement pensant me console de ma vieillesse, de mes maladies, des fripons, et des sots. Vous n'avez pu recevoir encore, par M. de Rochefort, un paquet que je lui donnai pour vous, il y a environ trois semaines; il contient un petit livre d'un jeune homme

nommé La Bastide [1], et dans ce livre étrange il y a une plus étrange lettre que vous adresse un citoyen de Genève. L'auteur vous y prie de vouloir bien établir le déisme sur les ruines de la superstition. Il s'imagine qu'un citoyen de Paris, quand il est supérieur par son esprit à sa nation, peut changer sa nation. Il ne sait pas qu'un capucin prêchant à Saint-Roch a plus de crédit sur le peuple que tous les gens de bon sens n'en auront jamais. Il ne sait pas que les philosophes ne sont faits que pour être persécutés par les cuistres et par les sous-tyrans.

Le marquis d'Argence de Dirac, et non pas le prétendu marquis d'Argence Boyer, n'a pas trop bien fait d'imprimer la lettre à M. le comte de Périgord [2]; mais il faut que vous sachiez que Patouillet est l'archevêque d'Auch. Son archevêché vaut cinquante mille écus de rente, et par conséquent lui donne un très grand crédit dans la province, tout imbécile qu'il est. Il avait donné un mandement scandaleux [3] quand son voisin, le marquis d'Argence, écrivit cette lettre. Ce fut Patouillet qui aida à faire contre moi ce mandement, qui fut brûlé par le parlemént de Bordeaux et par celui de Toulouse, ainsi qu'une lettre du grand Pompignan, évêque du Puy. Vous ne savez pas, vous autres Parisiens, combien de cuistres en mitre, en robe, en bonnet carré, se

[1] Voyez ci-dessus, page 451. B.

[2] Il est déjà question de cette lettre de d'Argence à M. le comte de Périgord dans celle à d'Argence lui-même, du 8 décembre 1766; voyez tome LXIII, page 466. B.

[3] Voyez tome XLII, pages 314 et 692. B.

sont ligués dans les provinces contre le sens commun. Ce Nonotte, dont le nom seul est un ridicule, est un prédicateur fanatique, un monstre capable de tout. Il écrivit lettre sur lettre au pape Rezzonico contre moi, et en obtint un bref que j'ai entre les mains. L'évêque d'Annecy, soi-disant prince de Genève, cousin-germain du maçon qui bâtit actuellement ma grange, a voulu non seulement me damner dans l'autre monde, mais me perdre dans celui-ci. Il m'a calomnié auprès du roi; il a conjuré sa majesté très chrétienne de me chasser de la terre que je défriche; il a employé contre moi sa truelle, sa croix, sa crosse, sa plume, et tout l'excès de son absurde méchanceté. C'est le calomniateur le plus bête qui soit dans l'Église de Dieu. Je n'ai pu le chasser d'Annecy comme les Genevois ont chassé ses prédécesseurs de Genève, parceque je n'ai pas douze mille hommes à mon service. Je n'ai pu combattre l'excès de son insolence et de sa bêtise qu'avec les armes défensives dont je me suis servi. Je n'ai fait[1] que ce qui m'a été conseillé par deux avocats, et par un magistrat très accrédité du parlement de Dijon, dans le ressort duquel je suis. En un mot, on ne me traitera pas comme le chevalier de La Barre. J'ai agi en citoyen, en sujet du roi, qui doit être de la religion de son prince, et je braverai les scélérats persécuteurs jusqu'à mon dernier moment.

Je vous ai demandé[2], mon cher ami, mon cher philosophe, si vous travailliez en effet à la nouvelle

[1] Il parle de sa communion. B.

[2] Lettre 5594. B.

Encyclopédie. Les éditeurs de Paris ont paru craindre un rival dans un apostat italien nommé Felice [1]. C'est un polisson plus imposteur encore qu'apostat, qui demeure dans un cloaque du pays de Vaud. Ce fripon, qui a été prêtre autrefois, et qui en était digne, qui ne sait ni le français ni l'italien, prétend qu'il a quatre mille souscriptions, et il n'en a pas une seule; il veut tromper Panckoucke. J'ai peur que la librairie ne soit devenue un brigandage; pour la philosophie, elle n'est qu'une esclave. Vous êtes né avec le génie le plus mâle et le plus ferme; mais vous n'êtes libre qu'avec vos amis, quand les portes sont fermées.

Nous avons heureusement un chancelier [2] plein d'esprit, de raison, et d'indulgence; c'est un trésor que Dieu nous a envoyé dans nos malheurs. Il faudrait qu'il s'en rapportât à M. Marin pour les affaires de la librairie; il peut rendre beaucoup de services à la littérature. Il faudrait que Marin fût un jour de l'académie, et qu'il succédât à quelque cuistre à rabat pour purifier la place.

Je vous renvoie à la lettre que M. de Rochefort doit vous rendre, pour que vous soyez instruit des petites friponneries ecclésiastiques qui sont en usage depuis plus de dix-sept cents ans [3].

[1] Fortuné-Barthélemy de Félice, né à Rome le 24 août 1723, est mort le 7 février 1789. Son *Encyclopédie* est en cinquante-huit volumes in-4°, savoir, quarante-deux volumes publiés de 1770 à 1775; six volumes de *supplément*, de 1775 et 1776; dix vol. de planches, de 1775 à 1780. B.

[2] Le chancelier Maupeou II, nommé le 16 septembre 1768, sur la démission de son père. Voyez tome XXII, page 364. B.

[3] Voyez *le Cri des nations*, tome XLV, page 310. B.

Adieu, mon cher philosophe; je secoue la fange dont je suis entouré, et je me lave dans les eaux d'Hippocrène pour vous embrasser avec des mains pures.

5601. A MADAME D'ÉPINAI.

4 juin.

Je ne puis dire autre chose à ma philosophe que ce que j'écris à mon philosophe Dalembert. Je voudrais que tous ceux qui pensent pussent faire un peuple à part, et n'eussent jamais rien de commun avec la canaille idiote, fanatique, persécutante, fourbe, atroce, ennemie du genre humain.

Je suis bien malade, madame, et d'une faiblesse extrême. Un homme tel que M. le comte de Schomberg sera ma consolation; je n'ai pas tous les jours de pareilles aubaines. Loin de gêner un pauvre malade, il lui fera oublier tous ses maux.

Puisque les lettres au prophète de Bohême sont exactement rendues à ma philosophe, on ne manquera pas d'adresser quelques paquets à M. de Fontaine.

Mille tendres respects.

Et les chiens s'engraisseront
De ce sang qu'ils lécheront [1].

5602. A M. DUPONT [2].

Ferney, le 7 juin.

Vous donnez à M. de Saint-Lambert les éloges

[1] C'est le refrain que chante David dans *Saül*, acte IV, scène 5; voyez tome VII, page 371. B.

[2] Pierre-Samuel Dupont, surnommé de Nemours, parcequ'il était député du bailliage de ce nom aux états-généraux, né à Paris en décembre 1739,

qu'il a droit d'attendre d'un vrai citoyen et d'un écrivain tel que vous.

Vous ne ressemblez pas à celui qui fournit des nouvelles de Paris à quelques gazettes étrangères, et qui en dernier lieu, parmi une foule d'erreurs injurieuses au gouvernement, à la réputation des particuliers, et à l'honneur des lettres, a mandé que le poëme français des *Saisons* est inférieur au poëme anglais de Thomson. S'il m'appartenait de décider, je donnerais sans difficulté la préférence à M. de Saint-Lambert. Il me paraît non seulement plus agréable, mais plus utile. L'Anglais décrit les saisons; et le Français dit ce qu'il faut faire dans chacune d'elles. Ses tableaux m'ont paru plus touchants et plus riants : je compte encore pour beaucoup la difficulté des rimes surmontée. Les vers blancs sont si aisés à faire, qu'à peine ce genre a-t-il du mérite; l'auteur alors, pour se sauver de la médiocrité et de la langueur prosaïque, est obligé d'employer souvent des idées et des expressions gigantesques par lesquelles il croit suppléer à l'harmonie qui lui manque.

Despréaux recommandait, dans le grand siècle des arts, qu'on polît un écrit :

> Qui dît, sans s'avilir, les plus petites choses;
> Fît des plus secs chardons des œillets et des roses;
> Et sût, même aux discours de la rusticité,
> Donner de l'élégance et de la dignité [1].

Je pense que M. de Saint-Lambert a pleinement

mort aux États-Unis le 6 auguste 1815, a parlé des *Saisons* de Saint-Lambert dans les tomes III, IV et V de 1769 de ses *Éphémérides du citoyen*. B.

[1] Boileau, épître XI, 49-52. B.

exécuté ce précepte. Peut-on exprimer avec plus de justesse et de noblesse à-la-fois l'action du laboureur?

> Et le soc, enfoncé dans un terrain docile,
> Sous ses robustes mains ouvre un sillon facile [1].

Voyez comme il peint, auprès de ses brebis et de son chien,

> La naïve bergère, assise au coin d'un bois,
> Et roulant le fuseau qui tourne sous ses doigts [2].

Comme toutes ces peintures, si vraies et si riantes, sont encore relevées par la comparaison des travaux champêtres avec le luxe et l'oisiveté des villes!

> Tandis que sous un dais la Mollesse assoupie
> Traîne les longs moments d'une inutile vie [3].

Thomson, que d'ailleurs j'estime beaucoup, a-t-il rien de comparable?

Je ne sais même s'il est possible qu'un habitant du nord puisse jamais chanter les saisons aussi bien qu'un homme né dans des climats plus heureux. Le sujet manque à un Écossais tel que Thomson; il n'a pas la même nature à peindre. La vendange chantée par Théocrite, par Virgile, origine joyeuse des premières fêtes et des premiers spectacles, est inconnue aux habitants du cinquante-quatrième degré. Ils cueillent tristement de misérables pommes sans goût et sans saveur, tandis que nous voyons sous nos fenêtres cent filles et cent garçons danser autour des chars qu'ils ont chargés de raisins délicieux : aussi Thomson n'a

[1] *Saisons*, chant I, vers 121-22. B.
[2] Id., ibid., 147-48. B.
[3] Id., ibid., 117-18. B.

pas osé toucher à ce sujet, dont M. de Saint-Lambert a fait de si agréables peintures.

Un grand avantage de notre poëte philosophe, c'est d'avoir moins parlé aux simples cultivateurs qu'aux seigneurs des terres qui vivent dans leurs domaines, qui peuvent enrichir leurs vassaux, encourager leurs mariages, et être heureux du bonheur d'autrui, loin de l'insolente rapacité des oppresseurs : il s'élève contre ces oppresseurs avec une liberté et un courage respectables.

Je sais bien qu'il y a des ames aussi basses que jalouses qui pourront me reprocher de rendre à M. de Saint-Lambert éloges pour éloges [1], et de faire avec lui trafic d'amour-propre. Je leur déclare que je ne saurais l'en estimer moins, quoiqu'il m'ait loué : je crois me connaître en vers mieux qu'eux; je suis sûr d'être plus juste qu'eux. Je raie les louanges qu'il a daigné me donner, et je n'en vois que mieux son mérite.

Je regarde son ouvrage comme une réparation d'honneur que le siècle présent fait au grand siècle passé, pour la vogue donnée pendant quelque temps à tant d'écrits barbares, à tant de paradoxes absurdes, à tant de systèmes impertinents, à ces romans politiques, à ces prétendus romans moraux dont la grossièreté, l'insolence et le ridicule étaient la seule morale, et qui seront bientôt oubliés pour jamais.

Permettez-moi, monsieur, de vous parler à présent de la réflexion que vous faites sur les chaumières des

[1] Saint-Lambert, dans son chant IV, avait appelé Voltaire

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.

Voyez ma note, tome LIX, page 126. B.

laboureurs, sur ces *cabanes*, sur ces asiles du pauvre; vous condamnez ces expressions dans le poëme des *Saisons*, que vous estimez d'ailleurs autant que moi.

Vous dites, avec très grande raison, qu'une cabane ne peut pas être le logement d'un agriculteur considérable; qu'il faut des écuries commodes, des étables faites avec soin, des granges vastes et solides, des laiteries voûtées et fraîches, etc.

Oui, sans doute, monsieur, et personne n'est entré mieux que vous dans le détail de l'exploitation rurale: personne n'a mieux fait sentir combien un laboureur doit être cher à l'état. J'ai l'honneur d'être laboureur, et je vous remercie du bien que vous dites de nous; mais, puisqu'il s'agit ici de fermiers, comparez, je vous prie, les hôtels des fermiers généraux du bail de 1725 avec les logements de nos fermiers de campagne, et vous verrez que les termes de chaumière, de cabane, ne sont que trop convenables; les logements des plus gros laboureurs en Picardie et dans d'autres provinces ont des toits de chaume.

Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique dans laquelle entrent et sortent, par quatre grandes portes cochères, des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne; les colonnes de chêne qui soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche; de longues écuries règnent à droite et à gauche. Cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses, les chevaux et les bœufs sont de l'autre; leur pâture tombe dans leurs crèches

du haut de greniers immenses ; les granges où l'on bat les grains sont au milieu ; et vous savez que tous les animaux, logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très bien que le fourrage, l'avoine qu'il renferme, leur appartiennent de droit.

Au midi de ces beaux monuments d'agriculture sont les basses-cours et les bergeries ; au nord sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie ; au levant, les logements du régisseur et de trente domestiques ; au couchant s'étendent les grandes prairies pâturées et engraissées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger, chargés de fruits à noyaux et à pepins, sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger ; les abeilles donnent au possesseur une récolte considérable de miel et de cire, sans qu'il s'embarrasse de toutes les fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux, sans rechercher très vainement si cette nation vit sous les lois d'une prétendue reine qui se fait faire soixante à quatre-vingt mille enfants par ses sujets.

Il y a des allées de mûriers à perte de vue ; les feuilles nourrissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine proprement taillée, qui réjouit l'odorat et la vue.

La cour et les basses-cours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une bonne métairie ; il en est quel-

ques unes dans ce goût vers les frontières que j'habite; et je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre; mais, de bonne foi, y en a-t-il beaucoup de pareilles en France?

Vous savez bien que le nombre des pauvres laboureurs et des métayers, qui ne connaissent que la petite culture, surpasse des deux tiers au moins le nombre des laboureurs riches que la grande culture occupe.

J'ai dans mon voisinage des camarades qui fatiguent un terrain ingrat avec quatre bœufs, et qui n'ont que deux vaches: il y en a dans toutes les provinces qui ne sont pas plus riches. Soyez très sûr que leurs maisons et leurs granges sont de véritables chaumières où habite la pauvreté: il est impossible qu'au bout de l'année ils aient de quoi réparer leurs misérables asiles; car, après avoir payé tous les impôts, il faut qu'ils donnent encore à leurs curés la dîme du produit clair et net de leurs champs; et ce qui est appelé *dîme* très improprement est réellement le quart de ce que la culture a coûté à ces infortunés.

Cependant, quand un paysan trouve un seigneur qui le met en état d'avoir quatre bœufs et deux vaches, il croit avoir fait une grande fortune: en effet, il a de quoi vivre, et rien au-delà; c'est beaucoup pour lui et pour sa famille; et cette famille connaît encore la joie; elle chante dans les beaux jours et dans les temps de récolte.

Ne sachons donc pas mauvais gré, monsieur, à

l'aimable auteur des *Saisons* d'avoir parlé des chaumières de mes camarades les laboureurs. Il est certain qu'ils seraient tous plus à leur aise, si les seigneurs habitaient leurs terres neuf mois de l'année, comme en Angleterre : non seulement alors les possesseurs des grands domaines feraient quelquefois du bien par générosité à ceux qui souffrent, mais ils en feraient toujours par nécessité à ceux qu'ils feraient travailler. Quiconque emploie utilement les bras des hommes rend service à la patrie.

Je sais bien qu'il y a plus de deux cent mille ames à Paris qui s'embarrassent fort peu de nos travaux champêtres. De jeunes dames, soupant avec leurs amants au sortir de l'Opéra-Comique, ne s'informent guère si la culture de la terre est en honneur; et beaucoup de bourgeois qui se croient de bonnes têtes dans leur quartier pensent que tout va bien dans l'univers, pourvu que les rentes sur l'Hôtel-de-Ville soient payées; ils ne songent pas que c'est nous qui les payons, et que c'est nous qui les fesons vivre.

Le gouvernement nous doit toute sa protection : c'est un crime de lèse-humanité de gêner nos travaux, c'en est un de nous condamner encore, dans certains temps de l'année[1], à une honteuse et funeste oisiveté deux ou trois jours de suite : on nous oblige de refuser, après midi, à la terre, les soins qu'elle nous

[1] Dans quelques éditions récentes, on lit ici en note : « Voltaire avait écrit dès 1761 à Clément XIII, afin que le pontife lui permît, par une bulle spéciale, de cultiver la terre les jours de fête sans être damné. » Ce qui est certain, c'est que Voltaire publia, en 1769, un petit écrit où il traite ce sujet; voyez tome XLVI, page 431. B.

demande, après que nous avons rendu le matin nos hommages au ciel : on encourage nos manœuvres à perdre leur raison et leur santé dans un cabaret, au lieu de mériter leur subsistance par un travail utile. Cet horrible abus a été réformé en partie; mais il ne l'a pas été assez : eh! qui peut réformer tout?

Est quadam prodire tenus, si non datur ultra.
HOR., lib. I, ep. 1, v. 32.

Je n'en dirai pas davantage, monsieur, sur des sujets que vous et vos associés avez si bien approfondis pour l'avantage du genre humain.

5603. A M. LETOURNEUR.

Au château de Ferney, par Genève, le 7 juin.

Vous avez, monsieur, fait beaucoup d'honneur à mon ancien camarade Young; il me semble que le traducteur a plus de goût que l'auteur. Vous avez mis autant d'ordre que vous avez pu dans ce ramas de lieux communs, ampoulés et obscurs. Les sermons ne sont guère faits pour être mis en vers; il faut que chaque chose soit à sa place. Voilà pourquoi le poëme de *la Religion* du petit Racine, qui vaut beaucoup mieux que tous les poëmes d'Young, n'est guère lu; et je crois que tous les étrangers aimeront mieux votre prose que la poésie de cet Anglais, moitié prêtre et moitié poëte[1].

[1] Dans la *Poétique anglaise*, par Hennet, tome II, page 336, il est dit que Voltaire, « se trouvant un jour dans une société de littérateurs, critiquait vivement l'allégorie de Milton sur le péché et la mort dans *le Pa-*

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

5604. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 12 juin.

Viva il cardinale Bembo e la poesia!

J'ai lu, je ne sais où, que le cardinal Bembo était d'une très ancienne maison, et que, de plus, il était fort aimable; mais que c'était la *poesia* qui avait commencé à le faire connaître, et que, sans les belles-lettres, il n'aurait pas fait une grande fortune. Il était véritablement très bon poëte, car

Scribendi recte sapere est et principium et fons.
HOR., *de Art. poet.*, v. 309.

Votre éminence sait-elle que votre correspondant, M. le duc de Choiseul, est aussi notre confrère? Il y a quelques années qu'étant piqué au jeu sur une affaire fort extraordinaire, il m'envoya une vingtaine de stances de sa façon[1], qu'il fit en moins de deux jours. Elles étaient nobles, elles étaient fières. Il y en avait de très agréables; l'ouvrage en tout était fort singulier. Je vous confie cela comme à un archevêque, sous le secret de la confession.

radis perdu : Young fit sur-le-champ ces deux vers, qu'il eut cependant l'honnêteté de ne pas lui montrer :

You are so witty, so profligate and thin,
At once we think you Milton, death, and sin.

« (Vous êtes si spirituel, si licencieux, et si maigre, que nous vous croyons à la fois Milton, le péché, et la mort). » B.

[1] Voltaire savait bien que l'ode contre le roi de Prusse, dont Choiseul se disait auteur, était d'un autre; voyez tome LVIII, page 440. B.

Je ne crois pas que Clément XIV soit un Bembo; mais, puisque vous l'avez choisi, il mérite sûrement la petite place que vous lui avez donnée. Or, monseigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites graces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien ni à sa Sainteté, ni à votre éminence, ni à moi; il ne s'agit que de la permission de porter la perruque. Ce n'est pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grace; c'est pour un autre vieillard (ci-devant soi-disant jésuite[1], ne vous en déplaise), lequel me sert d'aumônier.

Ferney est, comme Alby, auprès des montagnes, mais notre hiver est incomparablement plus rude que celui d'Alby. Je vois de ma fenêtre quarante lieues de la partie des Alpes qui est couverte d'une neige éternelle. Les Russes qui sont venus chez moi m'ont avoué que la Sibérie est un climat plus doux que le mien, aux mois de décembre et de janvier. Nos curés, qui sont nés dans le pays, peuvent supporter l'horreur de nos frimas; et, quoiqu'ils soient tous des têtes à perruques, ils n'en portent cependant pas; ils ont même fait vœu d'être chauves en disant la messe. Mon aumônier est Lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer; il est malade, et sujet à de violents rhumatismes; il priera Dieu de tout son cœur pour votre éminence, si vous voulez bien avoir la bonté d'employer l'autorité du

[1] Le P. Adam; voyez tome XLV, page 150. La demande fut accordée; voyez lettre 3625. B.

vicaire de Jésus-Christ pour couvrir le crâne de ce pauvre diable.

Je ne vous cacherai point que notre évêque d'Annecy est un fanatique, un homme à billets de confession, à refus de sacrements. Il a été vicaire de paroisse à Paris, et s'y est fait des affaires pour ses belles équipées : en un mot, j'ai besoin de toute la plénitude du pouvoir apostolique pour coiffer celui qui me dit la messe. Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui ; il est à moi depuis près de dix ans ; il me serait impossible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très grande obligation, monseigneur, si vous daignez m'envoyer le plus tôt qu'il sera possible un beau bref à perruque.

Je ne sais si vous avez continué monsieur l'archevêque de Chalcédoine dans son poste de secrétaire des brefs[1] : je me doute que non ; mais, qui que ce soit qui ait cette place, j'imagine qu'il est votre secrétaire.

Votre éminence gouverne Rome et la barque de saint Pierre, ou je me trompe fort. Si je n'obtiens pas ce que je demande, je m'en prendrai à vous.

Ma lettre n'a rien d'un bref, elle est trop longue. Je vous supplie de me pardonner, et de conserver pour ma vieille tête et pour mon jeune cœur des bontés dont je fais plus de cas que de toutes les perruques possibles.

N. B. Voici un petit mémoire du suppliant : c'est

[1] Il parait que non ; car dans la lettre 5636 on voit que c'était l'évêque de Philippopolis qui avait signé le bref relatif à la demande du P. Adam de porter perruque. B.

trop abuser de votre charité que de vous supplier d'ordonner que la supplique soit rédigée selon la forme usitée.

N. B. M. le duc de Choiseul me fit avoir, haut la main, de la part de Clément XIII, des reliques pour l'autel de ma paroisse; M. le cardinal Bembo n'aura-t-il pas le pouvoir de me faire avoir une tignasse de Clément XIV?

Agréez les tendres respects du radoteur.

N. B. Peut-être que le nom d'ex-jésuite n'est pas un titre pour obtenir des faveurs; mais peut-être aussi, quand on abolit le corps, on ne refusera pas à des particuliers des graces qui sont sans conséquence.

Daignez répondre à mon verbiage quand votre éminence aura un moment de loisir.

5605. A M. THIERIOT.

A Ferney, 14 juin.

Je n'ai pas été assez heureux, mon ancien ami, pour que l'ouvrage de M. de Mairan sur le feu central parvînt jusque dans l'enceinte de mes montagnes de neige. Tout ce que je sais, c'est que le feu qui anime sa respectable vieillesse m'a toujours paru brillant et égal. Il me semble que M. de Mairan possède en profondeur ce que M. de Fontenelle avait en superficie. Faites-moi l'amitié de me chercher son feu central,

[1] Mairan a donné, dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, plusieurs mémoires sur la chaleur, où il parle d'un fonds de chaleur paraissant venir du centre de la terre; les derniers de ces mémoires sont dans le volume de 1765, pages 1 et 143. B.

et d'ajouter ce petit déboursé à ceux que vous avez déjà bien voulu faire pour moi.

Il y a long-temps que je suis très certain que le feu est partout; mais je pense qu'il serait difficile de prouver qu'il y eût un foyer ardent tout au beau milieu de notre globe; il faudrait pour cela creuser ce grand trou que proposait ce fou de Maupertuis.

A propos, puisque vous dînez avec madame Dupin[1] et M. de Mairan, dites-leur, je vous prie, que je voudrais bien en faire autant.

Vous avez raison sur le cardinal de Bernis; c'est lui qui a fait le pape : il fait ce qu'il veut dans Rome, il y est adoré.

Le petit magistrat m'est venu voir encore; c'est un être fort singulier; il ne lâche point prise; il se retourne de tous les sens : je vous ferai savoir de ses nouvelles dans quinze jours.

On a frappé en Angleterre une médaille de l'amiral Anson; c'est un chef-d'œuvre digne du temps d'Auguste. Le revers est une Victoire posée sur un cheval marin, tenant une couronne de lauriers. Les noms des principaux officiers qui firent avec lui le tour du monde sont gravés autour de la Victoire, dans de petits cartouches entourés de lauriers. Cela est patriotique, brillant, et neuf : la famille me l'a envoyée en or; elle m'a fait cet honneur en qualité de citoyen du globe dont l'amiral Anson avait fait le tour[2].

[1] Bâtarde de Samuel Bernard; voyez tome LIV, page 642. B.

[2] Voltaire avait consacré à l'amiral Anson un chapitre entier de son *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez tome XXI, page 246. B.

Bonsoir, mon ancien ami, qui me serez toujours cher tant que je végéterai sur ce malheureux globe.

5606. A M. L'ABBÉ AUDRA[1].

Le 14 juin.

Votre zèle, mon cher philosophe, contre les fables décorées du nom d'histoire, est très digne de vous. Mais comment faire avec des nations chez lesquelles il n'y a d'autre éducation que celle de l'erreur; où tous les livres nous trompent, depuis l'almanach jusqu'à la gazette? Il y aurait bien quelques petits chapitres à faire sur cet amas inconcevable de bêtises dont on nous berce. Un temps viendra où l'on jettera au feu toutes nos chronologies dans lesquelles on prend pour époques des aventures entièrement fausses, et des personnages qui n'ont jamais existé.

Mais une époque bien vraie, bien agréable, sera celle où le parlement de Toulouse vengera l'innocence opprimée par ce misérable juge de village qui a outragé également les lois, la nature, et la raison, en osant condamner les Sirven. Ce sera à vous que nous aurons l'obligation de la justice qu'on nous rendra. J'espère que cette affaire, que j'ai taut à cœur, finira au moins cette année. Si je pouvais aller à Toulouse, je viendrais vous embrasser.

5607. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 juin.

Mes divins anges saurout que j'ai envoyé quatre exemplaires des *Guèbres* à M. Marin : l'un pour vous;

[1] Voyez lettre 5517. B.

le second pour lui; le troisième pour l'impression; le quatrième pour madame Denis.

Je ne suis pas à présent en état d'en juger, parceque je suis assez malade; mais, autant qu'il peut m'en souvenir, cet ouvrage me paraissait fort honnête et fort utile, il y a quelques jours, dans le temps que je souffrais un peu moins. Il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu et à la barbarie dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Eh bien, mon cher ange, nous n'avons donc vécu que pour voir anéantir la scène française qui fesait vos délices et ma passion. Je ne m'attendais pas que le théâtre de Paris mourrait avant moi. Il faut se soumettre à sa destinée. Je suis né quand Racine vivait encore, et je finis mes jours dans le temps du *Siége de Calais*, et dans le triomphe de l'Opéra-Comique. Un peu de philosophie consolait notre malheureux siècle de sa décadence; mais comme on traite la philosophie, et comme elle est écrasée par la superstition tyrannique! *Les Guèbres* me paraissaient faits pour soutenir un peu la philosophie et le bon goût; mais voilà qu'un pédant du Châtelet [1] s'oppose à l'un et à l'autre, et on ne sait à qui s'adresser contre ce barbare. Je m'en remets à vous. Nous n'avons contre les Goths et les Vandales que la voix des honnêtes gens. Vous les amenterez; les honnêtes gens l'emportent à la longue.

Celui qui a imprimé *les Guèbres* dans mon pays sauvage, ne sachant pas de qui était cette tragédie,

[1] Moreau, procureur du roi au Châtelet; voyez t. IX, p. 6. B.

me l'a dédiée. Il a cru cette dédicace nécessaire pour recommander la pièce, et la faire vendre dans les pays étrangers, où l'on ne juge que sur parole. J'ai soigneusement retranché cette dédicace, qui serait aussi mal reçue à Paris qu'elle est bien accueillie ailleurs.

On a supprimé aussi le titre de *la Tolérance*, dont le nom effarouche plus d'une oreille dans votre pays. Cette tragédie est imprimée chez l'étranger sous ce titre de *Tolérance*. C'est un nom devenu respectable et sacré dans les trois quarts de l'Europe; mais il est encore en horreur chez les misérables dévots de la contrée des Welches. Trémoussez-vous, mes chers anges, pour écraser habilement le monstre du fanatisme. Comptez que vous lui porterez un rude coup en donnant aux *Guèbres* quelque accès dans le monde. Vous me direz peut-être que ce fanatisme triomphe d'une certaine cérémonie qu'un certain ennemi des coquins a faite il y a quelques mois; mais cette cérémonie servira un jour à mieux manifester la turpitude de ce monstre infernal : il y a des choses qu'on ne peut pas dire à présent. Le public juge de tout à tort et à travers; laissez faire, tout viendra en son temps. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

5608. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 24 juin.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir que m'a fait votre lettre. Vous savez combien je vous suis attaché, à vous, monsieur, et à madame *Dixhuitans*[1].

[1] Madame de Rochefort.

L'amitié d'un pauvre vieillard malade et solitaire est bien peu de chose; mais enfin vous daignez y être sensible.

J'écris quelquefois à madame Finette[1], et rarement à l'abbé Bigot[2]; mais je suis assurément un de leurs plus zélés serviteurs. Je crois que l'abbé Bigot, qui n'est point du tout bigot, réussira en tout, et c'est un de mes plus grands plaisirs; on aime d'ailleurs à voir ses prédictions accomplies, et son goût approuvé du public.

Je ne sais trop comment finira l'affaire du prélat[3], dont je vous ai tant parlé, et qui m'a forcé à des démarches qui ont paru très extraordinaires, et qui pourtant étaient fort raisonnables. J'ai rendu compte de tout au marquis[4]; il m'a paru qu'il n'approuvait pas la conduite de ce prêtre, et qu'il était fort content de la mienne. Mais je voudrais être bien sûr de ses sentiments pour moi. Je vous aurais une très grande obligation de lui parler, de lui faire valoir un peu la décence avec laquelle je me suis conduit envers un homme qui n'en a point; de lui peindre la vie honnête que je mène, et de l'assurer surtout de mon dévouement pour sa personne. Ayez la bonté de me mander ce qu'il aura dit; vous ne pouvez me rendre un meilleur office.

Vous ne vous écarterez sûrement pas de la vérité, quand vous lui direz que *mon ami*[5] est un brouillon,

[1] La duchesse de Choiseul.
[2] Le duc de Choiseul.
[3] Biord, évêque d'Annecy.
[4] M. de Choiseul.
[5] L'évêque d'Annecy.

reconnu pour tel lorsqu'il était à Paris, détesté et méprisé dans la province. C'est un homme qui a le cœur aussi dur que les pierres que son grand-père, le maçon, a employées autrefois dans le château que j'habite. Je rends toutes ses fureurs inutiles par la discrétion et par la bienséance que je mets dans mes paroles et dans mes démarches. En un mot, réchauffez pour moi le marquis, je vous en supplie.

Je suis extrêmement content de mon frère l'abbé. Pour ma cousine [1], je n'ai aucune relation avec elle. Peut-être qu'un jour M. Anjoran [2] serait en état de l'engager à me rendre un petit service, mais rien ne presse; je voudrais seulement savoir si son esprit se forme, si elle s'intéresse véritablement à M. Le Prieur [3]. Je compte toujours sur M. Anjoran; mais il est bon que de temps en temps on le fasse souvenir qu'il me doit quelque amitié.

Comment êtes-vous avec votre Peste [4]? Ne prenez-vous pas quelques mesures pour vous en dépêtrer, pour vous mettre entièrement entre les mains de l'abbé Bigot? Rien ne presse sur aucun de ces articles.

Ne vous donnez la peine de me répondre que quand vous n'aurez rien à faire du tout. Il n'est pas juste que mes plaisirs vous gênent. Vous devez être très occupé; vos devoirs demandent un homme tout entier.

Conservez-moi une place dans votre cœur, et soyez

[1] Madame Du Barri.
[2] Richelieu.
[3] Louis XV.
[4] Le duc de Villeroi, capitaine des gardes.

bien sûr que le mien est à vous pour le temps que j'ai encore à vivre.

J'oubliais de vous parler des Tenans et de M. d'Ermide [1]. Ils doivent être de vos amis, car ils ont beaucoup d'esprit et le cœur noble.

5609. A M. L'ABBÉ ROUBAUD [2].

Ferney, ce 1er juillet.

Votre livre, monsieur, me paraît éloquent, profond, et utile. Je suis bien persuadé avec vous que le pays où le commerce est le plus libre sera toujours le plus riche et le plus florissant, proportion gardée. Le premier commerce est, sans contredit, celui des blés. La méthode anglaise, adoptée enfin par notre sage gouvernement, est la meilleure; mais ce n'est pas assez de favoriser l'exportation, si on n'encourage pas l'agriculture. Je parle en laboureur qui a défriché des terres ingrates.

Je ne sais comment il se peut faire que la France étant, après l'Allemagne, le pays le plus peuplé de l'Europe, il nous manque pourtant des bras pour cultiver nos terres. Il me paraît évident que le ministère en est instruit, et qu'il fait tout ce qu'il peut pour y remédier. On diminue un peu le nombre des

[1] Le prince de Beauvau.

[2] Pierre-Joseph-André Roubaud, né à Avignon en juin 1730, mort à Paris en novembre 1792, venait de publier des *Représentations aux magistrats contenant l'exposition raisonnée des faits relatifs à la liberté du commerce des grains, et les résultats respectifs des réglements et de la liberté*, 1769, in-8° de plus de cinq cents pages. Il avait travaillé avec Dupont de Nemours et autres économistes au *Journal d'agriculture*, etc. C'est à lui que l'on doit les *Nouveaux Synonymes français*, 1785, quatre vol. in-8. B.

moines, et par-là on rend les hommes à la terre. On a donné des édits pour extirper l'infame profession de mendiant, profession si réelle, et qui se soutient malgré les lois, au point que l'on compte deux cent mille mendiants vagabonds dans le royaume. Ils échappent tous aux châtiments décernés par les lois; et il faut pourtant les nourrir, parcequ'ils sont hommes. Peut-être, si on donnait aux seigneurs et aux communautés le droit de les arrêter et de les faire travailler, on viendrait à bout de rendre utiles des malheureux qui surchargent la terre.

J'oserais vous supplier, monsieur, vous et vos associés, de consacrer quelques uns de vos ouvrages à ces objets très importants. Le ministère, et surtout les officiers des cours supérieures, ne peuvent guère s'instruire à fond sur l'économie de la campagne, que par ceux qui en ont fait une étude particulière. Presque tous vos magistrats sont nés dans la capitale que nos travaux nourrissent, et où ces travaux sont ignorés. Le torrent des affaires les entraîne nécessairement : ils ne peuvent juger que sur les rapports et sur les vœux unanimes des cultivateurs éclairés.

Il n'y a pas certainement un seul agriculteur dont le vœu n'ait été le libre commerce des blés, et ce vœu unanime est très bien démontré par vous.

Je sais bien que deux grands hommes se sont opposés à la liberté entière de l'exportation. Le premier est le chancelier de L'Hospital, l'un des meilleurs citoyens que la France ait jamais eus; l'autre, le célèbre ministre des finances Colbert, à qui nous devons nos

manufactures et notre commerce. On s'est prévalu de leur nom et des réglements qu'on leur attribue, mais on n'a pas peut-être assez considéré la situation où ils se trouvaient. Le chancelier de L'Hospital vivait au milieu des horreurs des guerres civiles, le ministre Colbert avait vu le temps de la Fronde, temps où la livre de pain se vendit dix sous et davantage dans Paris et dans d'autres villes; il travaillait déjà aux finances, sans avoir le titre de contrôleur général, lorsqu'il y eut une disette effrayante dans le royaume, en 1662.

Il ne faut pas croire qu'il fut, dans le conseil, le maître de toutes les grandes opérations. Tout se concluait à la pluralité des voix, et cette pluralité ne fut que trop souvent pour les préjugés. Je puis assurer que plusieurs édits furent rendus malgré lui; et je crois très fermement que si ce ministre avait vécu de nos jours, il aurait été le premier à presser la liberté du commerce.

Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous en dire davantage sur des choses dont vous êtes si bien instruit. Je dois me borner à vous remercier, et vous assurer que j'ai pour vous une estime aussi illimitée que doit l'être, selon vous, la liberté du commerce.

5610. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 3 juillet.

Guillemet ignore si madame la duchesse est dans son palais de Paris, ou dans son palais de Chante-

loup, ou dans sa chambre de Versailles. Quelque part où elle soit, elle dit et elle fait des choses très agréables.

Guillemet prend la liberté de lui en dépêcher qui ne sont pas peut-être de ce genre; mais, comme elle est très tolérante, il s'est imaginé qu'elle pourrait jeter un coup d'œil sur une tragédie où l'on dit que la tolérance est prêchée.

Monseigneur son époux le corsique aurait-il le temps de s'amuser un moment de cette bagatelle? Guillemet en doute. Monseigneur a un nouveau royaume et un nouveau pape à gouverner, et force petits menus soins qui prennent vingt-quatre heures au moins dans la journée. Les détails me pilent, disait Montaigne[1], à ce qu'on m'a rapporté: voilà pourquoi Guillemet se garde bien d'écrire à monseigneur. Mais quand nous entendons parler de ses succès dans nos climats sauvages, notre cœur danse de joie.

Je vais bientôt, madame, quitter la typographie, avant que je quitte la vie, selon le conseil de La Bletterie. Je suis comme l'apothicaire Arnoult, qui se plaignait que l'on contrefît toujours ses sachets. Cela dégoûte à la fin du métier les typographes comme les apothicaires. Ainsi, madame, vous vous pourvoirez, s'il vous plaît, ailleurs. Il faut bien que tout finisse; il faut surtout finir cette lettre, de peur de vous ennuyer.

[1] Dans ses *Essais*, livre III, chap. 4, 17e alinéa, Montaigne, parlant de la mort, dit : « Je la gourmande en bloc. Par le menu, elle me pile. » B.

Daignez donc, madame, agréer le profond respect qui ne finira qu'avec la vie de GUILLEMET.

P. S. Je ne sais comment je suis avec madame votre petite-fille, depuis un certain déjeûner; je ne sais si elle aime encore les vers; je ne sais rien d'elle.

5611. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 3 juillet.

J'ai reçu, monsieur, l'honneur de la vôtre du 25 juin. Je suis bien persuadé que le médecin Bigot[1] vous guérira un jour de cette maladie que vous appelez la Peste[2]. Votre tempérament est excellent, et je souhaite passionnément que le médecin s'affectionne à son malade. J'ai reçu quelquefois des lettres de madame Bigot[3], qui ne me paraissait point du tout embarrassée.

A propos de médecin, j'avais écrit il y a deux ans à M. de Sénac[4], sur les bontés de qui j'ai toujours compté. Il s'agissait d'un jeune homme de mes parents, mousquetaire du roi, à qui on avait fait une opération bien douloureuse. M. de Sénac me manda qu'il ne croyait pas qu'il y eût de remède; il ne s'est pas trompé: le jeune homme est mort dans de cruelles douleurs.

Vous voyez donc quelquefois M. le duc de La Vallière? c'est un des plus aimables hommes du monde,

[1] M. le duc de Choiseul.
[2] Le duc de Villeroi, capitaine des gardes-du-corps.
[3] Madame la duchesse de Choiseul. B.
[4] Cette lettre manque. B.

et qui ne laisse pas d'être philosophe. Je ne lui écris point du fond de ma solitude, mais je lui suis toujours très tendrement attaché.

Je voudrais bien, monsieur, que vous fussiez chef de brigade dans la compagnie Écossaise[1]; celui qui la commande n'est pas fier comme un Écossais; mais heureux les Français qui lui ressemblent un peu! on n'a point plus d'esprit et de raison. Je ne connais point les lettres Hébraïques; mais, selon ce que vous me mandez, il n'y a qu'à faire lire la *Bible* à l'auteur[2] pour y répondre. L'impotent convulsionnaire a mal pris son temps pour faire opérer sur lui un miracle; la mode en est passée, le pauvre homme est venu trop tard.

Je suis bien fâché que la famille de ce pauvre Morsan soit si impitoyable. Il faut espérer que sa bonne conduite et le temps adouciront ses malheurs et le cœur de ses parents. Je lui ai dit, monsieur, de quelles bontés vous l'avez honoré; il y est sensible comme il le doit: je vous présente ses très humbles remerciements et les miens.

Je viens de lire l'histoire[3] dont vous me faites l'honneur de me parler. Elle est sûrement d'un jeune homme qui quelquefois a été assez modeste pour imiter mon style; on m'a dit que c'est un jeune maître

[1] La compagnie Écossaise était la première des quatre compagnies des gardes-du-corps. Son capitaine était le duc de Noailles; son fils, le duc d'Ayen, avait la survivance. B.

[2] Je ne sais de qui veut parler Voltaire; ce ne peut être de Pluche, mort en 1761. Plusieurs passages de lettres à Rochefort sont inexpliqués. B.

[3] L'*Histoire du parlement de Paris*, faisant le tome XXII de la présente édition. B.

des requêtes; mais je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, ceux qui m'imputent cet ouvrage sont bien injustes. Il est évident que l'auteur a fouillé dans de vieilles archives dont je ne puis avoir la moindre connaissance, étant hors de Paris depuis plus de vingt ans. Ainsi, loin de prétendre que l'auteur a dit ce que d'autres avaient rapporté avant lui, il faut avouer au contraire qu'il a avancé des choses que personne n'avait jamais dites; comme, par exemple, les emprunts de Louis XII et de François Ier. Cela ne se peut trouver que dans des registres que je n'ai jamais vus. D'ailleurs je trouve que sur la fin il y a des expressions très peu mesurées. M. de Bruguières [1] est fort méchant et fort dangereux. Je compte bien que vous aurez la bonté, ainsi que M. Dalembert, de confondre la calomnie qui a la cruauté de m'imputer un tel ouvrage.

Vous connaissez mon très tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie. V.

5612. A M. HENNIN.

A Ferney, lundi 3 juillet.

L'ermite de Ferney se laisse aller demain mardi à une horrible débauche. Il a l'audace de donner à dîner à un jeune antiquaire qui lui a paru très aimable. M. Hennin veut-il, en cette qualité, nous honorer de sa présence, et dire ce qu'il pense des ruines de Palmyre? Le solitaire lui montrera une belle médaille moderne; il jugera si elle est digne de

[1] Le parlement de Paris. B.

l'antiquité. Ledit solitaire lui présente son très humble respect.

5613. A M. MARIN.

A Ferney, ce 5 juillet.

Vous savez, monsieur, que, vers la fin de l'année passée, il parut une brochure intitulée *Examen de la nouvelle Histoire d'Henri IV, par M. le marquis de B**** [1].

On est inondé de brochures en tout genre; mais celle-ci se distinguait par un style brillant, quoique un peu inégal. Le titre porte qu'elle avait été lue dans une séance d'académie, et cela était vrai. De plus, tout ce qui regarde l'histoire de France intéresse tous ceux qui veulent s'instruire, et ce qui concerne Henri IV est très précieux. On traitait, dans cet écrit, plusieurs points d'histoire qui avaient été jusqu'ici assez inconnus.

1° On y assurait que le pape Grégoire XIII n'avait pas reconnu la légitimité du mariage de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV;

2° Que cette même Jeanne d'Albret avait pris la qualité de *majesté fidélissime;*

3° On affirmait que Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées de Querci et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer aux évêchés et aux abbayes de ces provinces.

Il y avait beaucoup d'anecdotes très curieuses, mais dont la plupart se sont trouvées fausses par

[1] Voyez lettre 5422. B.

l'examen que M. l'abbé Boudot[1] en a bien voulu faire.

Ce qui me choqua le plus dans cette critique fut l'extrême injustice avec laquelle on y censure l'ouvrage très utile et très estimable de M. le président Hénault. Ce fut pour moi, vous le savez, monsieur, une affliction bien sensible quand vous m'apprîtes que plusieurs personnes me fesaient une injustice encore plus absurde, en m'attribuant cette même critique, dans laquelle il y a des traits contre moi-même. Je demandai la permission à M. le président Hénault de réfuter cet ouvrage, et je priai M. l'abbé Boudot, par votre entremise, de consulter les manuscrits de la Bibliothèque du roi sur plusieurs articles. Il eut la complaisance de me faire parvenir quelques instructions; mais le nombre des choses qu'il fallait éclaircir était si considérable, et cette critique fut bientôt tellement confondue dans la foule des ouvrages de peu d'étendue, qui n'ont qu'un temps, enfin je tombai si malade, que cette affaire s'évanouit dans les délais.

Elle me semble aujourd'hui se renouveler par une nouvelle *Histoire du Parlement*, qu'on m'attribue. Je n'en connais d'autre que celle de M. Le Page[2], avocat à Paris, divisée en plusieurs lettres, et imprimée sous le nom d'Amsterdam en 1754.

Pour composer un livre utile sur cet objet, il faut avoir fouillé, pendant une année entière au moins, dans les registres; et quand on aura percé dans cet abîme, il sera bien difficile de se faire lire. Un tel

[1] A qui est adressée la lettre 5501. B.

[2] C'est-à-dire Lepaige; voyez tome LXI, page 302; et LIX, 201. B.

ouvrage est plutôt un long procès-verbal qu'une histoire.

Si quelque libraire veut faire passer cet ouvrage sous mon nom, je lui déclare qu'il n'y gagnera rien, et que, loin que mon nom lui fasse vendre un exemplaire de plus, il ne servirait qu'à décréditer son livre. Il y aurait de la folie à prétendre que j'ai pu m'instruire des formes judiciaires de France, et rassembler un fatras énorme de dates, moi qui suis absent de France depuis plus de vingt années, et qui ai presque toujours vécu, avant ce temps, loin de Paris, à la campagne, uniquement occupé d'autres objets.

Au reste, monsieur, si on voulait recueillir tous les ouvrages qu'on m'impute, et les mettre avec ceux que l'on a écrits contre moi, cela formerait cinq à six cents volumes, dont aucun ne pourrait être lu, Dieu merci.

Il est très inutile encore de se plaindre de cet abus, car les plaintes tombent dans le gouffre éternel de l'oubli avec les livres dont on se plaint. La multitude des ouvrages inutiles est si immense, que la vie d'un homme ne pourrait suffire à en faire le catalogue.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien permettre que ma lettre soit publique pour le moment présent, car le moment d'après on ne s'en souviendra plus; et il en est ainsi de presque toutes les choses de ce monde.

5614. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juillet.

Rien n'est plus sûr, mon cher ange, que les lettres de Lyon; vous pouvez d'ailleurs les adresser à M. La Vergne, banquier, ou à M. Scherer, aussi banquier, tantôt l'un, tantôt l'autre. Cela est inviolable et inviolé, et je vous en réponds sur ma vieille petite tête.

Permettez-moi de réfuter quelques petits paragraphes de votre exhortation du 29 de juin, en me soumettant à beaucoup de points. Les *Sermons* du P. Massillon sont un des plus agréables ouvrages que nous ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table; les anciens en usaient ainsi, et je suis très ancien. Je suis d'ailleurs un adorateur très zélé de la Divinité; j'ai toujours été opposé à l'athéisme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, depuis Confucius jusqu'à Massillon; et sur cela on n'a rien à me dire qu'à m'imiter. Si tous les conseils des rois de l'Europe étaient assemblés pour me juger sur cet article, je leur tiendrais le même langage, et je leur conseillerais la lecture à dîner, parcequ'il en reste toujours quelque chose; et qu'il ne reste rien du tout des propos frivoles qu'on tient dans ces repas, tant à Rome qu'à Paris.

Quant à l'*Histoire* dont vous me parlez, mon cher ange, il est impossible que j'en sois l'auteur; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. J'ai écrit sur cette petite calomnie, qui est environ la trois cen-

tième, une lettre à M. Marin[1], pour être mise dans le *Mercure*, qui commence à prendre beaucoup de faveur. Je sais, à n'en pouvoir douter, que cet ouvrage n'a pas été imprimé à Genève, mais à Amsterdam, et qu'il a été envoyé de Paris. Je sais encore qu'on en fait deux éditions nouvelles avec additions et corrections; car je suis fort au fait de la librairie étrangère.

Il est bon, mon cher ange, que l'on fasse imprimer, sans délai, jour et nuit, sans perdre un moment, ces *Guèbres* sur lesquels je pense précisément comme vous. On me les a dédiés dans le pays étranger, et on me loue, dans l'épître, d'aimer passionnément la tolérance, et de respecter beaucoup la religion; cela fait toujours plaisir.

On a fait deux nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. On m'a envoyé d'Angleterre une belle médaille d'or de l'amiral Anson, en signe de reconnaissance du bien que j'ai dit de ce grand homme[2], avec la vérité dont je suis assez partisan.

On dit que nous allons voir une petite histoire de la guerre de Corse[3]. Je suis bien fâché que M. de Chauvelin n'ait pas été à la place de M. de Vaux. Vous ne sauriez croire quelle considération le ministère de France a chez l'étranger, ou plutôt vous

[1] C'est la lettre 5613. B.

[2] Voyez tome XXI, page 246. B.

[3] Je pense que Voltaire veut parler de l'ouvrage de Boswel dont il parut deux traductions en 1769: l'une intitulée *Relation de l'île de Corse*, un volume in-8°; l'autre, *État de la Corse*, deux volumes in-12. B.

le savez mieux que moi. Faire un pape, gouverner Rome, prendre un royaume en vingt jours, ce ne sont pas là des bagatelles.

Tout languissant et tout mourant que je suis, je pourrais bien ajouter un chapitre[1] au *Siècle de Louis XV*.

Je prends la plume, mon cher ange, pour vous dire que j'ai su que vous cherchiez quelque argent. Je n'ai actuellement que dix mille francs dont je puisse disposer à Paris; les voilà. Agréez le denier de la veuve. Je suis très affligé du dérangement de la santé de madame d'Argental. Dites-moi de ses nouvelles, je vous en conjure.

N'admirez-vous pas comme j'écris lisiblement quand j'ai une bonne plume?

A l'ombre de vos ailes, mes anges.

5615. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juillet.

Eh bien! mon cher ange, il faut vous dire le fait. Vous saviez déjà que j'ai affaire à un fanatique qui a été vicaire de paroisse à Paris, et qui a donné à plein collier dans les billets de confession. C'est un des méchants hommes qui respirent. Il a ôté les pouvoirs à mon aumônier, et il me ménageait une excommunication formelle qui aurait fait un bruit diabolique. Il fesait plus, il prenait des mesures pour

[1] Le chapitre XL (*De la Corse*) parut, pour la première fois, en 1769, dans l'édition in-4° du *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez tome XXI, page 387. B.

me faire accuser au parlement de Dijon d'avoir fait des ouvrages très impies. Je sais bien que j'aurais confondu l'accusateur devant Dieu et devant les hommes; mais il en est de ces procès comme de ceux des dames qui plaident en séparation; elles sont toujours soupçonnées. Je n'ai fait aucune démarche dans toute cette affaire que par le conseil de deux avocats. J'ai toujours mis mon curé et ma paroisse dans mes intérêts. J'ai d'ailleurs agi en tout conformément aux lois du royaume.

A l'égard du Massillon, j'ai pris juste le temps qu'un président du parlement de Dijon est venu dîner chez moi, et c'était une bonne réponse aux discours licencieux et punissables que le scélérat m'accusait d'avoir tenus à table. En un mot, il m'a fallu combattre cet homme avec ses propres armes. Quand il a vu que j'entendais parfaitement cette sorte de guerre, et que j'étais inattaquable dans mon poste, le croquant s'y est pris d'une autre façon; il a eu la bêtise de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponses.

Il a poussé même l'indiscrétion jusqu'à mettre dans ce recueil une lettre de M. de Saint-Florentin, sans lui en demander la permission. Il a eu encore la sottise d'intituler cette lettre de façon à choquer le ministre. Je me suis contenté d'envoyer le tout à M. le comte de Saint-Florentin, sans faire la moindre réponse. Le ministre m'en a su très bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

Vous n'êtes pas au bout. L'énergumène voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de

tomber dans le piége qu'il m'avait tendu si grossièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et presque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profession de foi qu'il suppose que j'ai faite par-devant notaire, en présence de témoins; et voici comme il raisonnait :

« Je sais bien que cet acte peut être aisément con-
« vaincu de faux, et que, si on voulait procéder ju-
« ridiquement, ceux qui l'ont forgé seraient con-
« damnés; mais mon diocésain n'osera jamais faire
« une telle démarche, et dire qu'il n'a pas fait une
« profession de foi catholique. »

Il se trompe en cela comme en tout le reste, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait signer : Je souscris à la profession de foi, je suis bon catholique comme vous; mais je ne souscris pas aux sottises que vous me faites dire dans cette profession de foi, faite en style de Savoyard. Votre acte est un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en est respectable, mais le faux est toujours punissable. Qui est coupable d'une fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme.

Mais je me garderai bien de relever cette turpitude; le temps n'est pas propre; il suffit, pour le présent, que mes amis en soient instruits; un temps viendra où cette imposture sacerdotale sera mise dans tout son jour.

Je vous épargne, mon cher ange, des détails qui demanderaient un petit volume, et qui vous feraient connaître l'esprit de la prêtraille, si vous ne le connaissiez pas déjà parfaitement. Je suis dans une po-

sition aussi embarrassante que celle de Rezzonico et de Ganganelli. Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai de bonnes protections à Rome. Tout cela m'amuse beaucoup, et je suis de ce côté dans la sécurité la plus grande.

Je me tirerai de même de l'*Histoire du Parlement*, à laquelle je n'ai ni ne puis avoir la moindre part. C'est un ouvrage écrit, il est vrai, d'un style rapide et vigoureux en quelques endroits; mais il y a vingt personnes qui affectent ce style; et les prétendus connaisseurs en écrits, en écriture, en peinture, se trompent, comme vous savez, tous les jours dans leurs jugements. Je crois vous avoir mandé que j'ai écrit sur cet objet une lettre à M. Marin [1], pour être mise dans *le Mercure*.

Un point plus important à mon gré que tout cela, c'est que M. Marin ne perde pas un moment à faire imprimer *les Guèbres;* c'est une manière sûre de prouver l'alibi. Il est physiquement impossible que j'aie fait à-la-fois l'*Histoire du Siècle de Louis XV*, *les Guèbres*, l'*Histoire du Parlement*, et une autre œuvre dramatique que vous verrez incessamment. Je n'ai qu'un corps et une ame; l'un et l'autre sont très chétifs : il faudrait que j'en eusse trois pour avoir pu faire tout ce qu'on m'attribue.

Encore une fois, il ne faut pas que M. Marin perde un seul moment. Je passerai pour être l'auteur des *Guèbres*, je m'y attends bien, et voilà surtout pourquoi il faut se presser. On a déjà envoyé à Paris des exemplaires de l'édition de Genève. La pièce a beau

[1] La lettre 5613. B.

m'être dédiée[1], on soupçonnera toujours que le jeune homme qui l'a composée est un vieillard. Je n'ai pu m'empêcher d'en envoyer un exemplaire à madame la duchesse de Choiseul, parceque je savais qu'un autre prenait les devants, et que je suis en possession de lui faire tenir tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays étranger. On se prépare à faire une nouvelle édition des *Guèbres* à Lyon; il faut donc se hâter prodigieusement à Paris.

Voilà, mon cher ange, un détail bien exact de toutes mes bagatelles littéraires et dévotes. Je vous prie de faire part de cette lettre à madame Denis. Je ne puis lui écrire par cet ordinaire; je suis malade, la tête me tourne, la poste part. — A l'ombre de vos ailes. V.

Mais surtout comment se porte madame d'Argental?

5616. A M. LACOMBE.

A Ferney, 9 juillet.

Toutes les réflexions, monsieur, toutes les critiques que j'ai lues sur les ouvrages nouveaux, dans votre *Mercure*, m'ont paru des leçons de sagesse et de goût. Ce mérite assez rare m'a fait regarder votre ouvrage périodique comme très utile à la littérature.

Vous ne répondez pas des pièces qu'on vous envoie. Il y en a une sous mon nom, page 53 du *Mercure* de juillet (1769); c'est une lettre qu'on prétend que j'ai écrite à mon cher B...[2]. On me fait dire en vers

[1] Voyez cette dédicace, tome IX, page 7. B.

[2] Cette lettre, qui est terminée par quelques vers, avait été imprimée,

un peu singuliers, à mon cher B...., « que le feu est « l'ame du monde, que sa clarté l'inonde, que le feu « maintient les ressorts de la machine ronde, et que « sa plus belle production est la lumière éthérée, dont « Newton le premier, par sa main inspirée, sépara « les couleurs par la réfraction. »

Je vous avoue que je ne me souviens pas d'avoir jamais écrit ces vers à mon cher B...., que je n'ai pas l'honneur de connaître. Je vous ai déjà mandé qu'on m'attribuait trois ou quatre cents pièces de vers et de prose que je n'ai jamais lues. On a imprimé sous mon nom *les Amours de Moustapha et d'Elmire*, *les Aventures du chevalier Ker*, et j'espère que bientôt on m'attribuera *le parfait Teinturier*, et l'*Histoire des Conciles en général.*

Je vous ai déjà parlé de l'*Histoire du Parlement.* Cet ouvrage m'est enfin tombé entre les mains. Il est, à la vérité, mieux écrit que *les Amours de Moustapha;* mais le commencement m'en paraît un peu superficiel, et la fin indécente. Quelque peu instruit que je sois dans ces matières, je conseille à l'auteur de s'en instruire plus à fond, et de ne point laisser courir sous mon nom un ouvrage aussi informe, dont le sujet méritait d'être approfondi par une très longue étude et avec une grande sagesse. On est accoutumé d'ailleurs à cet acharnement avec lequel on m'impute tant d'ouvrages nouveaux. Je suis le

comme étant de Voltaire, dans la cinquième partie des *Nouveaux Mélanges*, publiée en 1768. En désavouant de nouveau cette lettre dans une note de son *Dialogue de Pégase et du Vieillard* (voyez tome XIV), Voltaire transcrit quelques uns des vers dont il cite ici quelques expressions. B.

contraire du geai de la fable, qui se parait des plumes du paon [1]. Beaucoup d'oiseaux, qui n'ont peut-être du paon que la voix, prennent plaisir à me couvrir de leurs propres plumes; je ne puis que les secouer, et faire mes protestations, que je consigne dans votre greffe de littérature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que je vous dois, votre, etc.

5617. A M. DALEMBERT.

9 juillet.

Mon cher philosophe, je vous envoie la copie d'une lettre que je suis obligé d'écrire à l'auteur du *Mercure*. Je vois que cette *Histoire du Parlement*, qu'on m'impute, est la suite de ce petit écrit qui parut, il y a dix-huit mois, sous le nom du marquis de Belestat, et qui fit tant de peine au président Hénault. C'est le même style; mais je ne dois accuser personne, je dois me borner à me justifier. Il me paraît absurde de m'attribuer un ouvrage dans lequel il y a deux ou trois morceaux qui ne peuvent être tirés que d'un greffe poudreux, où je n'ai assurément pas mis le pied; mais la calomnie n'y regarde pas de si près.

Je vous demande en grace d'employer toute votre éloquence et tous vos amis pour détruire un bruit encore plus dangereux que ridicule. Ma pauvre santé n'avait pas besoin de cette secousse. Je me recommande à votre amitié.

J'attends M. de Schomberg. Il voyage comme Ulysse,

[1] La Fontaine, livre IV, fable IX. B.

qui va voir des ombres. Mon ombre vous embrasse de tout son cœur.

5618. A M. THIERIOT.

Le 12 juillet.

Mon petit magistrat m'a enfin envoyé son œuvre dramatique; je vous la dépêche, mon ancien ami. C'est actuellement la mode de faire imprimer les pièces de théâtre sans les donner aux comédiens; mais de tous ces drames il n'y a que *l'Écossaise* qu'on ait jouée.

Pourriez-vous, mon cher ami, me faire avoir les *Mélanges historiques* relatifs à l'*Histoire de France*, ouvrage qui a brouillé le parlement avec la chambre des comptes[1]?

La liste des livres nouveaux devient immense; celle des livres qu'on m'attribue n'est pas petite. Il y a une *Histoire du Parlement*[2] qui fait beaucoup de bruit; je viens de la lire. Il y a quelques anecdotes assez curieuses qui ne peuvent être tirées que du greffe du parlement même : il n'y a certainement qu'un homme du métier qui puisse être auteur de cet ouvrage. Il faut être enragé pour le mettre sur mon compte. Il est bien sûr que, depuis vingt ans que je suis absent de Paris, je n'ai pas fouillé dans les registres de la cour.

[1] Les *Mélanges historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'Histoire de France* (par Damiens de Gomicourt), 1768, deux vol. in-12, avaient été supprimés par un arrêt de la cour des comptes, du 23 décembre 1768. Le parlement prononça aussi leur suppression le 3 février 1769, en déclarant que la cour des comptes n'avait pas pouvoir et juridiction pour l'arrêt qu'elle avait rendu. B.

[2] Fesant le tome XXII de la présente édition. B.

Scribendi non est finis[1]. La multitude des livres effraie; mais, après tout, on en use avec eux comme avec les hommes, on choisit dans la foule.

J'ai reçu *la Piété filiale;* l'auteur[2] me l'a envoyée, je vais la lire : c'est encore une de ces pièces qu'on ne jouera pas, si j'en crois la préface que j'ai parcourue. Il en pourra bien arriver autant à notre petit magistrat de province; j'apprends d'ailleurs qu'on ne joue plus à Paris que des opéra comiques.

Je suis si malade qu'il ne me vient pas même dans la tête de regretter les plaisirs de votre ville. Quand on souffre, on ne regrette que la santé, et quelques amis qui pourraient apporter un peu de consolation. Je vous mets au premier rang, et je vous embrasse de tout mon cœur.

5619. A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 14 juillet.

J'ai reçu ces jours-ci, monsieur, le plan du *Dictionnaire de Commerce;* je vous en remercie. Il y aura, grace à vous, des commerçants philosophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je suis trop vieux et trop malade; mais je souscris du meilleur de mon cœur : c'est ma dernière volonté. J'ai deux titres essentiels pour souscrire; je suis votre ami, et je suis commerçant; j'étais même très fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buenos-Ayres. J'y ai perdu quarante mille

[1] L'*Ecclésiaste*, XII, 12, dit : « Faciendi plures libros nullus est finis. B.

[2] M. Courtial. — Son drame est en cinq actes et en prose. B.

écus. La philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes. J'ai mieux réussi dans la profession de laboureur; on risque moins, et on est moralement sûr d'être utile.

Avouez qu'il est assez plaisant qu'un théologien, qui pouvait couler à fond saint Thomas et saint Bonaventure, embrasse le commerce du monde entier, tandis que Crozat et Bernard n'ont jamais lu seulement leur catéchisme. Certainement votre entreprise est beaucoup plus pénible que la leur; ils signaient des lettres écrites par leurs commis. Je vous souhaite la trente-troisième partie de la fortune qu'ils ont laissée, cela veut dire un million de bien, que vous ne gagnerez certainement pas avec les libraires de Paris. Vous serez utile, vous aurez fait un excellent ouvrage :

> Sic vos non vobis mellificatis, apes!
>
> VIRG.

Le commerce des pensées est devenu prodigieux; il n'y a point de bonnes maisons dans Paris et dans les pays étrangers, point de château qui n'ait sa bibliothèque. Il n'y en aura point qui puisse se passer de votre ouvrage; tout s'y trouve, puisque tout est objet de commerce.

Votre ami[1] et votre confrère en Sorbonne a donc quitté la théologie pour l'histoire, comme vous pour l'économie politique.

Vous savez sans doute qu'il fait actuellement une belle action. Je lui ai envoyé Sirven; il a la bonté de se charger de faire rendre justice à cet infortuné.

[1] L'abbé Audra. K. — Voyez tome XVI, page 247. Il.

La philosophie a percé dans Toulouse, et par conséquent l'humanité. Sirven obtiendra sûrement justice, mais il a pris la route la plus longue; il ne l'obtiendra que très tard, et il sera encore bien heureux : son bien reste confisqué en attendant. N'est-ce pas un objet de commerce que la confiscation? car il se trouve qu'un fermier du domaine gagne tout d'un coup la subsistance d'une pauvre famille; et, par un virement de parties, le bien d'un innocent passe dans la poche d'un commis.

On me fait à moi une autre injustice; on m'impute une *Histoire du Parlement* en deux petits volumes. Il y a dans cette *Histoire* des anecdotes de greffe dont, Dieu merci, je n'ai jamais entendu parler. Il y a aussi des anecdotes de cour que je connais encore moins, et dont je ne me soucie guère. L'ouvrage d'ailleurs m'a paru assez superficiel, mais libre et impartial. L'auteur, quel qu'il soit, a très grand tort de le faire courir sous mon nom. Je n'aime point en général qu'on morcelle ainsi l'histoire. Les objets intéressants qui regardent les différents corps de l'état doivent se trouver dans l'*Histoire de France*, qui, par parenthèse, a été jusqu'ici assez mal faite.

Continuez, monsieur, votre ouvrage aussi utile qu'immense; et songez quelquefois, en y travaillant, que vous avez au pied des Alpes un partisan zélé et un ami.

5620. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, le 3-14 juillet.

Monsieur, j'ai reçu le 20 de juin votre lettre du 27 mai. Je suis charmée d'apprendre que le printemps rétablit votre santé, quoique la politesse vous fasse dire que mes lettres y contribuent. Cependant je n'ose leur attribuer cette vertu. Soyez-en bien aise; car d'ailleurs vous pourriez en recevoir si souvent, qu'à la fin elles vous ennuieraient.

Tous vos compatriotes, monsieur, ne pensent pas comme vous sur mon compte; j'en connais qui aiment à se persuader qu'il est impossible que je puisse faire quelque chose de bien, qui donnent la torture à leur esprit pour en convaincre les autres : et malheur à leurs satellites, s'ils osaient penser autrement qu'ils ne sont inspirés! Je suis assez bonne pour croire que c'est un avantage qu'ils me donnent sur eux, parceque celui qui ne sait les choses que par la bouche de ses flatteurs les sait mal, voit dans un faux jour, et agit en conséquence. Comme, au reste, ma gloire ne dépend pas d'eux, mais bien de mes principes, de mes actions, je me console de n'avoir pas leur approbation. En bonne chrétienne, je leur pardonne, et j'ai pitié de ceux qui m'envient.

Vous dites, monsieur, que vous pensez comme moi sur différentes choses que j'ai faites, et que vous vous y intéressez. Eh bien! monsieur, sachez que ma belle colonie de Saratof monte à vingt-sept mille ames, et qu'en dépit du gazetier de Cologne, elle n'a rien à craindre des incursions des Turcs, des Tartares, etc.; que chaque canton a des églises de son rit, qu'on y cultive les champs en paix, et que de trente ans ils ne paieront aucune charge.

D'ailleurs nos charges sont si modiques, qu'il n'y a pas de paysan en Russie qui ne mange une poule quand il lui plaît, et que, depuis quelque temps, il y a des provinces où ils préfèrent les dindons aux poules; que la sortie du blé, permise avec certaines restrictions qui précautionnent contre les abus

sans gêner le commerce, ayant fait hausser le prix de cette denrée, accommode si bien le cultivateur, que la culture augmente d'année en année, que la population est pareillement augmentée d'un dixième dans beaucoup de provinces depuis sept ans. Nous avons la guerre, il est vrai; mais il y a bien du temps que la Russie fait ce métier-là, et qu'elle sort de chaque guerre plus florissante qu'elle n'y était entrée.

Nos lois vont leur train : on y travaille tout doucement. Il est vrai qu'elles sont devenues causes secondes, mais elles n'y perdront rien. Ces lois seront tolérantes, elles ne persécuteront, ne tueront, ni ne brûleront personne. Dieu nous garde d'une histoire pareille à celle du chevalier de La Barre! On mettrait aux Petites-Maisons les juges qui oseraient faire de pareilles procédures.

Depuis la guerre j'ai fait deux nouvelles entreprises : je bâtis Azof et Tangarock [1], où il y a un port commencé et ruiné par Pierre Ier. Voilà deux bijoux que je fais enchâsser, et qui pourraient bien n'être pas du goût de Moustapha. L'on dit que le pauvre homme ne fait que pleurer. Ses amis l'ont engagé dans cette guerre malgré lui et à son corps défendant. Ses troupes ont commencé par piller et brûler leur propre pays; à la sortie des janissaires de la capitale, il y a eu plus de mille personnes de tuées; l'envoyé de l'empereur, sa femme, ses filles, battues, volées, traînées par les cheveux, et sous les yeux du sultan et de son vizir, sans que personne osât empêcher ce désordre : tant ce gouvernement est faible et mal arrangé!

Voilà donc ce fantôme si terrible dont on prétend me faire peur!

L'on dirait que l'esprit humain est toujours le même. Le ridicule des croisades passées n'a pas empêché les ecclésiastiques de Podolie, soufflés par le nonce du pape, de prêcher une croisade contre moi, et les fous de soi-disant confédérés ont pris la croix d'une main, et se sont ligués de l'autre avec les Turcs, auxquels ils ont promis deux de leurs provinces.

[1] Voyez la note, page 458. B.

Pourquoi? afin d'empêcher un quart de leur nation de jouir des droits de citoyen. Et voilà pourquoi encore ils brûlent et saccagent leur propre pays. La bénédiction du pape leur promet le paradis : conséquemment les Vénitiens et l'empereur seraient excommuniés, je pense, s'ils prenaient les armes contre ces mêmes Turcs, défenseurs aujourd'hui des croisés contre quelqu'un qui n'a touché ni en blanc ni en noir à la foi romaine.

Vous verrez encore, monsieur, que ce sera le pape qui mettra opposition au souper que vous me proposez à Sophie. Rayez, s'il vous plaît, Philippopolis du nombre des villes; elle a été réduite en cendres ce printemps par les troupes ottomanes qui y ont passé, parcequ'on voulait les empêcher de la piller.

Adieu, monsieur; soyez persuadé de la considération toute particulière que j'ai pour vous. CATERINE.

5621. A M. LE DUC DE CHOISEUL.

REQUÊTE DE L'ERMITE DE FERNEY,

PRÉSENTÉE PAR M. COSTE, MÉDECIN.

16 juillet.

Rien n'est plus à sa place que la supplication d'un vieux malade pour un jeune médecin; rien n'est plus juste qu'une augmentation de petits appointements, quand le travail augmente. Monseigneur sait parfaitement que nous n'avions autrefois que des écrouelles dans les déserts de Gex, et que depuis qu'il y a des troupes nous avons quelque chose de plus fort. Le vieil ermite, qui, à la vérité, n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence, mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté de représenter douloureusement et respec-

tueusement que le sieur Coste[1], notre médecin très aimable, qui compte nous empêcher de mourir, n'a pas de quoi vivre, et qu'il est en ce point tout le contraire des grands médecins de Paris. Il supplie monseigneur de vouloir bien avoir pitié d'un petit pays dont il fait l'unique espérance.

5622. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

18 juillet.

Ma nièce m'a dit, madame, que vous vous plaignez de mon silence, et que vous voyez bien qu'un dévot comme moi craint de continuer un commerce scandaleux avec une dame profane telle que vous l'êtes. Eh! mon Dieu, madame, ne savez-vous pas que je suis tolérant, et que je préfère même le petit nombre, qui fait la bonne compagnie à Paris, au petit nombre des élus? ne savez-vous pas que je vous ai envoyé par votre grand'maman les *Lettres d'Amabed*[2], dont j'ai reçu quelques exemplaires de Hollande? Il y en avait un pour vous dans le paquet.

N'ai-je pas encore songé à vous procurer la tragédie des *Guèbres*, ouvrage d'un jeune homme qui paraît penser bien fortement, et qui me fera bientôt oublier? Pour moi, madame, je ne vous oublierai que quand je ne penserai plus; et, lorsqu'il m'arrivera quelques ballots de pensées des pays étrangers, je

[1] Coste fut très bien accueilli du duc de Choiseul; on l'invita à dîner. Ses appointements, qui n'étaient que de 150 francs, furent portés à 1,200 fr., et il eut en outre une gratification de 600 fr. pour son voyage. B.

[2] Tome XXXIV, page 199. B.

choisirai toujours ce qu'il y aura de moins indigne de vous pour vous l'offrir. Vous serez bientôt lasse des contes de fées. Quoi que vous en disiez, je ne regarde ce goût que comme une passade.

Avez-vous lu l'*Histoire*[1] de M. Hume? il y a là de quoi vous occuper trois mois de suite. Il faut toujours avoir une bonne provision devant soi.

Il paraît en Hollande une *Histoire du Parlement*, écrite d'un style assez hardi et assez serré; mais l'auteur ne rapporte guère que ce que tout le monde sait, et le peu qu'on ne savait pas ne mérite point d'être connu: ce sont des anecdotes du greffe. Il est bien ridicule qu'on m'impute un tel ouvrage; il a bien l'air de sortir des mêmes mains qui souillèrent le papier de quelques invectives contre le président Hénault[2], il y a environ deux années; c'est le même style: mais je suis accoutumé à porter les iniquités d'autrui. Je ressemble assez à vous autres, mesdames, à qui on donne une vingtaine d'amants, quand vous en avez un ou deux.

Deux hommes que vous connaissez sans doute, M. le comte de Schomberg et M. le marquis de Jaucourt, ont forcé ma retraite et ma léthargie; ils sont très contents de mes progrès dans la culture des terres, et je le suis davantage de leur esprit, de leur goût, et de leur agrément; ils aiment ma campagne,

[1] Voltaire avait, en 1764, donné dans la *Gazette littéraire* un article qui est tome XLI, pages 450-456. B.

[2] Voltaire veut parler de l'*Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV*; voyez tome XXII, pages 137-138; XLVII, 577; et ci-dessus la lettre 5422, page 171. B.

et moi je les aime. Ah! madame, si vous pouviez jouir de nos belles vues! il n'y a rien de pareil en Europe; mais je tremble de vous faire sentir votre privation. Vous mettez à la place tout ce qui peut consoler l'ame. Vous êtes recherchée comme vous le fûtes en entrant dans le monde: on ambitionne de vous plaire; vous faites les délices de quiconque vous approche. Je voudrais être entièrement aveugle, et vivre auprès de vous.

5623. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 juillet.

Ce n'est point aujourd'hui à monsieur le doyen de notre académie, c'est au premier gentilhomme de la chambre que je présente ma requête. Je vous jure, monseigneur, que la musique de *Pandore* est charmante, et que ce spectacle ferait le plus bel effet du monde aux yeux et aux oreilles. Il n'y avait certainement qu'un grand opéra qui pût réussir dans la salle du Manége, où vous donnâtes une si belle fête aux noces de la première dauphine; mais la voûte était si haute, que les acteurs paraissaient des pygmées; on ne pouvait les entendre. Le contraste d'une musique bruyante avec un récit qui était entièrement perdu, fesait l'effet des orgues qui font retentir une église quand le prêtre dit la messe à voix basse.

Il faut, pour des fêtes qui attirent une grande multitude, un bruit qui ne cesse point, et un spectacle qui plaise continuellement aux yeux. Vous trouverez tous ces avantages dans la *Pandore* de M. de La Borde,

et vous aurez de plus une musique infiniment agréable, qui réunit, à mon gré, le brillant de l'italien et le noble du français.

Je vous en parle assurément en homme très désintéressé, car je suis aveugle tout l'hiver, et presque sourd le long de l'anuée. Je ne suis pas homme d'ailleurs à demander un billet pour assister à la fête, je ne vous parle qu'en bon citoyen qui ne songe qu'au plaisir des autres.

De plus, il me semble que l'opéra de *Pandore* est convenable aux mariages de tous les princes[1]; car vous m'avouerez que partout il y a de grands malheurs ou de grands chagrins mêlés de cent mille petits désagréments. *Pandore* apporte l'amour et l'espérance, qui sont les consolations de ce monde et le baume de la vie. Vous me direz peut-être que ce n'est pas à moi à me mêler de vos plaisirs, que je ne suis qu'un pauvre laboureur occupé de mes moissons, de mes vers à soie, et de mes abeilles; mais je me souviens encore du temps passé, et, si je ne peux plus donner de plaisir, je suis enchanté qu'on en ait.

Madame de Fontaine-Martel, en mourant, ayant demandé quelle heure il était, ajouta : Dieu soit béni! quelque heure qu'il soit, il y a un rendez-vous.

Pour moi, je n'emporterai que le regret d'avoir traîné les dernières années de ma vie sans vous faire ma cour; mais je vous suis attaché comme si je vous la fesais tous les jours. Agréez le tendre respect de V.

[1] Voyez une note de la lettre 5634. B.

5624. A M. MARIN.

19 juillet.

Je n'avais point achevé, monsieur, la lecture de l'*Histoire du Parlement*, lorsque je vous mandais que cet ouvrage me paraissait très superficiel, et d'ailleurs un plagiat presque continuel. Mais je vous avoue que les derniers chapitres m'ont paru aussi indécents que faux et mal écrits. Qu'est-ce *qu'un supplice perpétré?* qu'est-ce *qu'un départ pour son exil?* qu'est-ce *qu'un procès à faire à Damiens*[1]? Je ne connais guère de plus mauvais style que celui de ces derniers chapitres; ils ne paraissent pas de la même main que les premiers; et ils sont si mauvais en tout sens, qu'ils ne méritent pas qu'on les réfute. Si on lisait avec quelque attention, si tous les lecteurs étaient aussi judicieux que vous, on ne m'imputerait pas de telles rapsodies; mais j'ai toujours remarqué qu'on ne lisait point, qu'on parcourait avec négligence, et qu'on jugeait au hasard. Rien ne peut égaler l'indignation où je suis, ni ma sincère amitié pour vous.

5625. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Rome, le 19 juillet.

Voilà, mon cher confrère, la permission que M. Adam desirait pour ne pas s'enrhumer. Une petite faute qui avait été faite dans la supplique en a retardé le succès. Je suis bien aise que M. le duc de Choiseul ait payé le tribut que tout homme d'esprit doit à la poésie. Si j'avais moins de petites

[1] Voltaire qui relève ces phrases n'a pas changé la seconde; voyez tome XXII, pages 351, 347, 348. B.

affaires ici, qui emploient mon temps sans le remplir, je crois que je ferais encore des vers; mais je me contente de les aimer, et de me ressouvenir qu'ils m'ont ouvert la carrière du monde et de la fortune, et, ce qui vaut bien mieux, qu'ils m'ont valu votre amitié. Je ne crois pas que le pape Clément XIV aime les fanatiques, ni qu'il protége le fanatisme. Il a étudié la théologie en homme d'esprit. Je voudrais qu'il eût étudié de même l'histoire. Adieu, mon cher confrère, je vous aime autant que je respecte la supériorité de vos talents et de votre génie.

5626. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

20 juillet.

Je n'ai que le temps, monsieur, de vous envoyer ce papier, que je reçois dans le moment au départ de la poste. J'aurai l'honneur de vous écrire incessamment plus en détail. Cette aventure est une noirceur effroyable. La lettre à M. Marin[1] le fait voir assez, et j'en ai d'ailleurs les preuves les plus indubitables. Je suis indigné autant que vous de l'injustice qu'on fait à notre ami. Il ne faut pas souffrir une pareille injustice. Il m'a mandé qu'il aurait l'honneur de vous écrire incessamment; mais je sais qu'il est actuellement si malade, qu'il faut lui pardonner s'il ne vous écrit pas par cet ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que vous me connaissez, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, V.

[1] La lettre 5613. Cette lettre à Rochefort est aussi relative à l'*Histoire du Parlement*. B.

5627. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juillet.

Mon cher ange, sur votre lettre du 13, je vous renvoie à madame Denis. Je lui ai confié une partie du mystère d'iniquité; je ne l'ai su que par elle. En vérité tout est un jeu de hasard dans ce monde, ou peu s'en faut.

La duchesse, bonne imbécile, consulte madame Denis sur un recueil de mes lettres[1] qu'on lui a vendu, et qu'elle veut imprimer. Je ne reçois ce beau recueil par madame Denis que le 19 du mois. Je vois alors qu'on m'a volé beaucoup de manuscrits, et entre autres ces lettres peu faites assurément pour voir le jour, et un gros manuscrit de recherches sur l'histoire, par ordre alphabétique. La lettre *P* était fort ample[2]. On s'en est servi, on a suppléé, on a ajouté, on a broché, brodé comme on a pu; on a vendu le tout.

L'auteur[3] de toute cette manœuvre m'est assez connu, mais je dois absolument me taire. On me dirait : « Vous avouez qu'on vous a volé ces lettres, « donc elles sont de vous ; vous avouez qu'on vous « a volé le recueil *P*, donc il est de vous. » De plus, que de noirceurs nouvelles on ajouterait à la première! on ne s'arrête pas dans le chemin du crime. Cette affaire deviendrait un labyrinthe horrible dont

[1] Je n'ai pas connaissance que ce recueil de lettres ait été imprimé. B.

[2] L'*Histoire du Parlement de Paris*. K.

[3] Voltaire veut parler de La Harpe, qui, en 1768, lui avait dérobé quelques manuscrits (voyez tome XL, page 38; et XLIV, 31); mais La Harpe n'était pour rien dans la publication de l'*Histoire du Parlement*. B.

je ne pourrais me tirer. Je n'ai que la certitude entière qu'on a trahi l'hospitalité. Je n'ai point de preuves juridiques, et, quand j'en aurais, elles ne serviraient qu'à me plonger dans un abîme, et les cagots m'y égorgeraient à leur plaisir.

Je n'ai donc d'autre parti à prendre que celui de me justifier sans accuser personne. Je vous jure, mon cher ange, que je n'ai pas la moindre petite part à ces derniers chapitres. Je les trouve croqués, plats, faux, ridicules, insolents, et je le dis, et je ferai encore plus.

Ce petit mot écrit à M. Marin[1] me paraît déjà un léger appareil sur la blessure qu'on m'a faite. Il me semble qu'on ne peut trop faire courir mon billet à M. Marin chez les personnes intéressées. Je voudrais que M. l'abbé de Chauvelin eût des copies, et qu'on en donnât aux avocats généraux. Mon neveu d'Hornoy[2] peut y servir beaucoup. On a déjà prévenu les coups que l'on pourrait porter du côté de la cour. Je compte sur la voix de mes anges, beaucoup plus que sur tout le reste. Elle est accoutumée à soutenir la vérité et l'amitié; elle a toujours été ma plus grande consolation. J'ai résisté à des secousses plus violentes. J'ai pour moi mon innocence et mes anges; je puis paraître hardiment devant Dieu.

Ah! mon cher ange, que me dites-vous sur le bonheur que j'ai eu de vous offrir[3] un petit service! Vous êtes mille fois trop bon.

[1] La lettre 5613. B.

[2] Conseiller au parlement; voyez tome LVI, page 662. B.

[3] Voltaire lui avait prêté dix mille francs. B.

5628. A M. DE MOULTOU,

A GENÈVE.

22 juillet.

Mon cher philosophe, notre Zurichois[1] ira loin. Il marche à pas de géant dans la carrière de la raison et de la vertu. Il a mangé hardiment du fruit de l'arbre de la science, dont les sots ne veulent pas qu'on se nourrisse, et il n'en mourra pas. Un temps viendra où sa brochure sera le catéchisme des honnêtes gens. On dira à tout théologien:

Théologal insupportable,
Quel dogme nous annonces-tu!
Moins de dogme, et plus de vertu:
Voilà le culte véritable[2].

Je vous embrasse toujours en Zaleucus, en Confucius, en Platon, en Marc-Aurèle, et non en Augustin, en Jérôme, en Athanase.

5629. A M. DALEMBERT.

Ce 23 juillet.

La Providence fait toujours du bien à ses serviteurs, mon cher philosophe. J'ai beaucoup souffert pour la bonne cause; j'ai été confesseur, confessé, et presque martyr; mais le dieu de miséricorde m'a envoyé un ange consolateur[3]. Quoique cet envoyé soit du métier des exterminateurs, c'est un des plus ai-

[1] Jacques-Henri Meister, né le 6 auguste 1744, avait publié, sans y mettre son nom, *Origine des principes religieux*, Zurich, 1768, in-8°. B.

[2] Voltaire a déjà cité ces vers dans ses *Remontrances à A.-J. Rustan*; voyez tome XLIV, page 199. B.

[3] Le comte de Schomberg, à qui est adressée la lettre 5638. B.

mables hommes du monde : vous me l'aviez bien dit, il y en a peu dans la milice céleste qui lui soient comparables.

Je voudrais qu'il m'eût pris par le peu de cheveux qui me restent, comme Habacuc[1], et qu'il m'eût transporté vers vous. Comme j'irai bientôt dans l'autre séjour de la gloire, je serais très fâché d'en aller prendre possession sans vous avoir embrassé ; mais je vous promets mes prières et mes bénédictions.

Il faut que je vous dise un mot de cette *Histoire du Parlement* qu'on m'attribue : voici ce que j'en sais très certainement. Des recherches sur l'histoire de France ayant été volées à bonne intention, on les a fait imprimer avec des erreurs et des sottises. C'est une chose très désagréable, et sur laquelle il n'y a d'autre parti à prendre que celui de souffrir et se taire.

L'ombre du chevalier de La Barre apparut ces jours passés à un homme de votre connaissance ; il lui dit :

> Heu ! fuge crudeles terras, fuge litus *iniquum*.
> VIRG., *Æneid.*, lib. III, v. 44.

Notre ami lui répondit :

> .....Sed contra audentior *ibo*.
> VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 95.

Il faudrait avoir établi une ville de philosophes, comme Tycho-Brahé fonda Uranembourg. Par quelle fatalité est-il plus aisé de rassembler des laboureurs et des vignerons que des gens qui pensent ! Quoi

[1] Daniel, chap. XIV, versel 35. B.

qu'il en soit, je m'unis de loin à vous dans votre charité philosophique, dans le saint amour de la vérité, et dans l'horreur des cagots.

O mes philosophes! il faudrait marcher serrés comme la phalange macédonienne; elle ne fut vaincue que parcequ'elle combattit dispersée. Ma consolation est que vous m'aimiez un peu; moi je vous aime beaucoup, et de toutes mes forces.

5630. A M. DE CHABANON.

23 juillet.

Plus vous aurez de frères, mon cher ami, mieux ce sera pour les gens qui pensent. Nous avons besoin d'une recrue de gens d'esprit contre les barbares. Il faut que votre soleil de l'Amérique[1] vienne réchauffer notre continent.

J'ai eu affaire, moi qui vous parle, à des barbares welches, qui m'ont imputé une *Histoire du Parlement* dont les derniers chapitres sont un tissu de fausetés et d'impertinences qui ne sont pas même écrites en français. Vous voyez que j'ai à soutenir la guerre à-la-fois contre les Perses et contre les Welches. Plût à Dieu qu'on ne me chicanât que sur le *Sadder*[2]! Zoroastre ne me fera jamais de mal; mais les dévots du siècle peuvent en faire beaucoup. Réjouissez-vous; faites des vers comme Tibulle pour vos maîtresses et pour vos amis; vivez plus long-temps que lui, et souvenez-vous quelquefois du vieil ermite des Alpes.

[1] Chabanon de Maugris avait habité l'Amérique. B.

[2] Il parle de sa querelle avec l'abbé Foucher; voyez t. XLV, p. 181. B.

Il est beau à vous, dans le fracas de Paris, de songer à un vieillard qui va se faire enterrer sur le bord du lac Léman. Le cœur ne vieillit point. Soyez sûr que je vous aime autant que je vous suis inutile. Je vous embrasse bien fort, et je suis à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

5631. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 juillet.

Je vous ai envoyé en grand secret, madame, la tragédie des *Guèbres*. Vous me feriez une peine extrême si vous disiez publiquement votre pensée sur cette tolérance dont vous ne vous souciez guère, et qui me touche infiniment. Vous n'êtes informée que des plaisirs de Paris, et je le suis des malheurs de trois ou quatre cent mille ames qui souffrent dans les provinces.

On ne veut pas les reconnaître pour citoyens; leurs mariages sont nuls; on déclare leurs enfants bâtards.

Un jeune homme de la plus grande espérance, plein de candeur et de génie, m'apporta, il y a près de six mois, cet ouvrage que je vous ai envoyé. J'ai beaucoup travaillé avec lui; je l'ai aidé de mon mieux. Les comédiens allaient jouer la pièce, lorsque des magistrats, qui ont cru reconnaître nos prêtres dans les prêtres païens, s'y sont opposés. Les comédiens étaient enchantés de cet ouvrage, qui est très neuf, et qui aurait été encore plus utile.

Gardez-vous bien, madame, d'être aussi difficile

que le procureur du roi du Châtelet. Je crois que cette tragédie sera bientôt imprimée à Paris. On la jouera, si les honnêtes gens la desirent fortement : leur voix dirige à la fin l'opinion des magistrats mêmes. Mes amis feront tout ce qu'ils pourront pour obtenir cette justice. Je vous mets à leur tête, madame, et je vous conjure d'employer pour mon jeune homme toute votre éloquence et toutes vos bontés.

Faites-vous lire la pièce par un bon récitateur de vers. Vous verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours. Je vous le demande avec la plus vive instance.

Quant à l'*Histoire du Parlement*, c'est une rapsodie. Les derniers chapitres sont d'un sot et d'un ignorant, qui ne sait ni le français ni l'histoire. Mon dernier chapitre à moi, c'est de vous aimer très tendrement, et de souhaiter, avec une passion malheureuse, de vous voir et de vous entendre.

Adieu, madame; cette vie n'est pas semée de roses.

5632. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

Lyon, 26 juillet.

Anacréon, de qui le style
Est souvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, soit à Bathylle,
Qu'il voudrait être son soulier.
Je révère la Grèce antique;
Mais ce compliment poétique
Paraît celui d'un cordonnier.

Pour moi, madame, qui suis aussi vieux qu'A-

nacréon, je vous avoue que j'aime mieux votre tête et votre cœur que vos pieds, quelque mignons qu'ils soient. Anacréon aurait voulu les baiser à cru, et moi aussi; mais je donne net la préférence à votre belle ame.

Vous êtes, madame, le contraire des dames ordinaires; vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande; il ne me faut qu'un de vos souliers, c'est bien assez pour un vieil ermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un seul, madame, un seul. Il n'est jamais question que d'un soulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'Anacréon dit : Je voudrais être ton soulier, et non pas tes souliers. Ayez donc la bonté, madame, de m'en faire parvenir un, et vous saurez ensuite pourquoi [1].

Mais il y a une autre grace plus digne de vous, que je vous demande, c'est pour la tragédie de *la Tolérance*. Elle est d'un jeune homme qui donne certainement de grandes espérances; il en a fait deux actes chez moi; j'y ai travaillé avec lui, moins comme à un ouvrage de poésie que comme à la satire de la persécution.

Vous avez senti assez que les prêtres de Pluton pouvaient être le P. Le Tellier, les inquisiteurs, et tous les monstres de cette espèce. Le jeune auteur n'a pu obtenir que les magistrats en permissent la représentation à Paris. Je suis persuadé qu'elle y ferait un grand effet, et que la dernière scène ne déplairait pas à la cour, s'il y avait une cour.

Donnez-nous votre protection, madame, et celle

[1] Voyez la lettre 5665. B.

du possesseur de vos pieds. On a imprimé cette pièce chez l'étranger, sous le nom de *la Tolérance*. Ce nom fait trembler; on me la dédie[1], et mon nom est encore plus dangereux.

Il y a dans le royaume des Francs environ trois cent mille fous qui sont cruellement traités par d'autres fous depuis long-temps. On les met aux galères, on les pend, on les roue pour avoir prié Dieu en mauvais français en plein champ; et ce qui caractérise bien ma chère nation, c'est qu'on n'en sait rien à Paris, où l'on ne s'occupe que de l'Opéra-Comique et des tracasseries de Versailles.

Oui, madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain, si vous et M. le duc de Choiseul vous protégiez cette pièce, et si vous pouviez un jour vous donner l'amusement de la faire représenter.

Votre petite-fille n'est pas contente des *Guèbres*, et moi je trouve l'ouvrage rempli de choses très neuves, très touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai.

Aidez-nous, madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans dans l'Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une ame comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de Choiseul nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déjà la ville de la tolérance. S'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré. Comptez, madame, que réellement toutes les

[1] Voyez cette dédicace, tome IX, page 7. B.

nations seront à ses pieds. Je me mets aux vôtres très sérieusement, et je vous conjure d'embrasser cette affaire avec fureur, malgré toute la sage douceur de votre charmant caractère.

Agréez, madame, le profond respect de GUILLEMET.

5633. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Lyon, 28 juillet.

Monsieur, j'ai reçu en son temps la dernière lettre dont vous avez bien voulu m'honorer dans ma petite manufacture auprès de Lyon. Je suis persuadé de plus en plus de votre bonne volonté pour moi et pour ma famille. Nous vous prions, mes associés et moi, de vouloir bien faire distinguer nos étoffes de celles des autres; car quoique nos concurrents aient travaillé sur des modèles à peu près semblables, les dessins sont fort différents. Nous espérons, à votre retour de Compiègne, vous envoyer de bons échantillons.

Nous avons reçu de très bonnes nouvelles de M. l'abbé Bigot [1]. Madame Finette [2] et madame de Barbera [3] se sont adressées à nous, et nous commençons à croire d'ailleurs que MM. de Bruguières [4] ne nous feront aucun tort. Madame votre tante [5] a parlé de nous avec la plus grande bienveillance. Elle paraît

[1] Le duc de Choiseul. B.
[2] Madame la duchesse de Choiseul. B.
[3] Madame de Grammont, sœur de M. de Choiseul. B.
[4] Les membres du parlement. B.
[5] Madame Du Barri. B.

très contente de nos anciens dessins, et a déclaré qu'elle voudrait nous servir. Si vous avez quelques nouvelles de madame votre cousine et de M. Le Prieur[1], vous nous obligerez beaucoup de vouloir bien nous en instruire.

Nous sommes toujours à vos ordres, ma famille et moi.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MARTINEAU.

5634. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 juillet.

Mon cher ange, j'ai à vous entretenir de la plus grande affaire de l'Europe; il s'agit de la musique de *Pandore*. Tous les maux qui étaient dans la boîte affligent l'univers et moi; et je n'ai pas l'espérance qu'on exécute la musique de La Borde. Est-ce que madame la duchesse de Villeroi ne pourrait pas nous rendre cette espérance que nous avons perdue, et qui était encore au fond de cette maudite boîte?

J'aime bien *les Guèbres*, mais j'aimerais encore mieux que *Pandore* réussît à la cour, supposé qu'il y en ait une. En vérité, voilà une négociation que vous devriez entreprendre. On veut du Lulli; c'est se moquer d'une princesse autrichienne[2] élevée dans l'amour de la musique italienne et de l'allemande; il ne faut pas la faire bâiller pour sa bienvenue. On

[1] Louis XV.

[2] Marie-Antoinette. Il avait été question, pour les fêtes de son mariage avec le dauphin, depuis Louis XVI, de faire jouer *Pandore*. B.

me dira peut-être que La Borde la ferait bâiller bien davantage; non, je ne le crois pas : sa musique m'a paru charmante, et le spectacle serait magnifique.

On me dira encore qu'on ne veut point tant de magnificence, qu'on ira à l'épargne; et moi je dis qu'on dépensera autant avec Lulli qu'avec La Borde, et que messieurs des Menus n'épargnent jamais les frais. Mais où est le temps où on aurait joué *les Guèbres? Le Tartufe*, qui assurément est plus hardi, fut représenté dans une des fêtes de Louis XIV. O temps! ô mœurs! ô France! je ne vous reconnais plus.

Mes anges, je suis un réprouvé, je ne réussis en rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque [1], et je vois que j'échouerai; mais je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher.

Portez-vous bien, mes anges, et je me consolerai de tout. Je vous répéterai toujours que je voudrais bien vous revoir un petit moment, avant d'aller recevoir la couronne de gloire que Dieu doit à ma piété dans son saint paradis.

5635. A M. SAURIN.

3 auguste.

Je m'intéresse plus que personne, mon cher confrère, au triste état d'Abeilard [2]. Soixante-quinze ans font à peu près le même effet que le rasoir de mon-

[1] Voyez la lettre 5604. Mais la négociation avait réussi; voyez lettre 5625. B.

[2] Saurin venait de publier une imitation de l'*Épître d'Héloïse à Abeilard*, de Pope. B.

sieur le chanoine. Horace a bien raison de dire, et Boileau après lui [1], que les plus tristes sujets peuvent réussir en vers. Les vôtres sont bien agréables et bien attendrissants.

Vous savez qu'on a imprimé *les Guèbres* du jeune Desmahis [2]. Cette pièce m'a paru fort sage : il serait à souhaiter qu'elle l'eût été moins; elle aurait fait une plus grande impression. Je conseillerais aux prêtres de demander qu'on la joue telle qu'elle est; car, s'ils ont la sottise de s'y opposer, il arrivera que les héritiers de Desmahis remettront la pièce dans toute son ancienne horreur. On m'a dit que l'auteur en avait adouci presque tous les traits, et qu'il avait passé quelques couleurs sur l'extrême laideur de ces messieurs; mais, s'ils ne se trouvent pas assez flattés, on les peindra tels qu'ils sont. Je crois qu'il est de l'intérêt de tous les honnêtes gens qu'on joue quelquefois de pareilles pièces : cela vaut pour le moins une grand'messe de votre archevêque, et beaucoup mieux sans doute que tous ses billets de confession.

J'ai essuyé plus d'une affaire et plus d'une maladie; c'en est trop à mon âge. Plaignez-moi, si je vous écris si rarement et si laconiquement.

5636 A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 3 auguste.

Par pitié pour l'âge caduque
D'un de mes sacrés estafiers,

[1] Ce n'est pas d'après Horace que Boileau a dit (*Art poet.*, III, 1-2):

Il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux. B.

[2] Voyez tome IX, page 4. B.

Vous abritez sa vieille nuque :
Quand on est couvert de lauriers,
On peut donner une perruque.
Prêtez-moi quelque rime en *uque*
Pour orner mes vers familiers.
Nous n'avons que celle d'eunuque.
Ce mot me conviendrait assez ;
Mais ce mot est une sottise,
Et les beaux princes de l'Église
Pourraient s'en tenir offensés.

Je remercie très tendrement votre éminence de la perruque de mon pauvre aumônier[1], qui ne verra pas ma lettre. Mais souffrez qu'il vous rende de très humbles actions de graces : il ne les dit jamais à table, et j'en suis fâché.

On dit que vous faites des merveilles à Rome, et que vos pieds, tout potelés qu'ils sont, marchent sur des épines sans se blesser. Je suis très fâché que votre saint-père soit peu versé dans l'histoire[2], il se croira encore au seizième siècle; mais vous le remettrez au courant, et vous viendrez plus aisément à bout d'un homme d'esprit que d'un sot. Vous avez une grande réputation dans l'Europe, et je prédis que vous ne vous en tiendrez pas à la place que vous occupez à présent. Vivez seulement, et laissez faire au temps. Je fais actuellement de la soie, tout comme si j'avais l'honneur d'être de votre diocèse[3].

Je jouis d'une retraite qui serait agréable, même dans le voisinage de Rome; mais, quand le temps viendra où

[1] Le P. Adam; voyez lettres 3604 et 5625. B.
[2] Voyez lettre 5625. B.
[3] Alby, dont le cardinal de Bernis était archevêque. B.

De l'urne céleste
Le signe funeste
Domine sur nous,
Et pour nous commence
L'humide influence
De l'Ourse en courroux [1],

alors je deviendrai un des plus malheureux agriculteurs qui respirent; alors, si j'étais seul, si ma nièce ne venait pas dans ma Sibérie, je volerais en tapinois dans votre climat, je vous ferais ma cour par un escalier dérobé, et je verrais Saint-Pierre. Mais à moi n'appartient tant d'honneur. Je suis comme Mahomet II, qui fit graver sur son tombeau : « Il « eut un grand desir de voir l'Italie. »

J'en ai un plus grand, c'est que le plus aimable, le plus instruit, le plus brillant, et le plus véritablement sage des Septante [2] agrée toujours mon tendre respect, et me conserve ses bontés.

P. S. Vraiment, en relisant le chiffon de M. de Philippopolis [3], je trouve qu'il renvoie mon aumônier à son évêque [4], malgré la formule du *non obstantibus contrariis*. Cet évêque est l'ennemi mortel des perruques; il refusera net. Cela ferait un procès,

[1] Voltaire, en citant ces vers, les croyait de Bernis, sous le nom duquel ils ont été imprimés. On les trouve même dans quelques éditions de ses *OEuvres;* mais l'*Épître sur l'hiver*, dont ils font partie, est de Gentil Bernard. B.

[2] C'est le nombre des cardinaux, dont six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres, et quatorze cardinaux-diacres. B.

[3] C'était le secrétaire des brefs. Il avait succédé à l'archevêque de Chalcédoine. B.

[4] C'était Binard, évêque d'Annecy, qui, fils d'un maçon, n'avait pas le mortier liant, comme dit Voltaire, et avec qui Voltaire avait eu, en 1768, une petite correspondance; voyez, page 50, la lettre 5349. B.

ce procès ferait du bruit, et produirait du ridicule. Un ex-jésuite et moi, voilà des sujets d'épigrammes, et de quoi égayer les gazetiers. On n'a déjà que trop tympanisé ma dévotion. Je ne ferai donc rien sans un ordre de votre éminence; je jetterais dans le feu les perruques du P. Adam et les miennes, plutôt que de compromettre votre éminence.

5637. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mon cher ange, parlez-moi, je vous prie, du rhume de madame d'Argental. Comment est-on enrhumé au mois d'août ou d'auguste? Il est vrai que la nature m'avertit quelquefois de mon âge et de ma faiblesse; mais je la laisse dire, et quand elle a tout dit, elle me laisse faire. Comme madame d'Argental est plus jeune et plus sage que moi, elle se tirera mieux des tours que sa santé lui joue quelquefois.

Vous me parlez, dans votre lettre du 22, de certains papiers dont un curieux s'est emparé. Vraiment je n'en ai parlé à personne, et je suis très éloigné de faire une tracasserie qui pourrait perdre un jeune homme[1], et qui d'ailleurs ne me ferait que du mal. Dupuits le vit emporter de ma bibliothèque beaucoup de papiers : j'en ai perdu de très importants; j'ai été puni de mon trop de confiance. C'est un malheur qu'il faut oublier; j'en ai essuyé de plus grands, et je sais trop qu'il y a des circonstances où il faut absolument se taire.

[1] La Harpe; voyez tome XL, pages 37-38; et XLV, 31. B.

C'est la faute de Marin, s'il n'a pas mieux fait son marché. Il s'en est rapporté au libraire, dont je n'avais exigé que cent écus pour Lekain, et qui s'en est tenu à cet usage. Il faut espérer que les représentations vaudront davantage; car on me mande que quelques amateurs veulent absolument que l'on joue la pièce. M. de Ximenès m'a déjà envoyé une distribution des rôles : il n'y a point eu de défense formelle; M. Moreau[1] est le seul qui ait prétendu que l'ouvrage était une satire de nos prêtres; il me semble qu'on peut aisément faire entendre raison à ce M. Moreau. Tous les gens qui veulent avoir du plaisir doivent se liguer contre lui.

Pandore et *les Guèbres* sont de petits bâtards qu'il est difficile d'élever. Si M. le duc d'Aumont ne protége pas *Pandore*, il faudra bien qu'il favorise *les Guèbres*. On ne peut exclure tant de gens à-la-fois.

La santé de madame d'Argental vous permettra-t-elle de faire un tour à Compiègne? se met-elle au lait? est-ce M. Bouvard qui la gouverne? Je ne m'accoutume point à la mort de Fournier : cela devrait détromper des médecins; j'en ai enterré cinq ou six pour ma part; mais ce n'est pas d'eux que je voudrais qu'on fût le plus détrompé.

A vos pieds, mes chers anges.

5638. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

4 auguste.

Je conçois bien, monsieur, que les guerriers grecs et romains fesaient quelquefois des cent lieues pour

[1] Procureur du roi au Châtelet; voyez tome IX, page 6. B.

aller voir des grammairiens et des raisonneurs en *us* et en *es;* mais qu'un maréchal-de-camp des armées des Welches, très entendu dans l'art de tuer son prochain, vînt visiter dans des déserts un vieux radoteur moitié rimeur, moitié penseur, c'est à quoi je ne m'attendais pas. L'amitié dont vous m'honorez a été le fruit de ce voyage. Je vous assure qu'à votre camp de Compiègne le roi n'aura pas deux meurtriers plus aimables que vous et M. le marquis de Jaucourt. Vous avez tous deux rendu ma retraite délicieuse. Je vois que vous vous êtes bien aperçus que vous fesiez la consolation de ma vie, puisque vous me flattez d'une seconde visite. Il semble que je ne me sois séquestré entièrement du monde que pour être plus attaché à ceux qui, comme vous, sont si différents du monde ordinaire, qui pensent en philosophes, et qui sentent tous les charmes de l'amitié.

Je ne doute pas, monsieur, que votre suffrage ne contribue beaucoup au succès dont vous me dites que *les Guèbres* sont honorés. Je souhaite passionnément qu'on les joue, parceque cet ouvrage me paraît tout propre à adoucir les mœurs de certaines gens qui se croient nés pour être les ennemis du genre humain. L'absurdité de l'intolérance sera un jour reconnue comme celle de l'horreur du vide et toutes les bêtises scolastiques. Si les intolérants n'étaient que ridicules, ce ne serait qu'un demi-mal; mais ils sont barbares, et c'est là ce qui est affreux. Si je fesais une religion, je mettrais l'intolérance au rang des sept péchés mortels.

Je ne voudrais mourir que quand M. le duc de

Choiseul aura bâti dans mon voisinage la petite ville de Versoix, où j'espère qu'on ne persécutera personne.

Adieu, monsieur; vous m'avez laissé en partant bien des regrets, et vous me donnez des espérances bien flatteuses. Je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier jour de ma vie.

5639. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

7 auguste.

Vous me dites, madame, que vous perdez un peu la mémoire; mais assurément vous ne perdez pas l'imagination. A l'égard du président, qui a huit ans plus que moi, et qui a été bien plus gourmand, je voudrais bien savoir s'il est fâché de son état, s'il se dépite contre sa faiblesse, si la nature lui donne l'apathie conforme à sa situation; car c'est ainsi qu'elle en use pour l'ordinaire; elle proportionne nos idées à nos situations.

Vous vous souvenez donc que je vous avais conseillé la casse. Je crois qu'il faut un peu varier ces grands plaisirs-là; mais il faut toujours tenir le ventre libre, pour que la tête le soit. Notre ame immortelle a besoin de la garde-robe pour bien penser. C'est dommage que La Métrie ait fait un assez mauvais livre sur l'homme machine; le titre était admirable[1].

Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui

[1] *L'Homme machine*, 1748, un volume in-12. B.

jouent, qui boudissent, en attendant qu'on les égorge. Leur grand avantage sur nous est qu'ils ne se doutent pas qu'ils seront égorgés, et que nous le savons.

Il est vrai, madame, que j'ai quelquefois de petits avertissements; mais, comme je suis fort dévot, je suis très tranquille.

Je suis très fâché que vous pensiez que *les Guèbres* pourraient exciter des clameurs. Je vous demande instamment de ne point penser ainsi. Efforcez-vous, je vous en prie, d'être de mon avis. Pourquoi avertir nos ennemis du mal qu'ils peuvent faire? Vraiment, si vous dites qu'ils peuvent crier, ils crieront de toute leur force. Il faut dire et redire qu'il n'y a pas un mot dont ces messieurs puissent se plaindre; que la pièce est l'éloge des bons prêtres, que l'empereur romain est le modèle des bons rois, qu'enfin cet ouvrage ne peut inspirer que la raison et la vertu : c'est le sentiment de plusieurs gens de bien qui sont aussi gens d'esprit. Mettez-vous à leur tête, c'est votre place. Criez bien fort, ameutez les honnêtes gens contre les fripons. C'est un grand plaisir d'avoir un parti, et de diriger un peu les opinions des hommes.

Si on n'avait pas eu de courage[1], jamais *Mahomet* n'aurait été représenté. Je regarde *les Guèbres* comme une pièce sainte, puisqu'elle finit par la modération et par la clémence. *Athalie*, au contraire,

[1] Crébillon refusa comme censeur son approbation à la tragédie de *Mahomet*. Dalembert eut le courage de donner la sienne; voyez tome V, page 3. B.

me paraît d'un très mauvais exemple; c'est un chef-d'œuvre de versification, mais de barbarie sacerdotale. Je voudrais bien savoir de quel droit le prêtre Joad fait assassiner Athalie, âgée de quatre-vingt-dix ans, qui ne voulait et qui ne pouvait élever le petit Joas que comme son héritier? Le rôle de ce prêtre est abominable.

Avez-vous jamais lu, madame, la tragédie de *Saül et David*[1]? On l'a jouée devant un grand roi; on y frémissait et on y pâmait de rire; car tout y est pris mot pour mot de la sainte Écriture.

Votre grand'maman[2] est donc toujours à la campagne? Je suis bien fâché de tous ces petits tracas; mais, avec sa mine et son ame douce, je la crois capable de prendre un parti ferme, si elle y était réduite. Son mari, le capitaine de dragons, est l'homme du royaume dont je fais le plus de cas. Je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on ose faire de la peine à un si brave officier, qui est aussi aimable qu'utile.

Adieu, madame; vivez, digérez, pensez. Je vous aime de tout mon cœur : dites à votre ami que je l'aimerai tant que je vivrai.

5640. A M. DE CHABANON.

7 auguste.

J'aimerais encore mieux, mon cher ami, une bonne tragédie et une bonne comédie que des éloges de Racine et de Molière[3]; mais enfin il est toujours bon de rendre justice à qui il appartient.

[1] Tome VII, page 325. B.

[2] Madame de Choiseul. B.

[3] L'académie avait proposé en 1768, pour sujet du prix d'éloquence.

Il me paraît qu'on a rendu justice à l'arlequinade substituée à la dernière scène de l'inimitable tragédie d'*Iphigénie*[1]. Il y avait beaucoup de témérité de mettre le récit d'Ulysse en action. Je ne sais pas quel est le profane qui a osé toucher ainsi aux choses saintes.

Comment ne s'est-on pas aperçu que le spectacle d'Éryphile se sacrifiant elle-même ne pouvait faire aucun effet, par la raison qu'Éryphile, n'étant qu'un personnage épisodique et un peu odieux, ne pouvait intéresser? Il ne faut jamais tuer sur le théâtre que des gens que l'on aime passionnément.

Je m'intéresse plus à l'auteur des *Guèbres* qu'à celui de la nouvelle scène d'*Iphigénie*. C'est un jeune homme qui mérite d'être encouragé; il n'a que de bons sentiments, il veut inspirer la tolérance; c'est toujours bien fait : il pourra y réussir dans cinquante ou soixante ans. En attendant, je crois que les honnêtes gens doivent le tolérer lui-même, sans quoi il serait exposé à la fureur des jansénistes, qui n'ont d'indulgence pour personne. Tous les philosophes devraient bien élever leur voix en faveur des *Guèbres*. J'ai vu cette pièce imprimée, dans le pays

l'*Éloge de Molière*. Le prix fut remporté par Chamfort, en 1769 (voyez lettre 5683). Ce ne fut qu'en 1771 que l'académie proposa l'*Éloge de Racine*, pour sujet du prix qui fut remporté par La Harpe, en 1772. B.

[1] On avait parlé chez la duchesse de Villeroi de mettre en action et en spectacle le récit du cinquième acte. Saint-Foix prétendit qu'il n'y avait que quelques vers à changer, et se chargea de la besogne. La représentation avait eu lieu le 31 juillet sur le Théâtre-Français; mais l'exécution fut confuse; ce qui fut une raison de plus de désapprobation du public. Aucun des commentateurs de Racine ne fait mention de cette particularité, qui aurait, ce me semble, dû être notée par eux. B.

étranger, sous le nom de *la Tolérance;* mais on est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'Opéra-Comique le jour qu'on brûle le chevalier de La Barre, et qu'on coupe la tête à Lally. Ah! Parisiens, Parisiens! vous ne savez que danser autour des cadavres de vos frères. Mon cher ami, vous n'êtes pas Welche.

5641. A M. THIERIOT.

Le 9 auguste.

Grand merci de ce que vous préférez le mois d'*auguste* au barbare mois d'*août;* vous n'êtes pas Welche.

Je ne vous démentirai pas sur *les Guèbres*, j'en connais l'auteur; c'est un jeune homme qu'il faut encourager. Il paraît avoir de fort bons sentiments sur la tolérance. Les honnêtes gens doivent rembarrer avec vigueur les méchants allégoristes qui trouvent partout des allusions odieuses : ces gens-là ne sont bons qu'à commenter l'*Apocalypse. Les Guèbres* n'ont pas le moindre rapport avec notre clergé, qui est assurément très humain, et qui de plus est dans l'heureuse impuissance de nuire.

Je ne crois pas que la comédie du *Dépositaire* que vous m'avez envoyée soit de la force des *Guèbres:* une comédie ne peut jamais remuer le cœur comme une tragédie; chaque chose doit être à son rang.

Je ne crois pas que La Combe vous donne beaucoup de votre comédie. Une pièce non jouée, et qui probablement ne le sera point, est toujours très mal

vendue; en tout cas, mon ancien ami, donnez-la à l'enchère.

Je ne sais rien de si mal écrit, de si mauvais, de si plat, de si faux, que les derniers chapitres de l'*Histoire du Parlement*. Je ne conçois pas comment un livre, dont le commencement est si sage, peut finir si ridiculement; les derniers chapitres ne sont pas même français. Vous me ferez un plaisir extrême de m'envoyer ces deux volumes de *Mélanges historiques*[1] par les guimbardes de Lyon.

Je vous plains de souffrir comme moi; mais avouez qu'il est plaisant que j'aie attrapé ma soixante-seizième année en ayant tous les jours la colique.

Mon ami, nous sommes des roseaux qui avons vu tomber bien des chênes[2].

5642. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 auguste.

Voici, mon cher ange, la copie de la lettre que j'écris à M. le duc d'Aumont[3]. S'il n'en est pas touché, il a le cœur dur; et si son cœur est dur, son oreille l'est aussi. La musique de M. de La Borde est douce et agréable. Madame Denis, qui s'y connaît, en est extrêmement contente. C'est elle qui m'a déterminé à écrire à M. le duc d'Aumont, en m'assurant que vous approuveriez cette démarche; mais, après avoir fait ce pas, il serait triste de reculer. J'ai fort à cœur

[1] Voyez ma note, page 504. B.

[2] Voyez La Fontaine, livre I, fable XXXII, *le Chêne et le Roseau*. B.

[3] Cette lettre manque. B.

le succès de cette affaire, pour plus d'une raison; c'est la seule chose qui pourrait déterminer un certain voyage[1]; d'ailleurs il serait bien désagréable pour La Borde d'avoir sollicité une grace dont il peut très bien se passer, et de n'avoir pu l'obtenir. En vérité, ce serait à lui qu'on devrait demander sa musique comme une grace. Il est ridicule de présenter une vieille musique purement française à une princesse qui est entièrement pour le goût italien. Vous devriez bien mettre madame la duchesse de Villeroi dans notre parti.

Au reste, si La Borde s'adresse à la personne[2] qui est si bien avec notre premier gentilhomme de la chambre, je ne crois pas que cela doive faire la moindre peine à l'adverse partie, qui ne se mêle point du tout des opéra.

Je ne sais si La Borde est assez heureux pour être connu de vous; c'est un bon garçon, complaisant et aimable, et dont le caractère mérite qu'on s'intéresse à lui, d'autant plus qu'il aime les arts pour eux-mêmes, et sans aucune vue qui puisse avilir un goût si respectable. En un mot, mon cher ange, faites ce que vous pourrez, et que l'espérance me reste encore au fond de la boîte.

J'espère surtout que madame d'Argental se porte mieux par le beau temps que nous avons.

Je vous répète encore que, quoique je sois très sûr qu'on m'a pris beaucoup de papiers, je ne veux jamais connaître l'auteur de cette indiscrétion; et, si

[1] Voltaire projetait un voyage à Paris. B.

[2] Madame Du Barri, avec qui le maréchal de Richelieu était fort bien. B.

on accusait dans le public celui que l'on soupçonne, je prendrais hautement son parti, comme j'ai déjà fait en pareille occasion [1].

On dit que l'abbé Chauvelin se meurt, et que le président Hénault est dans les limbes; pour moi, je suis toujours dans le purgatoire, et je me croirais dans le paradis si je pouvais vous embrasser.

5643. A M.*** [2].

Genève, 13 août.

Monsieur, quelques bains que mon père a pris ont remis sa santé dans un si bon état, que toute notre famille est on ne peut plus joyeuse. Je vous ai parlé, le 1er de ce mois, des bonnes nouvelles de Nervis [3]; celles qu'on a eues depuis de notre ami qui est dans le service de Russie ont encore augmenté notre joie.

Quant aux nouvelles littéraires, notre voisin C [4]. Philibert vient de publier des *Réflexions sur les mœurs, la religion, et le culte*, par J. Vernet, pasteur, et professeur en théologie; 128 pages in-8°.

Voici ce qu'en pense un de nos républicains, en attendant son *Tout en Dieu* [5], etc.

[1] Voyez tome XLIV, page 31. Mais La Harpe n'avait pas dérobé le manuscrit de l'*Histoire du Parlement;* c'était Voltaire lui-même qui l'avait remis à l'impression. B.

[2] C'est probablement à la même personne qu'est adressée la lettre 5661. B.

[3] Sirven. B.

[4] Philibert Cramer. B.

[5] Tome XLVI, page 35. B.

5644. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 13 auguste.

Mon cher et illustre confrère, quelque scrupule que je me fasse de troubler votre solitude, je ne puis me dispenser de recommander à votre bonté M. Maty, qui vous remettra cette lettre; c'est le fils d'un homme de mérite que vous connaissez sûrement, au moins de réputation, et qui a long-temps travaillé à un très bon ouvrage périodique intitulé *Journal britannique*. Le fils est digne de son père, et digne d'être connu et bien reçu de vous. Il a l'esprit très cultivé, et (ce qui vaut encore mieux) très droit et très juste, et surtout une franchise et une philosophie qui vous plairont. Je ne lui compte pas pour un mérite le desir qu'il a de vous connaître, car c'est un mérite trop banal. M. de Schomberg est revenu de chez vous, pénétré de la réception que vous lui avez faite, et enchanté de votre personne. Je ne doute pas que M. Maty n'en revienne avec les mêmes sentiments.

On ne parle plus, ce me semble, de l'*Histoire du Parlement*, et il me semble que la fureur de vous l'attribuer est calmée; ainsi je crois que vous devez être tranquille à cet égard. On se plaint de plusieurs inexactitudes, qui vraisemblablement sont des fautes d'impression. Par exemple, à la page 182, on dit que Coligni avait été assassiné avant la Saint-Barthélemi par Montrevel[1]; c'est Maurevert, comme le disent le président Hénault et beaucoup d'autres. Je ne vous parle point des autres critiques, qui au fond ne vous intéressent guère, et sont d'ailleurs très peu de chose. Adieu, mon cher et ancien ami; je voudrais bien avoir une santé qui me permît d'aller vous embrasser; je vis pourtant toujours dans cette espérance.

En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur, en esprit et en Lucrèce. *Vale, et me ama.*

[1] Cette faute a été corrigée; voyez tome XXII, page 130. B.

5645. A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

14 auguste.

Madame Gargantua[1], j'ai reçu le soulier dont il a plu à votre grandeur de me gratifier; il est long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il est clair que vous devez avoir sept pieds trois pouces et demi de haut, ce qui, avec les deux pouces et demi de votre talon, compose une dame de sept pieds six pouces : c'est une taille fort avantageuse. On dira, tant qu'on voudra, que la Vénus de Médicis est petite, mais Minerve était très grande.

C'est à Minerve à me dire si elle aime *les Guèbres*. L'auteur sera enchanté de ne lui pas déplaire; il me l'a dit lui-même. C'est précisément votre tolérance qu'il demande. On s'est bien donné de garde de l'imprimer à Paris sous le titre de *la Tolérance*. Tout ce qu'on demande à vos graces, madame, c'est que vous en disiez un peu de bien. Il y a des ames approchantes de la vôtre qui la prennent sous leur protection, et il n'y a que ce moyen-là de lui procurer une entrée agréable dans le monde. On se garde bien de vous compromettre, mais on croit ne point abuser de vos bontés en vous suppliant de joindre tout doucement votre voix à celles qui favorisent ces pauvres *Guèbres*.

Quant à la ville de la tolérance, il est bien clair que

[1] C'est par antiphrase que Voltaire donne à madame de Choiseul le nom de madame Gargantua. Voyez lettres 5632 et 5665. B.

ce ne sera pas là son nom ; mais, si la chose n'y est pas, j'assure le maître de votre pied qu'elle ne sera jamais peuplée.

L'*Histoire*[1] dont vous me faites l'honneur de me parler, madame, m'a paru écrite de deux mains bien différentes; la fin est remplie d'erreurs, de sottises monstrueuses, et de solécismes. Cette fin est impertinente de tout point. Je crois qu'il n'y a qu'un Fréron dans le monde qui puisse l'attribuer à mon ami. Il mourrait d'un excès d'indignation, si un être raisonnable et honnête pouvait perdre la raison et l'honnêteté au point de lui attribuer une si infame rapsodie. Je me fâche presque en vous parlant. Je mets ma tête dans votre soulier (elle y entre très aisément) pour oublier des idées si désagréables ; et, me confiant à votre tête et à votre cœur beaucoup plus qu'à vos souliers, je suis avec un profond respect, madame Gargantua, votre, etc. GUILLEMET.

5646. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 14 auguste.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, des bontés dont vous ne cessez de nous honorer. Nous nous réjouissons beaucoup que madame votre femme soit en train de vous donner un enfant qui vous ressemble. Nous ne voulons point fatiguer monsieur votre frère l'abbé de trop de lettres. Nous l'avons remercié deux fois de la protection qu'il nous accorde,

[1] L'*Histoire du Parlement*, tome XXII. B.

et il nous a toujours répondu très gracieusement. Nous comptons toujours sur sa faveur.

Nous avons aussi reçu des lettres de monsieur et madame Bigot [1], ainsi que de sa sœur [2]; nous croyons même vous l'avoir mandé. Mais ce qui serait pour nous d'une très grande importance, ce serait de savoir si M. Anjoran [3] a donné à madame votre cousine un petit paquet que je lui ai envoyé pour elle. J'ai mandé [4] à M. Anjoran combien vous l'aimiez. Vous pourrez lui parler à cœur ouvert sur ce paquet, et sur les bonnes intentions que madame votre cousine semble avoir pour moi; il en pourrait résulter des choses qui me mettraient à portée de vous témoigner plus souvent de vive voix combien je vous suis dévoué.

Nous avons vu à Lyon la tragédie des *Guèbres;* elle nous a paru très utile pour la réforme des mœurs et pour la destruction des préjugés. Il est bien à desirer qu'elle soit jouée; mais elle ne le sera point, à moins que tous les honnêtes gens n'élèvent leur voix en sa faveur. Vous êtes fait pour conduire les plus gros bataillons de cette armée. On espère que les ennemis ne pourront pas tenir devant vous.

Je vous présente mes respects, ainsi qu'à madame la comtesse de Rochefort. Votre très humble et très obéissant, COUTURIER.

[1] Le duc et la duchesse de Choiseul. B.
[2] Madame la duchesse de Grammont. B.
[3] Le maréchal de Richelieu. B.
[4] Cette lettre à Richelieu manque. B.

5647. A M. DALEMBERT.

15 auguste.

De cent brochures qu'on m'a envoyées, mon très cher philosophe, voici la seule qui m'a paru mériter vos regards[1]. Personne n'imagine que saint Paul et Nicolas Malebranche approchassent du spinosisme; c'est à vous d'en juger. Il faut que Benoît Spinosa ait été un esprit bien conciliant; car je vois que tout le monde retombe malgré soi dans les idées de ce mauvais Juif. Dites-moi, je vous en prie, votre avis sur cette petite brochure.

J'ai aussi à vous consulter sur un point de jurisprudence. Un gros cultivateur, nommé Martin, d'un village du Barrois, ressortissant au parlement de Paris, est accusé d'avoir assassiné un de ses voisins. Le juge confronte les souliers de Martin avec les traces des pas auprès de la maison du mort. On trouve en effet que les vestiges des pas conviennent à peu près aux souliers: sur cette admirable preuve, Martin est condamné à la roue; il est roué, et le lendemain le véritable meurtrier est découvert[2]. Je raconterai cette aventure au chevalier de La Barre dès que j'aurai l'honneur de le voir, ce qui arrivera dans peu.

A propos, le cuistre d'Aunecy voulait m'intenter un procès criminel: il y a encore de belles ames dans le monde.

Dites beaucoup de bien des *Guèbres*, je vous en

[1] *Tout en Dieu*, tome XLVI, page 35. B.

[2] Voyez la lettre 5664. B.

prie; criez bien fort : il faut qu'on les joue, cela est important pour la bonne cause. Je vous embrasse tendrement. Adieu; mes respects au diable, car c'est lui qui gouverne le monde.

5648. DE CATHERINE II.

Pétersbourg, le 4-15 auguste.

J'ai reçu, monsieur, votre belle lettre du 26 février; je ferai mon possible pour suivre vos conseils. Si Moustapha n'est pas rossé, ce ne sera pas assurément votre faute, ni la mienne, ni celle de mon armée; mes soldats vont à la guerre contre les Turcs comme s'ils allaient à la noce.

Si vous pouviez voir tous les embarras dans lesquels ce pauvre Moustapha se trouve à la suite du pas précipité qu'on lui a fait faire, contre l'avis de son divan et des gens les plus raisonnables, il y aurait des moments où vous ne pourriez vous empêcher de le plaindre comme homme, et comme homme très mal dans ses affaires.

Il n'y a rien qui me prouve plus la part sincère que vous prenez, monsieur, à ce qui me regarde, que ce que vous me dites sur ces chars de nouvelle invention; mais nos gens de guerre ressemblent à ceux de tous les autres pays : les nouveautés non éprouvées leur paraissent douteuses.

Vivez, monsieur, et réjouissez-vous lorsque mes braves guerriers auront battu les Turcs. Vous savez, je pense, qu'Azof, à l'embouchure du Tanaïs, est déjà occupé par mes troupes. Le dernier traité de paix stipulait que cette place resterait abandonnée de part et d'autre : vous aurez vu par les gazettes que nous avons envoyé promener les Tartares dans trois différents endroits, lorsqu'ils ont voulu piller l'Ukraine : cette fois-ci ils s'en sont retournés aussi gueux qu'ils étaient sortis de la Crimée. Je dis gueux, car les prisonniers qu'on a faits sont couverts de lambeaux, et non d'habits. S'ils n'ont pas réussi selon leurs desirs chez nous,

en revanche ils se sont dédommagés en Pologne. Il est vrai qu'ils y ont été invités par leurs alliés les protégés du nonce du pape.

Je suis bien fâchée que votre santé ne réponde pas à mes souhaits : si les succès de mes armées peuvent contribuer à la rétablir, je ne manquerai pas de vous faire part de tout ce qui nous arrivera d'heureux. Jusqu'ici je n'ai encore, Dieu merci, que de très bonnes nouvelles; de tous côtés on renvoie bien étrillé tout ce qui se montre de Turcs ou de Tartares, mais surtout les mutins de Pologne. J'espère avoir dans peu des nouvelles de quelque chose de plus décisif que des affaires de parti entre troupes légères.

Je suis avec une estime bien particulière, etc. CATERINE.

5649. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

16 auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur. Il est vrai que j'ai eu un petit avertissement; il est bon d'en avoir quelquefois pour mettre ordre à ses affaires, et pour n'être pas pris au pied levé. Cette vie-ci n'est qu'une assez misérable comédie; mais soyez bien sûr que je vous serai tendrement attaché jusqu'à la dernière ligne de mon petit rôle.

Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau dans nos quartiers, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Voyez si vous voulez que ce soit sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul, ou sous celui de monseigneur le duc d'Orléans.

Je voudrais bien que ce prince protégeât un peu *les Guèbres*. Henri IV, dont il a tant de choses, les protégea; et la dernière scène des *Guèbres* est précisément l'édit de Nantes. Ceci n'est point un amuse-

ment de poésie, c'est une affaire qui concerne l'humanité. Les Welches ont encore des préjugés bien infames. Il n'y a rien de si sot, de si méprisable qu'un Welche; mais il n'y a rien de si aimable et de si généreux qu'un Français. Vous êtes très Français, monsieur; c'est en cette qualité que vous agréerez mon très tendre respect.

5650. A MADAME D'ÉPINAI.

17 auguste.

Il y a un mois, ma belle philosophe, que le solitaire des Alpes devrait vous avoir écrit; mais je ne fais pas toujours ce que je veux : ma santé n'est pas aussi forte que mon attachement pour vous.

Je trouve que notre cher prophète[1] est bien sage et bien habile d'avoir fait le voyage de Vienne; il sera connu et protégé par madame la dauphine, longtemps avant qu'elle parte pour Paris. Il est impossible que son mérite ne lui procure pas quelque place plus avantageuse, et il sera peut-être un jour à portée de faire un bien réel à la philosophie. Je vous prie, madame, de lui dire combien je l'approuve et combien j'espère.

On dit que *les Guèbres*, dont vous me parlez, rencontrent quelques difficultés sur la permission de se montrer en public. Cela est bien injuste; mais il est à croire que cette petite persécution finira comme la pièce, par une tolérance entière. Les esprits de tous les honnêtes gens de l'Europe penchent vers cette hen-

[1] Grimm; voyez la note, tome LVIII, page 143. B.

reuse tolérance. Il est vrai qu'on commence toujours à Paris par s'opposer à tout ce que l'Europe approuve. Notre savante magistrature condamna l'art de l'imprimerie dès qu'il parut; tous les livres contre Aristote, toutes les découvertes faites dans les pays étrangers, la circulation du sang, l'usage de l'émétique, l'inoculation de la petite vérole : elle a proscrit les représentations de *Mahomet*, elle pourrait bien en user ainsi avec *les Guèbres* et *la Tolérance*. Mais à la fin la voix de la raison l'emporte toujours sur les réquisitoires; et puisque l'*Encyclopédie* a passé, *les Guèbres* passeront, surtout s'ils sont appuyés par le suffrage de ma belle philosophe. Il faut que les sages parlent un peu haut, pour que les sots soient enfin obligés à se taire. Je connais l'auteur des *Guèbres*; je sais que ce jeune homme a travaillé uniquement dans la vue du bien public; il m'a écrit qu'il espérait que les philosophes soutiendraient la cause commune avec quelque chaleur. C'est dommage qu'ils soient quelquefois désunis; mais voici une occasion où ils doivent se rallier.

Puissent-ils, madame, se rassembler tous sous vos drapeaux! Je fais des vœux du fond de ma retraite, pour que les disciples de saint Paul ne persécutent point les disciples de Zoroastre. D'ailleurs, en qualité de jardinier, je dois m'intéresser à Arzame, la jardinière. Vous êtes un peu jardinière aussi : voyez que de raisons pour crier en faveur des *Guèbres!*

J'ajoute à toutes ces raisons, que je suis serviteur du soleil autant que les parsis. Je n'ai de moments passables que quand cet astre veut bien paraître sur

mon horizon; ainsi c'est ma religion que je défends. Cependant il y a une divinité que je lui préfère encore, c'est celle que je vis à Genève il y a quelques années: elle avait de grands yeux noirs et infiniment d'esprit: si vous la connaissez, madame, ayez la bonté de lui présenter mes très humbles respects.

5651. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

17 auguste.

Madame Denis, mon cher Cicéron, m'a mandé que, lorsque vous protégez si bien l'innocence de vos clients, vous me faites à moi la plus énorme injustice. Vous pensez qu'en fermant ma porte à une infinité d'étrangers qui ne venaient chez moi que par une vaine curiosité, je la ferme à mes amis, à ceux que je révère.

Si vous venez à Lyon (ce dont je doute encore), j'irai vous y trouver, plutôt que de ne vous pas voir. Si vous venez à Genève, je vous conjurerai de ne pas oublier Ferney; vous ranimerez ma vieillesse, j'embrasserai le défenseur des Calas et de Sirven, mon cœur s'ouvrira au vôtre, je jouirai de la consolation des philosophes, qui consiste à rechercher la vérité avec un homme qui la connaît.

Vous avez mis le sceau à votre gloire, en rétablissant l'innocence et l'honneur de M. de La Luzerne. Vous êtes

> Et nobilis et decens,
> Et pro sollicitis non tacitus reis.
>
> Hor., lib. IV, od. 1.

Je ne sais si vous êtes informé de l'aventure d'un

nommé Martin, condamné à être roué par je ne sais quel juge de village en Barrois, sur les présomptions les plus équivoques. La Tournelle étant un peu pressée, et le pauvre Martin se défendant assez mal, a confirmé la sentence. Martin a été roué dans son village. Trois jours après, le véritable coupable a été reconnu; mais Martin n'en a pas moins comparu devant Dieu avec ses bras et ses cuisses rompus. On dit que ces choses arrivent quelquefois chez les Welches.

Je vous embrasse bien tendrement, et je me mets aux pieds de madame de Beaumont.

5652. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 19 auguste.

Je ne conçois plus rien, mon cher Cicéron, à la jurisprudence de ce siècle. Vous rendez l'affaire de M. de La Luzerne claire comme le jour, et cependant les juges ont semblé décider contre lui [1]. Je souhaite que d'autres juges lui soient plus favorables; mais que peut-on espérer? tout est arbitraire.

Nous avons plus de commentaires que de lois, et ces commentaires se contredisent. Je ne connais qu'un juge équitable, encore ne l'est-il qu'à la longue : c'est le public. Ce n'est qu'à son tribunal que je veux gagner le procès des Sirven. Je suis très sûr que votre ouvrage sera un chef-d'œuvre d'éloquence qui mettra le comble à votre réputation. Votre succès m'est nécessaire pour balancer l'horreur où me plongera long-

[1] Voyez page 15. B.

temps la catastrophe affreuse du chevalier de La Barre, qui n'avait à se reprocher que les folies d'un page, et qui est mort comme Socrate. Cette affaire est un tissu d'abominations, qui inspire trop de mépris pour la nature humaine.

Vous plaidez, en vérité, pour le bien de madame votre femme, comme Cicéron *pro domo sua*. Je ne vois pas qu'on puisse vous refuser justice. Vous aurez une fortune digne de vous, et vous ferez des *Tusculanes* après vos *Oraisons*.

Je croyais que madame de Beaumont était entièrement guérie. Ne doutez pas, mon cher monsieur, du vif intérêt que je prends à elle. Je sens combien sa société doit vous consoler des outrages qu'on fait tous les jours à la raison. Que ne pouvez-vous plaider contre le monstre du fanatisme! Mais devant qui plaideriez-vous? ce serait parler contre Cerbère au tribunal des furies. Je m'arrête pour écarter ces affreux objets, pour me livrer tout entier au doux sentiment de l'estime et de l'amitié la plus vraie.

5653. A M. JEAN MAIRE.

A Ferney, 23 auguste.

Monseigneur le duc de Wurtemberg me doit, par billet à ordre au mois de mars passé, trente-cinq mille livres, et autant l'année prochaine. Son altesse sérénissime propose de me subroger à la créance du sieur Dietrich de Strasbourg, auquel elle doit 96,000 liv., moyennant que je lui prête ces 96,000 liv., remboursables en quatre ans, à 24,000 liv. par an

avec les intérêts légitimes. Pour cet effet, on veut que je rétrocède les deux billets de 70,000 fr., et que je fournisse le reste argent comptant.

Quoique à mon âge de soixante-quinze ans ce marché soit peu avantageux, je l'accepte; et même, pour marquer à son altesse sérénissime mon attachement respectueux, je me relâche des cinq pour cent d'intérêt que j'aurais, si cet acte était passé à Genève ou à Montbéliard.

Je me réduis à quatre pour cent, et j'espère que monseigneur le duc de Wurtemberg sera content de mon procédé.

Voici un compte net du paiement à faire de ces 96,000 liv., avec l'intérêt à quatre pour cent en quatre années.

. . . . . .

. . . . . .

Il observera que j'emprunte à six, et que je prête à quatre. Je me flatte que M. Dupont rédigera le tout dans la meilleure forme; que je serai payé de tout ce qu'on me doit, exactement par quartiers, n'ayant plus que ces effets pour subsister moi et ma famille, et que son altesse sérénissime me continuera l'honneur de ses bontés.

. . . . . .

Je prie M. Jean Maire de communiquer cet écrit à M. l'avocat Dupont.

Son très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

5654. A M. SERVAN.

Ferney, 26 auguste.

Voici un jeune homme à qui je porte envie, non parcequ'il est dans la fleur de l'âge et que je suis très vieux, non parcequ'il a de la santé et que je suis très malade; mais parcequ'il aura l'honneur de vous faire sa cour : c'est M. Mallet-Dupan[1], d'une ancienne famille de la magistrature de Genève. Il sait que c'est à Grenoble qu'il faut aller pour voir l'honneur de la magistrature; il est un de ceux qui respectent le plus la vraie vertu et la vraie éloquence. Je prends la liberté, monsieur, de vous le présenter pour me consoler du malheur d'être éloigné de vous. Agréez les sentiments que je vous ai voués pour le reste de ma vie. Personne n'est plus sensible que moi à vos grands talents et à vos bontés. Je me flatte que votre santé vous permet de vous occuper de l'important ouvrage que vous avez commencé; vous rendrez à la France un service dont elle a grand besoin.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, etc.

VOLTAIRE.

5655. DE M. DALEMBERT.

Paris, 29 auguste.

J'ai reçu, mon cher maître, le petit *Tout en Dieu*[2], et je vous prie d'en remercier pour moi votre ami, premièrement

[1] Jacques Mallet-Dupan, né à Genève en 1749, est auteur du *Journal historique et politique de Genève*, commencé en 1783, et qui cessa en 1788. Il est mort le 10 mai 1800. B.

[2] Tome XLVI, page 35. B.

de ce qu'il a bien voulu songer à moi, et ensuite du fonds de raison qui me paraît être dans sa doctrine. Il y a bien longtemps que je suis persuadé que Jean Scot, Malebranche, et tous ces rêveurs, ou ne savaient pas ce qu'ils étaient, ou étaient réellement spinosistes; et qu'à l'égard de Spinosa, ou toute sa métaphysique ne signifie rien, ou elle signifie que la matière est la seule chose existante, et que c'est dans elle qu'il faut chercher ou supposer la raison de tout. Je sais que ce sentiment est abominable, mais du moins il s'entend, et c'est quelque chose en philosophie que de savoir au moins ce qu'on veut dire, quand on ne sait pas ce qu'on doit dire. Votre ami suppose à tort, ce me semble, que, dans l'opinion des métaphysiciens orthodoxes, il n'y a point chez les bêtes de principe distingué de la matière: c'était la folie de Descartes, et j'avoue même que s'il a été sur ce point le plus fort des philosophes, c'est parcequ'il était le plus conséquent, et qu'il voyait bien l'inconvénient effroyable, pour ce que vous savez, d'admettre dans les bêtes une ame intelligente. Mais la prétention contraire est si absurde, qu'on est aujourd'hui forcé d'y renoncer dans les écoles, au risque de se tirer comme on peut des objections. Vous trouverez dans le tome V de mes *Mélanges de philosophie*, page 131, une petite diatribe à ce sujet, qui, je crois, ne vous déplaira pas, ce qui peut-être vous fera dire après l'avoir lue :

Latet anguis in herba.

VIRG., ecl. III, v. 93.

L'argument de votre ami sur l'inutilité des organes des sens, s'il faut autre chose que les sens mêmes pour voir, pour entendre et pour toucher, etc., me paraît péremptoire; mais cet argument même me paraît s'étendre tout naturellement à exclure toute autre cause de nos sensations et de nos idées que les organes mêmes qui les produisent; et, si je ne me trompe, c'est en effet l'intention de l'auteur. A foi et à serment, je ne trouve dans toutes ces ténèbres métaphysiques de parti raisonnable que le scepticisme; je n'ai d'idée distincte, et encore moins d'idée complète, ni de la matière ni d'autre chose; et

en vérité quand je me perds dans mes réflexions à ce sujet, ce qui m'arrive toutes les fois que j'y pense, je suis tenté de croire que tout ce que nous voyons n'est qu'un phénomène qui n'a rien hors de nous de semblable à ce que nous imaginons, et j'en reviens toujours à la question du roi indien : « Pourquoi y a-t-il quelque chose? » car c'est là en effet le plus surprenant.

L'histoire exécrable [1] que vous me faites du nouveau jugement rendu par la Tournelle me fait demander : Pourquoi y a-t-il des monstres aussi absurdes et aussi atroces? Mais êtes-vous bien sûr de ce fait? pourriez-vous m'en donner la date précise? J'en ai parlé à un conseiller au parlement, vrai philosophe, nommé M. du Séjour; il m'a assuré que ce jugement n'était pas rendu par la Tournelle actuelle, dont il est un des membres, et où, par parenthèse, il a souvent empêché bien des atrocités. Il m'a promis de s'en informer. Donnez-moi, de votre côté, les lumières que vous pourrez sur ce sujet, car il importe que cette horreur soit connue, et je ne m'y épargnerai pas.

Pendant que nous sommes tous deux de mauvaise humeur, j'ai envie de vous apprendre, pour vous ragaillardir, que j'avais proposé cette année, à l'académie française, pour le sujet du prix de poésie, *Les progrès de la raison sous le règne de Louis XV;* que cette proposition avait passé après de grands débats; que même quelques uns de nos prêtres (car nous en avons de raisonnables) y avaient accédé, mais que d'autres s'y sont montrés si opposés, que, dans la crainte de quelques protestations et de quelque éclat de leur part, nous avons été obligés de renoncer à ce sujet, et d'en proposer un trivial, qui prête plus à la déclamation qu'à la philosophie.

> Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
>
> CORNEILLE, *Cinna*, act. I, sc. 3.

Qu'en dites-vous, mon cher maître?

[1] Voyez lettres 5647 et 5664. B.

5656. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 30 auguste.

Je sais qu'il est beau d'être modeste, mais il ne faut pas être indifférent sur sa gloire. Je me flatte, monseigneur, que du moins cette petite édition, que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, ne vous aura pas déplu. Elle devrait vous rebuter, s'il y avait de la flatterie; mais il n'y a que de la vérité. Je ne vois pas pourquoi ceux qui rendent service à la patrie n'en seraient pas payés de leur vivant. Salomon dit que les morts ne jouissent de rien, et il faut jouir.

J'ai eu l'honneur de vous parler de l'opéra de M. de La Borde. Permettez-moi de vous présenter une autre requête sur une chose beaucoup plus aisée que l'arrangement d'un opéra : c'est d'ordonner *les Scythes* pour Fontainebleau au lieu de *Mérope*, ou *les Scythes* après *Mérope*, comme il vous plaira; vous me ferez le plus grand plaisir du monde. J'ai des raisons essentielles pour vous faire cette prière. Je vous demande en grace de faire mettre *les Scythes* sur la liste de vos faveurs pour Fontainebleau. Mes soixante-seize ans et mes maladies ne m'empêchent pas, comme vous voyez, de penser encore un peu aux bagatelles de ce monde. Pardonnez-les-moi en faveur de ma grande passion, c'est celle de vous faire encore une fois ma cour avant de mourir, et de vous renouveler mon très tendre et profond respect.

5657. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 auguste.

Mon cher ange, j'ai été un peu malade; je ne suis pas de fer, comme vous savez; c'est ce qui fait que je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre dernière lettre.

Le jeune auteur des *Guèbres* m'est venu trouver; il a beaucoup ajouté à son ouvrage, et j'ai été assez content de ce qu'il a fait de nouveau : mais tous ses soins et toute sa sagesse ne désarmeront probablement pas les prêtres de Pluton. On était près de jouer cette pièce à Lyon; la seule crainte de l'archevêque[1], qui n'est pourtant qu'un prêtre de Vénus, a rendu les empressements des comédiens inutiles.

L'intendant[2] veut la faire jouer à sa campagne; je ne sais pas encore ce qui en arrivera. Il se trouve, par une fatalité singulière, que ce n'est pas la prêtraille que nous avons à combattre dans cette occasion, mais les ennemis de cette prêtraille qui craignent de trop offenser leurs ennemis.

J'ai écrit à M. le maréchal de Richelieu[3] pour le prier de faire mettre *les Scythes* sur la liste de Fontainebleau. *Les Scythes* ne valent pas *les Guèbres*, il s'en faut beaucoup; mais, tels qu'ils sont, ils pour-

[1] Montazet; voyez tome IX, page 6. B.

[2] L'intendant de Lyon était Jacques de Flesselles, qui, devenu prévôt des marchands de la ville de Paris, fut tué le 12 juillet 1789, au bas de l'escalier de l'Hôtel-de-Ville; il était âgé d'environ soixante ans. B.

[3] Lettre 5656. B.

ront être utiles à Lekain, et lui fournir trois ou quatre représentations à Paris.

Je me flatte que la rage de m'attribuer ce que je n'ai pas fait est un peu diminuée.

Je ne me mêle point de l'affaire de Martin [1] : elle n'est que trop vraie, quoi qu'en dise mon gros petit neveu qui a compulsé les registres de la Tournelle de cette année, au lieu de ceux de 1767; mais j'ai bien assez des Sirven sans me mêler des Martin. Je ne peux pas être le don Quichotte de tous les roués et de tous les pendus. Je ne vois de tous côtés que les injustices les plus barbares. Lally et son bâillon, Sirven, Calas, Martin, le chevalier de La Barre, se présentent quelquefois à moi dans mes rêves. On croit que notre siècle n'est que ridicule, il est horrible. La nation passe un peu pour être une jolie troupe de singes; mais, parmi ces singes, il y a des tigres, et il y en a toujours eu. J'ai toujours la fièvre le 24 du mois d'auguste, que les barbares Welches nomment août : vous savez que c'est le jour de la Saint-Barthélemi : mais je tombe en défaillance le 14 de mai, où l'esprit de la ligue catholique, qui dominait encore dans la moitié de la France, assassina Henri IV par les mains d'un révérend père feuillant. Cependant les Français dansent comme si de rien n'était.

Vous me demandez ce que c'est que l'aventure du pape et de la perruque. C'est que mon ex-jésuite Adam voulait me dire la messe en perruque pour ne pas s'enrhumer, et que j'ai demandé cette permission au

[1] Voyez lettre 5664. B.

pape, qui me l'a accordée. Mais l'évêque, qui est une tête à perruque, est venu à la traverse, et il ne tient qu'à moi de lui faire un procès en cour de Rome, ce qu'assurément je ne ferai pas.

Le parlement de Toulouse semble faire amende honorable aux mânes de Calas, en favorisant l'innocence de Sirven. Il a déjà rendu un arrêt par lequel il déclare le juge subalterne, qui a jugé toute la famille à être pendue, incapable de revoir cette affaire, et la remet à d'autres juges : c'est beaucoup. Je regarde le procès des Sirven comme gagné; j'avais besoin de cette consolation.

Mes tendres respects à mes deux anges.

5658. A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney, 31 auguste.

J'ai reçu la vôtre, qui m'a fait une grande joie; car, quoique vous n'ayez pas *dix-huit ans*, cependant vous raisonnez comme une femme de quarante, et outre cela vous avez un très bon petit cœur, ce qui vous attirera toujours beaucoup d'amis. Un homme qui vous a vue dans votre province nous disait l'autre jour en famille : Cette madame Clotier est très belle, mais elle pourrait se passer de beauté.

Nous sommes toujours très attachés, ainsi que monsieur votre époux, à M. l'abbé Bigot[1], et à M. d'Ermide[2]. MM. de Bruguières[3], nos ennemis,

[1] Le duc de Choiseul.
[2] Le prince de Beauvau.
[3] Gens du parlement.

nous accuseraient en vain de vendre de la contrebande; nous n'en vendons point. Toutes nos marchandises sont du cru de France; et pourvu qu'on ne nous desserve pas auprès de M. Le Prieur [1], nous nous moquons de MM. de Bruguières et des financiers. Nous souhaitons seulement que vous n'ayez plus la peste, et nous espérons toujours que M. Bigot sera votre médecin; qu'il conservera toujours sa bonne réputation, malgré la tante [2], qui est, je crois, une bonne femme.

Notre manufacture va toujours son petit train, et nous comptons dans quelques semaines pouvoir vous envoyer des échantillons. Nous reçûmes, il y a un mois, un maroquin rouge fort propre : nous ne savions d'où il venait; mais enfin nous avons jugé qu'il vient de votre boutique, car vous n'avez que du beau et du bon : c'est une justice qu'on rend à madame Clotier et à monsieur son cher époux.

Je suis, madame Clotier, avec un profond respect, votre très humble servante et commère,

GIRAFOU.

5659. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

31 auguste.

Il est vrai, monsieur, que j'ai été fort malade. C'est le partage ordinaire de la vieillesse, surtout quand on est né avec un tempérament faible; et ces petits avertissements sont des coups de cloche qui

[1] Louis XV.

[2] Madame Du Barri.

annoncent que bientôt il n'y aura plus d'heure pour nous. Les bêtes ont un grand avantage sur l'espèce humaine; il n'y a point de coup de cloche pour les animaux, quelque esprit qu'ils aient : ils meurent tous sans qu'ils s'en doutent; ils n'ont point de théologiens qui leur apprennent les quatre fins des bêtes [1]; on ne gêne point leurs derniers moments par des cérémonies impertinentes et souvent odieuses; il ne leur en coûte rien pour être enterrés; on ne plaide point pour leurs testaments; mais aussi nous avons sur eux une grande supériorité, car ils ne connaissent que l'habitude, et nous connaissons l'amitié. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas.

Vous me faites sentir du moins, monsieur, cette consolation dans toute son étendue.

Je n'ai jamais eu l'honneur de voir madame Gargantua [2], je ne connais d'elle qu'un soulier qui annonce la plus grande taille du monde; mais je connais d'elle des lettres qui me font croire qu'elle a l'esprit beaucoup plus délicat que ses pieds ne sont gros.

Je lui passe de ne pas aimer Catau; c'est entre elles deux qui sera la plus grande : mais je ne lui passe pas de croire qu'une rapsodie [3], contre laquelle vous m'avez vu si en colère, puisse être de moi.

La compagnie des Indes, dont vous me parlez, paie actuellement le sang de Lally; mais qui paiera le sang du chevalier de La Barre?

[1] Allusion à l'ouvrage de Rouault intitulé *Des quatre Fins de l'homme*, ou autres ouvrages sur le même sujet. B.

[2] Madame de Choiseul; voyez lettre 5645. B.

[3] Il parle de l'*Histoire du Parlement*. B.

Ne soyez point étonné, monsieur, que j'aie été malade au mois d'auguste, que les Welches appellent *août*. J'ai toujours la fièvre vers le 24 de ce mois, comme vers le 14 de mai [1]. Vous devinez bien pourquoi, vous dont les ancêtres étaient attachés à Henri IV. Votre visite et votre souvenir sont un baume sur toutes mes blessures. Conservez-moi des bontés dont le prix m'est si cher.

5660. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

31 auguste.

Je remercie le jeune auteur des *Guèbres*, qui m'a valu une lettre de mon cher marquis. Je suis bien malade, et assez hors d'état de donner des conseils à l'auteur. Je ne puis que lui souhaiter un meilleur siècle, moins d'égarement dans le goût public, moins de ridicule politique dans ceux qui craignent qu'on ne prenne des prêtres d'Apamée pour des archevêques de Paris : cela est d'une impertinence horriblement welche.

Quoi! l'on jouera *le Tartufe*, et l'on ne jouera pas *les Guèbres!* L'inconséquence est le fruit naturel du sol de votre pays.

J'ai ouï dire qu'en effet il y a actuellement à Paris une belle et spirituelle Hongroise, dont le père était sans doute à la tête de la nation quand l'impératrice présenta son fils, et fit verser des larmes à tout le monde. Le comte de Palfi parla dignement, et pleura

[1] C'est le 14 mai 1610 que Ravaillac assassina Henri IV. B.

de même; mais il est très certain que Marie-Thérèse prononça les paroles que j'ai recueillies [1]. Il faut bien se garder de les donner à un autre; elles sont déchirantes dans la bouche d'une mère. Cela ferait à merveille dans une belle scène de tragédie.

Je prie mon cher marquis de dire à tous les Welches qu'il rencontrera qu'ils sont des monstres s'ils empêchent qu'on ne joue *les Guèbres*. Je l'embrasse de tout mon cœur.

[1] Voyez tome XXI, page 69. B.

FIN DU TOME XV
DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DU QUINZIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

ANNECY (l'évêque d'). Lettres 5353, 5365.
ANONYMES. Lettres 5352, 5408, 5495, 5496, 5563, 5595, 5643.
ARGENTAL (le comte d'). Lettres 5340, 5358, 5371, 5388, 5396, 5407, 5411, 5418, 5426, 5430, 5434, 5450, 5473, 5474, 5479, 5488, 5491, 5521, 5543, 5553, 5572, 5585, 5586, 5589, 5593, 5607, 5614, 5615, 5627, 5634, 5637, 5642, 5657.
AUDRA (l'abbé). Lettres 5507, 5588, 5606.
AVIGNON (le gazetier d'). Lettre 5364.
BEAUTEVILLE (le chevalier de). Lettre 5462.
BELESTAT (le marquis de). Lettres 5446, 5447, 5509.
BERNIS (le cardinal de). Lettres 5590, 5604, 5636.
BORDES. Lettres 5341, 5428, 5485, 5512.
BOUDOT (l'abbé). Lettre 5501.
BOUFFLERS (le chevalier de). Lettre 5399.
BOURET. Lettre 5410.
CAPPERONNIER. Lettre 5385.
CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 5472, 5526, 5539, 5598.
CHABANON (de). Lettres 5320, 5324, 5356, 5370, 5373, 5393, 5401, 5421, 5459, 5532, 5537, 5574, 5630, 5640.
CHARDON. Lettres 5331, 5351.
CHOISEUL (le duc de). Lettres 5330, 5339, 5466, 5621.
CHOISEUL (la duchesse de). Lettres 5405, 5527, 5592, 5596, 5610, 5645.
CHRISTIN. Lettres 5389, 5468.
COLINI. Lettres 5380, 5476, 5564.
COLMAN. Lettre 5471.

Cramer. Lettres 5366, 5461, 5575.
Dalembert. Lettres 5363, 5367, 5419, 5444, 5464, 5483, 5494, 5503, 5515, 5557, 5594, 5600, 5617, 5647.
D'Ammon. Lettre 5355.
Dantoine. Lettre 5390.
D'Argenes de Dirac (le marquis). Lettre 5417.
De Laleu. Lettre 5337.
Deparcieux. Lettre 5395.
D'Épinai (madame). Lettres 5382, 5601, 5650.
Dorat. Lettre 5318.
Du Deffand (la marquise). Lettres 5336, 5403, 5409, 5470, 5481, 5484, 5497, 5511, 5519, 5529, 5538, 5551, 5556, 5567, 5579, 5622, 5631, 5639.
Dupaty. Lettre 5562.
Dupont. Lettres 5362, 5397, 5445, 5449, 5554, 5566, 5569.
Dupont (de Nemours). Lettre 5602.
Dupuits. Lettre 5493.
Dutens. Lettre 5391.
Élie de Beaumont. Lettres 5327, 5651, 5652.
Favart (madame). Lettre 5334.
Féréré (le comte de). Lettres 5345, 5469, 5528.
Fenouillot de Falbaire. Lettre 5348.
Ferney (le curé de). Lettre 5354.
Fischer. Lettre 5346.
Florian (monsieur et madame de). Lettre 5344.
Florian (la marquise de). Lettres 5544, 5571.
Gaillard. Lettres 5458, 5522, 5546, 5582.
Gallitzin (le prince de). Lettre 5523.
Gay de Naublac. Lettre 5381.
Grimm (le baron). Lettre 5498.
Guillaumot. Lettre 5415.
Hénault (le président). Lettres 5422, 5433, 5448, 5456.
Hennin. Lettres 5322, 5323, 5329, 5332, 5335, 5412, 5413, 5431, 5435, 5439, 5440, 5442, 5482, 5513, 5555, 5612.
Julh (le chevalier de). Lettre 5384.
La Combe. Lettre 5616.
La Harpe (de). Lettres 5386, 5457, 5510, 5552, 5577.
Lalande (de). Lettres 5438, 5451.
La Motte Geffrard (de). Lettre 5420.
La Touraille (le comte de). Lettres 5357, 5427, 5508, 5565, 5580.

La Tourette. Lettre 5429.
Leclerc. Lettre 5578.
Lekain. Lettre 5584.
Le Riche. Lettres 5319, 5378.
Le Thinois. Lettre 5499.
Le Tourneur. Lettre 5603.
Ligne (le prince de). Lettres 5477, 5587.
Linguet. Lettre 5558.
Lorri (le chevalier de). Lettre 5455.
Maillet du Boulay. Lettre 5452.
Maire (Jean). Lettre 5653.
Marin. Lettres 5414, 5613, 5624.
Marmontel. Lettre 5475.
Milly (le comte de). Lettres 5406, 5492.
Montaudoin (de). Lettre 5387.
Moreau de La Rochette. Lettre 5343.
Morellet (l'abbé). Lettre 5619.
Moultou (de). Lettre 5628.
Pacou. Lettre 5443.
Panckoucke. Lettres 5338, 5402, 5533.
Paulet. Lettre 5359.
Pezai (de). Lettre 5328.
Pomaret (de). Lettre 5517.
Pommereul (madame de). Lettre 5502.
Richard. Lettre 5423.
Richelieu (le maréchal duc de). Lettres 5317, 5392, 5398, 5432, 5542, 5576, 5656.
Rochefort (le comte de). Lettres 5321, 5350, 5376, 5460, 5504, 5534, 5608, 5611, 5626, 5633, 5646.
Rochefort (madame de). Lettre 5658.
Roubaud (l'abbé). Lettre 5609.
Ruffey (le président de). Lettre 5530.
Rulhière (de). Lettre 5581.
Saint-Julien (madame de). Lettres 5325, 5436, 5547.
Saint-Lambert (de). Lettres 5550, 5568.
Saint-Mégrin (le duc de). Lettre 5463.
Saint-Point (la comtesse de). Lettre 5437.
Saurin. Lettres 5400, 5500, 5570, 5635.
Sauvigny (madame de). Lettres 5506, 5520, 5525, 5561.
Schomberg (le comte de). Lettres 5638, 5649, 5659.

Schowalow (le comte de). Lettre 5478.
Sedaine. Lettre 5573.
Servan. Lettre 5654.
Soumarokof. Lettre 5540.
Sudre (de). Lettre 5531.
Tabareau. Lettres 5454, 5514.
Taulès (le chevalier de). Lettres 5326, 5333, 5342.
Thibouville (le marquis de). Lettres 5377, 5536, 5559, 5660.
Thiériot. Lettres 5374, 5425, 5524, 5545, 5548, 5583, 5599, 5605, 5618, 5641.
Tollot. Lettre 5375.
Trantzsehen. Lettre 5560.
Vasselier. Lettre 5535.
Vernes. Lettre 5467.
Villevieille (le marquis de). Lettres 5368, 5416, 5490.
Voisenon (l'abbé de). Lettre 5591.
Voronzof. Lettre 5541.
Walpole (Horace). Lettre 5404.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

Annecy (l'évêque d'). Lettres 5349, 5361, 5369.
Bernis (le cardinal de). Lettres 5597, 5625.
Catherine II, impératrice de Russie. Lettres 5486, 5489, 5620, 5648.
Dalembert. Lettres 5347, 5360, 5372, 5379, 5383, 5394, 5424, 5453, 5465, 5480, 5487, 5505, 5518, 5644, 5655.
Hennin. Lettre 5441.
Linguet. Lettre 5549.
Thiériot. Lettre 5516.

FIN DE LA TABLE.

568.791

Digitized by Google